Avec ce numéro, supplément « Initiatives »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 14197 – 5 F

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Walesa président ?

« JE suis déjà plus grand *que le président* », disait-il au mois d'avril quand, en marge du second congrès de Solidarité, on le pressait de préciser ses intentions à l'égard de la magistrature suprême. M. Lech Walesa n'aura pas résisté longtemps : en se portant formellement candidat à la présidence de la République de Pologne, lundi 17 septembre, sous prétexte de « mener à son terme la réalisation du serment *fait en août 1980* » – construire une Pologne démocratique. – M. Walesa avoue implicitement que c'est là pour lui la consécration d'un destin exceptionnel, celui de l'électricien qui réussit à ébranler la forteresse communiste.

Les excès de langage de l'homme de Gdansk ont beaucoup irrité, ces derniers mois, les intellectuels de Varsovie et d'Europe. On aurait tort cependant de reléguer *le président de Solidarité* au rang de ces personnages historiques qui, après un moment de grandeur, ont mal tourné, ou de ne voir en lui *qu'une sorte de variante polonaise* de Juan Peron. Ce serait sous-estimer la profonde gratitude qu'éprouvent envers lui ses compatriotes. Il continue de symboliser, à leurs yeux, le courage et la résistance à un régime contre lequel ils n'ont cessé de *lutter*.

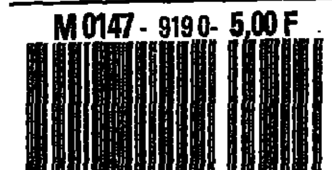
DE même, le *général* Jaruzelski a beau s'être racheté une conduite auprès des dirigeants de Solidarité par sa *modération pendant cette année* de transition, il n'en a pas pour autant gagné l'affection des Polonais, qui n'ont qu'une envie, celle de le voir disparaître de la scène politique.

Le *général* ne cherche d'ailleurs pas à s'imposer. A plusieurs reprises, il a fait savoir qu'il accepterait de se retirer lorsqu'on le lui demanderait, à condition qu'on lui permette de le faire dans l'ordre et la dignité. *Sa fin politique approche*, et c'est dans cette perspective que le cardinal Glemp devait réunir mardi autour d'une nouvelle table ronde les représentants de toutes les forces politiques du pays, afin d'organiser la deuxième étape de la transition *polonaise : les élections présidentielle* et parlementaires libres, attendues d'ici au printemps prochain. *Ce n'est évidemment* pas par hasard que M. Lech Walesa a annoncé sa candidature la veille de cette rencontre... Seul candidat *déclaré jusqu'ici*, il aborde ainsi la réunion en position de force, plaçant ses anciens conseillers devant le fait accompli.

LE seul rival sérieux pour celui-ci serait l'actuel premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki, qui tient aussi une *grande place dans le cœur des* Polonais. Très proches pendant les longues années de lutte, unis par la foi catholique – M. Mazowiecki n'est-il pas le parrain du dernier enfant Walesa ? – les deux hommes sont aussi différents que possible : l'ouvrier *impulsif et charismatique face à* l'intellectuel réfléchi et réservé. L'épreuve du pouvoir les a éloignés ; ils sont même devenus adversaires.

La solution idéale pour la Pologne serait pourtant de permettre à M. Walesa d'occuper *une haute fonction, et pourquoi* pas celle de président, avec des garde-fous constitutionnels contre toute tentation d'autoritarisme, tout en maintenant M. Mazowiecki à la tête d'un gouvernement fort. Mais y a-t-il encore de la place pour le compromis ? *Réponse cette semaine.*

M 0147 - 919 0 - 5,00 F



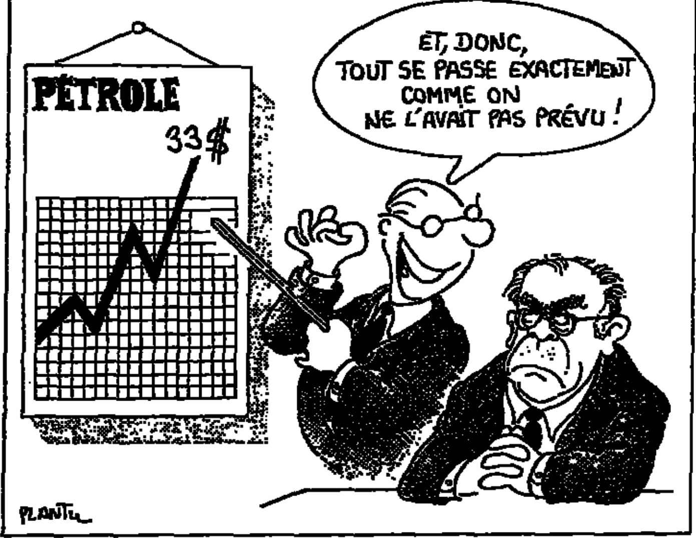
Une hausse plus forte que prévu par les experts gouvernementaux

Les prix du pétrole ont doublé depuis le début de la crise du Golfe

Les cours du pétrole ont dépassé, lundi 17 septembre à Londres et à New-York, les 33 dollars par baril (au lieu de 15 début juillet). La hausse risque de continuer en raison du blocus imposé à l'Irak et de la crainte d'un conflit armé qui toucherait les centres de production en Arabie saoudite. (Lire page 21).

A Bruxelles, les Douze ont décidé lundi 17 septembre, à l'exemple de la France, d'expulser le personnel militaire des ambassades irakiennes. Les ministres des affaires étrangères et de la défense de l'Union de l'Europe occidentale devaient examiner, mardi, les moyens d'une meilleure coordination militaire.

Lire



Quatrième report du lancement de Columbia

La NASA a subi un nouvel échec

Le décollage de la navette américaine Columbia, avec sept astronautes et l'observatoire spatial Astro à bord, prévu pour le mardi 18 septembre à 7 h 28 (heure de Paris), a été reporté pour la quatrième fois consécutive en raison d'une fuite d'hydrogène. Aucune date pour un nouvel essai n'a été donnée. Ce nouvel échec donne à la série noire qui frappe la NASA depuis près de cinq mois des allures de catastrophe.

« A l'évidence, l'humeur est à la déception », a lancé Mme Lisa Malone, porte-parole de l'agence spatiale américaine à Cap Canaveral. Un euphémisme : pour la NASA, en butte aux critiques de plus en plus acerbes de certains responsables politiques et du public, ce quatrième report du lancement de Columbia a de quoi décourager les plus optimistes, et trois seulement des neuf missions annoncées pour 1990 ont pu être menées à bien cette année.

Le lancement de Columbia revêtait pour la NASA une importance toute particulière. Ce tir constituait le premier vol d'une navette depuis le lancement du télescope spatial Hubble par Discovery en avril dernier. Un télescope complètement myope (malgré quelques images scientifiquement intéressantes réalisées depuis), à la suite d'une grossière erreur de fabrication que les experts de la NASA n'avaient pas détectée. L'une des bourdes les plus spectaculaires de l'histoire de la conquête de l'espace...

Depuis, le mauvais sort semble s'acharner sur l'agence spatiale américaine. Les problèmes techniques se sont succédé, et aucune des trois navettes de sa flotte n'a pu voler. Des fuites d'hydrogène (qui, avec l'oxygène, sert de carburant pour les moteurs) ont été décelées sur Atlantis le 29 juin.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 11 - section B

L'ordinateur à l'école : deuxième essai

Cent cinquante mille micro-ordinateurs vont être installés *dans les écoles. Dans la plus* grande discrétion. Cinq ans après le plan « Informatique pour tous » critiqué par la Cour des comptes pour avoir largement *manqué ses objectifs*, ce second plan suscite déjà le mécontentement, tant des industriels concernés que des quelques enseignants informés du projet.

Lire page 27 – section C
les articles de PHILIPPE BERNARD *et de* FRANÇOISE VAYSSE

Le retour aux sources de Soljenitsyne

Le dénonciateur du Goulag supplie les Russes d'opter pour une démocratie très tempérée...

Il notait lui-même, dans un récent entretien à *Time*, son silence sur l'évolution en URSS... depuis 1983. En fait, il y a plus de dix ans, avec ses derniers pamphlets des années 70 sur la dégénérescence du communisme et les compromissions de l'Occident, qu'Alexandre Soljenitsyne ne s'était pas exprimé sur l'actualité politique. C'est dire l'intérêt de la brochure de cinquante pages que l'auteur de *l'Archipel du Goulag* publie mardi 18 septembre sous le titre, provisoire en français, de *Comment réaménager notre Russie ?*. D'autant que cinq ans de perestroïka sont passés par là, que l'écrivain, exilé comme *« traître »* en 1974, est enfin édité chez lui et que ce tout dernier texte est publié par deux périodiques soviétiques avant même de l'être en langue étrangère. C'est d'ailleurs bien à ses compatriotes et à eux seuls qu'il dédie ce qu'il appelle *« des considérations à la mesure de mes forces »* sur les moyens d'édifier une société viable sur les ruines du communisme.

Ceux qui attendaient un jugement sur M. Gorbatchev – lequel vient de rétablir l'écrivain dans sa nationalité – en seront pour leurs frais. Un peu à la manière de de Gaulle qui ne s'abaissait pas à parler de ses *« concurrents »*, Alexandre Soljenitsyne ne cite pas une seule fois le nom de l'actuel président de l'URSS. Il est vrai qu'au regard du mépris qu'il a pour Lénine, dénommé *« Ilitch Ier »* et pour son pâle successeur *« Ilitch II »* (le patronyme de Brejnev était aussi Ilitch), c'est déjà presque un honneur qu'il lui fait. Quant à la perestroïka, l'auteur ne s'attarde guère sur ses désordres, sur les lois *« erronées, embrouillées et indécises »* par lesquelles elle se traduit : il s'emploie plutôt à dénoncer ses excès.

MICHEL TATU

Lire la suite page 8

Monet en séries

L'apothéose et les limites de l'impressionnisme à la Royal Academy de Londres

LONDRES

de notre envoyé spécial

Après le temps des célébrations publiques, celui de l'étude historique. L'impressionnisme, dont les courts malheurs et le long triomphe ont été maintes fois mis en livres et dans les musées, entre peu à peu dans l'âge des démonstrations plus attentives. Il ne suffit plus de répéter rituellement que *Monet avait raison contre* Cabanel. Il faut analyser la mécanique de sa production et de son évolution, comprendre comment il a glissé d'*Impression, soleil levant* aux « Nymphéas » et inventé la peinture en séries, qui préfère, au tableau unique qui condense, la suite de toiles qui décomposent le motif.

L'exposition de la Royal Academy est d'une exemplaire efficacité. En un peu moins d'une centaine de toiles accrochées avec la sobriété et la clarté habituelles en ce lieu, elle reconstitue l'ordre chronologique des séries, de celle de la vallée de la Creuse en 1889 aux ponts japonais de Giverny de 1900. Ne manquent à l'énumération ni les sujets attendus, « Meules », de 1890, « Peupliers », de 1891, « Cathédrale de Rouen », des années suivantes, ni les moins illustres, souvenirs d'un voyage en Norvège ou à Varengeville.

Chaque fois, Paul Tucker, qui a conçu l'ensemble pour son musée de Boston avant de le prêter à Chicago et à Londres, est parvenu à rassembler une sélection instructive de toiles de la série. Il y a ainsi neuf « Meules », onze « Peupliers », neuf « Cathédrales » et six « Aubes sur la Seine ».

Il ne pouvait prétendre à l'exhaustivité : Monet a peint en tout trente « Meules », vingt-quatre « Peupliers », trente « Cathédrales de Rouen » et vingt et un « Petits *matins blafards* ».

Car la série, selon Monet, c'est d'abord cela : une production prolifique qui a trouvé des amateurs d'autant plus aisément que la réputation de Monet s'établit solidement à la fin des années 1880 et qu'il satisfait ainsi la demande américaine. L'économie a sa part dans cette inflation de tableaux : l'artiste n'a pas oublié ses années de misère et de bas prix et prend sa revanche grâce à cette abondance démesurée de toiles en comparaison de laquelle Pissarro paraît avare de ses œuvres et Boudin un peintre rare.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 14 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 6 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 17° G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (ot

DÉBATS

Géorgie

Lénine aux orties

par Charles Urjewicz

LE 28 août dernier, à 4 heures du matin, la municipalité de Tbilissi, de guerre lasse, a fait retirer du centre de la capitale de la Géorgie la statue de Lénine, sérieusement endommagée la veille à la suite de violents incidents. Après la libération de l'Europe de l'Est, l'acte est devenu presque banal. Dans une URSS qui jette aux orties tous les oripeaux du « léninisme », avant de s'immerger dans les eaux tumultueuses de l'économie de marché, l'événement ne mérite pas, *a priori*, qu'on s'y arrête plus longtemps : d'autres, dans les Républiques baltes ou en Moldavie, avaient déjà sacrifié à ce rite purificateur sur l'autel d'une liberté retrouvée. Si l'amoureux de Tbilissi ne peut que se réjouir d'une disparition qui rendra peut-être à l'ancienne « place d'Erevan » son charme et son élégance d'antan, l'historien de l'URSS, qui se veut aussi un humaniste, s'interroge : peut-on accorder quelque crédibilité à une telle action alors que l'un des plus beaux quais de la capitale porte toujours le nom de Staline, que continuent d'arborer rues et boulevards dans nombre de villes et de villages de la République ?

Mais, au fait, qui honore-t-on ? Le révolutionnaire romantique que son maître, Lénine, appela un jour le *« merveilleux Géorgien »* ? Le symbole d'une « idéologie étrangère », le bolchevisme, dans un pays pressé d'en découdre avec son passé soviétique ? Le compatriote, *« Bonaparte caucasien »*, qui étendit son contrôle sur la moitié du monde ? Ou le dirigeant cynique et brutal qui fut, pour reprendre l'expression d'un important écrivain géorgien, la *« malédiction »* de son peuple ?

Il y a encore peu, l'adulation du « petit père des peuples » pouvait encore passer pour la revanche d'une nation trop longtemps soumise aux empires, et dont la survie tient du miracle. Mais, en 1990, est-il encore possible, en feignant d'ignorer le passé, d'absoudre l'un au nom des péchés de l'autre ? Tel le « patron » du PC de Tbilissi expliquant sa *« décision »* par l'éclairage nouveau que la glasnost jette sur Vladimir Ilitch, *« responsable de fusillades massives, sans parler de son rôle dans l'annexion de la Géorgie par l'armée rouge en 1921 »*. Est-ce un hasard si on envisage aujourd'hui de remplacer Lénine par un monument destiné à commémorer les victimes de mars 1956 ? Des dizaines de jeunes manifestants, qui avaient cru voir dans la dénonciation de Staline par Khrouchtchev un acte antigéorgien, furent alors massacrés sans sommation par les troupes du ministère de l'intérieur.

Des martyrs sans plaque

Va-t-on replonger dans l'oubli des années de plomb les milliers de morts du soulèvement antibolchevik d'août 1924, paysans insurgés, intellectuels, mais aussi femmes et enfants assassinés par les tueurs de Beria, fidèle exécutant d'une répression commanditée par Staline ? Ces martyrs, qui tentèrent de rendre son indépendance à leur pays, attendent toujours la plaque rappelant leur mémoire. En seraient-ils privés parce que certains d'entre eux se réclamaient des valeurs d'une social-démocratie qui dirigea la Géorgie après l'avoir menée à l'indépendance ?

A l'exclusion de ce que d'aucuns considèrent comme un malheureux accident de parcours, les exactions les plus graves du pouvoir communiste contre le peuple géorgien n'auraient-elles commencé qu'après la mort d'un tyran ? Joseph Djougachvili mena une véritable guerre contre son propre peuple. Dès 1921, il recommanda de *« labourer »* son pays afin d'en extirper *« l'hydre du nationalisme »*. Ses épigones et ses hommes de main appliquèrent la consigne jusqu'à la nausée, en particulier au cours des années 30. L'intelligentsia géorgienne fut alors systématiquement liquidée dans un pays soumis, comme le reste de l'URSS, à une terreur implacable. Avec son cortège de déportations de minorités nationales ou religieuses, en particulier les Meskhètes, des Géorgiens musulmans chassés en 1944, et aujourd'hui réduits à l'errance après les pogroms dont ils ont été victimes en Ouzbékistan en 1989. Partout, le système stalinien tenta d'utiliser le chauvinisme, voire de le susciter. En Géorgie, il a réussi à creuser un fossé qui semble infranchissable entre Géorgiens et Abkhazes, un petit peuple vivant sur la côte de la mer Noire.

Aujourd'hui, le peuple géorgien vit un moment crucial de son histoire : tandis qu'il s'apprête à se rendre aux urnes afin de participer aux premières élections libres depuis 1919, annonciatrices d'une indépendance qui paraît désormais inéluctable, il doit opérer son retour à une Europe dont il a été brutalement séparé il y a soixante-dix ans. Pourra-t-il encore longtemps faire l'économie de l'analyse rigoureuse d'une histoire lourde et tragique ? Il en a le courage et la capacité. Sinon, qu'il y prenne garde. Il est des nostalgies funestes.

► **Charles Urjewicz est professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO).**

TRAIT LIBRE



Le rideau final... (*The Independent* 13 septembre)

Indemnisations

Les oubliés du TGV

par Alban d'Hauthuille

S'abritant derrière un pseudonyme, un responsable régional insinuait dans *le Monde* du 6 septembre que la grande révolte contre le TGV Sud-Est pourrait bien avoir été fomentée par quelques particuliers en vue d'obtenir un meilleur prix de leurs biens expropriés.

Pour avoir été depuis maintenant neuf mois l'un des organisateurs de la révolte incriminée, je puis affirmer que l'insuffisance des taux d'indemnisation n'a jamais été évoquée dans nos arguments ni même dans nos débats internes. Si en particulier nous sommes contre le prolongement du TGV de Marseille à Fréjus, c'est parce qu'il mutilera la Provence intérieure sans rien apporter de positif à ses habitants.

Cependant, votre correspondant pose un problème qui me paraît effectivement essentiel à une époque où les expropriations *« pour cause d'utilité publique »* tendent à se multiplier dans notre pays. C'est celui de l'iniquité et de l'anachronisme du régime d'indemnisation prévu par la loi française dans un tel cas.

Ce régime est extraordinairement restrictif sur deux points. D'abord, en ce qui concerne le prix payé aux expropriés. Celui-ci est calculé sur la valeur « passée » du bien : valeur qui peut être très faible, s'agissant par exemple d'un terrain agricole ou d'une habitation en mauvais état, et alors que le bien a désormais une valeur très forte puisqu'il est nécessaire d'en disposer pour réaliser un ouvrage aussi productif de richesse que le TGV. La loi devrait donc poser ce principe que le bien exproprié soit remboursé à un prix « personnalisé », permettant au propriétaire d'acquérir un nouveau bien qui lui procure autant de satisfaction et, en outre, le dédommageant des préjudices moraux et matériels causés par un transfert qu'il n'a pas demandé.

Le même régime est également très restrictif sur un second point : il ne prend en compte que les expropriés. Rien n'est prévu pour le dédommagement des nuisances esthétiques et phoniques subies par les riverains (soit au-delà de 15 mètres du rail) ni pour la restauration des sites dégradés par l'ouvrage (sites défendus en Provence par de nombreuses associations dont les membres ne militent pas pour « du fric »). La loi devrait donc poser ce second principe que l'expropriant doit indemniser aussi les dommages indirects.

L'intérêt général légitime l'expulsion ou la gêne de quelques-uns, mais pas leur spoliation. Même si l'axiome *« on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs »* suffit à apaiser la conscience de nombre de nos compatriotes, ne pourrait-on pas songer à remplacer les œufs cassés ?

Il en résulterait, certes, une augmentation du coût de l'ouvrage. Mais elle serait faible, comparée au devis total. Et elle aurait deux conséquences bénéfiques. La première serait bien évidemment de réduire les oppositions. La seconde, beaucoup plus importante, serait qu'en évaluant le projet au vrai prix on apprécierait plus justement sa « rentabilité ».

La SNCF et les utilisateurs (futurs) du TGV ont beau jeu de déclarer le projet « rentable », puisqu'ils ne paieront qu'une partie de son coût. Le reste sera supporté par d'autres, ceux qui ne tireront aucune utilité du rail qui les traverse. N'y a-t-il pas là une absurdité ?

► **Alban d'Hauthuille est président de l'Association contre les nuisances d'un TGV à Venelles (Bouches-du-Rhône).**

Golfe

La République fonctionne

par Raphaël Hadas-Lebel

Rien ne vaut une situation de crise pour tester le bon fonctionnement des institutions d'un pays. A cet égard, la manière dont se sont comportées les institutions de la République depuis le début de la crise du Golfe confirme, à quelques accrocs près, la qualité du système qui fonctionne, avec une inhabituelle continuité, depuis 1958. N'est-ce pas surtout, précisément, pour éviter, en cas d'événement grave, le retour à la désastreuse expérience de 1940 que de Gaulle avait conçu le dispositif constitutionnel sur lequel nous vivons aujourd'hui ? Bien que la crise soit loin d'être achevée, quelques constatations paraissent dès maintenant s'imposer.

1. La primauté présidentielle s'est trouvée spectaculairement confirmée et même renforcée. – Depuis le 2 août, François Mitterrand s'est senti investi, conformément à sa lecture de l'article 5 de la Constitution, de la responsabilité suprême, celle de «tenir le manche» en temps de crise et d'informer directement le pays de ses décisions. Alors qu'au printemps dernier bien des analystes politiques croyaient pouvoir s'interroger sur la place d'un homme confronté, dès le début de son deuxième – et apparemment dernier – mandat, à une guerre de succession tant au gouvernement que dans son parti, la prééminence du président est aujourd'hui, par un de ces retournements qui ne doivent pas manquer d'amuser l'intéressé, une réalité incontestée. Face aux réactions passablement divergentes qui s'exprimaient au sein du gouvernement, notamment lors du tour de table du conseil restreint du 9 août, c'est le chef de l'Etat qui a fait prévaloir son analyse de la crise et fait adopter des mesures plus fermes que ne l'auraient envisagé certains de ses ministres, à commencer par le ministre de la défense. Depuis, toutes les grandes orientations, tant diplomatiques que militaires, ont été arrêtées à l'Elysée et seulement à l'Elysée. Ce faisant, le président de la République ne fait qu'appliquer l'article 15 de la Constitution (*« Le président de la République est le chef des armées »*) qui donna lieu à quelques controverses lors de la cohabitation, mais dont l'importance, déjà non négligeable en temps de paix, devient centrale en temps de crise, sans même parler du temps de guerre.

2. Une entière communauté de vues s'est manifestée entre le président et son ministre des affaires étrangères. – Qu'il s'agisse de l'analyse de la crise ou de la stratégie à adopter, l'identité de vues a été incontestable. De ce fait, le Quai d'Orsay a pu être érigé dès le premier jour en plaque tournante unique, véritable carrefour où les informations sont regroupées, analysées et interprétées, où les diverses options sont discutées, où les décisions se préparent et d'où partent les communiqués vers l'extérieur, par la voix d'un porte-parole «à l'américaine». Créée il y a une dizaine d'années, la cellule de crise y fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, notamment l'équipe qui suit les problèmes des otages et de leurs familles. Deux réunions quotidiennes d'informations permettent à toutes les administrations de se coordonner utilement. Cette unité de lieu a, dans l'ensemble, prouvé son efficacité dans la présente phase de la crise. Reste à savoir comment, dans l'hypothèse d'un conflit armé, s'articuleraient les relations entre la cellule de crise et l'autre pôle d'action, le centre opérationnel des armées, dont le rôle deviendrait nécessairement plus décisif.

3. Le premier ministre assume avec discrétion tout le rôle – mais rien que le rôle – que lui confère la Constitution. – Consulté par le président, qui vient d'y faire à Prague publiquement référence, Michel Rocard, qu'elles qu'aient pu être dans le passé ses affinités tiers-mondistes, s'est fermement calé, malgré quelques lapsus vite corrigés, sur la ligne définie par le président. A lui appartient, en liaison avec Pierre Bérégovoy, et avec l'appui du président, la charge de gérer les conséquences économiques et sociales de la crise. De lui aussi dépend la coordination interministérielle de la mise en œuvre des décisions concernant le Golfe : application de l'embargo aux entreprises, financement des actions, aide aux familles d'otages. Mais Matignon a aussi vocation pour suivre tout particulièrement – heureux contrecoup de l'affaire Greenpeace – les dossiers relatifs au renseignement (rapport avec la DGSE, la DST et le SGDN) et à la lutte contre le terrorisme (en liaison avec l'intérieur). C'est enfin au premier ministre qu'il appartient, conformément à la Constitution, d'assurer la liaison avec le Parlement. Avec un peu de retard il est vrai – les vacances n'expliquent peut-être pas tout, – le Parlement a pu débattre ouvertement des principaux aspects de la crise. Mais le premier ministre a eu de surcroît l'idée judicieuse d'organiser des réunions régulières avec les dirigeants des groupes parlementaires des deux Chambres.

L'existence dans le pays d'un large consensus autour de la stratégie défendue et exposée par le président de la République favorise à coup sûr cette répartition des tâches entre les principaux acteurs constitutionnels. En dépit de l'apparent flottement des premières heures, et de quelques bavures somme toute limitées, notre dispositif institutionnel a bien fonctionné. Paradoxalement, c'est au sein de la majorité, voire du gouvernement, plutôt que dans l'opposition, que la position du président a parfois suscité quelques états d'âme. Mais précisément, la primauté présidentielle enracinée depuis plus de trente ans, et confirmée, malgré bien des péripéties, lors de la «cohabitation», aura permis de faire prévaloir l'unité de décision au sommet et la nécessaire discipline gouvernementale. *« Un ministre, cela ferme sa g... ou ça démissionne »*, disait naguère «une haute autorité gouvernementale».

Reste à espérer qu'après avoir su faire face aux contraintes nées de la «logique de guerre», notre appareil institutionnel sera prêt à subir, si nécessaire, l'épreuve du feu d'une situation de guerre.

► **Raphaël Hadas-Lebel est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.**

COURRIER

152 fautes de français

Linguiste de formation, traducteur de métier, j'ai eu récemment à traiter un rapport de stage en entreprise rédigé par un jeune ingénieur issu d'une bonne école et au curriculum impeccable. J'ai relevé quelque cent cinquante-deux fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et d'usage dans ce document : incapacité de distinguer entre le participe passé et l'infinitif, pluriel des verbes à la troisième personne du pluriel en remplaçant le « ent » final par un « s », méconnaissance absolue du doublement des consonnes, ponctuation délirante (quand il y en avait une), etc.

Les générations passées ont, peut-être, souffert sous la férule d'un instituteur ou de professeurs intraitables et attentifs à l'écriture, mais, au moins, elles savaient qu'orthographe s'écrit avec « th » (du grec *orthos*, droit, correct). Je précise ici que je n'ai que quarante ans et suis donc peu suspect d'une quelconque « nostalgie » culturelle à l'égard des temps passés. Apprendre à écrire correctement (en reconnaissant, d'ailleurs, que notre langue doit être « dépoussiérée » d'un certain nombre d'aberrations) est une incomparable formation de l'esprit, une élégance de l'âme et une courtoisie à l'égard de son lecteur. C'est le fondement même des « humanités », terme aujourd'hui désuet, synonyme de culture, de connaissance et d'ouverture sur le monde.

GUY MELIN
Saint-Leu-la-Forêt

Vocations professorales

Je me souviens, étant enfant, alors que je fréquentais un patronage catholique, d'avoir répété à la fin d'un office la prière suivante : *« Seigneur, donnez-nous des prêtres... Seigneur, donnez-nous de saints prêtres... Seigneur, donnez-nous beaucoup de saints prêtres... »*

Il faut croire qu'après la pénurie des vocations religieuses, nous subissons maintenant celle des vocations pédagogiques. Lundi 10 septembre, le grand jour de rentrée pour les jeunes écoliers de France a été vécu comme un fiasco lamentable par mes enfants et leurs camarades dans une école publique à Marseille.

Trop d'élèves et pas assez de « professeurs d'école » ont fait que tous les enfants et leurs maîtresses ont passé la plus grande partie de la journée à arpenter oisivement la petite cour goudronnée de l'école dans l'attente d'une solution miraculeuse.

Quelle humiliation et quelle tristesse !

ARMAND GOULIPIAN
Marseille

LA CRISE DU GOLFE

Après les dernières provocations irakiennes contre les diplomates occidentaux au Koweït

Réponse ferme et solidaire des Douze

Réunis, lundi 17 septembre, à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères de la CEE ont pris, solidairement, des mesures de représailles à l'encontre de Bagdad à la suite de la violation, par l'armée irakienne, de locaux diplomatiques au Koweït. Ils ont ainsi décidé d'expulser les attachés militaires et de restreindre la liberté de mouvement des autres diplomates irakiens en poste dans les capitales européennes.

Cinq pays membres de la CEE seulement – la France, l'Italie, la Grande-Bretagne, la RFA et la Grèce – abritent des missions militaires irakiennes. Outre Paris, Londres ainsi que Bonn et Rome ont d'ores et déjà signifié leur expulsion aux attachés militaires irakiens. Aux Pays-Bas, c'est par une condamnation sans appel de l'Irak que la reine Beatrix a ouvert, mardi 18 septembre, le discours du Trône, qualifiant l'invasion du Koweït de *« violation flagrante de l'ordre juridique international »*.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La déclaration sur la crise du Golfe, approuvée lundi 17 septembre à Bruxelles par les ministres des affaires étrangères des Douze, illustre leur volonté de répondre de façon ferme et solidaire aux agressions à répétition de M. Saddam Hussein.

La riposte intervient au niveau de l'action diplomatique, politique, ainsi qu'à celui de l'aide économique en faveur des pays affectés par la crise. Le volet militaire, qui n'est pas oublié, devait être abordé lors de la réunion ministérielle de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), mardi 18 septembre à Paris.

Le dernier acte illégal perpétré par les Irakiens étant la violation de locaux diplomatiques, il leur fallait se manifester d'abord sur ce terrain. Les Douze, et c'est assurément une satisfaction pour Paris, agiront comme la France, au reste immédiatement suivie par certains Etats membres : *« Ils ont décidé, d'un commun accord, d'expulser le personnel militaire affecté aux ambassades irakiennes et de limiter la liberté de mouvement du personnel de ces ambassades. »*

En outre, ils ont absous les chefs de mission qui, tels les Danois et les Grecs, ont été contraints, pour des raisons pratiques imposées par l'occupant, à quitter le Koweït : *« ce retrait du personnel étant dû uniquement à l'impossibilité matérielle de rester sur place, ces ambassades sont considérées ouvertes. »*

A ce stade, l'embargo, comme l'a souligné M. Roland Dumas, demeure *« l'arme principale pour obtenir un changement d'attitude de l'Irak »*. Il fait d'autant plus l'objet d'une attention particulière des Douze que les mesures prises dans ce cadre n'ont, jusqu'à présent, *« pas porté leurs effets »*. Ce fut, du moins, le constat fait par le ministre français. Les Douze *« réaffirment leur volonté de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour renforcer l'efficacité de l'embargo sous toutes ses formes et de se consulter activement afin de promouvoir l'introduction de mesures de contrôle de l'embargo (...) »*, lit-on dans la déclaration.

On recense sur le terrain de l'embargo une triple innovation : 1) La volonté de mettre en place un mécanisme de contrôle au niveau des Douze. Ses modalités de fonctionnement seront précisées dans les prochaines semaines, a indiqué M. Gianni De Michelis, le ministre italien qui préside les travaux du Conseil ; 2) L'intention manifestée d'exercer une pression accrue, voire, si nécessaire, des sanctions à l'égard des pays qui ne respectent pas l'embargo ; 3) Le souhait, confirmé par M. De Michelis ainsi que par M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, qu'il soit étendu aux opérations aériennes. L'expression ne figure toutefois pas dans ce texte car c'est aux Nations unies qu'il revient de prendre éventuellement cette décision. Mais il est acquis qu'à New-York, les Douze, ou bien ceux d'entre eux qui siègent au Conseil de sécurité, plaideront dans ce sens.

Désaccord sur l'aide économique

C'est sur le point de l'aide économique à fournir par la Communauté aux trois pays les plus directement affectés par la crise – l'Egypte, la Jordanie et la Turquie – que les Douze ont été le plus hésitants, se montrant incapables d'annoncer un montant.

La Commission européenne avait proposé de fixer à 1,5 milliard d'écus (10,5 milliards de francs) la contribution de la Communauté au programme international d'assistance à ces trois pays, étant entendu que 750 millions d'écus (5,25 milliards de francs) seraient pris en charge par le budget communautaire et les autres 750 millions d'écus, de façon bilatérale par les Etats membres.

M. Hurd, appuyé par son collègue néerlandais, a estimé prématuré de s'engager de manière aussi précise. Il a expliqué qu'il y avait controverse sur l'ampleur exacte du préjudice subi par les trois pays et que, par ailleurs, il était préférable de connaître, avant de se prononcer, le montant exact de l'effort que consentiront les autres contributeurs, tels les pays du Golfe, qui doivent, en principe, prendre en charge les deux tiers de ce programme international, ou encore le Japon.

M. Jacques Delors, le président de la Commission, a estimé *« déplorables »* ces tergiversations qui enlèvent à la Communauté le bénéfice de l'initiative. M. De Michelis, tout en partageant ce point de vue, a observé que le mal était tout de même limité puisque les Douze promettent dans leur déclaration *« une décision définitive avant la fin de septembre. »*

Les ministres, suivant ainsi la proposition de la Commission, ont donné leur accord pour accroître de 30 millions d'écus (210 millions de francs) l'aide d'urgence mobilisée par la CEE au profit des réfugiés ayant fui l'Irak et le Koweït. Ils viendront s'ajouter aux 15 millions d'écus déjà mobilisés par Bruxelles, lesquels, outre une action d'aide alimentaire, ont surtout été utilisés pour organiser le rapatriement de travailleurs égyptiens et asiatiques.

Enfin, ils ont autorisé la mise en œuvre du troisième protocole d'assistance financière à la Syrie. Celui-ci, accordé dans le cadre de l'accord de coopération conclu par la CEE avec Damas, porte sur un montant de 146 millions d'écus (1 milliard de francs). Mais il était « suspendu » depuis 1986 en raison du concours de la Syrie à des actions terroristes. Les Britanniques, jusque là les plus intransigeants, ont donné leur feu vert.

En revanche, la mise en œuvre du quatrième protocole financier – en faveur de la Turquie – reste bloquée en raison du veto grec. Cette situation est déplorée par les onze autres Etats membres, et M. De Michelis a exprimé le vœu que la reprise prochaine des conversations gréco-turques aboutirait à une détente suffisante pour que *« les Turcs obtiennent ce qu'ils méritent »*.

PHILIPPE LEMAITRE

Londres expulse les deux attachés militaires et une vingtaine d'« étudiants » irakiens

Le Foreign Office a annoncé, lundi 17 septembre, l'expulsion des deux attachés militaires irakiens ainsi que de 23 « étudiants », parfois très âgés, dont plusieurs étaient apparemment des agents de renseignement ou d'influence. Londres applique les décisions prises le même jour à Bruxelles, mais en profite pour aller un peu plus loin et se débarrasser, comme Paris l'a déjà fait, de ressortissants irakiens suspects.

LONDRES

de notre correspondant

La mission militaire irakienne à Londres occupe un immeuble résidentiel, surveillé à l'extérieur par des caméras de télévision, à Queen's Gate, dans le quartier de Kensington, non loin du palais qu'habite le prince Charles. Le voisin immédiat est... l'ambassade d'Irak, qui donne l'impression d'être nettement moins importante et moins bien défendue contre les curieux que ne l'est la mission militaire. Quelques « Bobbies » se promenaient nonchalamment et sans armes, lundi après-midi, sur le trottoir, devant les deux bâtiments. La municipalité de Kensington et Chelsea, qui a le sens de l'humour, avait fait mettre devant l'ambassade une affichette, rédigée en anglais et en arabe, interdisant de déposer des ordures à cet endroit.

Eventuelles représailles

Les deux attachés militaires ont été priés de quitter le pays aussi vite que possible. Six autres Irakiens qui n'ont pas le statut diplomatique mais seulement un passeport de service doivent également partir. Il ne reste théoriquement plus personne dans la mission militaire. L'ambassadeur, M. Azmi Al-Salihi, et les vingt-cinq diplomates restants, sont d'autre part invités à ne pas dépasser un cercle dont le rayon mesure une trentaine de kilomètres à partir du centre de Londres.

Les vingt-trois *« étudiants »* expulsés ont jusqu'au 25 septembre pour faire leurs bagages. Leur présence en Grande-Bretagne *« n'est pas dans l'intérêt public pour des raisons de sécurité nationale »*, a indiqué M. David Waddington, secrétaire au Home Office (ministre de l'intérieur).

Un porte-parole de l'ambassade d'Irak a ironisé sur ces expulsions de civils. *« Comment des étudiants peuvent-ils être une menace pour la sécurité nationale ? »*, s'est-il interrogé . *« Les Britanniques affirment qu'ils agissent par solidarité avec les Français. Ils ont besoin de fournir une raison, alors ils en donnent une particulièrement stupide »*, a-t-il déclaré.

Certains de ces *« étudiants »* étaient un peu en retard dans leur cursus universitaire. Ils avaient des préoccupations moins égoïstes que le simple désir d'acquérir des connaissances ou de passer quelques années agréables à Londres...

Selon des sources proches de la « Special Branch » de Scotland Yard, ils étaient très actifs dans les milieux irakiens expatriés et surveillaient leurs compatriotes pour le compte de la police secrète de Bagdad. Ils s'intéressaient beaucoup aux convictions politiques des 1 200 étudiants (authentiques, ceux-là) originaires de leur pays présents en Grande-Bretagne. D'autres faisaient de l'espionnage pur et simple. D'autres encore s'employaient à diffuser une image positive du régime de M. Saddam Hussein dans la société et les médias britanniques.

Londres s'attend à des représailles irakiennes, qui pourraient prendre la forme d'expulsions de diplomates britanniques. Ceux-ci sont au nombre de quinze à Bagdad, donc nettement moins que les 26 Irakiens présents à Londres. Le Foreign Office ne souhaite pas, cependant, la rupture des relations diplomatiques, ne serait-ce que pour garder un contact, si difficile soit-il, avec les otages.

DOMINIQUE DHOMBRES

M. Bush se félicite de l'action de la France et se déclare prêt à discuter d'un embargo aérien

Après s'être félicité de la décision française d'envoyer des troupes en Arabie saoudite, le président George Bush a déclaré lundi 17 septembre qu'il était prêt à discuter d'un embargo aérien à l'encontre de Bagdad, comme l'a proposé Paris.

M. Bush a indiqué qu'il s'était entretenu dimanche par téléphone avec M. François Mitterrand. *« Nous sommes d'accord sur la plupart des aspects »* de la crise du Golfe, a dit le chef d'Etat américain à des représentants de la presse régionale. Et d'ajouter : *« Nous sommes très reconnaissants à la France d'avoir engagé cette action (...) et d'envoyer* [en Arabie saoudite] *des forces terrestres significatives »*.

En ce qui concerne la demande française d'un embargo aérien contre l'Irak, qui viendrait s'ajouter à l'embargo terrestre et maritime, le président américain n'a pas dit explicitement s'il l'approuvait. Il a indiqué qu'il entendait *« renforcer les sanctions »* de l'ONU mais qu'un embargo aérien était difficile à réaliser.

Sans pouvoir avec exactitude mesurer leur efficacité, le président américain est *« absolument convaincu »* que les sanctions imposées pour l'instant à l'Irak *« fonctionnent »*. Il a affirmé avoir reçu des *« assurances indirectes »* de la part de Téhéran indiquant que l'Iran entendait respecter les sanctions internationales.

Prié enfin de commenter les propos de M. Mitterrand sur les possibilités d'éviter un conflit dans le Golfe, M. Bush a indiqué que lors de sa conversation de dimanche, il n'avait *« pas eu l'impression »* que le chef de l'Etat français avait *« abandonné tout espoir de solution pacifique »*. – *(AFP.)*

Le conflit a accéléré le rapprochement entre Moscou et Ryad

L'Union soviétique et l'Arabie saoudite ont décidé, lundi 17 septembre, de renouer des relations diplomatiques interrompues depuis 1939, a annoncé un communiqué officiel à l'occasion de la visite à Moscou du prince Saoud Al Fayçal (*le Monde* du 18 septembre).

Le chef de la diplomatie saoudienne a été reçu en début d'après-midi par le président Mikhail Gorbatchev. Il s'était entretenu dans la matinée avec son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze. Il a également rencontré à sa demande un expert des affaires du Proche-Orient, un très proche conseiller du président, M. Evgueni Primakov. *« L'URSS et l'Arabie saoudite ont décidé de développer les relations amicales dans l'intérêt des deux peuples. Elles ont adopté une résolution renouvelant l'échange de représentants diplomatiques au niveau des ambassadeurs »*, affirme le communiqué.

Poussé par le Komintern, c'est Moscou qui, à la veille de la seconde guerre mondiale, avait rappelé ses diplomates de Ryad. Un processus de rapprochement s'était amorcé ces deux dernières années dans le cadre des efforts soviétiques visant à trouver une issue politique au conflit afghan. M. Youli Vorontsov, premier vice-ministre des affaires étrangères à l'époque, s'était rendu à Ryad pour y rencontrer des représentants de la résistance afghane soutenus par l'Arabie saoudite.

Ryad faisait du départ des troupes soviétiques d'Afghanistan un préalable au rétablissement des relations diplomatiques. Après ce retrait en février 1989, les relations n'avaient pas été immédiatement renouées, mais les signes de détente s'étaient multipliés avec des visites de techniciens, de médecins puis de journalistes soviétiques en Arabie saoudite. La crise du Golfe a accéléré le processus. Cette ouverture vers l'URSS permet en effet au royaume saoudien d'équilibrer ses relations et d'éviter de paraître trop lié aux Etats-Unis.

Enfin, l'Arabie saoudite, en rétablissant ses relations avec l'URSS, permettra à Moscou de renforcer sa présence au Proche-Orient en lui donnant droit de cité dans une région jusqu'ici considérée comme la chasse gardée des Etats-Unis. – *(AFP.)*

A Koweït, malgré la mobilisation internationale

Les Irakiens continuent leurs actes d'intimidation contre les ambassades

Malgré la mobilisation internationale et les mesures de rétorsion qu'ont entraîné les provocations irakiennes contre les ambassades étrangères à Koweït, l'armée de M. Saddam Hussein a poursuivi ses actes d'intimidation. L'ambassade d'Espagne a été encerclée, lundi 17 septembre, par des soldats irakiens. *« Les actes de provocation commencent »* (contre l'Espagne), a commenté M. Francisco Fernandez Ordonez, ministre espagnol des affaires étrangères, qui se trouvait à Bruxelles pour une réunion de la CEE consacrée à la crise du Golfe.

Le chargé d'affaires, seul diplomate espagnol resté en poste au Koweït, se trouvait à la résidence de l'ambassadeur lorsque les militaires ont encerclé la chancellerie. Madrid envisage de l'évacuer à la suite des événements de lundi, a indiqué un porte-parole.

Par ailleurs, le flot de réfugiés koweïtiens, au poste-frontière de Khafdji nouvellement ouvert avec l'Arabie saoudite (*le Monde* du 18 septembre), s'est quelque peu tari lundi. Mais, côté saoudien, plus de 3 000 personnes arrivées la veille attendaient encore d'accomplir leurs formalités.

Les réfugiés arrivés lundi à Khafdji ont rapporté que les soldats irakiens contrôlant le poste-frontière arrêtaient tous les Koweïtiens âgés de dix-sept à trente-six ans, apparemment en âge de servir dans l'armée. Leurs épouses et parentes étaient contraintes de poursuivre seules leur voyage. Tous les non-Koweïtiens ont, en outre, été refoulés – à l'exception de quelques femmes occidentales mariées à des Koweïtiens – avec l'ordre de partir par Bagdad.

Poursuivant son pillage de l'émirat, Bagdad a annoncé lundi la *« fusion »* des compagnies d'aviation irakienne et koweïtienne. Le directeur général des *Iraqi Airways*, M. Noureddine Safi Hammadi, a ainsi annoncé lundi avoir pris possession de dix avions des *Kuwait Airways*, dont huit Airbus 300-310 et deux Boeing-767. M. Hammadi a ajouté que sa compagnie avait l'intention de récupérer les dix autres appareils de la flotte civile koweïtienne se trouvant à l'étranger. – *(AFP, AP, Reuter.)*

De l'art de ne pas trop mentir

Ne pas mentir de façon trop flagrante tout en estropiant la vérité : le régime de M. Saddam Hussein vient de prouver qu'il possédait, aussi, cet art. Si un porte-parole irakien a pu affirmer que l'attaché militaire français au Koweït *« avait été trouvé dans une maison privée appartenant à une femme de la famille royale auparavant au pouvoir »* et non, par conséquent, enlevé dans une enceinte diplomatique (*le Monde* du 18 septembre), l'explication est toute simple et tient en une précision que les Irakiens se sont bien gardés de donner. La résidence de l'ambassadeur de France – où trois autres Français ont été enlevés vendredi par l'armée irakienne – est une villa... louée, depuis des années, à un membre de la famille royale koweïtienne.

M. Chirac préconise une politique européenne de défense

Approuvant le *« principe »* des mesures prises samedi 15 septembre par le chef de l'Etat contre l'Irak, M. Jacques Chirac a déclaré, lundi 17 septembre sur Europe 1, que c'était *« une réponse effectivement appropriée »* à la violation de l'ambassade de France au Koweït.

Le président du RPR, qui estime depuis 1974 que la défense européenne devrait s'organiser dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale, a précisé : *« Il faut qu'il y ait une politique des moyens européens de défense. »* A l'heure actuelle, *« la France doit avoir pour objectif de conserver son autonomie »* militaire dans le Golfe par rapport aux forces américaines, a ajouté l'ancien premier ministre en reconnaissant que c'était *« actuellement le cas, même si l'exercice est difficile »*.

M. Jacques Chaban-Demas, ancien premier ministre, député RPR et maire de Bordeaux, a déclaré, le même jour sur FR 3, qu'il *« appuyait »* la position du président de la République dans la crise du Golfe.

Dans un entretien publié lundi par *le Républicain lorrain*, M. Pierre Messmer, ancien premier ministre (RPR) estime qu'il n'y a pas et qu'il n'y a jamais eu de *« logique de guerre »* dans le conflit du Golfe. *« La guerre est, en premier lieu, l'expression d'une passion sanglante. Les hommes sont libres, ils ont vocation de s'entendre par les moyens de la raison. L'épreuve de force n'est pas un passage obligé pour privilégier l'entente et la paix »*, déclare-t-il.

LA CRISE DU GOLFE

L'opération « Daguet »

Le général Roquejeoffre prendra la tête du commandement interarmées français

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a désigné, lundi 17 septembre, le général de corps d'armée Michel Roquejeoffre pour prendre la tête du commandement interarmées de l'opération « Daguet » de renforcement du dispositif militaire français en Arabie saoudite.

Ce dispositif va, en effet, passer de 104 hommes de l'armée de terre actuellement à 4 200 hommes de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la gendarmerie prévôtale. Assisté du général de brigade aérienne Jean-Pierre Gellibert, le général Roquejeoffre sera notamment chargé de déterminer, avec les autorités saoudiennes, les commandements alliés ou arabes déjà installés, la mise en place du dispositif proprement français.

Depuis lundi, la composition de l'opération « Daguet » (1) a subi quelques retouches, qui ne modifient pas sensiblement le nombre des hommes engagés. Ainsi, le régiment blindé sera composé de deux escadrons du 1er régiment de spahis (Valence) et de deux escadrons du 1er régiment étranger de cavalerie (Orange), tous équipés du char AMX-10 RC.

De même, le 2e régiment étranger d'infanterie (Nîmes) comprendra une section du 21e régiment d'infanterie de marine (Fréjus), qui est également doté du véhicule de l'avant blindé (VAB). Enfin, c'est le 35e régiment d'artillerie parachutiste (Tarbes) qui mettra en oeuvre deux sections de missiles anti-aériens Mistral, et non le 11e régiment d'artillerie de marine comme il avait d'abord été annoncé par le ministère de la défense.

Cet ensemble, avec le 5e régiment d'hélicoptères de combat qui sera débarqué à Yanbu, en mer Rouge, par le porte-avions *Clemenceau* à partir du 22 septembre, sera commandé par le général Jean-Charles Mouscardès, commandant la 6e division légère blindée dans le sud-est de la France.

Trois navires civils, un paquebot-transbordeur et deux cargos rouliers, ont été mis à la disposition des armées pour le transport des hommes et des matériels lourds à destination de Yanbu. Ils doivent quitter Toulon dans les prochains jours.

Echelonner le déploiement

De son côté, l'armée de l'air, outre le poste d'adjoint « air » du général Gellibert auprès du général Roquejeoffre, a confié au colonel Jean-Pierre Job le commandement des avions Mirage-2000, Mirage-F1 CR et Jaguar basés en Arabie saoudite. Certains de ces appareils ont déjà été regroupés à Istres (Bouches-du-Rhône) où se trouvent en permanence les C 135 qui les ravitailleront en vol lors de leur transit vers Yanbu.

L'intention de la France est d'échelonner le déploiement de son opération « Daguet » à compter du 20 septembre, en utilisant le port et la piste de Yanbu, dans la partie nord-ouest de l'Arabie saoudite, pour éviter de trop se coller aux dispositifs alliés, saoudien et arabes pour des raisons de logistique. Des détachements français iront ensuite plus vers le nord de Yanbu et dans la partie centrale de l'Arabie saoudite, en direction de la frontière irakienne, à l'exception d'un certain nombre d'avions qui pourraient stationner dans la région de Ryad. Les forces américaines, par exemple, sont davantage réparties sur un axe nord-est du pays en face de l'Irak et, surtout, de la frontière avec le Koweït.

J. I.

[Né le *28 novembre 1933* à *Paris* et ancien saint-cyrien, Michel Roquejeoffre est un spécialiste du génie et breveté parachutiste. Il a notamment servi en Algérie, au Mali et au Dahomey (devenu, depuis, le Bénin). En 1978, il a commandé le 17e régiment du génie parachutiste à Montauban. Après divers postes en état-major, il commande, avec le grade de général de brigade, la 7e division blindée en 1987 et devient, avec le grade de général de division, adjoint au gouverneur militaire de Paris et commandant la 1re région militaire en 1989. Depuis juin 1990, avec le rang de général de corps d'armée, il commande la Force d'action rapide (FAR) d'où sont issues les formations envoyées en Arabie saoudite.]

(1) *Daguet* : jeune cerf ou jeune daim qui est dans sa deuxième année et dont les dagues poussent.

M. Chevènement : nos soldats ne font pas de la « figuration »

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a assuré, lundi 17 septembre à TF1, que l'armée française ne faisait pas de la *« figuration »* dans le Golfe avec l'opération « Daguet ». Il a ajouté : *« Nous nous sommes donné les moyens d'une action autonome dans un secteur qui reste, bien évidemment, à déterminer. J'ai souvent entendu dire que le dispositif était offensif. Le dispositif est défensif, comme l'a rappelé François Mitterrand. »* M. Chevènement estime que la stratégie de la France reste le respect de l'embargo. Si M. Mitterrand a parlé de *« logique de guerre »*, il a dit, selon lui, que *« naturellement, il fallait en sortir »*. Le ministre de la défense a également déclaré : *« Parce que j'ai conscience, pour ce qui me concerne, des risques que* (les militaires français) *peuvent prendre, je souhaiterais que tous ceux qui s'expriment le fassent en connaissance de cause, en mesurant (...) les implications imprévisibles d'une guerre éventuelle. »* Selon M. Chevènement, *« il faudra plusieurs mois »* avant que l'embargo puisse produire ses effets.

Quatre Français libérés

« Boucliers humains » quelque part sur un site, en Irak...

AMMAN

de notre envoyé spécial

« Nous étions dix dans une maison, mais je ne sais pas du tout à quel endroit elle se trouvait (...) Nous pouvions sortir dans un rayon d'une trentaine de mètres autour du bâtiment. Un peu plus loin, on apercevait un périmètre gardé par des militaires. Mais j'ignore ce que c'était. »

M. Jacques Moulineau, cinquante-sept ans, est l'un des seize employés de la société Thomson qui travaillaient au Koweït et qui, après l'invasion de l'émirat, ont été transférés à Bagdad, puis conduits *« quelque part en Irak »* près de *« sites stratégiques »*, afin d'y servir de *« boucliers humains »*. A bord d'un avion d'Iraqi Airways, avec trois autres Français ayant connu le même sort – mais détenus ailleurs – il est arrivé, lundi 17 septembre dans la soirée, à l'aéroport d'Amman, d'où il devait être rapatrié vers Paris.

« Une usine ou une base militaire »

Pourquoi ces quatre personnes ont-elles été subitement libérées ? *« Il paraît que cela aurait un rapport avec une intervention de M. Ben Bella* – l'ancien président algérien vient d'effectuer un voyage à Bagdad (*le Monde* du 18 septembre) – *et que notre âge a été pris en considération »*, répond M. Moulineau. Toutefois, il affirme ne tenir cette information que de *« Radio-couloirs »*... M. Rama Kishnan, cinquante-huit ans, d'origine indienne, n'a pas d'autre explication. Il déclare être en bonne santé, comme semblent l'être ses compagnons de voyage.

Près de quels sites stratégiques se trouvaient-ils ? *« Une usine ou une base militaire ? Je n'en ai pas la moindre idée »*, dit M. Kishnan. Pour sa part, M. Moulineau souligne qu'il a fait de nuit la route en direction du site, ainsi que celle du retour vers Bagdad et qu'il lui était absolument impossible de se repérer. *« Pour revenir, le trajet a duré une cinquantaine de minutes »*, remarque-t-il, faisant comprendre ainsi que le lieu de sa détention – où il est resté dix jours – n'était guère éloigné de Bagdad.

« On est venu soudain me chercher la nuit dernière, raconte M. Moulineau. *Notre garde m'a dit que c'était peut-être pour aller à Bagdad ou à Paris. Mais j'étais très sceptique, car je pensais plutôt que j'allais être envoyé sur un nouveau site. Certains occupants de la maison avaient déjà été transférés d'un endroit à un autre ; il y avait une sorte de roulement. Ce n'est qu'en voiture que l'on m'a annoncé que je rentrais à Paris. »* Avec lui, dans le logement, se trouvaient un autre Français, des Américains et des Anglais, dont une femme. *« Apparemment,* note-t-il, *les Irakiens ne séparaient pas les couples, mais évitaient de réunir les gens d'une même entreprise. »*

Décrivant très sommairement les conditions d'hébergement, M. Moulineau dit que des lits avaient été ajoutés pour loger deux personnes dans chacune des cinq chambres de la maison. *« Nous disposions de la télévision et nous pouvions écouter, sur Radio-France internationale, les messages de nos familles,* déclare M. Moulineau. *Mais, à part cela, il n'y avait pas grand-chose à faire, sinon un peu de sport. »* Le moral, le sien et celui des autres détenus ? *« Ni très haut, ni très bas »*, dit-il, laissant entendre qu'il y avait une certaine tendance à la baisse.

A l'instar d'autres otages libérés avant eux, MM. Moulineau et Kishnan, sans rejeter les questions des journalistes, se sont montrés très circonspects dans leurs propos. Sans parler, bien sûr, du fait d'avoir été pris en otage. Eléments vivants de dissuasion dans la perspective d'une attaque contre l'Irak, les quatre Français reconnaissent avec réticence avoir été *« correctement traités »*. Mais, hormis ce constat, M. et Mme Manan sont, eux, demeurés quasiment muets. Ils ont seulement fait comprendre qu'ils n'entendaient à aucun prix entrer dans le *« jeu »* des Irakiens.

FRANCIS CORNU

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Les nôtres

Entre parenthèses : se douter des événements ne veut pas dire qu'on s'y prépare. On sait ce qu'il en fut, en juin 40, de notre certitude ancienne d'avoir à *« remettre ça »* : tous en cavale direction Perpignan, enfin presque tous.

« QUATRE MILLE *hommes, tant de chars, tant d'hélicoptères de combat... »* Qui aurait dit, il y a seulement trois mois, que le président d'une République fière de n'être en litige avec personne et toute à l'euphorie de voir s'évanouir, à ses portes, quarante ans de paix armée, de chiens de faïence idéologiques et balistiques, qu'un président élu et réélu sur des envies de culture pour tous, de canons à jamais tus, de temps bénis où ne s'entendrait plus que le friselis des pages tournées dans *les bibliothèques*, qui aurait dit *que ce président* interromprait l'un des plus radieux week-ends de septembre pour aligner des chiffres d'effectifs, des modèles d'armes, des phrases en forme de cliquetis ? Et contre qui, ces bruits, non plus de bottes, le temps des rodomontades est fini, mais de semelles de vent, de soie claquant au sortir de carlingues sans cocarde, de culasses remuées dans la nuit ? Si nous avions surpris ces paroles de semonce pas plus tard qu'en juillet dernier, entre deux fenêtres de voiture ou de rez-de-chaussée ouvertes sur la canicule, nous nous serions dit : contre qui, tout ça, contre qui, grands dieux ? La réponse est tombée avec une unanimité sans réplique : pour faire respecter le droit ! Soit, mais encore ? Tant de pays l'enfreignent, le droit ! Nous-mêmes...

L*ES trois ou quatre fois, dans ce siècle,* où nos chefs d'Etat nous ont fait part de préparatifs militaires, ils ne nous apprenaient rien. La boucherie de Quatorze, on la voyait venir comme une marmite. Il ne manquait que l'affiche placardée. Ça sert à cela, les ennemis héréditaires : ça élimine la surprise. Tous à Berlin en gants blancs !, a répondu la troupe, au premier coup de clairon. Ce ne fut pas si simple, comme l'on sait. Il fallut beaucoup d'hivers en tranchées pour arriver jusqu'à Rethondes, des jeunesses entières cul par-dessus tête, de la boue dans la bouche. Mais enfin, chaque enfant de la Belle Epoque savait qu'à l'est une ligne bleue tracerait un jour son devoir. Dès la Lorraine de M. Barrès, l'air sentait la poudre, le front.

Quarante, on s'y attendait encore plus, à *force de se dire, depuis 1918, « Plus jamais ça ! »* La folie du *fox-trott*, des guinguettes et des *knickers* puait le sursis. La guerre n'était pas seulement une *« logique »*, comme on dit maintenant, façon de la réputer évitable ; c'était le synonyme le plus probable du mot « avenir ». Les signatures peureuses de Munich n'y changeraient rien : nous y allions tout droit, à la castagne. Tu rejoins où, toi ? Châlons, le troisième jour. Chaque homme vaillant tâtait sa feuille de route à travers sa poche, là où il glisserait bientôt la photo de la fiancée perdue, pour les soirs de bourdon : vise ma poule, Raymond ! Et roulée, avec ça !

RESTAIT la manie d'attendre. Erik Orsenna, *dans l'Exposition coloniale,* fait joliment la remarque qu'à la Libération deux romans parmi les plus marquants, *le Désert des Tartares*, de Dino Buzzati, et *le Rivage des Syrtes*, de Julien Gracq, parlaient de soldats guettant un ennemi qui ne vient pas. La vie, pour eux, passe en frémissements de pucelles au balcon, va-t-il venir ? Etrange, non ? ce besoin, après tant de drames, de se faire peur à nouveau, de se dire que le danger de mort va venir alors qu'il s'éloigne, cette déception devant l'horreur interrompue ?

Un secret bonheur s'était aboli, en 1945, avec la fin de nos guerres sur sol natal : celui qu'éprouve une nation à se sentir solidaire, à partager ses sacrifices. *« Le mien »*, disaient les futures veuves de 14-18 ; *« les nôtres »*, leur faisaient écho les communiqués. En 1940, *une distance curieuse était prise. « Pensez à eux »*, disait-on des mobilisés, virtuellement faits aux pattes, promis aux stalags. La victoire de 1945, trop peu de combattants y prendraient part, et trop de Français s'étaient accommodés de la défaite. Plus jamais le *« nous »* des conflits européens n'aurait cours, même quand le contingent serait rappelé en Algérie. Annoncé par les débats autour de Munich, le temps était venu des batailles contestées. Dien-Bien-Phu, l'opinion en serait triste pour l'armée, non pour le pays, jamais consulté vraiment sur l'opportunité de défendre ses colonies, ou la *démocratie*. Même demi-deuil, pour l'Algérie. Des officiers répugnaient à se renier : la métropole saluait ce réflexe digne ; et maintenant rompez !

E*T aujourd'hui ? Par notre volonté, avec* nos impôts, des milliers de compatriotes gagnent le désert, quelque part entre le Harar de Rimbaud et la Perse des contes, longtemps amie. Quel *« nous »*, quel *« les nôtres »*, tisser entre l'Hexagone, plus que jamais assoupi dans les insouciances de l'*« arrière »*, et les spécialistes qui s'affairent, là-bas, sous nos couleurs ? Que la plupart soient des engagés de métier distend les solidarités naturelles. La France des tire-au-flanc ne respecte les volontaires que désignés d'office. Les autres, elle les voit en bons-à-rien, en têtes brûlées, en grands enfants s'amusant avec des jouets hors de prix...

Qu'ils se décarcassent pour le Droit, et au nom du monde entier, voilà qui devrait créer du consensus ému, du lien patriote, avec notre bras militaire. Mais les souvenirs jouent contre, si le sentiment y est. Les guerres éclatent toujours à propos de bon droit, de prés mal bornés, de chemin dû. Des juristes les déclarent, d'autres juristes les arrêtent. On peut tout faire dire aux lois : droits du premier arrivant, du plus offrant, du fort, du faible. Une *même insécurité pèse sur les mots, dont* le sens change à la vitesse des alliances. On a vu tant de fois démentis les *« au grand jamais »* que brandissent les tribuns avant de passer la parole aux armes !

Cette fois-ci, la philosophie de l'Histoire que nos soldats ont reçu mandat d'écrire en notre nom tient dans un vocable qui commence à devenir familier mais dont la teneur morale laisse rêveur. Mourir pour l'embargo fait pendant au mourir pour Dantzig. Pour décourager les annexions violentes de par le monde, oui ; en affamant des civils et pour sauver des caricatures du capitalisme-Monopoly, ouin !

A SUEZ, en 1956, les « nôtres » sautaient sur le canal, bardés de bonne conscience juridique. En Algérie, en 1960, ils honoraient des contrats, en plus de leur parole. La raison d'Etat leur a bientôt dicté d'autres contrordres. Déjà, l'*« arrière »* cafouille : tandis que d'anciens pacifistes font assaut de bellicisme (c'est souvent ainsi), des hommes politiques hier amis de l'armée, peu tendres pour les Arabes et plutôt va-t'en-guerre, trouvent des excuses à l'adversaire désigné. Les mémoires sont encore pleines de nos compliments officiels aux maîtres de Bagdad, de nos envois d'armes, de nos stages fraternels pour leurs servants futurs, des sarcasmes contre les ayatollahs et les émirs. En quelques semaines, insultes et bouches à feu changent de cibles. Nos blindages seront-ils mis à mal par nos propres missiles ? La morale, ni le moral, *ne trouvent leur compte* à ces retournements.

La grandeur et la servitude militaires consistent à ne pas penser, du moins pas au-delà des modalités d'exécution. C'est égal : les ironies de l'Histoire mettent à rude épreuve le métier d'« attente » dont parlaient Buzzati et Gracq. Sur les passerelles et les ponts d'envol surchauffés, on imagine des silences lourds de perplexité. Jamais n'ont eu autant de sens le mot gravé en cuivre sur nos bâtiments – *Valeur* – et l'adjectif affectionné qu'en a tiré Albert Cohen : *les Valeureux*.

LA CRISE DU GOLFE

L'URSS aidant à leur acheminement

La Syrie est « d'accord pour envoyer autant de soldats que l'Arabie saoudite en réclamera »

L'Union soviétique va contribuer au transport des troupes syriennes dans le Golfe, a affirmé, dimanche 16 septembre, M. Mohamed Salmane, ministre syrien de l'information. *« L'URSS a proposé de nous aider, nous avons nos moyens et peut-être recourrons-nous à d'autres pays »*, nous a-t-il dit, ajoutant que l'Union soviétique avait apprécié l'attitude syrienne dans la crise.

DAMAS

de notre envoyée spéciale

La Syrie, qui a déjà trois mille deux cents hommes environ en Arabie saoudite – essentiellement deux brigades des forces spéciales prélevées au Liban, – et deux mille hommes à Abou-Dhabi, s'apprêterait à envoyer la 9e division blindée, soit environ dix mille hommes et près de trois cents chars. *« Nous sommes d'accord pour envoyer autant de soldats que l'Arabie saoudite en réclamera »*, dit M. Salmane, précisant que le contingent syrien opère sous le commandement du général saoudien Khaled Bin Sultan qui a *« le libre choix d'orienter ces forces en fonction des missions qu'il juge adéquates »*.

Selon M. Salmane, l'envoi de ces forces, décidé par le sommet arabe du Caire, répond au souci exprimé par la Syrie de promouvoir un règlement arabe. *« Comment appeler à une solution arabe si personne n'y contribue ? »*, nous dit-il, ajoutant : *« Une fois acquis le retrait irakien du Koweït et la restauration de son gouvernement légitime, les Arabes agiront pour demander aux étrangers de quitter le Golfe. »* Il est significatif, à cet égard, que les journaux syriens aient, au lendemain de la visite à Damas du secrétaire d'Etat américain, choisi de titrer leurs comptes rendus sur l'affirmation de M. Baker que *« les troupes américaines se retireront d'Arabie saoudite dès la fin de la crise »*.

Comment, toutefois, promouvoir une solution arabe dans un tel état de division ? Pour M. Salmane, celle-ci ne devrait pas sortir du cadre strict de l'unanimité arabe sur la non-reconnaissance de l'invasion du Koweït et de celui des résolutions du Conseil de sécurité. Critiquant les initiatives diverses qui sont lancées à droite ou à gauche, y compris par l'Irak, M. Salmane affirme que *« leur imprécision ne fait que compliquer la situation »*.

La Syrie, dit-on de bonne source, ne croit pas à la guerre, qu'elle ne souhaite pas par ailleurs, et estime qu'un embargo qu'elle respecte, aux dires des observateurs – même si l'on ne peut complètement exclure quelques bavures le long des six cents kilomètres de frontière avec l'Irak, – ajouté à des mesures politiques, pourrait amener un recul de l'Irak et faciliter la mise au point d'un compromis.

Aucune manifestation pro-irakienne

Les revendications irakiennes financières ou territoriales sur le Koweït trouvent un certain écho à Damas, où il est clair que si les attaques contre l'invasion du Koweït sont sans appel, le ton à l'égard de l'Irak reste très modéré. Le temps n'est plus aux violentes campagnes de presse contre l'Irak, et l'on apprécie peu ici les déchaînements de la presse égyptienne, par exemple, contre le régime de Bagdad, qui ne sont pas de nature, dit-on, à créer un climat propice à la recherche d'une solution arabe.

C'est sans doute à cette même volonté de modération qu'il faut attribuer la relative liberté de manœuvre laissée aux mouvements palestiniens basés à Damas et qui se sont quasiment tous prononcés en faveur de l'Irak. Si les journaux du FDLP (Front démocratique de libération de la Palestine) et du FPLP (Front populaire de libération de la Palestine) – dont le chef, M. Georges Habache, a regagné Damas après son voyage à Bagdad, – ne sont, du fait d'une censure plus stricte en ce moment, pas distribués en Syrie depuis le début de la crise, aucune mesure n'a été prise après les communiqués d'appui à l'Irak, et les Palestiniens qui le désiraient ont pu, par exemple, se rendre ce week-end à Amman au rassemblement de soutien à Bagdad.

Comme le dit un homme politique, *« tout en étant fermement impliquées au côté de l'Arabie saoudite et du camp occidental, il n'y a aucune provocation de la part des autorités ; la population qui, dans sa très grande majorité, reste, par anti-américanisme ou par vieux rêve unioniste, favorable à Bagdad, n'a pas le sentiment que le pouvoir est aussi engagé que l'Egypte, par exemple »*. Pour l'instant, le malaise n'a pas atteint des proportions inquiétantes et tout le monde s'accorde à dire que les « informations » données à partir d'Amman sur des manifestations de soutien au régime de Bagdad dans les provinces frontalières de l'Irak relèvent de la pure intoxication.

Les choses seraient sans doute différentes en cas d'opération militaire, mais il y a tout lieu de penser que le président Assad agirait lui aussi différemment. Une chose est sûre de ce point de vue : la position syrienne n'est pas définitive et évoluera en fonction de la situation elle-même.

A la question de savoir ce que ferait la Syrie en cas d'attaque américaine, M. Salmane se contente de répondre : *« Toute action qui serait lancée ne le serait que par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Si l'action politique et l'embargo ne réussissent pas, il faudra de nouvelles actions de l'ONU, et la position de la Syrie ne sera pas à l'écart de la volonté arabe ou internationale. »* Reste à savoir ce qu'elles feront à ce moment et dans quel contexte se dérouleront les choses.

M. Assad bientôt à Téhéran ?

En attendant, pour s'assurer de la réelle position iranienne après le rapprochement avec l'Irak et du respect de l'embargo par Téhéran, notamment, le président Assad pourrait se rendre très prochainement en Iran. *« Le principe du voyage a été décidé »*, nous a dit M. Salmane, tout en ajoutant que *« la Syrie était confiante dans le fait que l'Iran ne changerait pas sa position vis-à-vis du retrait irakien du Koweït à cause de sa réconciliation avec l'Irak. En partant de sources iraniennes sûres, nous pouvons dire que l'Iran respectera l'embargo »*, a-t-il affirmé, précisant que la Syrie se réjouissait de ce rapprochement qui confirmait le bien-fondé de son point de vue pendant la guerre du Golfe, où Damas soutenait Téhéran. De là à voir la Syrie et l'Iran, les deux ennemis jurés de l'Irak, se liguer pour jouer un rôle modérateur sur un Irak affaibli et isolé face à l'Occident, il y a un pas que certains ne craignent pas de franchir à Damas.

On n'en est toutefois pas là et la Syrie, sans le dire, attend pour l'instant d'engranger le bénéfice d'une attitude dictée avant tout par ses intérêts propres. Si sur le plan de ses relations avec les Etats-Unis le dialogue engagé de longue date va se poursuivre, et sans doute dans de meilleures conditions, malgré le contentieux du terrorisme longuement évoqué par M. Baker, c'est vers l'Europe que se tourne aussi Damas, et en particulier vers la Grande-Bretagne.

En effet, par solidarité avec Londres, qui avait rompu ses relations diplomatiques avec Damas en novembre 1986, à la suite d'un attentat manqué contre un avion de la compagnie israélienne El Al, la CEE avait pris une série de mesures contre la Syrie dont certaines sont toujours en vigueur et que Damas voudrait bien voir levées. Le climat avec la Grande-Bretagne semble aujourd'hui beaucoup plus détendu et, comme le dit M. Salmane, *« nous apprécions les attitudes positives des responsables britanniques. Nous sommes prêts au dialogue avec eux ; celui-ci serait utile dans l'intérêt de nos deux peuples »*.

Rapprochement avec Londres

A la suite de la libération, le 24 août dernier, de l'otage irlando-anglais Brian Keenan détenu au Liban, M. Waldegrave, ministre adjoint au Foreign Office, reconnaissant *« le rôle utile joué par la Syrie et l'Iran »*, avait affirmé que *« Londres pourrait reconsidérer ses relations avec Damas et Téhéran »*. Un député européen conservateur avait, pour sa part, récemment déclaré à Damas qu'il était temps que la Grande-Bretagne améliore ses relations avec la Syrie.

On indique à ce propos de bonne source que Londres aurait levé son opposition à l'application du troisième protocole financier de la CEE en faveur de Damas d'un montant de 146 millions d'écus. Celui-ci pourrait donc être très vite débloqué et la CEE reprendre des relations normales avec la Syrie. Lors de la visite d'une délégation parlementaire européenne à Damas, le 5 septembre, M. Cheysson avait d'autre part laissé entendre que la CEE pourrait accorder une aide spéciale à la Syrie, dans le cadre des aides consenties aux pays touchés par la crise du Golfe.

Si la Syrie est moins atteinte économiquement par l'embargo décrété contre l'Irak du fait de l'inexistence de ses relations avec Bagdad, le retour des immigrés du Koweït et le manque à gagner dans les pays du Golfe pourraient se faire durement ressentir. Bien que le nombre – qui varie de cinquante mille à cent mille – et le montant des transferts de ces exilés qui ne se faisaient pas par des circuits officiels demeurent inconnus, il n'en reste pas moins que des milliers de familles vivaient de ces revenus et que beaucoup de ces exilés dépensaient en Syrie ou s'y faisaient construire des maisons.

D'un autre côté, toutefois, Damas devrait voir ses revenus pétroliers – 240 000 barils/jour d'exportations pétrolières – augmenter substantiellement, avec un prix au baril passé de 18 à 30 dollars. De plus, au chapitre des aides, l'Arabie saoudite, qui n'avait rien donné en 1989, et le Koweït, qui avait interrompu ses paiements en 1983, ont promis cette fois de verser des contributions. Le montant de celles-ci demeure cependant inconnu, même si on laisse entendre que le montage financier avec l'Arabie saoudite – qui aurait décidé une aide à la fois au budget et à des projets – serait en voie d'achèvement.

Cet environnement incontestablement favorable pour la Syrie, compte tenu de ses choix, reste toutefois soumis aux aléas d'une situation très précaire. Cette incertitude explique sans aucun doute la prudence de M. Assad, qui a certes choisi son camp mais n'a pas fermé la porte à toute autre option si les données actuelles changeaient.

FRANÇOISE CHIPAUX



LA CRISE DU GOLFE

Les objectifs militaires américains

Le général Michael Dugan a été limogé

Le chef d'état-major de l'armée de l'air américaine faisait figurer « le centre de Bagdad » parmi ses cibles privilégiées en Irak

WASHINGTON

de notre correspondant

Limogé et mis à la retraite pour manque de *« tact »* et de *« discrétion »*, le général Michael Dugan, chef d'état-major de l'armée de l'air américaine, a payé cher, et vite, ses déclarations au *Washington Post* (*le Monde* du 18 septembre). Il y expliquait, entre autres, que l'aviation américaine faisait désormais figurer *« le centre de Bagdad »* parmi ses cibles privilégiées en Irak, ainsi que, sur le conseil des Israéliens, la famille et la maîtresse de Saddam Hussein.

La réalité des propos reproduits par le *Washington Post* – et aussi par le *Los Angeles Times* – n'est pas en question. De plus, en annonçant lundi 17 septembre sa décision de mettre fin aux fonctions du général Dugan, le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, n'a pas démenti ses déclarations sur le fond. Simplement, d'une voix blanche, il a accusé le général Dugan d'avoir *« manqué de jugement »*. *« Etant donné le caractère extrêmement délicat et sensible de la situation »*, a expliqué le chef du Pentagone, les hauts responsables militaires doivent faire preuve de *« discrétion »* et de *« tact »*.

L'une des gaffes majeures de l'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, selon les explications données par des responsables de l'administration, est d'avoir mis en avant le rôle de « conseillers » joué par les Israéliens dans le choix des objectifs militaires des Etats-Unis, et d'avoir laissé supposer que les Américains suivaient ces conseils.

Depuis l'invasion du Koweït, Washington, dans son souci de réunir la majeure partie du monde arabe pour contrer l'action irakienne, s'est efforcé de rendre aussi discrète que possible la coopération américano-israélienne, et des « confidences » comme celles du général Dugan risquent d'affaiblir ce que le chef du Pentagone a qualifié lundi de *« fragile coalition »* contre l'Irak.

Liberté de langage

Dans le même ordre d'idée, les responsables de l'administration ont apparemment fort peu apprécié que le général Dugan ait également « révélé » que les B-52 basés à Diego-Garcia et susceptibles d'être bientôt placés plus près du théâtre des opérations aient été dotés de missiles à longue portée livrés par Israël.

Les déclarations du général Dugan touchent par ailleurs un point de droit, puisqu'un « décret » *pris en 1981 par le président* Reagan, sous la pression du Congrès, interdit à toute personne liée au gouvernement des Etats-Unis de préparer une action visant à assassiner un chef d'État étranger. (Cela n'avait pas empêché l'aviation américaine de bombarder la résidence du colonel Kadhafi lors de l'attaque contre Tripoli en 1986, mais l'administration s'était défendue de vouloir le tuer.)

M. Cheney a évoqué ce problème « légal » en indiquant que les déclarations du chef d'état-major de l'aviation constituaient *« une violation potentielle du décret présidentiel »* – comme si l'essentiel était dans les déclarations et non dans les options militaires elles-mêmes.

La sanction immédiate et sévère qui a frappé le général Dugan montre clairement que cet ancien pilote de combat, décoré pour ses actions au Vietnam, et nommé à son poste il y a trois mois seulement, était allé trop loin. Non seulement en se montrant beaucoup trop bavard, mais en utilisant un ton déplaisant, infatué de la supériorité américaine, et d'une imprudence un peu naïve : n'avait-il pas expliqué par exemple que les militaires n'auraient guère à se soucier de *« contraintes politiques »* dans le choix de leurs objectifs militaires en Irak ?

Mais, même s'il a forcé la dose, le général Dugan, à en croire plusieurs journalistes familiers du haut commandement américain, ne s'est pas comporté autrement que plusieurs de ses collègues qui, depuis le début de la crise irakienne, font preuve d'une remarquable liberté de langage avec les journalistes, à commencer par le général Schwarzkopf, commandant des forces américaines dans la région.

L'hypothèse d'une attaque massive de l'aviation américaine, en cas de déclenchement des hostilités par l'Irak, a été plusieurs fois évoquée publiquement, et avec apparemment une intention délibérée : celle de faire peur à Saddam Hussein.

Ce message-là reste parfaitement valable, et il a sans doute été renforcé par l'épisode Dugan. Mais le limogeage de l'officier fautif vient rappeler que les responsables politiques tiennent les commandes et fixent certaines limites à la guerre psychologique : après tout, ne pas réagir aurait enlevé beaucoup de crédibilité au message de « paix » (même s'il ne manquait pas de fermeté) adressé par le président Bush au peuple irakien le jour même où le général Dugan, par journaux interposés, parlait de bombarder le centre de Bagdad.

Reste l'un des aspects les plus étranges de cette affaire : le peu de commentaires suscités au départ dans les médias américains par les déclarations pourtant tout à fait extraordinaires du chef d'état-major de l'armée de l'air.

L'impatience de faire rendre gorge à Saddam Hussein a-t-il émoussé les scrupules concernant les moyens ? Force est de constater que le *New York Times*, d'ordinaire plus vigilant, n'avait pas consacré la moindre ligne à l'affaire avant que le limogeage du général Dugan ne lui donne une autre dimension.

JAN KRAUZE

Un précédent célèbre, celui du général MacArthur

Il y a des précédents au limogeage du général Dugan. Le plus célèbre fut celui du général MacArthur, commandant en chef des troupes américaines pendant la guerre de Corée. Après neuf mois de combats pour repousser les troupes de la Corée du Nord, qui avaient franchi la ligne de démarcation, à hauteur du 38e parallèle séparant les deux Corées, le président américain Harry Truman souhaitait arriver à un cessez-le-feu sur la base du *statu quo ante*, sans vainqueur ni vaincu.

Ce n'était pas le cas du bouillant général, qui multipliait les déclarations fracassantes, menacant de porter la guerre sur le territoire de la Chine populaire, engagée aux côtés du régime communiste nord-coréen. Malgré la grande popularité du général, conquise pendant la seconde guerre mondiale, le président Truman n'hésita pas, le 11 avril 1951, à le limoger. Auparavant, en 1949, c'est le chef d'état-major de la marine américaine qui avait été frappé de la même sanction.

Les forces en présence

Les effectifs de la force multinationale dans le Golfe continuent de se renforcer très substantiellement, avec l'annonce, au cours des derniers jours, de l'envoi de renforts français, égyptiens, pakistanais, tant terrestres qu'aériens.

En cas de guerre, la force multinationale aurait la maîtrise des airs, avec environ 500 avions de l'US Air Force, auxquels il faut ajouter plus de 200 appareils provenant d'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, de France, de Grande-Bretagne et d'Italie. Sur mer, ce sont 70 navires, venus de pays aussi éloignés que l'Australie ou le Canada, qui croisent dans le Golfe ou y ont été dépêchés.

C'est sur terre que l'Irak semble, sur le papier, avoir l'avantage. Ses forces armées, les plus puissantes de la région, comptent 1 million d'hommes et 5 500 chars. Des milliers de réservistes ont été rappelés la semaine dernière.

Voici l'état des forces en présence :

IRAK. – Selon le Pentagone, au 11 septembre : au Koweït occupé, 150 000 hommes et 500 chars. Plus 115 000 hommes stationnés à proximité de l'émirat. Le Pentagone fait également état d'un renforcement des activités militaires irakiennes près des frontières syrienne et turque. Effectifs globaux de l'armée : 1 million d'hommes.

Bagdad dispose de 500 avions, de 5 500 chars et de 3 500 pièces d'artillerie. Sa marine est faible : une cinquantaine de navires.

ÉTATS-UNIS. – M. Dick Cheney, secrétaire à la défense, a précisé, vendredi 14 septembre que Washington avait envoyé 110 000 hommes en Arabie saoudite, soit le plus important déploiement de troupes à l'étranger depuis la guerre du Vietnam. Dans le Golfe, 35 000 hommes, marins et pilotes, se trouvent à bord de 45 navires, y compris quatre porte-avions (*Independence, Saratoga, Eisenhower et J.F.-Kennedy*) et le croiseur *Wisconsin*.

Dans les airs, les Américains comptent sur 180 avions en Arabie saoudite, y compris des bombardiers « furtifs », plus environ 300 avions de combats embarqués sur porte-avions.

L'équipement destiné aux forces américaines devrait être complètement en place d'ici six à sept semaines. *« Nous n'avons pas encore arrêté le niveau final qu'atteindront nos forces »*, a indiqué M. Cheney.

ARABIE SAOUDITE. – Armée de terre : 38 000 soldats. Marine : 7 200 hommes. Armée de l'air : 16 500. A cela s'ajoute une garde nationale forte de 56 000 hommes. Ces forces sont appuyées par 550 chars, 180 avions de combat et huit frégates. Washington a annoncé le 15 septembre qu'il envisageait de vendre à l'Arabie saoudite 300 chars (M1-A1), 24 avions de combat F-15, des hélicoptères de combat anti-chars Apache et des missiles. Le contrat pourrait atteindre 20 milliards de dollars. En outre, 36 avions de l'armée de l'air koweïtienne ayant fui l'invasion irakienne se trouvent en Arabie saoudite.

FRANCE. – Plus de 13 000 hommes et un millier de véhicules, sont déployés ou en voie de l'être. Le président Mitterrand a annoncé le 15 septembre l'envoi de 4 000 hommes (une brigade aéro-terrestre notamment équipée de 42 hélicoptères, 48 chars légers AMX 10 RC, des missiles sol-air Mistral) en renfort, qui viennent s'ajouter aux 9 000 hommes déjà sur le terrain ou à Djibouti. Dans le domaine aérien, les renforts – une trentaine d'avions – sont les suivants : des Mirage 2000 de la 5e escadre de chasse, des Mirage F1 CR, des Jaguar d'attaque au sol, des avions ravitailleurs C-135 FR. Dans le domaine naval : 14 navires dans le Golfe ou en mer Rouge, dont un porte-avions.

GRANDE-BRETAGNE. – Une cinquantaine d'avions, dont plusieurs escadrilles de chasseurs Tornado GR1 et F3, une escadrille de Jaguar, quelques avions de surveillance et de ravitaillement. Des missiles anti-aériens Rapier assurent la protection aérienne. Sur mer, Londres dispose d'un destroyer, de deux frégates, plus un navire de ravitaillement accompagné de dragueurs de mines.

Au total 9 000 hommes sont déployés ou en voie de l'être. Londres a annoncé le 14 septembre l'envoi de sa 7e brigade blindée des « rats du désert », avec notamment 120 chars Challenger, un bataillon d'infanterie motorisée doté de véhicules blindés Warrior, un régiment d'artillerie, des hélicoptères anti-chars Lynx et de reconnaissance Gazelle.

ÉGYPTE. – 20 000 soldats déployés ou en voie de l'être, équipés de chars et autres véhicules blindés. 5 000 sont déjà sur place. Le président Moubarak a annoncé le 16 septembre l'envoi de 15 000 hommes en renfort en Arabie saoudite.

MAROC. – 1 200 hommes en Arabie saoudite, 5 000 autres dans les Emirats arabes unis.

TURQUIE. – 100 000 hommes de l'armée régulière stationnés près de la frontière irakienne, auxquels il faut ajouter 35 000 gendarmes et commandos de police. Une bonne partie de l'équipement de l'armée turque est vieillot, mais elle dispose de 50 chars Leopard-1 et, dans les airs, de 30 F-16 ainsi qu'au moins 120 F-4 et F-104. Les Etats-Unis ont transféré en Turquie 40 de leurs F-16 et 14 bombardiers F-111.

SYRIE. – Damas devrait envoyer au total 25 000 soldats, dont une division blindée de 10 000 hommes comptant 300 chars de combat. La Syrie a déjà 4 000 hommes dans le Golfe.

PAKISTAN. – 2 000 hommes en Arabie saoudite. Le Pakistan a annoncé dimanche l'envoi de 3 000 autres soldats. Il y aussi 1 000 conseillers militaires et techniciens en Arabie saoudite.

BANGLADESH. – 2 000 hommes en Arabie saoudite. 3 000 autres vont y être envoyés sous peu.

UNION SOVIÉTIQUE. – Deux navires de guerre patrouillent dans le Golfe mais n'ont pas reçu l'autorisation d'arraisonner des navires.

BELGIQUE. – Deux chasseurs de mines et un navire d'escorte.

PAYS-BAS. – Deux frégates.

ITALIE. – Quatre navires de guerre et huit chasseurs Tornado.

ESPAGNE. – Deux corvettes et un destroyer.

AUSTRALIE. – Deux frégates.

DANEMARK. – Une corvette. Le Parlement a autorisé l'envoi d'un navire-hôpital en cas de guerre.

NORVÈGE. – Un navire ravitailleur doit appareiller pour le Golfe le 20 septembre.

CANADA. – Deux destroyers et un navire ravitailleur. Le premier ministre, M. Brian Mulroney a annoncé, le 14 septembre, l'envoi de 12 à 18 chasseurs CF-18 et de 450 hommes.

JAPON. – Tokyo a décidé le 14 septembre l'envoi d'un important contingent de personnel non militaire et débat toujours de l'envoi éventuel de soldats de la force d'autodéfense.

ALLEMAGNE. – La RFA a annoncé le 14 septembre la mise à la disposition de Washington d'avions et de navires marchands pour l'acheminement des forces américaines et de leur matériel. – *(Reuter.)*

Réunis à Amman

Des groupes pro-irakiens menacent de s'en prendre aux intérêts américains

Des organisations arabes pro-irakiennes ont menacé, lundi 17 septembre, de s'en prendre aux intérêts américains dans le monde. *entier si les Etats-Unis attaquaient* l'Irak. Réunis en conférence à Amman (*le Monde* du 18 septembre), quelque 120 délégués de huit pays arabes représentant des partis politiques, des syndicats et des organisations favorables à Bagdad ont estimé que, si l'armée américaine attaquait l'Irak, la priorité serait *« de frapper les intérêts américains, partout et par tous les moyens »*.

Les délégués, réunis depuis samedi dans la capitale jordanienne pour discuter des moyens d'appuyer l'Irak, ont apporté leur soutien aux appels à la guerre sainte. Ils ont, en outre décidé d'envoyer un navire de vivres et de médicaments vers l'Irak pour mettre à l'épreuve l'embargo décrété par l'ONU.

Le navire appareillerait d'un port d'Afrique du Nord d'ici deux semaines, avec à son bord des femmes et des enfants arabes, ainsi que des pacifistes arabes et européens. Si ce projet devait être abandonné, un convoi de vivres et de médicaments partirait de Libye par la route pour rejoindre l'Irak. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

Le dernier sommet franco-allemand à Munich avant l'unification

Bonn et Paris d'accord sur les échéances de l'UEM

La France et l'Allemagne de l'ouest souhaitent que l'Union économique et monétaire européenne entre dans sa deuxième phase pour l'ouverture du marché européen, en 1993.

« Nous désirons conclure (les conférences gouvernementales de Rome) afin que les réformes qui en découleront puissent être ratifiées par les Etats membres avant la fin de 1992 et qu'ainsi les bases de l'union européenne puissent être posées au moment même de la conclusion du marché unique », affirment le chancelier Kohl et le président Mitterrand dans une déclaration publiée peu avant la fin du sommet de Munich.

MUNICH

de notre envoyée spéciale

M. Mitterrand ne rencontrera plus M. Kohl en tant que chancelier de la République fédérale. Le sommet franco-allemand qui s'est ouvert lundi 17 septembre à Munich et s'achève mardi lui en a offert la soixante-seizième et dernière occasion.

Le 3 octobre en effet, les deux Allemagnes célébreront leur unification à Berlin, seules probablement. Car M. Bush ayant déjà annoncé que, dans les circonstances actuelles, il ne pouvait en être, il est plus que probable que M. Gorbatchev sera privé de la fête et qu'elle sera épargnée aux deux autres invités potentiels, Mme Thatcher et M. Mitterrand.

Pour ce qui est du président de la République, le discours qu'il a prononcé au dîner donné lundi soir à la résidence des rois de Bavière confirme, s'il en était besoin, son peu d'enthousiasme à saluer *« cet événement de grande ampleur »*. M. Kohl, tout à son triomphe et qui donne volontiers dans l'effusion, venait de prononcer un discours fondant de bons sentiments *(« L'unité de l'Allemagne, c'est l'unité de l'Europe »)* et regorgeant de gratitude envers M. Mitterrand.

Il reçut en retour l'aigreur à peine enrobée par quelques félicitations de convenance du président de la République qui, laissant libre cours à l'improvisation, déclara successivement que si l'Allemagne redevenait une grande puissance, la France n'avait *« pas de complexes »*, qu'elle était bien *« calée »* dans les frontières de son hexagone et que *« ce n'est pas au nombre d'habitants, au nombre de kilomètres carrés, de villes, d'armée, pas non plus au gré de la puissance économique que l'Histoire se déterminera »*.

Après quoi, ayant présagé que dans l'ère nouvelle qui s'amorce pour l'Europe *« les conflits, les rivalités, les incompréhensions ne manqueront pas »*, il s'entendit ajouter : *« Je ne sais même pas pourquoi je parle au futur. »* Au point qu'ayant pratiquement conclu sur cette note de dépit, il se rendit compte lui-même qu'il ne fallait pas en rester là et trouva tant bien que mal quelques accents chaleureux pour lancer finalement une *« bonne chance à l'Allemagne »*.

Qu'à cela ne tienne, la vie continue. La déclaration commune publiée ce mardi scellera dans la continuité l'amitié entre les deux pays dont l'un va s'agrandir. Elle devrait fixer les grandes lignes de la coopération, notamment dans le domaine militaire, et traiter également de la question du stationnement des troupes françaises en RFA.

La vie continue et, malgré l'émotion, les préoccupations électorales de M. Kohl aussi. Dans l'entretien en tête à tête qu'il a eu lundi après-midi avec le président français, il avait réaffirmé ses engagements européens et notamment son soutien au calendrier fixé au mois de juin pour la réalisation, d'ici au 1er janvier 1993, de l'union économique et monétaire, calendrier que son ministre des finances, M. Waigel, a contesté récemment. Mais, lundi soir, dans son toast du dîner, M. Helmut Kohl s'est bien gardé de se répéter. Ménageant au contraire soigneusement l'ambiguïté, il a fait référence à la réalisation, *« dans les cinq années qui viennent »*, de l'intégration européenne qu'il appelle de ses voeux, mais il a évité de trancher sur le rythme de l'union monétaire et de contredire son ministre des finances

Munich est le fief de M. Waigel, qui fait de la défense du mark un cheval de bataille électoral. Il y aura donc deux politiques allemandes sur ce volet de la construction européenne, au moins jusqu'aux prochaines élections bavaroises.

CLAIRE TRÉAN

□ **M. Andreotti souhaite que la CEE et le Japon remplacent Paris et Londres au Conseil de sécurité de l'ONU.** – Le président du conseil italien, M. Giulio Andreotti, a suggéré lundi 17 septembre que la France et la Grande-Bretagne renoncent à leur siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. *« Imaginer des ambassades uniques des Douze est difficile, mais on peut faire une chose : avoir les Douze représentés de façon unitaire »*, a-t-il déclaré devant une commission du Parlement européen. S'expliquant ensuite devant les journalistes, le chef du gouvernement italien a précisé qu'il pensait que la CEE et le Japon devraient devenir les quatrième et cinquième membres permanents du Conseil de sécurité (disposant du droit de veto), à la place de la France et de la Grande-Bretagne, qui détiennent leur siège depuis la fondation de l'ONU, au côté des Etats-Unis, de l'URSS et de la Chine. Le dernier changement au Conseil de sécurité remonte à 1971, lorsque le gouvernement de Pékin avait remplacé Taïwan pour le siège de la Chine. – *(Reuter.)*

ASIE

PHILIPPINES

Mme Aquino se prononce pour un « retrait en bon ordre » des bases américaines

La présidente Aquino a appelé, lundi 17 septembre, à un *« retrait en bon ordre »* des forces américaines stationnées aux Philippines et à l'établissement d'un nouveau style de relations avec Washington. A la veille de l'ouverture des discussions sur le renouvellement du bail, qui expire en 1991, des six bases américaines de l'archipel, des manifestants ont lancé des bombes artisanales sur la police à proximité de la chancellerie américaine à Manille. Dix personnes ont été blessées et environ vingt manifestants arrêtés. Lundi soir, un attentat à la bombe a endommagé, à 90 km au nord de Manille, l'émetteur de la « Voix de l'Amérique » !

Alors que M. Richard Armitage, le négociateur américain, arrivait dans la capitale philippine, Mme Aquino a souligné, dans une allocution télévisée, que les négociateurs devaient trouver un accord qui assurerait la pérennité de l'amitié entre Manille et Washington tout en préservant la dignité et les aspirations des Philippins. Il est *« maintenant nécessaire pour notre gouvernement de travailler à des accords avec les Etats-Unis prévoyant le retrait en bon ordre de leurs forces de notre pays »*, a-t-elle dit. La présidente n'a pas précisé de calendrier de retrait. Des responsables américains ont évoqué une phase de transition de dix ans, mais des officiels philippins ont suggéré que cette phase devrait plutôt durer entre trois et cinq ans.

La base navale de Subic Bay et la base aérienne de Clark sont les plus grandes infrastructures militaires américaines à l'étranger. Les six bases américaines emploient 78 000 Philippins et instillent 1 milliard de dollars par an dans l'économie. *« Il est clair pour moi que la période d'une présence très importante de marins et pilotes américains aux Philippines tire à sa fin »*, a déclaré M. Armitage, mardi, à l'ouverture des pourparlers. – *(Reuter.)*



DIPLOMATIE

Bonn et Paris d'accord
sur les échéances de l'U

ASIE

EUROPE

ROUMANIE

La CEE va signer un accord de coopération économique avec Bucarest

La CEE a décidé lundi 17 septembre à Bruxelles de signer un accord de coopération économique et de commerce avec la Roumanie, gelé depuis la répression des manifestations estudiantines, conduite par des mineurs venus de province, en juin dernier à Bucarest. Les ministres des affaires étrangères des Douze ont estimé que la situation politique et le respect des droits de l'homme en Roumanie s'étaient suffisamment améliorés pour signer l'accord dans quelques mois.

La Roumanie était le seul pays d'Europe de l'Est, avec l'Albanie, à ne pas avoir encore passé un tel accord avec la CEE. La Grande-Bretagne et les Pays-Bas ont accepté de lever leurs dernières réserves, alors que la France a plaidé pour la levée du « gel ». Mais la Roumanie ne bénéficie toujours pas de l'aide occidentale coordonnée pour la réalisation des réformes en Europe de l'Est. Le ministre italien des affaires étrangères, M. Gianni De Michelis, a déclaré que les Douze attendaient les conclusions de la commission parlementaire roumaine chargée d'enquêter sur les violences de juin pour se prononcer. La CEE a officiellement accepté lundi d'étendre ce programme à la RDA, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie et la Bulgarie, après la Pologne et la Hongrie. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : manifestations et grèves.** – Plus de 10 000 manifestants, accusant le pouvoir *« d'attiser les tensions nationalistes »*, ont défilé lundi 17 septembre à Timisoara. Dans le port de Constanta, sur la mer Noire, 80 000 ouvriers se sont mis en grève le même jour pour réclamer des *« sanctions »* contre l'administration qui *« compromet le programme gouvernemental »* en refusant des primes et l'application de la loi sur les sociétés commerciales, selon la fédération syndicale « Fratia ». – *(AFP.)*

□ **La Hongrie demande une aide de la CEE.** – La Hongrie a demandé à la Communauté européenne une aide pour faire face aux conséquences financières de la crise du Golfe, estimées actuellement à 500 millions de dollars (2,6 milliards de francs). Le premier ministre hongrois, M. Joszef Antall, qui terminait lundi 17 septembre une visite de quatre jours en Italie, a transmis sa requête à Rome, qui assure ce semestre la présidence tournante de la CEE. Le premier ministre hongrois a par ailleurs obtenu de Rome l'assurance de son apppui a la demande d'association – puis, ultérieurement, d'adhésion – de la Hongrie à la Communauté des Douze. M. Antall a formulé le vœu que la première phase aboutisse pour le 1er janvier 1992. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : manifestation à Sofia.** – Plus de 30 000 personnes ont participé, lundi 17 septembre, dans le centre de Sofia,à une manifestation organisée par l'Union des forces démocratiques (UFD) regroupant les quinze principaux mouvements de l'opposition. Il s'agissait du premier défilé officiellement organisé par l'UFD depuis les élections de juin dernier remportées par le Parti socialiste bulgare (ex-communiste). Plusieurs orateurs ont demandé à la foule de *« chasser les communistes du pouvoir »*. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : quatre Tziganes assassinés.** – Un ouvrier slovaque a été arrêté par la police, dimanche 16 septembre, à Polichno après avoir tué par balles quatre Tziganes qui avaient pénétré dans la cour de sa maison. Le drame s'est produit à la suite d'une altercation. L'homme a sorti son fusil de chasse et ouvert le feu, tuant sur le coup les quatre Tziganes et en blessant sérieusement un cinquième. – *(AFP.)*

URSS

M. Gorbatchev hostile à la démission du gouvernement

A la reprise, lundi 17 septembre à Moscou, du débat parlementaire sur la réforme économique, M. Gorbatchev s'est déclaré hostile à la démission de son premier ministre, M. Nikolaï Ryjkov. Ce dernier affirme toujours qu'il n'appliquera pas la « synthèse » des plans de réforme économique, soutenue par le président soviétique.

MOSCOU

de notre correspondant

Avec quinze Républiques différentes – quinze présidents et Parlements donc, plus le gouvernement fédéral – rien n'est encore réglé. Il faudra encore du temps, dix jours certainement, quelques semaines peut-être, et, éventuellement, une crise ministérielle, pour que l'URSS aborde réellement son passage à l'économie de marché, mais, sur le fond, tout est maintenant joué.

Si M. Gorbatchev a finalement décidé de prendre publiquement parti, lundi 17 septembre, pour la *« désétatisation »*, la *« privatisation »* et un *« retournement économique »*, s'il a ainsi dit tout haut, *devant le Parlement fédéral, ce qu'il* pensait et préparait depuis le début de l'année, c'est que, politiquement parlant, la situation est mûre.

La crise lituanienne – qui avait retardé de six mois tous les plans du président soviétique – est, pour l'instant au moins, entre parenthèses. L'appareil conservateur ne parvient pas à se remettre de la cuisante défaite qu'il a subie en juillet, lors du congrès du parti, et n'a donc pas d'autre possibilité de réagir que l'habituelle passivité obstructionniste, qui complique tout mais n'empêche pas grand-chose.

Et, dernier point mais non le moindre, le front des réformateurs s'est désormais constitué. Ce n'est pas que l'antagonisme personnel et la rivalité politique qui séparent MM. Gorbatchev et Eltsine aient été effacés, c'est moins encore que la masse des « radicaux » ait fait allégeance au chef de l'Etat ou l'inverse. C'est beaucoup plus simplement que les réalités ont triomphé, que les élus radicaux de Russie ont compris qu'ils ne pourraient affronter seuls la tempête de la libération du marché et que M. Gorbatchev avait besoin, pour aller de l'avant, de se trouver, si ce n'est une base, du moins des alliés.

Négocié depuis le mois de juin, secrètement d'abord puis publiquement, l'accord stratégique entre le président russe et le président soviétique a ainsi permis de rapprocher puis de fondre le plan dit des « cinq cents jours » de M. Eltsine et celui que préparaient, depuis janvier, MM. Chataline et Petrakov, les deux conseillers économiques de M. Gorbatchev.

La Russie plus le Kremlin, cela constituait déjà un bloc solide, mais dans la mesure ou le plan des « cinq cents jours » avait été lancé par un rebelle, par un homme en rupture de parti, qui affirmait avec éclat la souveraineté de sa propre République, il bénéficiait aussi du soutien des autres Républiques fédérées. Hormis l'Estonie, qui s'est tenue à l'écart en invoquant des raisons temporaires de procédure, toutes se sont en effet ralliées à ce qui était devenu le « plan Chataline ».

L'obstacle Ryjkov

Toutes les forces vives du pays étant enfin acquises au principe du passage à l'économie de marché, il n'y a ainsi plus de grandes forces politiques à la fois désireuses et capables de s'y opposer. Pour un temps seulement peut-être, mais pour un temps qui pèse lourd, la voie est ainsi libre – ce qui ne signifie pas qu'elle ne soit pas semée d'obstacles.

Premier problème, qu'il faudra, dans un sens ou l'autre, trancher assez vite, l'actuel chef du gouvernement fédéral, M. Ryjkov, est totalement opposé à la thérapie de choc que propose ce qu'on appelle désormais le plan « Gorbatchev-Eltsine ». Non seulement il refuse la « synthèse » qu'a tentée, à la demande du président soviétique, l'académicien Abel Aganbeguian, mais il somme aussi ses adversaires de faire leur choix : de le démettre ou de se soumettre à ses thèses.

Les radicaux veulent son départ afin d'entrer au gouvernement et de montrer, surtout, que c'est eux qui marquent des points dans le compromis passé avec M. Gorbatchev. Le président soviétique (et il l'a répété lundi) ne veut pas, lui, s'embarrasser d'une crise gouvernementale et moins encore se priver d'un de ses partisans de la première heure.

Il y a là une rude partie, mais qui n'est que peu de choses à côté des négociations qui restent à mener au sein du Parlement fédéral et, parallèlement, avec les Parlements des Républiques sur la rédaction définitive du projet de réforme. Entre le texte auquel on était arrivé cet été et la synthèse réalisée par M. Aganbeguian, entre cette synthèse et les amendements qui y seront maintenant apportés, il y a en effet plus que place pour les contestations et marchandages de dernière heure.

On n'y échappera pas, mais les équipes de MM. Gorbatchev et Eltsine ont néanmoins trois bonnes raisons d'afficher désormais une grande confiance dans le démarrage prochain de la réforme. La première est que M. Aganbeguian s'est bien *gardé dans sa synthèse de toucher* aux chapitres portant sur les pouvoirs respectifs des Républiques et du centre (*le Monde* daté 16-17 septembre). Ce qui est dit est dit, et les chances sont ainsi bonnes d'éviter un retour de flamme nationaliste.

Deuxièmement, dès le 1er octobre prochain, la Russie – c'est-à-dire la moitié de la population de l'URSS et les trois quarts de son territoire – met en tout état de cause en application le plan Chataline. Cela crée un fait accompli contre lequel à peu près personne ne peut rien dès lors que M. Gorbatchev bénit le mouvement. En troisième lieu, enfin, les mots, les dates, les chiffres importent en réalité assez peu pour que beaucoup d'amendements soient parfaitement acceptables.

Ce qui compte aux yeux de M. Gorbatchev, c'est qu'on démarre sans plus traîner, que les objectifs soient clairement définis (une *« économie mixte »*, a-t-il dit) et qu'on trouve son pas en marchant, puisque de toute manière aucun pays n'a encore emprunté la route sur laquelle se lance l'URSS.

Le mandat populaire

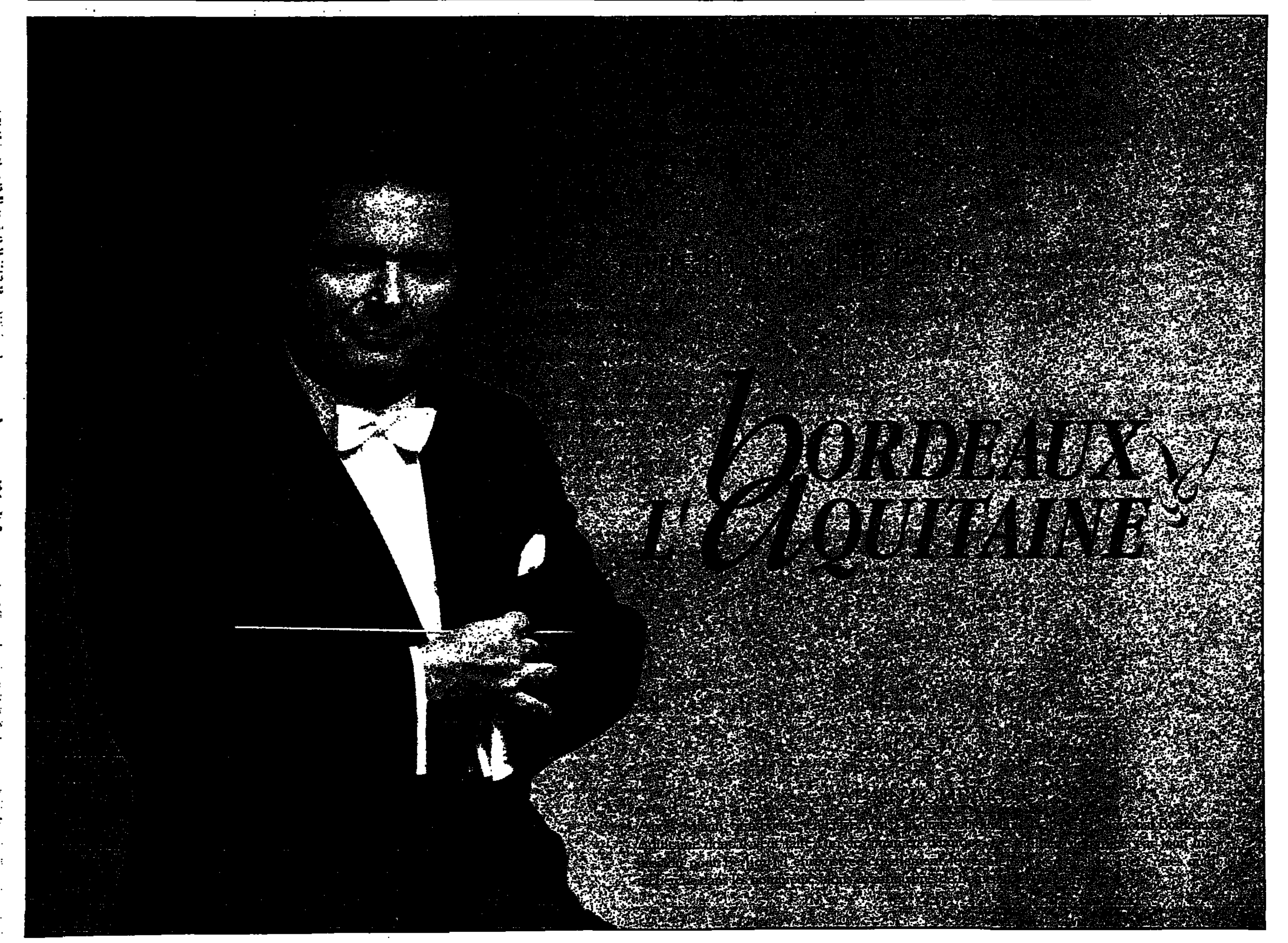
A lire la synthèse de M. Aganbeguian, qui reprend là les dispositions du plan des « cinq cents jours », 70 % de l'industrie et 90 % du commerce de détail devraient avoir été privatisés dans un an et demi. Quand on interroge, en privé, les auteurs de ces mêmes plans, ils répondent sans sourciller qu'ils s'attendent en réalité que le taux de privatisation ait atteint 15 % à 20 % à la fin 1992.

C'est plus qu'une nuance, mais personne n'avait vraiment envie de se battre sans fin sur ces pourcentages alors que l'important, de l'avis de tous, est de commencer vite et fort, avec une mesure d'ampleur par semaine et, à la tête de la réforme, un « état-major » représentant les Républiques et placé sous l'autorité directe du président.

Après, dit-on, on adaptera le rythme en fonction de l'état du terrain, l'œil fixé sur les grands indicateurs sociaux, le taux d'inflation, la masse monétaire et les dépôts bancaires dont la rémunération va être relevée dès les premiers jours de l'an I de *« l'économie normale »*.

Et c'est dans quelques mois – deux, quatre ou six, quand le moment politique en sera venu – que sera organisé ce référendum sur la propriété privée de la terre dont a parlé lundi M. Gorbatchev. Vainqueur de ce référendum, le président soviétique aura alors reçu le mandat populaire qui lui fait jusqu'à présent défaut et fait avaliser, du même coup, son *« retournement économique »*.

BERNARD GUETTA



EUROPE

Les jugements d'Alexandre Soljenitsyne sur l'évolution en Russie

Le pluralisme des idées ne doit pas faire oublier « le caractère absolu des notions de Bien et de Mal »

Voici quelques jugements d'Alexandre Soljenitsyne tirés de son livre Comment réaménager notre Russie ? (1).

● **La perestroïka** : « En quoi ont consisté cinq ans, bientôt six, de bruyante perestroïka ? En minables remaniements au sein du comité central. En concoctage d'un monstrueux et artificiel système électoral à seule fin de ne pas faire perdre le pouvoir au Parti communiste. En lois erronées, embrouillées et indécises.

» Non (...) Nous ne ferons rien de bon jusqu'à ce que le Parti communiste léniniste cède non seulement sur un point de la Constitution, mais soit totalement écarté de toute influence sur la vie économique et étatique, cesse complètement de nous gouverner, dans n'importe quel secteur de notre vie et n'importe quelle localité.

» Et puis, le bloc de granit du KGB continue de peser sur nous, il ne nous laisse pas prendre le chemin de l'avenir. (...) Ce TchekaGB (2), avec ses soixante-dix ans d'histoire sanglante et scélérate, n'a plus aucune justification, ni le droit d'exister. »

● **La glasnost** : « Que penser des glorieuses forces motrices de la glasnost et de la perestroïka ? Parmi ces mots à la mode, on ne trouve pas celui de purification ». Et toutes les sales bouches qui ont servi le totalitarisme pendant des décennies se sont ruées dans la nouvelle glasnost. Sur quatre troubadours de la glasnost actuelle, on compte trois opportunistes récents du système Brejnev : et qui d'entre eux a exprimé d'un mot son propre repentir, au lieu de maudire l'anonyme « stagnation » ?

» Certains remarquent déjà, et d'autres le feront bientôt, que l'*insupportable flot actuel d'une information* superflue et détaillée ruine notre âme jusqu'à l'indigence ; passée une certaine limite, il faut s'en protéger aussi. Il y a dans le monde actuel toujours plus de journaux divers, chacun d'entre eux est toujours plus épais, tous rivalisent pour nous accabler. Il y a toujours plus de chaînes de télévision, qui émettent même de jour. (...) Comment défendre le droit de nos oreilles au silence, le droit de nos yeux au regard intérieur ?

» Ce qui est également affligeant, c'est que la pseudo-élite intellectuelle engendrée par l'actuelle compétition publicitaire tourne en dérision le caractère absolu des notions de Bien et de Mal, recouvre son indifférence envers elles du voile du « pluralisme des idées » et des actes. »

● **Economie et propriété** : « Bientôt six ans, et la bruyante perestroïka n'a encore eu aucun effet salubre ni sur l'agriculture ni sur l'industrie.

» Adapter en copiant de manière irréfléchie un type étranger d'économie, implanté là-bas [à l'Ouest] pendant des siècles et par étapes, est également destructeur (...). Il faut laisser le champ libre à une saine initiative, soutenir et défendre tous les types de petites entreprises (...), mais il faut limiter fermement, par la loi, la possibilité de concentration sans frein du capital, ne permettre dans aucun secteur la création de monopoles, le contrôle de certaines entreprises par d'autres. (...) Aujourd'hui, à l'Ouest, on assiste à une accumulation assourdissante de modèles toujours nouveaux et criants, tandis que la saine notion de « réparation » disparaît. (...)

» *Il ne faut pas laisser la propriété* et l'intérêt devenir un mal social. (...) Les banques sont nécessaires en tant que centres opérationnels de la vie financière, mais il ne faut pas les laisser se transformer en excroissances usurières et en maîtres occultes de toute la vie. (...)

» Le prix de notre sortie du communisme ne doit pas être la distribution léonine aux capitalistes étrangers de notre sous-sol, de notre terre, et en particulier des forêts. C'est une idée très dangereuse que de vouloir tenter de sauver par le capital étranger ce qui a été ruiné par notre désordre intérieur.

» Refuser la propriété privée au village serait l'enfermer pour toujours. Mais il faut l'introduire avec prudence (...). Sous le signe des « sociétés par actions », des « organisations » et coopératives, on pourrait presque aujourd'hui acheter des latifundia, puis chasser les fermiers, sans parler de l'achat de la terre par des étrangers. De tels achats ne doivent être admis en aucun cas. »

● **L'Occident** : « Le rideau de fer historique a remarquablement protégé notre pays de tout ce qu'il y a de bon à l'Ouest : des rapports *civiques naturels, le respect de la* personne, la diversité des activités personnelles, le bien-être général, les mouvements de bienfaisance. Mais ce rideau n'était pas tiré jusqu'en bas ; c'est par là que coulait le purin de la « culture pop de masse » et des modes les plus vulgaires. (...) La jeunesse occidentale devient stupide à force d'être rassasiée ; la nôtre, dans sa misère, se saisit sans réfléchir de leurs amusements. Et notre télévision actuelle s'empresse de répandre ces courants impurs dans tout le pays.

» La démocratie occidentale originale était nourrie des sentiments de responsabilité et d'autodiscipline chrétiennes. Mais ces fondements spirituels se sont peu à peu éventés. L'indépendance spirituelle est malmenée, elle s'incline devant la dictature de la vulgarité, de la mode et des intérêts de groupes. Nous entrons dans la démocratie alors que celle-ci se trouve dans une phase qui n'est pas la plus saine. »

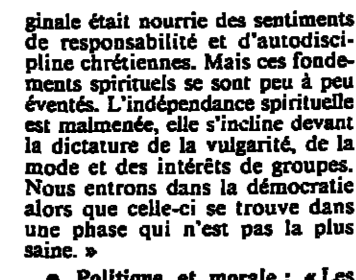
● **Politique et morale** : « Les structures étatiques sont moins importantes que le climat des relations humaines. (...) La vie politique n'est pas du tout l'aspect premier de la vie de l'homme. (...) Plus largement se développe la vie politique, plus se perd celle de l'âme. (...)

» La pureté des relations sociales est plus fondamentale que le degré d'abondance. Si une nation a épuisé ses forces spirituelles, le meilleur système étatique ne la sauvera pas de la mort, ni n'importe quel développement industriel : un arbre ne tient pas debout avec un cœur pourri. Parmi toutes les libertés possibles, la liberté de la malhonnêteté s'avancera de toute façon au premier rang. (...)

» Pendant des décennies, Moscou (...) n'a pas exprimé les vrais malheurs du pays. Et voici que dans le bouillonnement des meetings et des micro-partis naissants, nous avons revêtu sans nous en apercevoir les habits d'Arlequin de février, de ces huit mois funestes de 1917 (3). (...) L'anarchie est le premier des maux, comme 1917 nous l'a appris.

» Le principe de séparation *totale* des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire n'est pas incontestable : n'équivaut-il pas à la désagrégation de cet organisme vivant qu'est l'Etat ? Ces trois pouvoirs séparés ont besoin d'un certain contrôle unificateur, sinon juridique, du moins éthique. »

● **Les droits de l'homme** : « Les « droits de l'homme », c'est très bien, mais comment surveiller *nous-mêmes* que nos droits ne s'élargissent pas aux dépens des autres ? (...). La liberté de prendre et de se rassasier existe aussi chez les animaux. La liberté humaine, elle, implique l'autolimitation naturelle au profit des autres. »



ROUIL

(1) Copyright Alexandre Soljenitsyne, 1990, Librairie Arthème Fayard pour la traduction française, YMCA-Press pour le texte russe. En attendant la publication française, la traduction des extraits reproduits ici a été faite par *le Monde*.

(2) Amalgame de Tcheka, le nom que portait la police politique dans les années 20, et de l'actuel KGB.

(3) Soljenitsyne fait ici allusion à la révolution de février 1917, qui chassa le tsar et introduisit une brève période de démocratie parlementaire avant le coup de force bolchevik en octobre de la même année.

Le retour aux sources

Suite de la première page

Car l'essentiel des propos d'Alexandre Soljenitsyne est de mettre en garde contre le type de démocratie vers lequel tendent les radicaux moscovites. En fait il continue de chercher, même s'il ne le dit pas explicitement, une troisième voie entre un communisme trop odieux pour qu'on s'y attarde et une démocratie *« capitaliste »* dont il reconnaît les succès, mais qui lui inspire une grande méfiance. Une troisième voie qui n'est surtout pas une nouvelle doctrine philosophique et sociale, mais le retour aux sources profondes de la Russie, à ses campagnes, à ses forêts, à ses paysans, aux valeurs morales qui devraient selon lui pénétrer toute la société, à commencer par le pouvoir politique.

Les limites du pluralisme

Soljenitsyne s'est défendu à plusieurs reprises d'être monarchiste, et il le confirme : la seule réforme qu'il juge positive dans l'URSS d'aujourd'hui est l'instauration du pouvoir présidentiel, le seul scrutin pour lequel il accepte le principe du suffrage universel à l'échelon national est l'élection du président. Mais il est non moins vrai qu'il a de ce pouvoir présidentiel une conception passablement monarchique. Car le primat de la morale exclut à ses yeux l'idée d'un Etat neutre, ayant pour seule base la démocratie parlementaire et le gouvernement d'une majorité. L'auteur est visiblement hérissé par le culte, redécouvert avec frénésie à Moscou, du *« pluralisme »* des idées et des *« droits de l'homme »* (les guillemets sont de lui), par l'agitation des partis et d'une presse déversant, à l'instar des media occidentaux, un *« flot insupportable d'informations superflues »*. Il faut, face à ce déferlement, restaurer le *« droit au silence »*, le goût du travail bien fait, les métiers artisanaux, un commerce *« sain, honnête et intelligent »*. La propriété privée est bien sûr nécessaire, mais sans excès elle aussi, en évitant tout autant le *« profit sans frein »* que la *« ruine du milieu naturel »*.

Cela dit, Soljenitsyne ne s'attarde guère sur l'économie, qu'il avoue ne pas connaître, et beaucoup plus sur le système politique. Son modèle est celui de la démocratie directe, et il l'a d'ailleurs rencontré : en Suisse, avec le référendum et le droit d'initiative des citoyens, plus précisément encore au spectacle de l'assemblée locale d'Appenzell (cette même assemblée qui a refusé en avril dernier le droit de vote aux femmes...). Son équivalent russe sera le Zemstvo – du nom des assemblées régionales qui fonctionnaient au début du siècle – élu d'abord au niveau de la commune par tous les citoyens (à condition qu'ils aient vingt ans au moins, et non plus dix-huit).

Ce sont ces assemblées qui désigneront ensuite en leur sein les Zemstvo régionaux, puis les échelons supérieurs. Le Parlement national serait donc élu au suffrage indirect à trois ou quatre degrés, et il pourrait de surcroît s'ouvrir à des *« personnalités locales bien connues »* recrutées par cooptation à concurrence d'un quart de ses effectifs. En outre, tous les députés nationaux devraient, aussitôt élus, renoncer à toute affiliation politique et passer une partie de leur mandat dans leur province.

« L'Union russe »

Quant au président, il est, lui, élu au suffrage universel, mais au terme d'une campagne aussi brève que possible, sur proposition de l'Assemblée qui filtre les candidatures et peut même décider seule de sa réélection. Lui seul nomme et révoque les ministres, qui sont bien entendu des techniciens et non des hommes politiques. A cela s'ajoute une Douma (Chambre) représentant les professions et *« couches sociales »*, et dont le pouvoir est beaucoup plus que consultatif : elle peut par son seul consensus *(« pas une voix contre »)* opposer son veto à toute loi ou ordonnance, ainsi qu'à tout candidat à la présidence jugé indésirable.

Là où Soljenitsyne rejoint davantage le courant dominant, c'est à propos d'un empire qui, dit-il, *« nous épuise, suce notre sang et accélère notre perte »*. De même que le Japon a prospéré aussitôt après s'être débarrassé de ses possessions, de même que la Russie n'a rien perdu à se séparer de la Pologne et de la Finlande après la première guerre mondiale, de même elle doit aujourd'hui se débarrasser résolument des Baltes, des Caucasiens et des colonies d'Asie centrale, soit de douze républiques au moins : seul le Kazakhstan pourrait être invité à restituer le nord de son territoire, peuplé en majorité de Russes. En revanche, l'auteur implore ses *« frères »* de la *« petite Russie »* (l'Ukraine) et de Russie blanche (la Biélorussie) de rester dans ce qui doit devenir *« l'Union russe »*. D'autant que celle-ci, avec ses innombrables minorités, restera en tout état de cause une fédération.

Que Soljenitsyne souhaite la renaissance et la prospérité de son pays, qu'il ait plus que bien d'autres le droit de se faire entendre et qu'il en éprouve le besoin en ces temps de chaos, tout cela justifie à l'avance l'audience qu'il ne manquera pas d'avoir chez lui. La seule question est de savoir si ses recettes, qui paraîtront bien insolites à plus d'un Occidental (il est significatif que ses références sont des auteurs russes, généralement « slavophiles », du XIXe et du début du XXe siècle, beaucoup plus que Montesquieu ou Tocqueville, rarement cités), sont encore applicables dans un pays ruiné certes, mais dont l'environnement est tout de même le monde moderne et qui entend d'ailleurs bien rentrer dans son siècle.

La réponse ne tardera pas à être fournie, tant dans la Russie profonde qu'à Moscou. Mais on regrettera qu'un Andreï Sakharov ne soit plus là pour présenter l'autre thèse.

MICHEL TATU

A TRAVERS LE MONDE

CHILI

Le suicide d'Allende reconnu par la gauche

Allende s'est suicidé, et il n'a pas été tué par l'armée, affirme le dernier numéro de l'hebdomadaire de gauche chilien *Analisis*. C'est Radio-Moscou et Fidel Castro, selon l'hebdomadaire, qui ont répandu la version du meurtre dans les jours qui ont suivi le coup d'Etat du 11 septembre 1973, parce qu'admettre un suicide aurait été, pour la gauche, *« reconnaître une défaite totale »*, alors que l'autre version *« créait de meilleures conditions pour se battre contre les usurpateurs »*.

Le médecin et les responsables gouvernementaux qui ont exhumé le cadavre de l'ancien président, avant ses funérailles officielles le 4 septembre (*le Monde* du 6 septembre), ont confirmé qu'Allende s'était bien donné la mort, à l'aide du fusil dont il s'était servi pour lutter contre les troupes insurgées qui avaient envahi *le palais de la* Moneda. Selon *Analisis*, Fidel Castro avait affirmé que le chef de l'Unité populaire, arrivé au pouvoir en 1970, et renversé deux ans et demi après, était mort pendant les combats, après avoir été atteint à l'estomac et aux poumons. L'examen du corps a montré que le visage avait été en partie détruit par une balle, alors que le corps n'avait pas été touché, ce qui coïncide avec les déclarations du chirurgien personnel de l'ancien président, présent sur les lieux du combat, qui avait vu Allende se tirer une balle avec son fusil, coincé entre ses genoux.

ÉTATS-UNIS

Fin des poursuites contre le maire de Washington

Le procureur fédéral de Washington a quasiment mis fin lundi 17 septembre aux ennuis judiciaires du maire de la capitale américaine, M. Marion Barry, en annonçant qu'il ne demanderait pas la tenue d'un nouveau procès pour les douze chefs d'inculpation – sur quatorze – tournant autour de la drogue, sur lesquels le jury ne s'était pas prononcé le 10 août. Reconnu coupable de possession de cocaïne – seule accusation retenue contre lui, – le maire connaîtra sa peine le 12 octobre. Il risque théoriquement un an de détention et 100 000 dollars d'amende, mais les observateurs s'attendent que la prison lui soit épargnée. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

M. Mandela menace d'abandonner les négociations de paix

M. Nelson Mandela, vice-président du Congrès national africain (ANC), a indiqué, lundi 17 septembre, lors d'un rassemblement à Worcester, que si la minorité blanche au pouvoir ne prend pas de mesures énergiques pour faire cesser la spirale de la violence dans les ghettos noirs autour de Johannesburg, l'ANC reviendra sur *« presque tout »* ce qui a été fait depuis mai dans le cadre du processus de paix.

« Dans les circonstances actuelles, il serait très facile pour nous d'abandonner les discussions (de paix) *dans lesquelles nous sommes engagés »*, a-t-il affirmé. Le comité national exécutif (NEC), l'instance dirigeante de l'ANC, devait se réunir mardi, pour examiner *« très soigneusement »* les récentes mesures de maintien de l'ordre adoptées par le gouvernement, dans le cadre de l'opération « Poigne de fer ».

D'autre part, l'Assemblée générale des Nations unies a demandé, lundi, à la communauté internationale, dans une résolution adoptée par consensus, de maintenir les sanctions contre l'Afrique du Sud *« jusqu'à ce qu'apparaisse la preuve nette de changements profonds et irréversibles »*. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : Winnie Mandela poursuivie pour enlèvement.** – Winnie Mandela, l'épouse du vice-président du Congrès national africain (ANC), sera poursuivie pour enlèvement et coups et blessures avec préméditation, a annoncé, mardi 18 septembre, le procureur général du Witwatersrand (région de Johannesburg). Mme Mandela sera jugée par la Cour suprême (équivalent de la cour d'assises) de Johannesburg en compagnie de sept autres personnes qui ont déjà été inculpées, à la suite de la mort, en décembre 1988, d'un jeune Noir, Stompie Moeketsi Seipei, précise le communiqué du procureur. – *(AFP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : première candidature à l'élection présidentielle.** – Le professeur Laurent Gbagbo a été désigné, lundi 17 septembre, candidat du Front populaire ivoirien (FPI), une des principales formations de l'opposition, en vue de l'élection présidentielle prévue en octobre. Il est ainsi le premier candidat déclaré à la première élection présidentielle à avoir lieu depuis l'instauration du multipartisme, le 30 avril. – *(AFP.)*

□ **NIGERIA : exécution de 27 militaires** – Vingt-sept conjurés ont été fusillés, jeudi 13 septembre, après avoir été condamnés à mort pour leur participation à la tentative de coup d'Etat du 22 avril dernier. Quarante-deux conjurés avaient déjà été passés par les armes, le 27 juillet, à la suite d'un premier jugement du tribunal militaire spécial. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : un démenti de l'ambassade du Tchad à Paris.** – L'ambassade du Tchad à Paris apporte un démenti *« catégorique »* aux informations publiées dans *le Monde* du 14 septembre, selon lesquelles trois localités de la province soudanaise du Darfour sont occupées par des troupes d'origine tchadienne. *« On est en droit de se demander*, écrit l'ambassadeur du Tchad, *si les inspirateurs de cette désinformation ne seraient pas à la recherche d'un prétexte pour justifier le déclenchement d'une agression nouvelle contre le Tchad, à partir du territoire soudanais où, comme on le sait, se trouvent rassemblées des troupes hostiles au Tchad. »* Ces troupes, souligne l'ambassadeur, *« sont bel et bien de la Légion islamique »*.

□ **COMORES : mort d'un détenu politique.** – Saïd Mlinde, détenu depuis le mois d'août pour tentative de déstabilisation du gouvernement du président Saïd Mohamed Djohar, est décédé le week-end dernier, après avoir été transféré de sa prison à l'hôpital à Moroni, a-t-on appris, lundi 17 septembre, de source autorisée. – *(Reuter.)*

□ **INDONÉSIE : libération du général Dharsono.** – Un millier de personnes ont accueilli, dimanche 16 septembre, à sa sortie de prison, un des principaux dissidents indonésiens, Hartono Dharsono, libéré après cinq ans d'emprisonnement pour subversion. L'ancien général, âgé de soixante-cinq ans, avait été arrêté à la fin de 1984. Un an plus tard, il avait été reconnu coupable de favoriser l'émergence de sentiments antigouvernementaux et condamné à sept ans de prison. Il a bénéficié d'une remise de peine pour bonne conduite. – *(Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : un sergent blessé.** – Des militants présumés de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ont grièvement blessé par balles, lundi 17 septembre, un sergent britannique, devant un bureau de recrutement de l'armée à Londres. Le militaire venait de fermer le bureau et de monter dans sa voiture lorsqu'un individu s'est approché et a tiré à travers la vitre. – *(Reuter.)*

POLITIQUE

La préparation du vingt-septième congrès du PCF

Deux cents communistes de Seine-Saint-Denis refusent « l'alternative de la dissidence ou du silence »

Quarante-huit heures avant la réunion du comité central du PCF consacrée à l'examen du projet de résolution qui sera soumis au vingt-septième congrès du parti, convoqué fin décembre à Saint-Ouen, deux cents élus et militants communistes de Seine-Saint-Denis lancent un appel refusant *« l'alternative de la dissidence ou du silence »*.

Leur texte porte notamment la signature de trois des sept députés communistes de ce département : MM. François Asensi, Jean-Pierre Brard et Marcelin Berthelot, ces deux derniers étant respectivement maires de Montreuil et de Saint-Denis. Le maire d'Aubervilliers, M. Jack Ralite, en est aussi signataire avec M. Bernard Vergnaud, maire de Sevran, et M. Georges Prudhomme, maire de Tremblay-lès-Gonesse. La marque personnelle de l'ancien ministre de la santé puis de l'emploi, longtemps considéré comme le plus rénovateur des orthodoxes, imprègne la rédaction de cet appel.

Soulignant, en se référant à l'actualité, qu' *« un nouveau monde vient au monde et met à l'ordre du jour (...) quantité de questions neuves, demandant des regards neufs et réclamant des solutions neuves »*, ce texte souhaite que le congrès réponde à quatre conditions : *« Ecoute, diversité, ouverture, construction. »* Il précise : *« Tous les communistes doivent pouvoir apporter dans la discussion (...) leur contribution personnelle et collective. Cela suppose que chaque communiste, chaque organisation du parti, ait connaissance de tous les éléments de la discussion. Celle-ci doit être effectivement ouverte, et tout texte contribuant à son déroulement doit pouvoir énoncer toutes les idées émises, complémentaires ou alternatives. Toute idée à toujours besoin d'un contre-pied. Les contradictions ne sont plus des guerres mais des exigences. »*

Des conseillers généraux ont également signé

« Si cela n'était pas pris en compte, l'esprit même du congrès serait, dès le départ, marqué par ce qui a abîmé si fort et si durablement la vie de tous les partis communistes : la discussion limitée à l'objectif de rallier les militants à une position préétablie de la direction. » « Le comité central, comme les directions fédérales, ajoutent les signataires, *ne doivent pas se trouver devant l'obligation, à l'ouverture du débat, de ne pouvoir considérer toute approche critique que comme attentatoire à la direction du parti. Le processus d'élaboration du débat doit permettre à tous les niveaux les diverses expressions et la présence jusqu'au congrès de tous les communistes ».*

Six conseillers généraux de Seine-Saint-Denis (Mmes Carmen Caron, Madeleine Cathalifaud et Michèle Mitolo, MM. René Foulon, Raphaël Grégoire et André Macé) ont également signé ce document en compagnie de plusieurs personnalités connues dans le parti, comme M. Alain Bertho, chercheur à l'Institut de recherches marxistes (IRM), M. Roger Bourderon, historien, Mme Marie-Hélène Ballanger, veuve de l'ancien président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, les enfants d'Henri Rol-Tanguy, figure communiste de la Résistance, et M. Alain Roux, spécialiste de la Chine. Il y a aussi sept membres du comité fédéral de Seine-Saint-Denis, dont M. Patrick Braouezec, président du groupe communiste de la municipalité de Saint-Denis, M. Michel Migette, ancien trésorier fédéral, et M. Pierre Polledri, secrétaire de la section de Tremblay.

Parmi ces deux cents premiers signataires, on trouve enfin des syndicalistes (presse et enseignement) et des militants de base de cette fédération départementale dirigée par M. Jean-Louis Mons, membre du comité central, et « suivie » avec attention par M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central, chargé de l'organisation.

O. B.

Après la démission du maire de Nice

La désignation du successeur de M. Médecin s'avère moins simple que prévu

M. Jacques Médecin, mis en cause dans l'affaire du règlement de la dette de Nice, ville dont il était le maire jusqu'à ce qu'il abandonne ses mandats électoraux, dimanche 16 septembre, est depuis samedi en Argentine. Interrogé par l'Agence France-Presse, il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de rentrer immédiatement en France, car ses avocats lui ont dit que *« les socialistes sont fous et que c'est dangereux »* (lire ci-dessous). M. Michel Charasse, ministre du budget, a affirmé lundi 17 septembre qu'il n'avait pas utilisé la législation fiscale *« pour une vengeance politique »*. A Nice, la succession de M. Médecin à la mairie paraît moins simple que prévu.

NICE

de notre correspondant régional

Au lendemain de la démission de M. Jacques Médecin, maire (CNI) de Nice, la majorité du conseil municipal s'est réunie, lundi 17 septembre, pour témoigner sa solidarité à M. Honoré Bailet, sénateur (RPR) et premier adjoint qui, conformément à la loi, assure l'intérim. Au cours de cette réunion, très brève, M. Bailet a lu un message dans lequel il s'est dit *« déterminé à continuer l'œuvre entreprise sur la base du programme pour lequel des dizaines de milliers de Niçoises et de Niçois ont voté »*.

Sa déclaration, très applaudie, n'a donné lieu à aucun débat. Elle peut, néanmoins, laisser penser qu'il sera le candidat de la majorité médeciniste pour succéder à M. Médecin. En apparence, le sénateur des Alpes-Maritimes, un ancien chevillard âgé de soixante-dix ans, qui siège au conseil municipal depuis 1965, bénéficie d'un consensus pour s'installer dans le fauteuil laissé vacant par M. Médecin, et assurer la transition jusqu'au scrutin de 1995. En apparence seulement.

La cohésion de la majorité médeciniste, totalement surprise et ébranlée par la démission de son chef – qui, semble-t-il, n'a pas fait connaître sa préférence pour départager les prétendants à sa succession, – apparaît assez fragile. M. Michel Falicon, l'un des dauphins présumés de M. Médecin, deuxième adjoint au maire (RPR) et conseiller général, s'est clairement prononcé, certes, en faveur de la candidature de M. Bailet. Dans un communiqué publié en sa qualité de président de l'Association des Amis du maire (1), il affirme avoir *« tout mis en œuvre pour que l'union se concrétise très rapidement »* autour du sénateur des Alpes-Maritimes et il note que *« celle-ci s'est réalisée »*.

Mais il n'en est pas de même pour M. Christian Estrosi, son principal concurrent, député et président de la fédération départementale du RPR. M. Estrosi, dit-on, serait préoccupé par l'avantage objectif que donnerait à M. Falicon l'accession vraisemblable de ce dernier au poste de premier adjoint. D'autant que M. Bailet pourrait avoir des difficultés à imposer son autorité et que le mandat restant à accomplir est encore très long.

Comme l'a fait, lundi, M. Jacques Peyrat, conseiller municipal (FN), certains s'interrogent, aussi, sur le risque qui consisterait à élire M. Bailet puique celui-ci est sous la menace d'une décision de la chambre régionale des comptes le déclarant *« comptable de fait »*, comme M. Médecin, dans l'affaire de la renégociation de la dette de la ville de Nice. Le vœu exprimé par M. Médecin, dans sa *Lettre aux Niçois*, en faveur de la constitution d'une nouvelle majorité incluant le Front national – dans le cas d'une élection partielle – a pu, enfin, faire germer quelques idées dans d'autres esprits.

En l'attente d'une lettre

Une nouvelle réunion de la majorité médeciniste est prévue après l'acceptation de la démission de M. Médecin par le préfet des Alpes-Maritimes, M. Yvon Ollivier. Celui-ci nous a précisé, lundi, que si *« l'authenticité de l'acte politique de la démission du maire de Nice n'était pas en cause, la situation délicate créée par cette décision imposait un strict respect de la légalité. Il y avait une anomalie juridique*, nous a déclaré M. Ollivier, *qui est apparue à un certain nombre de gens puisque la lettre de démission de M. Médecin a été signée à Nice, le 16 septembre »*. Sous-entendu : à une date où le maire de Nice se trouvait déjà en Argentine. *« Par conséquent*, a indiqué le préfet des Alpes-Maritimes, *je dois avoir, à l'évidence, une lettre formulée différemment, au moins quant à sa localisation. »*

M. Médecin aurait déjà, selon son avocat, adressé au préfet une nouvelle lettre de démission, datée cette fois de son lieu actuel de résidence. Cette lettre devrait arriver à destination le mercredi 19 septembre. M. Ollivier en accusera immédiatement réception et en informera le premier adjoint au maire, qui devra organiser, dans les quinze jours, une séance extraordinaire du conseil municipal pour procéder à l'élection du nouveau maire de Nice. Le Front national, pour sa part, réclame une nouvelle élection municipale.

GUY PORTE

(1) Cette association compte quinze mille adhérents et non pas cinq mille (chiffre de 1984), contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 18 septembre.

En Argentine

Un « réfugié » qui s'estime « traqué »

M. Jacques Médecin a accordé à l'Agence France-Presse, à Buenos-Aires, dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 septembre, un entretien téléphonique au cours duquel il a indiqué qu'il ne retournera pas *« immédiatement »* en France. *« Mes avocats me disent que les socialistes sont fous et que c'est dangereux »*, a expliqué l'ancien maire de Nice et ancien président du conseil général des Alpes-Maritimes.

M. Médecin a affirmé qu'il se trouve *« à la campagne »*, à la frontière de l'Argentine et de l'Uruguay, et qu'il préfère *« garder secret le lieu de sa retraite »* pour *« assurer* [sa] *tranquillité »*. Arrivé le 15 septembre, incognito, à Buenos-Aires, en provenance de Tokyo *via* New-York, l'ancien « patron » de Nice est resté discret, aussi, sur ses prochains déplacements. Il exclut, apparemment, de se rendre ou de s'installer aux Etats-Unis, car, a-t-il dit, *« c'est trop risqué, on peut me mettre rapidement dans un avion »*. Il prévoit de donner bientôt une conférence de presse en Uruguay, pour répondre aux accusations *« infondées »*, selon lui, dont il fait l'objet.

Dénonçant ceux qui lui font un *« procès politique »*, M. Médecin a accusé *« les socialistes »* de l'avoir *« forcé à donner* [sa] *démission »* et de le *« traquer en permanence »*. *« J'ai donné ma démission*, a-t-il déclaré, *car j'avais l'impression qu'il y avait une offensive finale contre moi. (...) Je risque ma liberté. Ils veulent ma peau, mais je ne veux pas la leur donner. (...) Ils m'ont eu à l'usure, à la lassitude. »*

Au sujet de la commission de 13 millions de francs allouée à la société financière AREFIC (filiale de la BNP) à l'occasion de la renégociation de la dette municipale (*le Monde* du 14 septembre), M. Médecin a affirmé que *« cette commission de 3 % avait été autorisée par le préfet »*. Interrogé sur le fait qu'une jeune secrétaire travaillant pour une société proche de la municipalité, Mlle Elisabeth Arnulf, a touché une partie importante de cette somme, l'ancien maire a déclaré : *« Je ne suis pour rien pour la commission touchée par la jeune femme. (...) C'est l'AREFIC qui a reçu les 13 millions. Ce qu'ils en ont fait, ce n'est pas mon problème. »*

L'administration des impôts lui appliquant un redressement fiscal de 16,6 millions de francs pour les années 1981 à 1984, M. Médecin a déclaré qu'il a *« une hypothèque sur* [sa] *maison, qui couvre largement les amendes »* et qu'*« il n'y a pas de décision de justice »*.

Quant à son avenir, M. Médecin a indiqué : *« Je vais commencer à faire des affaires que, hélas ! je n'ai jamais faites. » – (AFP.)*

Un palais des congrès à Mar-del-Plata

Dans son édition du 12 novembre 1989, le journal argentin *la Voz del interior*, avait relaté une entrevue, à Mar-del-Plata, entre M. Jacques Médecin et le secrétaire d'Etat au tourisme d'Argentine, M. Omar Fassi-Lavallée. Celui-ci avait déclaré que des investisseurs français avaient l'intention de construire un palais des congrès à Mar-del-Plata, une station de ski dans la cordillère des Andes, ainsi qu'un centre thermal, un casino et un parc d'attractions sur d'autres sites. Le maire de Nice avait indiqué, selon le journal, que ces investisseurs, dont l'identité n'était pas précisée, étaient prêts à dépenser *« 50, 100 – ou plus – millions de dollars en Argentine »*.

Un entretien avec le président du CRIF

« La communauté juive de France n'est pas va-t-en-guerre », nous déclare M. Jean Kahn

A l'occasion du Nouvel An juif, célébré mardi 18 septembre, M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, exprime, dans l'entretien qu'il nous a accordé, les sentiments de sa communauté devant, notamment, la crise du Golfe et la réunification de l'Allemagne.

« Pensez-vous que la crise du Golfe renforce l'urgence d'un règlement de l'ensemble des problèmes du Proche-Orient, particulièrement le conflit israélo-palestinien ?

– L'amalgame pratiqué par Saddam Hussein entre la situation qu'il a créée en annexant le Koweït et celle des territoires occupés par Israël relève d'une perversion des concepts. L'Irak a envahi le Koweït et l'a annexé sans autre forme de procès. Les territoires dits « occupés » que même le président de la République qualifie de territoire « disputés » avaient été annexés par la Jordanie en 1950 après le refus de l'ensemble des Etats arabes d'accepter le partage préconisé par la résolution de l'ONU de novembre 1947, tandis que Gaza avait subi l'occupation égyptienne. Israël a toujours dit que tout est négociable dans la discussion d'un traité de paix, à laquelle seule l'Egypte s'est, jusqu'à maintenant, prêtée. Les Israéliens ont, d'ailleurs, conformément à l'accord signé avec les Egyptiens, évacué le Sinaï et accepté la décision arbitrale d'une médiation internationale pour Taba.

– La tournure prise par la crise vous inspire-t-elle de l'inquiétude pour Israël ?

– La communauté juive de France n'est pas va-t-en-guerre. Elle privilégie toute solution d'ordre politique. Ce qui me paraît inquiétant, c'est le surarmement d'Etats comme l'Irak ou la Syrie. D'autre part, le fait que la Jordanie se trouve en situation économique difficile risque de la déstabiliser. Les élections avaient déjà traduit la forte influence des islamistes.

» La position prise par Yasser Arafat, qui s'est rangé au côté de Saddam Hussein, a fait faire un saut en arrière de vingt ans aux efforts de paix qui semblaient se dessiner. Le désarroi d'une partie de la classe politique israélienne, qui misait sur des négociations avec l'OLP, est révélateur à cet égard. Mais peut-être verra-t-on émerger un courant palestinien, jusque-là bloqué par l'OLP, qui acceptera de venir s'asseoir à la table de discussion.

Le « malaise » de Carpentras

– Certains secteurs de l'opinion, en France et ailleurs, expriment l'idée que, dans ce conflit, les Etats-Unis, outre les objectifs propres qu'ils cherchent à atteindre, agissent dans l'intérêt, voire sous la pression d'Israël.

– Jean-Marie Le Pen a été désavoué au sein de son propre parti, et beaucoup de ses électeurs ne le suivent pas sur ses positions. L'extrême droite n'est pas davantage que l'extrême gauche entendue par la grande majorité des Français. Je m'inquiète moins de l'écho de ces analyses que d'un nouveau choc pétrolier, dont les conséquences économiques et sociales pourraient profiter politiquement à une formation telle que le Front national.

– La communauté juive a été marquée, cette année, par l'affaire de Carpentras. Que pensez-vous du fait que l'enquête n'ait pas encore abouti ?

– J'ai demandé, au nom du CRIF, que tout soit fait pour identifier les responsables de ce forfait, et je fais confiance à la police et à la justice de notre pays pour que la lumière soit faite.

– N'est-on pas allé trop vite en tournant le regard vers l'extrême droite ?

– Je n'ai jamais accusé qui que ce soit de cette profanation. J'ai dit, en revanche, qu'un malaise s'était développé en France depuis quelques années, dû aux propos à connotation antisémite proférés par certains, aux écrits d'une presse d'extrême droite s'exprimant comme elle n'osait plus le faire depuis la dernière guerre, et à des actes visant des lieux de culte ou des cimetières juifs.

L'Allemagne sans amnésie

– Où en sont les rapports entre laïques et religieux dans la communauté juive ?

– Il y a quelques mois, le président du Consistoire de Paris avait déclaré que les autorités chargées de régler les problèmes d'ordre religieux voulaient s'exprimer, aussi, au plan politique. Un accord, rappelant la primauté du CRIF dans la représentation politique des juifs de France, avait alors été signé. J'ai eu récemment avec le grand rabbin Joseph Sitruk un entretien au cours duquel a été confirmée la volonté de s'en tenir aux termes de cet accord.

– Que répondez-vous à ceux qui s'inquiètent de la pression de l'intégrisme dans la communauté ?

– Il faut que chacun reste dans le cadre de ce qui lui est assigné comme fonction. Il y a, peut-être, une expression religieuse plus forte que par le passé, mais elle ne doit pas s'accompagner d'un rejet de celui qui n'est pas religieux. Le CRIF, pour sa part, se veut le représentant de tous les juifs de France, quel que soit leur sentiment religieux.

– Les responsables communautaires français s'étaient investis dans la recherche d'une solution au problème du carmel d'Auschwitz. Où en est-on ?

– L'affaire semble piétiner. La construction du nouveau carmel avance très lentement et, dans le bâtiment actuellement occupé par les carmélites, des travaux de consolidation seraient en cours, ce qui contredirait l'intention d'évacuer les lieux. Pour l'instant, le problème est entre les mains du gouvernement polonais.

– Quels sentiments vous inspire l'unification prochaine de l'Allemagne ?

– La délégation juive allemande conduite par le président de la communauté, Heinz Galinski, et reçue par le chancelier Helmut Kohl avait demandé que, dans le préambule du traité d'unification, il fût fait référence à l'histoire, à la période 1933-1945, et que fussent établies les responsabilités de l'Etat unifié vis-à-vis des victimes. Un accord paraissait avoir été trouvé. Grande a été la surprise de Heinz Galinski lorsque, quelques jours avant la signature du traité, il a constaté qu'une partie du texte avait disparu. Nous appuyons les démarches de nos coreligionnaires allemands pour obtenir soit la modification du traité, soit une déclaration solennelle réparant cet « oubli ».

» Nous nous réjouissons que les Allemands de l'Est aient recouvré la liberté, mais le 9 novembre, date de la chute du mur de Berlin, est aussi, pour nous, l'anniversaire de la Nuit de cristal de 1938. L'unité de l'Allemagne ne doit pas se payer d'une amnésie, qu'elle soit totale ou partielle. »

Propos recueillis par PATRICK JARREAU

L'Alternative rouge et verte veut construire l'Europe « par le bas »

L'Alternative rouge et verte (AREV), mouvement socialiste, autogestionnaire et écologiste, né de la fusion du PSU et de la Nouvelle Gauche, a organisé à Saint-Denis, les 15 et 16 septembre, un colloque intitulé : « En France, en Europe, une nouvelle citoyenneté à construire », auquel étaient invités plusieurs représentants de mouvements alternatifs étrangers, tels que Neues Forum ou Herri Batasuna.

Cette manifestation doit se prolonger, selon ses organisateurs, par une réflexion approfondie sur les problèmes que pose, face à l'avènement de l'unité européenne et à la libéralisation des régimes de l'Est, la définition d'une véritable citoyenneté européenne. Elle prépare ainsi le colloque sur l'Europe des citoyens, qui se tiendra à Prague au mois d'octobre, à l'initiative de M. Vaclav Havel, et rassemblera des membres de mouvements pacifistes ayant soutenu l'opposition à l'Est. Une délégation française composée de syndicalistes et de militants y participera.

Deux réflexions sont à l'origine de cet événement, selon M. Jean-Claude Le Scornet, porte-parole de l'AREV. D'abord, *« il est dangereux de réduire l'Europe à l'Europe des Douze »* : il convient de raisonner à l'échelle du continent. Ensuite, *« les formes démocratiques de la CEE ne sont pas satisfaisantes : ces ministres ou ces fonctionnaires décident sans aucun contrôle des populations concernées, loin de toute réalité. Ce qu'il faut, c'est construire l'Europe par le bas »*.

La notion de citoyen est encore trop liée à l'appartenance à un Etat. Pourtant les Etats dominent des peuples qui ont une logique différente (Basques, Corses, Bretons, Tziganes...). De plus, on dénombre en Europe 12,5 millions d'immigrés privés de tout droit civique. *« Nous avons la volonté de prendre en compte les besoins de ces citoyens sans Etat. Il nous faut réfléchir sur les règles d'une citoyenneté européenne qui échappe à la logique des Etats et des institutions et associer les droits des citoyens aux réalités culturelles, sociales et économiques »*, affirme M. Michel Fiant, membre du bureau exécutif de l'AREV. *« Cette idée permet à notre mouvement de surmonter sa contradiction entre la défense des minorités indépendantistes et le refus de la logique d'Etat »*.

« Les technostructures de la CEE, souligne M. Le Scornet, *desservent les citoyens ; il faut les remettre en cause »*.

Un appel à M. Chirac contre la fête du Front national

A l'initiative de plusieurs conseillers socialistes de Paris, un appel (1) intitulé « Non au Front national à Bagatelle » a été rendu public, lundi 17 septembre, avec la signature d'une cinquantaine de personnalités des milieux politique, universitaire et artistique. Ce texte se fixe pour but de faire revenir M. Jacques Chirac, maire de Paris, sur sa décision d'accorder, pour sa fête annuelle, les 22 et 23 septembre, la pelouse de Bagatelle au parti d'extrême droite, *« une organisation politique qui fait du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie son fonds de commerce électoral et dont le responsable a osé justifier la prise en otage par Saddam Hussein de milliers de civils dont un grand nombre de femmes et d'enfants »*.

Parmi les premiers signataires, il y a notamment un ministre, M. Paul Quilès, deux secrétaires d'Etat, MM. Tony Dreyfus et Georges Sarre, les quatre députés socialistes de la capitale, plusieurs conseillers régionaux d'Ile-de-France et des conseillers de Paris dont M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF-radical), membre de la majorité municipale, un ancien ministre, Mme Monique Pelletier, membre de France unie, l'association de M. Jean-Pierre Soisson, l'ancien grand maître du Grand Orient, M. Roger Leray, ainsi que M. François Luchaire, professeur d'université, ancien membre du Conseil constitutionnel, M. Pierre Bergé, président de l'Opéra de Paris et Pierre Arditi, comédien.

Interrogé par France-Info, mardi 18 septembre, M. Jean Tibéri, député de Paris et premier adjoint de M. Chirac, a déclaré à propos du Front national : *« Si le gouvernement estime que ce mouvement porte atteinte à la nation, il peut proposer sa dissolution. »* Remarquant qu'il s'agit d'un « mouvement légal » qui a donc *« le droit de s'exprimer »*, M. Tibéri a précisé que le RPR combat *« les positions antisémites du FN »*.

(1) BP 96-04, 75160 Paris Cedex 4.

France inquiète, France tranquille

II. – L'islam intégriste, ou le « syndrome de Barberousse »

Alors que les militaires sont désorientés par la détente Est-Ouest qui bouleverse les traditionnels schémas d'état-major concentrés sur l'Union soviétique (*le Monde* du 11 septembre), certains « civils », dans les milieux politiques, craignent les conséquences de la montée de l'islam intégriste.

Le Vieux-Port somnolait sous la canicule. Attablé, seul, à la terrasse du café, devant une menthe à l'eau, l'homme tendait discrètement l'oreille vers la conversation qui se déroulait à la table voisine. Il portait un chapeau de paille ajourée, comme on n'en fait plus qu'aux îles Touamotou, et le profil de sa pipe avait quelque chose de jurassien.

Les trois militants du Front national ne lui accordaient aucune attention; ils lui tournaient le dos pendant qu'ils répondaient aux questions du journaliste parisien venu leur demander ce qu'ils pensaient de l'ascension électorale des islamistes en Algérie et des conséquences que celle-ci pourrait avoir pour la France. «*L'immigration se terminera en invasion*, disaient-ils. *Nous n'avons pas su faire l'Algérie française; ils veulent faire la France algérienne; nous ne resterons pas les bras croisés. Notre civilisation est en train de mourir, parce que l'Occident est émasculé. Il faudrait assainir la situation en renvoyant les immigrés dans leurs pays d'origine. C'est un problème de propreté dans tous les sens du terme. On dit que nous sommes violents quand nous voulons faire respecter le droit d'être français, mais il y a des violences légitimes. Le Christ lui-même a levé le fouet pour chasser les marchands du temple...* »

Plus ils parlaient, plus l'homme au chapeau de paille tirait sur sa bouffarde, le regard malicieux fixé sur l'horizon. Quand les trois militants d'extrême droite eurent pris congé de lui, le reporter engagea le dialogue avec ce consommateur solitaire. L'homme se présenta comme «*un fonctionnaire qui a beaucoup bourlingué outre-mer*» et il ne se fit pas prier pour donner son point de vue. «*Un instant*, dit-il, *j'ai cru que ces jeunes gens allaient vous rappeler que le débarquement des Arabes en Provence a été prédit par Nostradamus. Ils souffrent du syndrome de Barberousse : tout Arabe est un pirate à leurs yeux, et Attila s'appelle Mohamed* (1). *Même ici, dans notre région, tout le monde a oublié que les échanges ont toujours été constants entre notre peuple et le monde musulman.* »

Une loi cyclique

«*Je me demande pourquoi*, continua-t-il, *dans nos livres d'histoire scolaires, on occulte le fait qu'en l'an 750 l'empire de l'islam s'étendait, d'un seul tenant, du sud de la Gaule au nord de l'Inde et que beaucoup des villes du Sud restèrent sous l'influence musulmane longtemps après les exploits de Charles d'Hérisial, qu'on n'appelait pas encore Charles Martel... Pourquoi faire semblant de découvrir la lune, aujourd'hui, alors que, entre nous et les musulmans d'Afrique du Nord, il s'agit d'une cohabitation millénaire? La Méditerranée est restée, pendant des siècles, une mer musulmane, et si nous avons aujourd'hui des immigrés maghrébins, c'est simplement parce que notre empire colonial s'est étendu chez eux comme le leur s'était, auparavant, étendu chez nous. Si nous ne leur avions pas appris le français, ils ne seraient pas aussi nombreux à Marseille ou ailleurs. C'est une loi cyclique. Il n'y a rien à faire. Que cela plaise ou non, les musulmans d'Afrique du Nord feront toujours partie de notre paysage.* » Sur ces mots, l'homme prit à son tour congé, en conservant l'anonymat.

Le «syndrome de Barberousse»! Le diagnostic prête à sourire. Pourtant, depuis la montée en puissance du Front islamique du salut en Algérie, bien au-delà des fantasmes du Front national, l'antique menace sarrasine est, bel et bien, de retour dans le discours politique français, et Saddam Hussein, le «laïque» qui appelle à la «guerre sainte», ne fera que l'y ancrer encore davantage.

M. Michel Debré, qui n'est jamais en retard d'une passion, sonne déjà l'alerte dans le camp des héritiers du gaullisme. «*Le mouvement islamique porte dans ses flancs une menace pour la France*, prophétise-t-il. *Alger peut devenir la capitale d'un Maghreb antifrançais. La France est au premier rang des objectifs qui peuvent être, demain, ceux d'un islam guerrier. L'hypothèse où le Maghreb tout entier serait emporté par une montée de guerre sainte devient une hypothèse plausible. N'en doutons pas, la menace peut venir du Sud! Seuls auront droit au respect populaire, dans l'histoire, ceux qui feront le nécessaire, à la fois, pour mettre en garde les Français et pour maintenir l'armement de la France.* »



Le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, juge «*terrifiante*», lui aussi, la montée du fanatisme musulman «*de l'autre côté de la Méditerranée*». «*Il faut aider l'Algérie et l'ensemble des pays du Maghreb à sortir de leur misère*, dit-il, *mais le veulent-ils vraiment?*» Le président du Parti républicain, M. François Léotard, ne dit pas autre chose : «*L'intégrisme*, estime-t-il, *est une menace terrible pour la France, parce qu'il peut porter sur la communauté musulmane en France, parce qu'il est à nos portes, à une heure de Marseille, parce qu'il engendrera un exode.* »

Les femmes politiques ne sont pas absentes de ce nouveau débat. Mme Nelly Rodi, sénateur (RPR) des Yvelines, est montée aux créneaux du Palais du Luxembourg pour reprendre à son compte les inquiétudes des Algériennes vivant en France. «*Ces femmes*, explique-t-elle, *ont surtout peur pour leur filles, quand elles entendent les prédicateurs du FIS dénoncer celles qui s'habillent à l'européenne et s'opposer à la mixité à l'école. Il faut que le gouvernement dise fermement que ce ne sont pas les diktats religieux d'une autre nation qui auront force de loi en France.* » Mme Yvette Roudy, championne socialiste des droits de la femme, partage cet avis et souhaite que «*l'octroi des aides de la France à l'Algérie soit subordonné à la garantie que les droits des femmes algériennes seront respectés*». Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la famille, fait chorus : «*L'islam est une religion, et notre Etat laïque doit garantir la liberté de sa pratique aux musulmans*, convient-elle, *mais l'intégrisme, c'est le totalitarisme, l'obscurantisme, et nous le condamnons sous toutes ses formes. Les femmes algériennes qui vivent sur notre territoire bénéficient des garanties et des libertés qu'offre la France, c'est-à-dire l'égalité des hommes et des femmes devant la loi.* »

« Il faudrait faire une distinction... »

A gauche comme à droite, de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, au ministre socialiste de la formation professionnelle, M. André Laignel, le consensus existe aussi dès qu'il s'agit de répondre à la question de savoir si la France devrait accepter d'accueillir sur son sol les Algériens qui voudraient éventuellement échapper aux rigueurs de la morale intégriste. Tout le monde, par principe, dit «oui». Et si le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, ne dit rien, il a donné consigne à ses services de répondre favorablement aux demandes formulées par les intellectuels, les universaires, les techniciens supérieurs ou les membres des professions libérales qui désireraient quitter l'Algérie et s'installer dans notre pays pour fuir l'intolérance. Plusieurs familles algériennes ont déjà bénéficié de ces dispositions. Ce mouvement de repli a commencé il y a deux ans, quand les lycéens algériens ont perdu la possibilité de poursuivre leurs études en français.

Mais devant la perspective d'une nouvelle vague d'immigration qui serait la conséquence d'une émigration de «cols blancs», toutes les réactions ne sont pas sans nuances. Chez les pieds-noirs, notamment, on trouve quelques traces du « syndrome de Barberousse». «*Il faudrait faire une distinction parmi ces nouveaux immigrés*, explique le porte-parole du mouvement du RECOURS, M. Jacques Roseau. *Je ne vois pas pourquoi la France accueillerait les nantis du régime qui n'ont pas respecté les droits de l'homme dans leur pays, les responsables politiques des malheurs de l'Algérie, les pères des vices qui ont provoqué les réactions du Front islamique du salut. Il faut aider le président Chadli Bendjedid à combattre le sectarisme et le dogmatisme, mais sans oublier les raisons profondes qui ont engendré les tensions; sinon tout cela nourrira davantage, chez nous, les thèses du Front national. Il faut, aussi, aider au maximum le Maroc, qui constitue le meilleur rempart contre les excès des islamistes.* »

L'hypothèse de la «guerre sainte»

Sur ce dernier point, le secrétaire général du Centre national des indépendants, M. Jean-Antoine Giansily, qui avait pris une part importante à l'organisation des «états généraux» de l'opposition consacrés à l'immigration, est d'accord avec le porte-parole du mouvement du RECOURS. «*De toute façon*, souligne-t-il, *quand le Front islamique du salut se retrouvera, comme le FLN, dans l'impasse économique, il mettra d'abord en accusation Hassan II, parce qu'il soutient les pays arabes opposés aux islamistes iraniens et il décrétera la guerre sainte contre le royaume du Maroc. Comme le Maroc demandera l'aide de la France, le FIS se retournera alors contre nous, et, chez nous, il y aura des affrontements entre porteurs de la carte d'identité française.* »

Fatalité? Responsable pour le PS des relations avec l'Algérie et collaborateur du président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Georges Morin s'insurge contre ces sombres pronostics. «*Tout le monde ne parle que de cette nouvelle vague d'immigration!* s'impatiente-t-il. *Il est vrai que le départ et l'exil risquent de tenter les élites algériennes, effrayées par la perspective d'une république islamique, mais, pour l'instant, beaucoup songent surtout à résister. Si, par malheur, les pessimistes avaient raison, qui ne voit que la France, loin de recevoir, alors, un nouveau prolétariat, bénéficierait d'un apport d'élites francophones – médecins, ingénieurs, enseignants – limité en nombre mais ô combien enrichissant? Ce serait une émigration de cerveaux, dont on sait qu'elle bénéficie toujours au pays d'accueil. Et c'est alors l'Algérie qu'il faudrait plaindre, sûrement pas la France! Quant aux communautés algériennes de France, ce n'est pas la victoire des islamistes en Algérie qui en ferait des soldats du nouveau pouvoir! L'islamisme, comme toutes les idéologies d'exclusion, se développe essentiellement sur un terreau de misère économique, sociale et culturelle. Et c'est là que l'on retrouve, plus que jamais, la nécessité de réussir notre politique d'intégration* (2). »

Un point de vue que partage le Cercle des socialistes de culture musulmane, qui vient de se former autour de Mme Sultana Cheurfa, militante parisienne, et de MM. Mohamed El Baki, conseiller municipal d'Ambilly (Savoie), et Tahar Rahmani, membre du comité directeur de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône. «*Il faut amener tous les socialistes, la gauche, la société française, à dépasser leur vision historique d'une France de religion unique, pour faire place aux hommes et aux femmes venus d'autres horizons culturels, mais dont l'avenir est définitivement lié au sol français* », affirme Mme Cheurfa.

Qu'en pense Sainte-Anastasie? Dans ce tranquille village du Languedoc posté fièrement aux portes du Gardon – dont la sécheresse a mis le lit à sec – l'heure est au bilan après le mémorable 1er juillet qui vit la population se dresser courageusement, comme un seul homme, au cours de la «Fête de la liberté» organisée pour faire la nique à M. Jean-Marie Le Pen, venu tenir meeting dans la commune voisine de Dions...

Comme un seul homme... c'est façon de parler. Ce qui pose problème, dans cette localité de 1 028 habitants étrangère à tout ce qui alimente, ailleurs, les psychoses du Front national, c'est, justement, que tout le monde ne s'est pas montré, ce jour-là, aux côtés des élus républicains et des artistes du département, rassemblés à Sainte-Anastasie pour protester contre le Front national, cette « *catastrophe vivante* », la seule « *vague effrayante* ».

Mais si Bernadette et Georgette, les deux éducatrices qui ont aidé Claude, leur maire, dans cette entreprise civique, admettent qu'il n'y avait «*pas beaucoup d'agriculteurs et d'ouvriers*» à leur contre-manifestation du 1er juillet, elles n'en font pas un plat. «*Beaucoup de gens du village*, expliquent-elles, *ont eu peur parce que la veille, dans la nuit, des bombages nazis avaient été tracés sur les murs du village. Ils ont eu peur de prendre position. Certains masques sont tombés. Les médias locaux ne nous ont pas beaucoup aidés, et nous avons eu du mal à éviter la récupération politique. Sur le moment, on était un peu déçu. Maintenant, on se dit que notre fête n'était pas dérisoire, et nous recommencerons, parce que nous nous sommes sentis souillés par la présence du Front national.* »

Elles recommenceront pour qu'à l'école du village on n'entende plus certains enfants en traiter d'autres de «*sales bougnouls*», même quand les «autres» en question n'ont rien de maghrébin. Ici, au pays des camisards, on n'a pas peur de Barberousse. «*On craint davantage la sottise, surtout quand elle se drape de tricolore.* »

ALAIN ROLLAT

(1) C'est l'aîné des frères Barberousse, célèbre famille de pirates turco-siciliens, qui fonda la régence d'Alger au seizième siècle.

(2) Entretien paru le 29 juin dernier dans *Vendredi*, l'hebdomadaire du PS.

« L'immigré concentre toutes les peurs »

Auteur d'une thèse de doctorat en psychologie sociale sur «L'adhésion au Front national», soutenue en 1989 à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Mme Birgitta Orfali a analysé, au travers d'une série d'entretiens, les motivations profondes des hommes et des femmes qui rejoignent aujourd'hui les rangs du mouvement de M. Jean-Marie Le Pen (1). Elle écrit notamment : «*La stigmatisation des immigrés, de la maladie, la dénonciation de la décadence morale ne sont que trois facettes d'un seul et même problème : la peur et le rejet de l'autre. L'adhérent se sent véritablement menacé. De plus, il éprouve un sentiment d'impuissance par rapport à cette menace (...).*

» Une adhérente file, par exemple, une parfaite métaphore sur «le lierre, cette plante grimpante, étouffante», *pour parler des immigrés. L'image est, certes, forte, mais significative par rapport au sentiment d'impuissance ressenti par les adhérents face au phénomène de l'immigration, qui se double, également, d'un fanatisme religieux menaçant. Beaucoup d'adhérents sont de fervents catholiques, et leur crainte d'une invasion musulmane est d'autant plus ancrée en eux qu'elle constitue un phénomène de croisade renversée, alors que la foi chrétienne se trouve, actuellement, dans une position vulnérable dans les pays occidentaux. Le catholicisme farouche de certains ne pouvant égaler le fanatisme musulman s'articule sur une focalisation sur le danger d'être envahis par l'impie (...).*

» L'immigré concentre toutes les peurs (...). Dans la mesure où l'association insécurité-immigration parcourt tous les entretiens et où elle fait souvent rimer vol et viol, nous nous demandons si le sentiment d'agression qu'éprouvent les adhérents face aux immigrés ne découle pas de ce qu'ils se sentent atteints dans leur « moi » intime. (...) L'immigré est une menace, non seulement par rapport à l'investissement par l'adhérent de son propre corps comme objet sexuel – et le corps national n'est qu'une entité supérieure du corps propre, – mais il porte également atteinte au sentiment de virilité de l'adhérent. (...) Projection du personnel sur l'impersonnel, en ce sens qu'un malaise privé devient public; le mécontentement par rapport à soi ainsi que le sentiment de faiblesse sont refoulés dans l'inconscient. Evitant la remise en cause sur un plan personnel, les adhérents trouvent un exutoire dans l'adhésion, l'appartenance et l'action partisane : ils s'adonnent, ainsi, à la critique systématique de « tout ce qui ne va pas », de « la décadence générale », etc. Par son altérité, et parce qu'il se situe à la conjonction de deux axes (phobie de la maladie, peur de la décadence), l'immigré devient la clef de voûte du système représentationnel des adhérents. »

(1) Cette thèse a été publiée aux éditions Kimé, 4, rue Saint-Merri, Paris, 75004.

Prochain article
Le racisme n'est pas le «mur» des Français.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

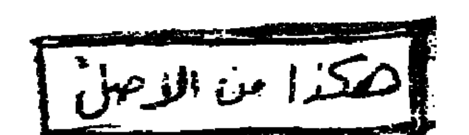
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ/CULTURE

La première université d'été de France Plus

« Beurs » en bleu, blanc, rouge

Des personnalités politiques de gauche et de droite – dont cinq membres du gouvernement – ont participé à la première université d'été de France Plus, à Hourtin (Gironde) du 13 au 16 septembre. Réunissant essentiellement de jeunes Français d'origine maghrébine, ce mouvement s'est donné un nouveau logo, bleu, blanc, rouge qui veut symboliser l'appartenance des « beurs » à la communauté nationale.

HOURTIN (Gironde)

de notre envoyé spécial

Le programme avait de quoi rendre jaloux tous les organisateurs d'universités d'été de France et de Navarre : de Pierre Joxe à Charles Pasqua, en passant par Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, Michel Delebarre, François Léotard, Pierre Méhaignerie et Philippe Séguin, la classe politique au grand complet était censée se retrouver à Hourtin. Las ! Dès la première séance, il était clair que France Plus avait visé trop haut ou tenté de forcer la main à certains invités. Le ministre des affaires sociales, Claude Evin, s'est retrouvé seul à la tribune pour débattre de la politique d'intégration. Et, à la séance suivante, les chaises vides étaient plus nombreuses que les chaises occupées...

Il n'empêche que France Plus a tout de même attiré quatre autres membres du gouvernement – Brice Lalonde (environnement), Jean Poperen (relations avec le Parlement), Robert Chapuis (enseignement technique), et Michèle André (droits des femmes) – ainsi que le secrétaire général à l'intégration, Hubert Prévot, et plusieurs figures de l'opposition comme Jacques Chaban-Delmas, Bernard Stasi, Michèle Barzach et Nicolas Sarkozy. Aucune autre association de « beurs » n'avait réussi jusqu'à présent à retenir ainsi l'attention de la classe politique et des médias.

Faut-il parler de « beurs » ?

Mais faut-il parler de « beurs » ? Employé par commodité, faute de mieux, le mot est loin de faire l'unanimité à France Plus, qui regroupe aussi bien des enfants de harkis que des jeunes issus de l'immigration. Après avoir beaucoup milité pour « l'intégration », les animateurs du mouvement estiment que ce terme ne s'applique pas à eux. *« Nous ne sommes pas des étrangers*, disent-ils. *Notre problème n'est pas celui de l'intégration, mais de notre place dans la société. »* France Plus a été créé en 1985 par Arezki Dahmani, un universitaire d'origine algérienne âgé aujourd'hui de trente-huit ans.

Très vite, ce mouvement s'est posé en concurrent de SOS-Racisme. Tandis que Harlem Désir plaidait pour le respect des différences en mobilisant surtout des lycéens, Arezki Dahmani militait pour *« le droit à la ressemblance »* en s'adressant essentiellement à des jeunes d'origine maghrébine. L'opposition entre les deux mouvements devait se manifester au grand jour lors de l'affaire des foulards : SOS-Racisme réclamait la tolérance, alors que France Plus invoquait la laïcité.

Arezki Dahmani et ses amis avaient déjà retenu l'attention des milieux politiques aux élections municipales de mars 1989 en parrainant quelque deux mille candidats franco-maghrébins. Selon leurs statistiques, un quart a été élu, sur des listes de gauche comme de droite. Aujourd'hui, France Plus s'affirme plus que jamais comme un *« mouvement de droits civiques »* réunissant *« des Français d'origine étrangère »* qui veulent *« vivre pleinement leur citoyenneté, sans subir une quelconque discrimination »*.

Cette première université d'été n'a pas rempli toutes ses promesses. A Hourtin, on attendait davantage d'invités, mais aussi davantage de participants. Un certain nombre de « beurettes » ont-elles été interdites de voyage par leur famille ? Sans doute, mais cela n'explique pas tout. Sur les six cents personnes annoncées, on en comptait à peine la moitié lors des débats. Et le faible intérêt de l'assistance pour certains discours politiques – assez creux, il est vrai – obligera sans doute les organisateurs à s'y prendre autrement la prochaine fois.

L'un des moments les plus significatifs de cette université d'été a été une discussion, non inscrite au programme, sur la crise du Golfe. Certains ont refusé d'y participer. *« Nous sommes français*, disait un jeune enseignant de Suresnes. *Je ne vois pas pourquoi nous aurions quelque chose de particulier à dire sur ce sujet. On n'irait pas interroger des jeunes du PS ou du RPR... »*.

En réalité, les événements du Golfe troublent profondément la plupart des jeunes d'origine maghrébine. Beaucoup se sentent solidaires de Saddam Hussein, même s'ils n'osent pas le dire ouvertement. L'idée qu'il y a deux poids et deux mesures dans la communauté internationale – sévérité pour l'Irak, indulgence pour Israël – est généralement soulignée, même si elle cache des sentiments plus complexes. Les « beurs » auraient préféré une France plus discrète, jouant les médiateurs. Les contorsions intellectuelles de Jean-Marie Le Pen n'ont fait qu'augmenter leur malaise, sans bien sûr changer quoi que ce soit à la manière dont ils considèrent le chef du Front national.

La concurrence des « barbus »

A Hourtin, la discussion sur le Golfe a eu lieu dans un climat tendu. *« Nous sommes français mais nous devons assumer notre arabité »*, disait l'un. *« Si demain il y avait la guerre entre la France et l'Algérie, je ne sais pas ce que je ferais »*, lançait un autre. *« Sommes-nous obligés de prendre position chaque fois qu'il se passe quelque chose dans le monde arabe ? »*, demandait un troisième... A la fin de la rencontre, le bureau national a fait adopter une résolution modérée, réclamant *« le strict respect du droit international »* et *« des solutions négociées »*.

Sur le terrain, les membres de France Plus doivent compter avec ceux qu'ils appellent les « barbus », c'est-à-dire les intégristes. Bien organisés, ceux-ci marquent des points grâce à des méthodes expéditives : par exemple, chasser à coups de bâton les petits dealers d'un quartier, ce qui leur vaut la reconnaissance de familles maghrébines. *« Ils nous qualifient de traîtres et nous reprochent nos bonnes relations avec la communauté juive*, souligne un militant de France Plus. *Eux, naturellement, ils soutiennent Saddam Hussein... et sont financés par l'Arabie saoudite. »*

Il n'est pas toujours facile d'être un « beur » bleu, blanc, rouge. France Plus jouit, en tout cas, d'un soutien discret du gouvernement et de la sympathie d'un nombre croissant d'hommes politiques. Ce mouvement ne milite pas pour le droit de vote des étrangers mais pour l'accès à la nationalité française. Il encourage les « beurs », titulaires de la double nationalité, à faire leur service militaire en France plutôt qu'en Algérie. Il affirme que l'égalité entre hommes et femmes doit être respectée dans les familles maghrébines, et sinon imposée par la loi... Bref, c'est la défense claire et nette du modèle d'intégration « à la française ».

Comme SOS-Racisme, France Plus a appris à se servir des médias, parfois à en abuser, et à multiplier les initiatives spectaculaires. Parmi ses projets à court terme : un bus itinérant *« pour la réussite scolaire »*, un « week-end vert » dans le Var les 10 et 11 novembre *« pour protéger la forêt française »* et la mise en place d'un mouvement européen des droits civiques dont le nom est tout trouvé : « Europe Plus ».

ROBERT SOLÉ

Après les explosions dans une usine chimique du Kazakhstan

Le syndrome de Tchernobyl

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Si pour le ministre soviétique de l'énergie atomique et de l'industrie atomique, M. Boris Nikipelov, les trois explosions d'hydrogène qui ont endommagé, mercredi 12 septembre, l'un des ateliers de production de béryllium de l'usine secrète de Oust-Kamenogorsk (nord du Kazakhstan), n'ont entraîné qu' *« une pollution insignifiante »* (1), dans le contexte actuel *« l'insignifiant »* devient inacceptable. L'opinion publique, encore sous le coup de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, découvre aujourd'hui les effets de celle plus ancienne de Kychtym (1957) et subit les pollutions graves des complexes chimiques du pays, comme récemment à Oufa (Bachkirie).

Selon M. Nikipelov, *« la situation écologique dans la ville d'Oust-Kamenogorsk trois cent vingt mille habitants) est grave du fait des pollutions importantes provoquées, quand les conditions météorologiques sont défavorables, par les complexes proches de production de plomb, de tantale, de zinc et de manganèse. »*

Difficile, il est vrai, d'accumuler autant d'inconvénients sur un même site... La pollution du 12 septembre, due au rejet accidentel de particules solides de béryllium dans l'air, avait donc de quoi, et a de quoi, inquiéter la population de la ville même s'il n'y a eu finalement que cinq blessés légers. Inhalé à fortes doses, ce métal peut provoquer de graves affections pulmonaires. Il n'en a heureusement rien été même si, sur le site de l'accident, des points de pollution neuf fois supérieurs aux normes de l'usine ont été observés tandis qu'en ville on enregistrait des valeurs soixante fois supérieures à celles admissibles pour les habitants.

Mais une partie de la population a cédé à la panique, car cet atelier métallurgique jouxte des installations pour la production d'oxyde d'uranium destiné à la fabrication du combustible des réacteurs soviétiques.

Amalgame avec le nucléaire

Il n'en fallait donc pas plus pour que l'amalgame avec le nucléaire soit fait. *« Le syndrome Tchernobyl a pleinement joué »*, commente laconique M. Nikipelov, qui voit dans cette nouvelle affaire non nucléaire, sur laquelle il demande que la lumière soit faite, un argument de plus pour une opinion publique désormais bien sceptique quant à la propreté de son industrie, fût-elle chimique ou nucléaire. Et le fait que la situation soit redevenue normale moins de vingt-quatre heures après l'accident – les écologistes estiment que les moyens d'arrosage des rues pour éviter le vol des particules de métal sont insuffisants – n'y changera rien.

JEAN-FRANCOIS AUGEREAU

(1) L'hydrogène produit par la réaction accidentelle du béryllium en présence d'eau serait à l'origine de ces explosions.

La NASA a subi un nouvel échec

Suite de la première page

Une passerelle mobile a endommagé l'une des portes de la soute de Discovery le 4 juin. Columbia, enfin, a battu tous les records de malchance, avec quatre reports successifs de lancement.

Le 30 mai, une fuite d'hydrogène entraîne l'annulation du tir sept heures avant la mise à feu. Le 1er septembre, après le remplacement d'une pièce apparemment défectueuse – grâce à un « emprunt » sur la navette Endeavour en cours de construction, – Columbia est prête, mais une panne de l'un des télescopes de l'observatoire Astro impose un nouveau report de cinq jours. Le 6 septembre, nouvelle fuite d'hydrogène et annulation du tir huit heures avant l'heure H.

Ce mardi 18 septembre, les ingénieurs pensaient avoir réglé le problème : un joint de téflon de 5 centimètres de diamètre trouvé endommagé sur une valve de l'un des conduits d'alimentation des trois moteurs principaux. Il n'en était rien. A 0 h 23 (heure de Paris), trois minutes après le début du remplissage des réservoirs, les détecteurs relevaient une concentration en hydrogène alarmante (trois fois la limite de sécurité prévue) dans le compartiment moteur. Le compte à rebours était arrêté, et le tir reporté pour la quatrième fois.

« Nous ne comprenons pas... »

Aucune date pour un nouvel essai n'a été donnée, mais il est vraisemblable que Columbia ne pourra pas être lancée avant le mois de novembre. La priorité est, en effet, donnée désormais à une autre navette, Discovery, qui doit décoller en octobre avec à son bord la sonde solaire européenne Ulysse. Celle-ci doit impérativement être lancée entre le 5 et le 23 octobre, sinon un report de treize mois serait nécessaire pour retrouver un alignement de planètes favorable à la mission. La NASA doit également lancer, avant Discovery, une fusée Titan 4 emportant une charge militaire secrète.

« Nous avons eu une fuite équivalente aux deux tiers de celle survenue le 5 septembre dernier, a déclaré M. Bob Crippen, directeur des vols habités de la NASA. *Mais nous n'en comprenons pas la cause (...) Nous pourrions avoir affaire à trois fuites et même davantage »*, a ajouté cet ancien astronaute. Les responsables du lancement soumettront à présent Columbia à un test de remplissage en installant des caméras à la base de la navette pour observer la vapeur d'hydrogène et tenter de localiser le point de fuite.

Le même test pourrait être effectué aussi sur Discovery, mais il aurait l'inconvénient de faire perdre cinq jours dans la fenêtre de tir de la sonde solaire Ulysse. *« Il n'y a pas de raison de croire que Discovery sera victime du même genre de problème »*, a déclaré M. Crippen. Selon lui, ces fuites pourraient être liées aux travaux de démontage effectués en février dernier sur les systèmes de propulsion de Columbia, où des résidus de papier de verre semblent avoir été aspirés dans des circuits de la navette.

Un taxi new-yorkais

Déjà, en juillet dernier, des morceaux de verre minuscules avaient été trouvés sur Columbia et Atlantis à l'emplacement d'un connecteur d'hydrogène reliant la navette au réservoir extérieur, où une autre fuite avait été décelée.

Pour M. Keith Hudkins, directeur des opérations de navette au centre de la NASA à Washington, les douze ans d'âge de Columbia n'ont pas entraîné un vieillissement précoce de cette navette. Le contrôle-qualité du matériel n'est pas à mettre en question. *« Nous avons affaire à un problème très difficile de fuite, qui n'est pas détectable avec nos tests à l'hélium*, souligne M. Hudkins. *Démonter tout n'est pas non plus la solution et demanderait deux ans de travail, et le moral est très bas après ce nouvel échec. »*

« La navette spatiale ressemble à un taxi new-yorkais. Une fois de temps en temps, il peut vous conduire à l'aéroport, mais il passe la plupart du temps au garage », déclarait récemment devant des journalistes M. Robert Holtz, l'un des membres de la commission d'enquête sur la catastrophe de Challenger (qui fit sept morts le 28 janvier 1986). *« La NASA ne comprend pas les problèmes inhérents aux vols répétitifs, et elle n'a rien appris du tout »*, avait-il ajouté, avant de prédire *« un désastre inévitable »*.

Ces propos très durs reflètent l'opinion de nombreux spécialistes. L'âge moyen des ingénieurs et techniciens de la NASA a considérablement augmenté ces dernières années, et leurs travaux sont de moins en moins cités dans les communications scientifiques. Cette baisse de renommée s'accompagne forcément d'une perte de moral qui aggrave encore la situation.

La fierté des années 60 a fait place à un esprit bureaucratique, dénoncé par les plus anciens astronautes et ingénieurs. Raisons évoquées : une baisse drastique des crédits après l'abondance des années du programme Apollo, et, aussi des erreurs de prévisions. Ainsi, quand le programme des navettes fut approuvé il y a près de vingt ans, les planificateurs prévoyaient une soixantaine de vols par an. La rentabilité devait aussi être atteinte grâce aux lancements de satellites commerciaux. La navette s'est révélée rapidement peu adaptée à cette dernière tâche, et la fréquence des vols largement surestimée, même sans les ennuis techniques d'aujourd'hui.

L'inconvénient, c'est que la station spatiale Freedom, prochain grand défi de la NASA, qui devrait être opérationnelle avant la fin du siècle, repose totalement sur l'efficacité et la disponibilité de la navette. Des vols nombreux seront indispensables pour son montage en orbite. Et certains experts affirment déjà que, dans l'état actuel de la NASA, les plans de conquête de la planète Mars pour le prochain millénaire, annoncés l'an dernier par le président Bush, sont irréalisables...

JEAN-PAUL DUFOUR

Les renseignements généraux et la déontologie

Des syndicats de policiers s'émeuvent de l'affaire Doucé

Deux syndicats de policiers en civil ont fait état, lundi 17 septembre, dans des communiqués, de leur trouble à propos du comportement d'inspecteurs appartenant au Groupe des enquêtes réservées (GER) des renseignements généraux (RG) de la préfecture de police de Paris dans les semaines qui ont précédé la disparition de Joseph Doucé, pasteur déchu, très actif dans la communauté homosexuelle.

Majoritaire chez les inspecteurs, le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) se déclare *« consterné par les circonstances qui entourent la disparition du pasteur Doucé et mettent en cause certains fonctionnaires des renseignements généraux de la préfecture de police »*. *« Au-delà des agissements individuels*, ajoute le SNAPC, *apparaît l'impérieuse nécessité d'une enquête administrative afin de clarifier les responsabilités à tous les niveaux. Il est indispensable de démonter les mécanismes et les carences qui permettent de telles dérives et exactions dans le cadre de missions ordinaires de police. »*

De son côté, le Syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNUIP, membre de la FASP) affirme que cette affaire *« a révélé l'existence de graves problèmes de déontologie au sein de la police nationale »*. Il met en cause *« le recrutement et l'immatriculation d'agents informateurs ou infiltrés voulus par l'actuelle direction »*, ajoutant qu'il a *« mis en garde »* à plusieurs reprises la direction des RG contre *« les atteintes aux libertés indivuelles et publiques que risquaient d'engendrer ces nouvelles orientations »*. Le SNUIP se demande *« dans quelle mesure »* des policiers ont pu employer *« des méthodes illégales sans que leurs chefs de service directs et, au-delà, la direction en aient eu connaissance »*.

EN BREF

□ **Le satellite astronomique européen ISO sous contrat.** – L'Agence spatiale européenne (ESA) et la société Aérospatiale ont conclu, lundi 17 septembre, l'accord définitif de développement du satellite astronomique ISO (Infrared Space Observatory), qui doit être lancé en 1993 par une fusée Ariane. D'un coût de 1,5 milliard de francs environ, ISO sera construit par un consortium européen dirigé par Aérospatiale et comprenant une trentaine d'industriels. Il devrait permettre aux astronomes d'approfondir leur connaissance de l'univers, en détectant des sources de rayonnement infrarouge mille fois plus faibles que celles que l'on détecte aujourd'hui.

□ **M. Renon, secrétaire d'Etat français à la défense, au Venezuela.** – M. Gérard Renon, secrétaire d'Etat à la défense, est en visite au Venezuela, du lundi 17 au jeudi 20 septembre. Il doit être reçu par le président de la République, M. Carlos Andres Perez, et aura des entretiens avec son homologue, le vice-amiral Ricardo Jurado Toro, le ministre vénézuélien des affaires étrangères, M. Reinaldo Figueredo, et le ministre de l'énergie, M. Celestino Armas. M. Renon doit visiter une base aérienne et une fabrique d'armes à Macaray, près de Caracas. Le Venezuela a acheté à la France des Mirage-3 et Mirage-5 (avec des missiles air-air Magic), des chars AMX-30 et AMX-13, des mortiers, des missiles anti-chars, des batteries anti-aériennes Roland et des missiles surface-surface Otomat.

□ **Un mécène pour la forêt de Brocéliande .** – M. François Pinault, PDG de Pinault SA, société parisienne spécialisée dans le bois, a annoncé lundi 17 septembre au cours d'une réunion à la mairie de Paimpont (Ille-et-Vilaine) qu'il prenait à sa charge les frais de reboisement de la forêt de Brocéliande, (*le Monde* du 13 septembre).

SALE ÉTRANGÈRE

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Un commerçant algérien enlevé et séquestré en région parisienne

Le calvaire de Mohamed Naceri

Le calvaire de M. Mohamed Naceri a duré neuf jours. Neuf jours de supplices infligés par des ravisseurs qui en voulaient à l'argent de ce quinquagénaire algérien. Neuf jours de séquestration dans un réduit de 2 mètres carrés, caché sous les toits d'une HLM de Taverny (Val-d'Oise), sans autre nourriture qu'un biscuit et quelques verres d'eau. Quand les enquêteurs de la police judiciaire parisienne l'ont libéré, vendredi 14 septembre, ils ont découvert un corps martyrisé, ligoté et menotté sur une paillasse, les orteils écrasés à coups de barres de fer, une quinzaine de brûlures provoquées par un fer à repasser. L'homme, terrorisé, parvenait difficilement à balbutier son nom.

Le 6 septembre, Mohamed Naceri avait ouvert la porte de son domicile à deux faux policiers. Prétextant une perquisition, les soi-disant fonctionnaires fouillent soigneusement cet appartement de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis). Un « tuyau » a appris aux deux voyous que le quinquagénaire, ancien commerçant, et dont la famille possède des affaires prospères en Algérie, disposerait d'une forte somme d'argent. Malgré leurs efforts, les deux hommes ne trouvent pas trace du magot . Dépités, ils obligent M. Naceri à les suivre jusqu'à Taverny. Dans ce qui devient rapidement une chambre de tortures, M. Naceri lâche le numéro de téléphone de ses parents en Algérie . Les ravisseurs les contactent et exigent une rançon de 2,5 millions de francs.

Des voyous de banlieue

De l'autre côté de la Méditerranée, la famille de M. Naceri contacte aussitôt le commissariat de Livry-Gargan . Passé un moment d'incrédulité, les policiers se rendent au domicile de l'Algérien et s'assurent de sa disparition . Puisqu'il s'agit d'une prise d'otage avec demande de rançon, la Brigade de recherche et d'intervention (BRI, l' « anti-gang ») et la Brigade criminelle de la préfecture de police de Paris sont mobilisées, *« avec autant d'énergie que pour l'enlèvement du baron Empain ou du banquier Mallet »*, souligne-t-on au 36, quai des Orfèvres.

Commence alors l'habituel travail d'enquête, avec ses surveillances et ses filatures. L'ensemble s'effectue en liaison étroite avec la famille, qui a désigné un parent, résidant en région parisienne, pour « négocier » avec les ravisseurs. Après une semaine de tractations, conduites avec fermeté, le « négociateur » assure que la somme est prête.

C'est au moment de réceptionner la rançon que deux des preneurs d'otages, Ahmed Goudjil, vingt-six ans, d'origine algérienne, agent de surveillance dans une société de gardiennage de Courbevoie (Hauts-de-Seine), et Mohamed Daralia, un Algérien de trente et un ans, sont interpellés . Après avoir libéré l'otage de sa soupente de Taverny, les policiers interpellent le reste de l'équipe, dont Thierry Maquin, gérant d'une petite société de surveillance de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), et Abdelatif Tolba, un Algérien de vingt-sept ans.

Présentés par les enquêteurs comme des *« voyous de banlieue, qui ne sont ni des Pieds nickelés ni le gratin du grand banditisme »*, plusieurs des suspects étaient déjà connus pour des affaires de vols à main armée. Ils ont été inculpés, dimanche 16 septembre, d'arrestation illégale, de séquestration de personne avec prise d'otage sous conditions assorties de tortures corporelles, par Mme Joëlle Cléroy, juge d'instruction au tribunal de Bobigny. Tous quatre ont été écroués ainsi que Nathalie Servant, qui avait prêté l'appartement de Taverny dont elle était locataire. M. Naceri a été hospitalisé.

ERICH INCIYAN

Dans le Val-de-Marne

Deux convoyeurs de fonds tués pour 300 000 F

Deux convoyeurs de fonds ont été tués, lundi 17 septembre en fin de matinée, en face de la gare RER de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), par deux malfaiteurs *(nos dernières éditions du 18 septembre)*. Tirées à bout portant d'un fusil à canon scié, deux balles ont atteint à la tête et à la nuque Germain Tosetto, trente-quatre ans, et Louis-Pierre Deschamps, cinquante et un ans, père d'un enfant, sur l'escalier qui mène de la rue Anatole-France au parvis du centre commercial.

Ramassant les deux sacs qui contenaient tout juste 300 000 F destinés à la Société générale, abandonnant celui que les deux convoyeurs de la société SPS (Sécurité, protection, surveillance) transportaient vers la caisse primaire d'assurance maladie, les deux malfaiteurs, casqués, sont repartis à moto. Comme le veut le règlement, le chauffeur du fourgon n'a pas bougé. Le quadrillage aussitôt mis en place par la police et la gendarmerie dans les départements voisins n'a pas permis de retrouver les tueurs.

Les deux convoyeurs étaient pourtant *« expérimentés, travaillant depuis longtemps dans la société »*, a précisé le directeur de la SPS, M. Hervé Courtaigne. Mais, une nouvelle fois, c'est dans ce que les sociétés d'assurance appellent la *« traversée du trottoir »* que les deux employés ont été abattus. Dans cet espace qui sépare le fourgon blindé de la banque ont lieu 40 % des agressions contre les sociétés de transport de fonds. Des agressions en forte recrudescence ces derniers mois. Depuis le début de l'année, en effet, cinq convoyeurs ont été abattus. Seule l'année 1986 avait été plus meurtrière, avec sept convoyeurs tués lors d'attaques à main armée.

Un jeune homme décède au commissariat de Créteil

Un jeune homme de dix-sept ans, interpellé à Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne) lors d'une tentative de vol à la roulotte, est mort dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 septembre, dans les locaux du commissariat de police de Créteil. Selon les résultats de l'autopsie pratiquée à l'Institut médico-légal de Paris, Samy X. aurait succombé à un malaise cardiaque, *« peut-être provoqué par l'émotion d'avoir affaire à des services de police, desquels il était totalement inconnu »*, précise-t-on de source policière. Selon la police, Samy X. aurait été arrêté après une course-poursuite au cours de laquelle un autre jeune homme, qui tentait de fracturer une porte de voiture en sa compagnie, serait parvenu à s'enfuir. Il aurait ensuite été transporté dans une voiture de police jusqu'à Créteil, avant de s'écrouler dans la cour du commissariat. Samy X. était fugueur et ses parents n'ont signalé sa disparition que le samedi 15 septembre, au lendemain de son décès. Ils n'ont déposé aucune plainte. A la demande du procureur de la République, l'IGS (Inspection générale des services) a ouvert une enquête.

Balade parisienne en Harley-Davidson

Gros cubes pour petits handicapés

Cent propriétaires de Harley-Davidson, la plus prestigieuse des grosses motos, ont offert, dimanche 16 septembre, une journée de rêve à de jeunes handicapés physiques, pensionnaires de l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine).

Venus de Toulouse, de Rouen et de la région parisienne, en blousons de cuir noir, les cheveux longs, les oreilles percées et couverts de badges rutilants, ils ont pris « en croupe » les petits handicapés, dûment sanglés. Puis, la directrice de l'hôpital en tête, le cortège, sous un soleil de Côte d'Azur, a fait le tour de Paris, du Champs-de-Mars à l'Etoile, en passant par la Concorde.

Les garçons et les filles, tous atteints de maladie dégénérative et se déplaçant d'ordinaire en fauteuil roulant, étaient aux anges. Pique-nique, petit concert de rock, course de lenteur en Harley, photos, remises de trophées, les petits « oubliés » ont été les vedettes du jour. *« Nous recommencerons l'an prochain »*, sont convenus les conducteurs de Harley avec leurs nouveaux copains.

SPORTS

VOILE : course autour du monde en solitaire

Deux sirènes dans le sillage de Philippe Jeantot

Vingt-quatre navigateurs solitaires, dont deux femmes, ont pris, samedi 15 septembre à Newport (Rhode-Island), le départ du troisième BOC Challenge, une course de 27 000 milles (48 000 km) avec trois escales au Cap (Afrique du Sud), Sydney (Australie) et Punta-del-Este (Uruguay) après le franchissement du Cap Horn. Vainqueur des deux précédentes éditions, le Français Philippe Jeantot espère réussir la passe de trois pour ses adieux à la compétition. Les premiers concurrents devraient être de retour à Newport vers la fin d'avril 1990.

Six mois, à peine, après l'arrivée du Vendée Globe Challenge, cette fabuleuse course autour du monde en solitaire sans escale, ils étaient quatre, les Français Philippe Jeantot (*Crédit Agricole*) et Alain Gauthier (*Generali Concorde*), l'Américain Mike Plant (*Duracell*) et le Sud-Africain Bertie Reed (*Grinaker*), à reprendre la mer, samedi 15 septembre à Newport, pour un nouveau tour du monde en solitaire mais avec trois escales. Avant de larguer les amarres, les quatre hommes ont, sans doute, eu une pensée pour leurs vieux compagnons des mers du Sud, comme Jean-Yves Terlain, Jean-Luc Van den Heede ou Guy Bernardin, qui ont dû, cette fois, renoncer à poursuivre l'aventure avec eux.

Les deux premiers BOC Challenge, disputés en 1982-1983, puis en 1986-1987 et le récent Vendée Globe Challenge ont, en effet, donné naissance à une véritable confrérie de solitaires cultivant un art de vivre et de naviguer bien spécifique. Les longues chevauchées sur les océans les plus hostiles de la planète, les angoisses partagées lors des vacations radio, l'indispensable solidarité dans les contrées désertées par les autres bateaux, ont tissé entre ces hommes des liens privilégiés que *les retours à terre ne sauraient* faire oublier.

L'aventure exceptionnelle de la course autour du monde en solitaire sans escale a, certes, quelque peu « banalisé » le troisième BOC Challenge. Après avoir connu l'ivresse d'une victoire majeure, sur lui-même et sur les autres, Titouan Lamazou a préféré renoncer au rendez-vous de Newport pour rêver à d'autres grands défis, comme un tour du monde à la voile en quatre-vingts jours. Mais pour ses quatre compagnons partis de Newport, le BOC Challenge venait à point pour oublier au plus vite ce Vendée Globe Challenge gâché pour eux par des avaries.

Une impitoyable régate

Si l'aventure primait pour les pionniers du Vendée Globe Challenge, le troisième BOC Challenge s'annonce, lui, comme une impitoyable régate. Parfaitement rodés par leur tour du monde sans escale, Philippe Jeantot et ses trois compagnons d'infortune repartent avec les mêmes bateaux sensiblement allégés et plus toilés pour accroître leurs performances. Déjà familiarisés avec ces longues navigations en solitaire rythmées par les veilles épuisantes, les quatre hommes bénéficient d'une expérience que, seuls, les cinq autres concurrents qui ont participé au dernier BOC Challenge peuvent aussi revendiquer.

Vainqueur de la première édition en cent cinquante-neuf jours, puis de la deuxième en cent trente-quatre, Philippe Jeantot, qui dispute là sa dernière course pour se consacrer ensuite à son chantier naval des Sables-d'Olonne et à l'organisation du deuxième Vendée Globe Challenge, espère, encore, gagner une dizaine de jours cette fois. Son adversaire le plus dangereux aurait pu être Alain Gautier, si ce dernier n'était pas parti avec une pénalité de seize heures trente minutes pour avoir convoyé son bateau avec retard à Newport . Dès lors, le danger devrait venir du Sud-Africain John Martin *(Allied Bank)*, déjà vainqueur de la première étape lors de l'édition précédente, mais qui avait perdu toute chance de gagner l'épreuve sur une panne de pilote automatique survenue 900 milles après le départ du Cap.

Les nouveaux venus

Trois Français figurent parmi les nouveaux venus dans cette grande confrérie des solitaires : Yves Dupasquier (*Servant-IV*) qui court en classe II et, surtout, Christophe Auguin (*Groupe-Sceta*), vainqueur du Figaro en 1986, et Isabelle Autissier (*Ecureuil-Poitou-Charentes*), qui partage avec la Canadienne Jane Weber *(Tilley-Endurable)*, une jeune grand-mère de quarante-six ans, la primeur d'une participation féminine dans une course autour du monde en solitaire.

Ingénieur agronome qui enseigne la biologie, l'économie et la transformation des produits de la mer à l'Ecole maritime de La Rochelle, Isabelle Autissier n'est pas, à trente-trois ans, une novice en matière de navigation solitaire. Pour sa première participation à la Mini Transat (petits voiliers de 6,50 m) en 1987, elle avait terminé troisième après avoir gagné la première étape. Depuis, elle avait poursuivi son apprentissage dans la solitaire du *Figaro* (voiliers de 9,50 m) en 1988 et 1989.

Ces références lui ont valu de conserver la confiance de son principal commanditaire depuis 1987, la Caisse d'Epargne Ecureuil Poitou-Charentes qui a mis à sa disposition un budget sponsoring (700 000 francs), les assurances (200 000 francs), un budget communication (600 000 francs) et un prêt sans intérêts (1 million de francs). Quatre partenaires institutionnels se sont associés à cette aventure : le conseil général Poitou-Charentes (500 000 francs), le *secrétariat d'Etat chargé des droits* des femmes (500 000 francs), le conseil général de la Charente-Maritime (100 000 francs) et la ville de La Rochelle (30 000 francs) .

Grâce à ce budget raisonnable pour une telle aventure, Isabelle Autissier a pu acquérir l'ex *3615-Met* de Jean-Luc Van den Heede, troisième du Vendée Globe Challenge. Plus étroit et moins toilé que les douze autres bateaux de 60 pieds (18,28 m) engagés en classe I, ce voilier est *a priori* mieux manœuvrable par une femme. Mais si la Française est parrainée par le secrétariat d'Etat chargé des droits des femmes, elle refuse de se considérer comme une concurrente à part.

« Je ne me pose pas la question comme ça, répond-elle. *J'avais envie de faire cette course depuis longtemps car elle est, pour moi, la plus belle. Les étapes sont longues, cela me convient car je suis tenace. Les mers y sont difficiles mais extraordinaires. Et puis, j'aime me mesurer aux éléments et naviguer en solitaire. Je ne suis jamais allée dans le grand Sud mais c'est aussi le cas de la moitié des concurrents. Je pars sereine pour gagner car on ne fait pas une telle course pour se balader. »*

GÉRARD ALBOUY

□ **Le PS déplore le « dérapage » du débat dans l'affaire des Girondins de Bordeaux.** – M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a condamné lundi 17 septembre *« le dérapage du débat »* et *« les emportements de M. Claude Bez »* dans l'affaire des Girondins de Bordeaux, qui oppose le président du club de football à M. François-Xavier Bordeaux, conseiller municipal socialiste. M. Bez avait déclaré dans un entretien au *Figaro*, publié samedi 15 septembre : *« Je n'ai pas de hooligan dans mon stade, mais il* [M. François-Xavier Bordeaux] *est en danger, je ne maîtrise pas mes troupes »*.

RELIGIONS

En Chine, nouvelles arrestations de membres du clergé

Mgr Xie Shiguang, évêque, ainsi que quatorze prêtres et diacres, tous membres de l'Eglise catholique « clandestine » chinoise, ont été arrêtés dans la province du Fujian (sud-est du pays) fin juillet, selon le dernier bulletin d'*Eglises d'Asie*, l'agence d'information des Missions étrangères de Paris. Ces informations ont été confirmées mercredi 11 septembre par les autorités chinoises.

Les détenus sont accusés d'être *« assujettis à la domination étrangère »* et d'avoir illégalement ouvert un séminaire, ordonné des prêtres et prêché à des jeunes âgés de moins de dix-huit ans. Ils sont également accusés d'avoir critiqué les responsables locaux de l'Association patriotique catholique. Fondée en 1957, l'Association patriotique chinoise contrôle les membres de l'Eglise « officielle », qui compte environ soixante-dix évêques, tous nommés par les autorités chinoises et ordonnés après la rupture des relations entre Pékin et Rome.

En janvier dernier, douze évêques catholiques de l'Eglise clandestine, soupçonnés *« d'activités subversives »*, avaient déjà été arrêtés dans les provinces du Shanxi, du Gansu, du Hebei et de Mongolie intérieure.

Avec plus de deux cent mille membres dans le monde

Le coup de jeune du plus vieux mouvement étudiant chrétien

Pour son trentième congrès mondial, la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants (FUACE) a réuni, du 1er au 16 septembre à Chantilly, deux cents délégués représentant quatre-vingt-dix pays membres. Créée en 1895 aux Etats-Unis dans la mouvance protestante, la FUACE, qui compte aujourd'hui plus de deux cent mille étudiants, constitue l'un des plus anciens mouvements de jeunes dans le monde.

Historiquement, la FUACE, dont la vocation première est d'assurer une présence chrétienne à l'université et dans les instituts de hautes études, a marqué le développement du mouvement œcuménique. La Fédération a contribué, en 1948, à la création du Conseil œcuménique des Eglises (COE) et en a formé les premiers dirigeants. Aujourd'hui, suivant les pays, orthodoxes et protestants se partagent les responsabilités, tout en gardant leur indépendance vis-à-vis des Eglises.

En France, la Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants (FFACE), avec quelques centaines de membres dans quinze villes universitaires, n'a certes pas le poids des pays à dominante protestante, telle l'Allemagne, qui regroupent plusieurs milliers d'adhérents. Mais la tenue du Congrès mondial pour la première fois en France et l'élection au poste de secrétaire général de la FUACE d'un Français, M. Jean-François Delteil, illustrent le renouveau – depuis sept ans – d'une structure qui, rappelle le pasteur Jacques Maury, ancien président de la Fédération protestante de France et président d'honneur de la FFACE, *« avait su former, avant guerre, dans ses camps d'été, toute une génération de pasteurs »*.

J.-M. Dy.

□ **THÉOLOGIE : cours d'initiation.** – Le Cep-Communautés chrétiennes universitaires propose une série de cours d'initiation à la théologie, principalement destinés aux étudiants, mais ouverts à tous. Ils se composent de deux parcours fondamentaux (initiation biblique, initiation théologique) et de quatre parcours complémentaires (histoire de l'Eglise, éthique et liberté chrétienne, repères pour une vie spirituelle, lectures bibliques).

► **Le Cep-Communautés chrétiennes universitaires : 5, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : (1) 43-25-41-711.**

CULTURE

PHOTO

Harry Callahan, le calligraphe

Le Musée national d'art moderne rend un superbe hommage à un vétéran de la photographie américaine

D'abord, il y a cette danse, d'une élégance extrême, des formes naturelles (herbes, joncs, feuilles), réseau de lignes, entrelacs de traits et de filaments, jets pointus, brisés ou ondoyants comme une chevelure, prises à Rhode-Island, dans les montagnes de Géorgie comme à Aix-en-Provence, où ce graphologue sensuel vécut un an, en 1957.

Ascèse et légèreté, jouvence et amusement, caractérisent la relation, d'un formalisme rigoureux, qu'entretient Callahan avec les éléments les plus tenus de la nature. *« J'aime l'apparence austère, immaculée et monotone des paysages gris perle »*, dit-il, comme pour excuser ses vues dépouillées, au rythme saccadé, proches de la nouvelle subjectivité d'Otto Steinert et de l'esprit d'expérimentation du Bauhaus.

La nature sert de support volontaire à cette écriture gestuelle procédant par touches que lui inspirent la pointe curviligne de tiges dans le ciel – pures découpes noires sur fond blanc – des *Racines de lierre sous verre* (1952), ou des brins d'herbe dans la neige, fouillis de traits griffonnés, comme tracés à la main, qui évoquent irrésistiblement Cy Twombly, ou ces craquelures écaillées qui sont à l'origine de la peinture chinoise.


D.R.
Eleanor, 1947

Et puis, il y a les recherches en couleur auxquelles Callahan s'exerce depuis 1942. Agaçantes lorsqu'elles visent à l'essai comme dans cette superposition d'écriteaux à Hongkong. Mais séduisantes et belles lorsqu'elles décrivent, avec une fixité placide, l'énigme d'un mannequin de vitrine à Paris (1957), les maisons ocres du Portugal et du Maroc, les rues grises, ternes, hors temps, d'Irlande.

Harry Callahan, né à Detroit en 1912, est venu à la photo après avoir écouté une conférence d'Ansel Adams. Il a une formation d'ingénieur. Rien de moins appliquées, pourtant, que ses admirables vues *urbaines de Chicago*. Le graphisme des formes, le rythme des volumes et de la lumière, tout s'ordonne sans heurt dans cet alignement rectiligne de carrés et de cadres magnifié par des tirages somptueux. A propos des silhouettes isolées de ses passants, Callahan, précise qu'il aime photographier les gens dans la rue, *« parce que, lorsqu'ils marchent, ils semblent perdus dans leurs pensées »*.

La même impression naît de ses vues de plages prises sur la côte est, à Cape-Cod ou Horseneck-Beach : espace irrepérable, marqué par la tonalité et la texture du sable, hanté par de lointaines silhouettes situées entre le néant et l'infini où s'épanouit son désir d'absolu.

Enfin il y a Eleanor, son épouse depuis 1948. Figure aux formes pleines, elle pose devant un mur ou *nue dans l'herbe, à Port-Huron*, comme une égérie du Douanier Rousseau. On la devine aussi dans la pénombre, alanguie sur un lit avec leur fille Barbara, image radieuse du bonheur familial. Mais aussi nymphe émergeant de l'onde, un pur signe graphique tracé dans le carré du cadre.

Harry Callahan a soixante-dix-huit ans aujourd'hui. Son œuvre, admirable de sincérité, bâtie par thèmes, est un pan essentiel de la photographie américaine. *« Quarante mille négatifs et peut-être huit cents que j'aime »*, avoue-t-il. Mais les cent pièces prêtées par la galerie Pace/MacGill, sélectionnées par Alain Sayag, constituent l'ensemble photographique le plus harmonieux et le plus raffiné qu'on puisse voir actuellement à Paris.

PATRICK ROEGIERS

► **Musée national d'art moderne, galerie du Forum, centre Georges-Pompidou, jusqu'au 21 octobre.**

EXPOSITIONS

La Chine des Qing à Rotterdam

« La Ville Interdite, culture à la cour des empereurs chinois » : le retour de la Chine sur la scène culturelle internationale

ROTTERDAM

de notre envoyé spécial

Cette exposition s'ouvre au moment où Pékin, à la faveur de la crise du Golfe, commence à sortir du tunnel diplomatique dans lequel les événements sanglants de juin 1989 l'avaient précipité.

Apparemment il ne s'agit que d'une coïncidence : « La Ville Interdite » était prévue, de longue date, sans que personne ne songe à lui attribuer une portée autre qu'artistique. Mais la politique pèse sur elle comme une malédiction.

Au lendemain des brutalités de la place Tiananmen, la ville de Rotterdam s'était interrogée sur l'opportunité d'accueillir une telle manifestation. Le jour de son inauguration, samedi 15 septembre, aucun officiel néerlandais n'y a assisté, aucun représentant du régime chinois n'avait été invité.

Le Musée de Rotterdam se montre néanmoins soucieux de dégager l'exposition de son carcan politique. *« Les Etats n'y sont pour rien : c'est une affaire entre le Musée du Palais à Pékin et nous. »*

L'idée de « la Ville Interdite » revient aux Néerlandais. Une liste comportant une centaines d'objets convoités fut établie et transmise aux autorités chinoises. Elles exaucèrent l'intégralité des vœux du Boymans qui n'en attendait pas tant ! Le Musée du Palais posa toutefois deux conditions, acceptées par les Pays-Bas.

Exclusivité mondiale

La première consistait dans la présence de deux spécialistes ayant seuls le droit de manipuler certaines pièces. Une précaution qui contraste avec les risques pris lors du transport : la totalité de la collection exposée à Rotterdam a été convoyée dans un seul avion vers Francfort avant de prendre la route de Rotterdam en camion.

La deuxième consistait dans le versement d'un loyer : son montant, tenu secret, serait supérieur à 1 million de francs. Le directeur adjoint du Musée Boymans croit savoir que cette somme est destinée à la construction d'un musée où les merveilles de la Ville Interdite seraient présentées en permanence au public chinois.

C'est une façon de dire que les pièces montrées à Rotterdam le sont, en majeure partie, en exclusivité mondiale : armures, tenues d'apparat, bijoux, emblèmes et rouleaux de soie peinte permettent de pénétrer les rites de la dynastie Qing (1644-1911). Aucun de ces trésors n'est redondant par rapport aux collections du Musée chinois de Taïwan où nombre de richesses de la Ville Interdite furent trans-portées en 1949. Un transfert qui porta sur les biens les plus précieux. Ceux qui sont restés sur le continent le sont devenus avec le temps.

Il est regrettable que le circuit du Boymans n'éclaire pas assez le visiteur sur la vie quotidienne de la cour impériale, son rythme, son évolution.

La lecture du catalogue se révèle indispensable. Reste le choc visuel que provoquent la fraîcheur de conservation des pièces, leur finesse comme leur raffinement, la magnificence des broderies ou la symphonie des couleurs.

CHRISTIAN CHARTIER

► **Musée Boymans-Van Beuningen, Mathenesserlaan 18-20, Rotterdam. Jusqu'au 26 novembre. Tél. : 19-31-10-44-19-400 ou 43-60-500.**

VENTES

Une année paradoxale

L'année 1990 est marquée par des ventes record et des baisses spectaculaires
La crise du Golfe accentue la tendance à la prudence

L'année 1990 s'achèvera-t-elle comme elle a commencé, en passant d'un extrême à l'autre ? Le *Portrait du docteur Gachet*, de Van Gogh, a été vendu à un industriel japonais pour la somme record de 82,5 millions de dollars à New-York en mai dernier (environ 495 millions de francs), mais des baisses spectaculaires (au mieux des rééquilibrages) ont été enregistrées, après cinq ans de hausses ininterrompues, touchant surtout les peintures impressionnistes, modernes et contemporaines. Au sortir d'un été pour le moins agité, le marché de l'art est dans l'expectative. La Foire internationale d'art contemporain (FIAC) de Paris jouera sans doute un rôle de premier indicateur sérieux des tendances du marché.

Car l'art contemporain est aujourd'hui dans l'œil du cyclone. A l'exception des « classiques », les abstraits des années 50 – Poliakoff ou Atlan pour les Français, Jasper Johns ou Rauschenberg pour les Américains, – l'art des vingt dernières années reste vulnérable. En effet, les cotes de toute une génération de jeunes artistes se sont faites et défaites au gré de modes et de spéculations intempestives. Basquiat, dont les œuvres plafonnaient autour de 170 000 francs peu avant sa mort en 1987, a vu sa cote dépasser les 1,5 million de francs pour se stabiliser autour du million de francs, aujourd'hui. Une toile de Combas vendue 500 000 francs en février dernier à Paris, se négocie au tiers de sa valeur, sept mois plus tard.

Si le mois de mai à été médiocre à New-York, Paris et Londres ont connu de mauvaises ventes en juin. Entre 30 % et 60 % des lots sont restés invendus. Seules les œuvres d'une indéniable qualité surnagent. Explication de Mᵉ Catherine Charbonneaux, spécialisée en art contemporain à Paris : l'impossibilité pour le marché de digérer un aussi grand nombre d'œuvres en si peu de temps. *« Les acheteurs, dont le goût et le jugement se sont affinés au fil des ventes, ne sont plus disposés à acquérir des toiles surestimées et qui ne brillent pas toujours par leur qualité »*, fait-elle remarquer. Une réalité qui s'applique désormais à tous les domaines de l'art. Les déboires des places financières internationales pourraient encore accentuer cette tendance à la baisse sinon au rééquilibrage.

Le marché de l'art, après le krach d'octobre de 1987, avait réagi avec beaucoup de sang-froid. Non seulement le record – un rien – « manipulé » des *Iris* de Van Gogh avait conforté la solidité du marché, mais il avait également sacré l'art comme valeur refuge au même titre que l'or ou l'immobilier. *« La Bourse plonge, l'art s'envole »*, lisait-on ici ou là.

Mais pour Guillaume Duhamel, expert en tableaux modernes chez Christie's Paris, la situation est aujourd'hui différente. *« En cas de conflit armé, les conséquences pour le marché de l'art se feront sentir à plus long terme »*, affirme-t-il. *Les acheteurs pourraient se montrer plus réservés, surtout en cas de récession liée à une flambée des cours du pétrole. »*

Les sociétés japonaises sont les premières visées. Depuis cinq ans, elles ont fait la pluie et le beau temps sur le marché impressionniste et moderne. En juin dernier à Londres, la participation nippone aux ventes de tableaux de Christie's et de Sotheby's a permis d'éviter un pourcentage d'invendus supérieur à 50 %.

Tandis que les toiles de qualité moyenne, voire médiocre, ne trouvaient plus preneurs, une œuvre de Picasso – *Aux Tuileries* (1901) – était âprement disputée entre un amateur européen et deux acheteurs japonais pour près de 14 millions de livres sterling (environ 140 millions de francs), soit le quart des recettes de Christie's ce soir là.

Le temps est désormais à la prudence. Pour ses grandes ventes de New-York, en novembre, Christie's a baissé ses estimations de 30 % à 40 % par rapport à celles du début de l'année. La surprise, pourtant, pourrait bien venir des objets d'art et des livres, qui jusqu'à présent s'étaient maintenus à l'écart des grands mouvements spéculatifs. Pour Dominique Laucournet, expert en livres chez Sotheby's Paris, ce serait la revanche des « petits » face aux poids lourds de la peinture impressionniste et moderne. Mais, avertit l'expert, *« en cas de crise, il y aura sans doute bien plus de vendeurs que d'acheteurs. Il nous faudra donc être extrêmement sévère en ce qui concerne la qualité »*.

ALICE SEDAR

CULTURE

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

CINÉMA

Jours de colère

Au quinzième Festival de Toronto, ont été récompensés « Cyrano de Bergerac » et un premier long-métrage canadien, « H »

TORONTO

de notre envoyé spécial

Bien que le Festival du cinéma de Toronto ne soit pas compétitif, *Cyrano de Bergerac* a obtenu le prix du film le plus populaire (décerné par une marque de bière), et *H* (comme « héroïne »), premier long-métrage de Darrell Wasyk, celui du meilleur film canadien, décerné par la Ville de Toronto en même temps qu'une bourse de 25 000 dollars.

H est la description d'une expérience hallucinante : un jeune homme (Martin Neufeld) surnommé « Snake » à cause du tatouage qui lui dévore le cou, s'enferme avec son amie (Pascale Monpetit), dans la cave d'un taudis dont il cloue portes et fenêtres, bien déterminé à se désintoxiquer.

C'est une plongée dans la laideur et la douleur pendant laquelle chacun dévide la litanie des abus dont il, ou elle, a fait l'objet. Le couple se défait, se retrouve, s'aborde par l'innocence, tente de se rapprocher par le sexe comme on s'accroche à une bouée de sauvetage. D'une honnêteté lyrique et implacable, proche de *l'Empire des sens*, *H* laisse sur le carreau.

D'une manière générale, la seconde partie du Festival a été secouée par la colère, la rage, la violence. Violence chorégraphique de John Woo (Hong-Kong) pour *Une balle dans la tête*, qui va des bas-fonds de Saïgon aux camps de prisonniers du Vietnam. Colère pour *Listen up!* de Courtenay Ross, documentaire consacré à Quincy Jones qui délaisse le montage traditionnel et insiste sur la fureur d'une des filles contre ce père qu'elle voyait si rarement. Rage, enfin, de deux Irlandais : *The Field*, de Jim Sheridan, se passe dans les années 30 et raconte l'affrontement entre deux fermiers et un jeune Américain venu acheter un champ pour y faire passer une route. Pat O'Connor, situe *Fools of Fortune* au début du siècle et construit son histoire autour d'une femme (Julie Christie) dont la famille a été détruite par la guerre entre l'Irlande et l'Angleterre.

Le seul rayon de soleil a été apporté par *le Mari de la coiffeuse*, de Patrice Leconte présenté en avant-première mondiale, portrait lumineux d'un amour fou. *« C'est le versant clair de* Monsieur Hire, *à présent je me sens en mesure de revenir à la comédie »*, a reconnu le réalisateur.

HENRI BÉHAR

THEATRE

Chats et enfants

Gildas Bourdet monte « l'Eté », de Romain Weingarten, une pièce et un spectacle d'une liberté revigorante

Dans *l'Eté*, de Romain Weingarten, créé en 1966, recréé par Gildas Bourdet, il y a deux grands enfants – jusque-là rien que de très normal – mais aussi deux chats pique-assiette, bavards comme le chœur antique, aussi impossibles que leur nom, *Sa Grandeur d'Ail* et *Moitié Cerise*. *Sa Grandeur d'Ail* est de surcroît amoureux d'une mouche et ça va loin, jusqu'à l'échange de lettres. Chacun comprend le langage de l'autre, avec des intermittences qu'on soupçonne liées à celles du cœur, mais sur ce chapitre, la pièce reste un peu obscure. Empruntant l'imagerie des contes, il ne s'y produit aucun événement, juste un peu de ce temps qui lorsqu'il passe, avec ses petites joies, ses peines et ses jeux, éloigne l'enfance, parfois l'*amour*.

Les enfants, Simon et Lorette, frère et sœur, sont seuls dans une maison où survient un jeune couple d'amoureux qu'on ne verra pas, mais dont la passion, puis la séparation, obscurciront peu à peu, par *procuration, mimétisme, le ciel des* amours enfantines. Un ciel dont Weingarten se garde bien de faire un paradis, et Gildas Bourdet aussi : son théâtre n'a jamais rien eu de romantique, ce qui n'exclut pas l'émotion. On retrouve ici son goût et son talent pour un travail de composition incisif, dans sa direction d'acteurs. Ils sont quatre, si formidables que c'est un régal.

Simon et Lorette, c'est Loïc Houdré et Isabelle Mazin. Lui parle quand il veut, et allume des pétards pour faire peur aux chats. Elle a un petit ton autoritaire, des angoisses de mère et des troubles de femme. Quant aux chats, avec leurs gestes mi-humains, mi-félins, ils sont ébouriffants.

Autant Daniel Langlet est un matou revenu de tout, ronchon, tout en rondeurs et patte de velours, autant Dominique Pinon campe un écorché vif, un voyou des gouttières aux réactions électriques. D'emblée, on est de plain-pied avec eux, dans un univers doux et frais, inquiétant et secret, familier comme cette petite maison *aux volets clos, avec son auvent de* verre, son jardin rafraîchissant, ses arbres et ses oiseaux : plus qu'un décor grandeur nature (signé Gildas Bourdet et Edouard Laug), une image intime.

Les spectateurs sont assis dans le jardin, très près des acteurs et de cet *Eté* qui à chaque saison de la vie n'en finit pas de revenir et de s'enfuir. Pourtant, la convention théâtrale n'est pas passée sous silence, elle est magnifiée. Il était une fois deux enfants, deux chats, du théâtre.

ODILE QUIROT

► Jusqu'au 21 octobre. Du mardi au samedi 21 heures. Dimanche à 16 heures. Théâtre national de la Colline. Tél : 43-66-43-60.

□ **La disparition du chorégraphe Alfonso Cata.** – Le directeur artistique du Ballet du Nord, Alfonso Cata, est mort le 15 septembre à l'hôpital de Tourcoing. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

[Né à La Havane, danseur et chorégraphe, il débute chez Roland Petit, avant de rejoindre les Ballets de Monte-Carlo puis le New York City Ballet dirigé par Balanchine, dont il cherchera toujours à entretenir l'esprit. Après avoir dirigé les Ballets de Genève, puis de Francfort, il crée en 1982 le Centre chorégraphique national de Roubaix et le Ballet du Nord, compagnie essentiellement composée d'Américains.]

Jacques Lonchampt – qui écrit dans les colonnes du *Monde* depuis 1961 – part à la retraite. Il dirigeait la rubrique classique du quotidien depuis 1965 et il aura consacré à Henri Dutilleux, compositeur qu'il aime tant, son article dans *le Monde* du 18 septembre. Mais ce n'est pas sa dernière critique pour le journal où il a passé trente ans *de sa vie. Nos lecteurs auront* l'occasion de retrouver son style clair et rigoureux, reflet du regard lucide et passionné que Jacques Lonchampt porte sur la vie musicale.

ART

Monet en séries

Suite de la première page.

A l'origine de chaque suite se trouve un dessin, tout juste un croquis qui définit la composition. A la couleur d'assurer le développement des variations à partir du schéma originel – et de garantir la légitimité du travail. Le principe qui gouverne la prolifération est fort simple : la peinture tente, en se divisant et se multipliant, d'épuiser l'inépuisable variété des nuances de lumière et d'ombre selon les heures et les saisons.

L'artiste pousse à son paroxysme la logique d'observation de plein air qui fonde l'impressionnisme. Puisque l'arbre et le fleuve diffèrent selon le climat et le moment, que l'aube, le crépuscule, la neige, les nuages, la brume et le soleil les métamorphosent à l'infini, il faut – *il faudrait – autant de toiles que de* métamorphoses.

L'art, s'étant donné pour but de conserver exactement l'image des changements à vue de la nature, devient à son tour cycle de modifications. Il mime la météorologie, si l'on ose dire, et se fait collection de clichés situés et datés précisément : Monet ne représente pas la falaise de Varengeville mais la cabane des douaniers près de la gorge d'Ailly, par temps clair un matin, par temps de brouillard ensuite. Il peint à l'inverse de Cézanne, épris de synthèse.

Cézanne condense l'essentiel d'un paysage en une seule toile, Monet énumère et décline les divers aspects de cet essentiel fugitif. Il entre de l'esprit de système et une ambition presque scientifique dans sa méthode.

Appliquée avec une absolue rigueur, elle contraindrait Monet à ne jamais interrompre son entreprise, à ne jamais abandonner son motif, puisque l'intensité de la lumière solaire ne cesse de croître et de décroître au hasard du vent et des nuages. L'œuvre finirait en obsession écrasante.

L'efficacité de l'illusion

D'autant plus écrasante que l'idéal de réalisme auquel elle obéit suppose, outre des toiles innombrables, des toiles où rien ne nuise à l'efficacité de l'illusion. Autre chimère : pas plus qu'il ne peut peindre assez de tableaux, Monet ne peut en peindre d'assez vrais. Son ardeur, son obstination, sont admirables. Les effets de couchant les plus périlleux, le gel, le givre, la pluie, le soleil cru, rien ne le rebute.

Plus la difficulté est grande, le contraste accentué ou imperceptible, les formes exagérées ou dissoutes par le jour, plus il consent d'efforts, plus il reprend, vérifie, corrige, complète. Trop parfois : alors que les esquisses peu poussées, ou abandonnées à mi-exécution, séduisent par leur vigueur et l'acidité des tons, les paysages mieux achevés ont mal vieilli. Leur matière picturale, épaisse, posée par empâtements en virgules, a séché en une surface grumeleuse et accidentée. L'éclairage, bien neutre et doux cependant, des salles de la Royal Academy en accentue le grain, si bien que l'effort d'exactitude finit par s'annuler lui-même, ce que les néo-impressionnistes avaient prophétisé quelques années plus tôt. Le travail de Monet se voit alors mieux que le sujet de son tableau.

C'est du reste l'un des caractères de ces étranges séries : *le labeur de* Monet en fait désormais l'intérêt essentiel. Ce sont des documents, les traces d'une ambition prodigieuse. Des chefs-d'œuvre aboutis ? Rarement. Quand le regard isole l'un des éléments d'une suite, ce dernier supporte mal l'épreuve. Les harmonies trop vives et les dissonances aigres, les orange stridents, les verts « fluo » que le système de la peinture par épisodes et contrastes alternés peut justifier, apparaissent alors dans toute leur crudité.

Devant les « Peupliers » et les « Cathédrales » les plus banalement décoratifs, il est difficile de ne pas rendre hommage à la perspicacité de Félix Fénéon. Devant *les marines antiboises exposées en* 1888, il définissait le talent de Monet par *« une excessive bravoure d'exécution, une fécondité d'improvisateur et une brillante vulgarité »*. L'exposition de Londres lui donne raison.

Quand le monochrome attire Monet, à partir de la fin des années 90, il s'y livre sans plus de retenue. Londres fond dans le vert absinthe d'un crépuscule de convention. La Seine s'évanouit *dans le blanc-mauve d'une aube* tout aussi symbolique. Le scrupule de naturalisme, qui a suscité la série, est oublié, l'observation a moins de part désormais dans le travail que la fantaisie chromatique propre à l'artiste.

Il ne peint plus des versions mais des variations, sans trop se soucier de vraisemblance. De l'impressionnisme, il subsiste une technique, qui s'allège et se japonise éperdument, et le goût des végétations abondantes *et des eaux. De la* série, l'habitude de travailler et retravailler sans cesse quelques compositions peu nombreuses et simples. Pour le reste, la mécanique donne le sentiment de se clore sur elle-même, parfaitement réglée, *parfaitement indifférente à l'his*toire contemporaine de la peinture.

En 1904, Durand-Ruel présente trente-sept vues de Londres, qui se vendent à merveille. En 1905, Ambroise Vollard offre à Derain *de se rendre à son tour au bord de* la Tamise, pour y peindre à la manière fauve une série de ponts et de péniches, mi-sérieuse mi-parodique. Il semble que Claude Monet n'en ait rien su.

PHILIPPE DAGEN

► Royal Academy of Arts, Piccadilly ; jusqu'au 9 décembre. Le catalogue de Paul Tucker paraît en traduction française chez Flammarion (336 pages, 220 ill., 420 F)

Le Monde
Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

SCIENCES ◆ MEDECINE

Un blizzard de lumière

Des chercheurs français et américains viennent d'enregistrer les températures les plus basses jamais observées en ralentissant des atomes avec des lasers

COUP sur coup, deux équipes, l'une française, de l'Ecole normale supérieure de Paris, et l'autre américaine, de l'université du Colorado, viennent d'obtenir des températures exceptionnellement basses, bien en deçà de celle de l'hydrogène liquide (– 259 degrés Celsius) brûlé par les moteurs de fusée. La première est en effet parvenue à abaisser la température d'un gaz d'atomes à 2,5 millionièmes de kelvin, soit une fraction de degré au-dessus du zéro absolu qui s'établit à –273,15 degrés Celsius (1).

La seconde a annoncé dans un congrès récent une valeur équivalente, puis, quelques semaines plus tard, a affirmé, par la voix de son leader Carl Wieman, avoir effacé des tablettes ce nouveau record en obtenant 1,1 millionième de degré. Un résultat remarquable, mais qu'il faut considérer avec prudence en l'absence d'informations plus détaillées sur les conditions d'expérience (2).

Ces percées fourniront-elles, comme certains se plaisent à le dire, *« un nouvel et important outil »* aux ingénieurs ? Peut-être. Mais l'intérêt de ces recherches réside avant tout, dans l'attente d'applications éventuelles, dans l'observation de la matière. L'important n'est pas tant de battre des records à toute force. C'est d'étudier ce que les scientifiques appellent la physique de l'ordre, étant entendu que plus cet ordre dans la matière est subtil, plus la température nécessaire pour l'observer doit être basse.

Le calme de la cloche

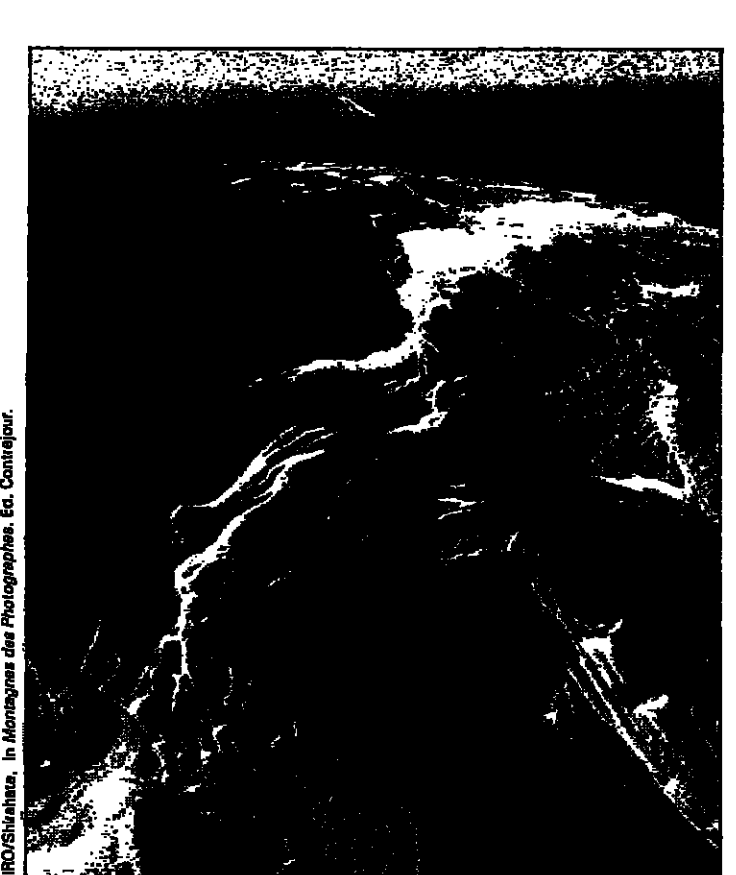
Mais encore faut-il, comme les équipes françaises et américaines, être capable de produire cet ultrafroid qui rend les atomes quasi immobiles. La thermodynamique enseigne en effet que la température des atomes qui composent un gaz est fonction de leur vitesse d'agitation. Plus il est chaud et plus ils bougent. Plus il est froid et plus ils piétinent, comme figés dans leur frilosité.

C'est ainsi que dans un gaz de sodium porté à la température ambiante (293 degrés Kelvin), les atomes se déplacent en tous sens à des vitesses comprises entre 300 et 1000 mètres par seconde. Ils sont comme des enfants turbulents dans la cour d'une école. Pleins d'énergie. Ils courent, se bousculent et fusent dans toutes les directions. Et puis la cloche retentit. Tout ce petit monde se calme, se met en rang et rentre en ordre serré dans les salles de classe. Ce qui manquait jusqu'ici aux chercheurs, c'était un équivalent de cette cloche d'école. Une sorte de système capable de discipliner les atomes du gaz, de les ralentir et, ce faisant, de les rendre quasi immobiles et donc froids.

La solution ? Un soupçon de laser et un grand merci à Einstein. Dès 1917, ce dernier a montré que les particules de lumière – les photons – pouvaient agir sur la matière, l'exemple le plus spectaculaire de cet effet étant l'orientation de la queue des comètes à l'opposé du Soleil par la pression des rayons solaires. La découverte du laser dans les années 60 ayant permis aux physiciens de disposer enfin de sources intenses d'énergie lumineuse capables d'émettre de manière très directionnelle des photons d'une même couleur, l'idée est venue, en 1975, à deux groupes de chercheurs (Dehmelt et Wineland d'une part et Hansch et Schawlow de l'autre) d'utiliser ces faisceaux de lumière cohérente pour, non pas défléchir, mais ralentir les atomes et donc les refroidir.

Pour les premières expériences, on utilisait un jet d'atomes de sodium dont la vitesse moyenne était d'environ 1000 mètres par seconde et on l'éclairait, à contre-courant, par un faisceau laser dont la longueur d'onde (la couleur) avait été soigneusement choisie. *« Dans ces conditions,* explique Jean Dalibard, du laboratoire de spectroscopie hertzienne de l'Ecole normale supérieure de Paris (ENS), *un atome de sodium dans son état fondamental peut absorber un photon émis par le laser et passer dans un état excité, ce qui le ralentit légèrement. Mais cet état est instable et, en quelques milliardièmes de secondes, l'atome revient à l'état fondamental en émettant, dans une direction aléatoire, un autre photon dit de fluorescence. »*

L'atome peut alors absorber à nouveau un photon émis par le laser, et ainsi de suite. C'est la répétition de ces phénomènes élémentaires qui permet de ralentir les atomes qui, à chaque absorption, voient leur vitesse diminuer de quelques centimètres par seconde. C'est un peu comme si l'on tirait des balles de ping-pong sur une boule de bowling pour la ralentir. On comprend mieux, dans ces conditions, qu'il faille environ 33 000 chocs pour faire passer les atomes de sodium de 1 000 mètres par seconde à la quasi-immobilité.


© SHIRO/Shirahata. In Montagnes des Photographes, Ed. Contrejour.

« Mais, expliquent Alain Aspect et Christophe Salomon de l'ENS, *ralentir une population d'atomes ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir la garder presque immobile, prise dans une « cage » aux parois immatérielles. »*

La mélasse optique

Cette cage, un chercheur américain des Bell Labs, Steven Chu, a réussi à la mettre au point, en 1986, en utilisant une variante du procédé de ralentissement décrit plus haut (refroidissement Doppler). Avec six faisceaux lasers, il a en effet pu délimiter *« une petite zone dans laquelle,* raconte Alain Aspect, *les atomes sont figés à la façon d'une cuiller dans un pot de miel ».*

Un à cent millions d'atomes « piétinent » ainsi dans ce petit volume de « mélasse optique » d'à peine un centimètre cube. Leur vitesse d'agitation est très faible : que l'on coupe alors les lasers et les atomes vont quitter lentement la mélasse ; qu'on rallume les faisceaux, et il ne restera plus dans le piège qu'une fraction d'entre eux. En évaluant ceux qui restent, on peut alors déduire la vitesse moyenne de ceux qui se sont échappés et remonter ainsi à la température du milieu, qui est directement liée à la vitesses d'agitation des atomes.

C'est comme cela que Steven Chu a pu enregistrer une température de 240 millionièmes de degré Kelvin (240 micro-kelvins) dans un gaz de sodium. Malgré une incertitude, relativement grande, de 100 millionièmes de degré sur le résultat, cette annonce fit grand bruit, car la théorie donnait précisément ce chiffre comme minimum atteignable pour les atomes de sodium. *« La nature a beau être bonne fille,* dit en souriant Alain Aspect, *tomber pile sur le bon chiffre pour une première expérience où tout était loin d'être parfaitement contrôlé paraissait trop beau pour être vrai. »*

Pourtant, peu de temps après, de nouvelles équipes firent mieux encore. Améliorant le procédé, l'Américain William Phillips, du National Bureau of Standards, parvint, en 1988, avec son équipe à mesurer une température de 43 micro-kelvins seulement dans un gaz de sodium ! Soit une valeur cinq fois plus faible que celle prévue par les premiers modèles théoriques.

Les gardiens du temps

La communauté scientifique s'émut d'autant plus que des températures de 25 à 30 micro-kelvins furent à leur tour enregistrées.

Devant ces résultats étonnants, des chercheurs de l'Ecole normale supérieure, alertés par W. Phillips, tentèrent de faire la même expérience avec, non pas du sodium, mais avec du césium. La théorie prévoyait que la température ne devait pas descendre au-dessous de 120 micro-kelvins. Mais celle qui fut mesurée ne dépassait pas 70 micro-kelvins ! Le mystère s'épaissit donc jusqu'à ce que Claude Cohen-Tannoudji et Jean Dalibard proposent, en même temps que Steve Chu, de nouveaux modèles théoriques permettant de l'expliquer. Après une année d'efforts passée à améliorer les conditions d'expérience, l'équipe de l'ENS put enfin observer cet été une température de 2,5 micro-kelvins, toute proche du zéro absolu.

Un succès que paraît vouloir aujourd'hui leur contester Carl Wieman en annonçant avoir obtenu une valeur de 1,1 micro-kelvin dans une expérience où il combine la mélasse optique décrite plus haut avec un piège magnétique, ce qui a pour effet de diviser l'énergie d'agitation par deux. Course aux records (3) ? Course à l'inutile ? Certainement pas. La connaissance du comportement de la matière à ces températures extrêmement basses est essentielle. Mieux même, sur un sujet aussi fondamental se dessinent des perspectives encourageantes d'application dans le domaine du temps. Il serait en effet possible, à partir de ces recherches, d'améliorer d'un facteur dix à cent la précision de ces « gardiens du temps » que sont les horloges atomiques si nécessaires à ceux qui s'occupent de télécommunications ou de localisation par satellite.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Schématiquement, les kelvins – ou degrés absolus – sont analogues à des degrés Celsius ordinaires, mais comptés à partir du zéro absolu et non à partir du point de fusion de la glace.

(2) Ce dernier résultat est à prendre avec précaution. Il n'a encore fait l'objet ni d'une publication dans une revue scientifique ni d'une communication à un congrès. Mais les résultats déjà confirmés donnent des températures nettement inférieures à celles qu'il est possible d'obtenir en faisant appel aux techniques de cryogénie les plus avancées. Une grande différence est que la cryogénie permet de refroidir des échantillons de matière dense alors qu'ici on travaille sur des gaz.

(3) De même qu'en course à pied plusieurs records sont possibles, de même l'équipe de l'ENS est titulaire d'un autre record depuis 1988 : celui de la température la plus basse observée suivant une seule dimension de l'espace (deux millionièmes de degré kelvins). Ce résultat est également important car il a été obtenu avec une méthode de refroidissement complètement différente de celle de la mélasse optique et dont les potentialités devraient permettre d'obtenir des températures nettement plus basses encore.

URSS : la science sort du rouge

Pour enrayer le déclin de la science soviétique le gouvernement prend une série de mesures

LA science soviétique est *« au bord du gouffre »*, estimait récemment M. Nicolas Laverov, président du Comité d'Etat pour la science et la technique, et vice-président du conseil des ministres d'URSS. Pour tenter de remédier à cette situation, qui s'accompagne par ailleurs d'une fuite des cerveaux croissante, une série de réformes importantes viennent d'être décidées par le gouvernement soviétique.

La première de ces mesures – et, sans doute, la plus spectaculaire – est le décret que vient de prendre Mikhaïl Gorbatchev pour assurer une *« autonomie totale de direction et de décision »* à la vénérable Académie des sciences, dans le domaine de la recherche fondamentale et celui de la formation des cadres scientifiques (*le Monde* du 25 août).

Le conseil des ministres de l'URSS devra, dans un délai d'un mois, prendre toutes les décisions et arrêtés nécessaires pour assurer la mise en œuvre de ce décret. Le gouvernement doit, en particulier, prévoir une augmentation des dotations budgétaires pour l'amélioration de la situation matérielle des chercheurs travaillant dans le système de l'Académie, y compris une révision des salaires et indemnités actuels.

Le décret de M. Gorbatchev met l'accent sur l'ouverture. Vers les autres organismes de recherche soviétiques, bien sûr, mais aussi vers l'étranger. Une des tâches essentielles de l'Académie doit être l'établissement de liens internationaux *« les plus larges »*, par la voie de la création d'organisations et de centres scientifiques communs, d'échanges de savants, et autres initiatives. L'Académie a, en particulier, désormais le droit d'inviter sous contrat dans ses laboratoires des chercheurs venant d'autres instituts et laboratoires, y compris des scientifiques étrangers, en établissant, en toute liberté et indépendance, les montants des indemnités qui leur seront versées. Cela s'appliquera aussi aux chercheurs que l'Académie enverra en mission à l'étranger pour travailler dans des laboratoires et des centres scientifiques internationaux. L'Académie, ses instituts et ses laboratoires doivent, sur la base d'accords établis avec les académies des sciences des républiques de l'URSS, *« coopérer étroitement »* avec elles dans le but d'arriver, par leurs efforts communs, à une élévation du niveau général des recherches fondamentales dans le pays.

Dans le préambule du décret présidentiel, les notions de *« démocratisation soutenue »*, de *« décentralisation du système de direction »*, de *« prestige »* des académiciens et des scientifiques en général, ainsi que de *« soutien accru »* à la recherche fondamentale de la part de l'Etat sont fortement soulignées.

Une « Académie de l'ingénierie »

Reste à savoir comment l'immobilisme des structures et le conservatisme encore fort qui subsistent dans les différents rouages de l'organisation scientifique en URSS seront surmontés. Comment aussi pourront se développer les liens nouveaux avec les académies des sciences des autres républiques, y compris avec celle de Russie, en voie de formation. Et si ces mesures seront suffisantes pour freiner de manière significative la fuite des cerveaux, qui devient de plus en plus préoccupante.

En tout cas, la tendance est bien engagée. La recherche académique n'est pas seule touchée. Elle ne concerne d'ailleurs que le vingtième des ressources en hommes et en moyens financiers du potentiel scientifique de l'URSS (1,5 million de chercheurs pour l'ensemble du pays, et 35 à 40 milliards de roubles – soit 350 à 400 milliards de francs au change officiel – au total consacrés à la recherche/déve- loppement). Pour la recherche appliquée, par exemple, une nouvelle initiative vient d'être prise avec la création d'une académie de l'ingéniérie, indépendante des structures gouvernementales. Ses ressources devraient provenir uniquement de travaux de recherches techniques sous contrat, d'expertises indépendantes de projets, etc.

Par ailleurs, toute une législation est à l'étude, dans le but d'assurer une certaine coordination et des bases juridiques aux nombreuses initiatives qui fleurissent dans le domaine de la recherche. Sont prévus notamment les votes, par les instances parlementaires, d'une loi sur la politique gouvernementale de l'URSS dans le domaine scientifique et technique, puis celui d'une autre sur la propriété intellectuelle, d'une troisième garantissant les droits des chercheurs.

SERGE BERG

Les pointillés de la ligne de vie

Notre avenir serait-il inscrit au creux de nos mains ? La toute récente publication par une revue médicale britannique d'une curieuse observation tentant à conforter les convictions chiromanciennes (*le Monde* du 29 août et du 5 septembre) a – comme on pouvait s'y attendre – déclenché une intéressante controverse, plusieurs spécialistes critiquant les importantes lacunes méthodologiques de ce travail. En ira-t-il de même avec l'étude menée sur le même thème en 1988 par le docteur Gérard Venturini ? Une étude qui n'avait pas, à l'époque de sa publication (1), suscité un intérêt particulier... sans doute parce qu'elle aboutit à des conclusions opposées à l'observation britannique.

Il ne s'agissait pas ici au départ de valider une hypothèse soutenue par les tenants de la chiromancie mais d'apporter une contribution au vieux débat sur la place à donner à la génétique ou à l'environnement dans les processus de vieillissement et de longévité d'un organisme humain.

Absence de facteurs génétiques

Le docteur Venturini a ainsi étudié et comparé les dermatoglyphes de personnes âgées de plus de quatre-vingts ans et ceux de jeunes gens de dix-huit ans. Les dermatoglyphes sont les figures que déterminent les crêtes de l'épiderme, notamment au niveau des doigts et des paumes. Etroitement associés aux plis de flexion de la main, les dermatoglyphes sont des caractères morphologiques spécifiques d'un individu, ce qui explique l'utilisation que l'on peut en faire à des fins policières (empreintes digitales), mais aussi anthropologiques et médicales.

Deux groupes furent formés, de cinquante volontaires chacun. Le premier était constitué de personnes âgées de quatre-vingt-quinze à cent trois ans, hébergées dans différents hôpitaux ou maisons de retraite, et le second d'adolescents recrutés, après tirage au sort, parmi les deux mille élèves d'un lycée de la Corse-du-Sud. Les dermatoglyphes furent relevés systématiquement chez ces cent personnes sur les paumes et sur chacun des dix doigts, à partir du même matériel (feuilles pré-encrées) utilisé par la police judiciaire.

Au terme d'une analyse minutieuse des multiples données ainsi recueillies, les conclusions sont sans nuances : il n'existe aucune vraie différence entre les multiples dermatoglyphes de sujets de plus de quatre-vingts ans et ceux de dix-huit. *« Nous retrouvons quelques tendances particulières de dermatoglyphes de sujets de plus de quatre-vingt-quinze ans (un peu plus d'arches, des boucles radiales et des tourbillons ; un peu moins de boucles cubitales et de figures composites, mais aucune n'est statistiquement significative »*, écrit l'auteur. Ainsi, et sauf à supposer – chose plus qu'improbable – que tous les lycéens corses deviendront centenaires, cette étude démontre que les figures présentes sur les doigts et les paumes de chacun (traits génétiques déterminés et constants tout au long de la vie) ne permettent pas d'envisager une particularité génétique commune à tous les sujets de plus de quatre-vingt-quinze ans. En cela cette étude n'apporte aucun argument supplémentaire en faveur d'un facteur génétique de la longévité humaine. Ces conclusions n'épuiseront sans doute pas la discussion sur les « lignes de vie », qui oppose les rationalistes aux adeptes de la chiromancie. Elles n'en constituent pas moins un nouvel argument de poids en faveur des premiers.

JEAN-YVES NAU

(1) *Dermatoglyphes et sénescence, étude des dermatoglyphes de cinquante sujets âgés de plus de quatre-vingt-quinze ans.* Thèse pour le doctorat en médecine soutenue par M. Gérard Venturini, le 13 juin 1989 à la faculté de médecine de Bobigny.

SCIENCES ◆ MEDECINE

La santé sans gravité

Libéré de l'attraction terrestre, l'organisme s'adapte à l'apesanteur. Au retour sur Terre tout se gâte

LES spécialistes de la médecine spatiale sont formels : moyennant la mise au point de programmes de maintien physiologique adaptés, la santé des cosmonautes ne devrait pas être menacée par un vol spatial de plusieurs années, nécessaire par exemple à une expédition habitée vers la planète Mars. Moins de deux ans après le retour sur Terre de Vladimir Titov et de Moussa Manarov, les Soviétiques détenteurs du record de temps passé dans l'espace (trois cent soixante-six jours à bord de la station Mir, du 21 décembre 1987 au 22 décembre 1988), les données recueillies sur l'état de leur organisme, pendant et après le vol, sont, de l'avis général, *«extrêmement satisfaisantes»*. Le ton était donc à l'optimisme lors du trente-huitième congrès international de médecine aéronautique et spatiale, qui se tenait du 10 au 13 septembre à Paris, et où il fut longuement débattu des heurs et malheurs de l'apesanteur.

«Nous savons aujourd'hui que l'homme est capable de s'adapter aux conditions créées par la microgravité, et qu'il peut y séjourner tout le temps qu'il le souhaite», affirme ainsi le professeur Gazenco. Figure éminente de l'Institut des problèmes médico-biologiques du ministère de la santé de l'URSS, l'académicien ne parle pas à la légère. De près ou de loin, il a supervisé tous les résultats médicaux des vols de longue durée réalisés à bord de la station orbitale soviétique Mir. Celui de Titov et Manarov bien sûr, mais aussi celui de Iouri Romanenko, premier cosmonaute à être resté, en 1987, plus de onze mois en orbite autour de la Terre.

Optimiste, certes, mais lucide. *«De nombreux obstacles restent cependant à résoudre avant d'envisager, au plan de la santé, des vols interplanétaires de plusieurs années,»* s'empresse-t-il d'ajouter. A commencer par la protection de l'organisme contre les rayonnements ionisants émis par le cosmos, *«domaine dans lequel peu de progrès ont été réalisés à ce jour»*. De même faudra-t-il parvenir à recréer, dans l'espace, une atmosphère artificielle de composition suffisamment proche de celle de la Terre, et à doter l'équipage d'une réelle autonomie de manœuvre. Si Alexandre Leveikine, coéquipier de Iouri Romanenko à bord de Mir, put, en juillet 1987, redescendre d'urgence sur Terre pour raisons sanitaires (il souffrait de palpitations cardiaques), il en sera tout autrement, en effet, lors d'un vol interplanétaire...

De l'avis de la plupart des spécialistes, il ne s'agit là, cependant, que d'une question de temps, de volonté et de moyens. *«La médecine spatiale à déjà permis d'assurer aux cosmonautes un niveau de sécurité satisfaisant, et nous continuerons à progresser»*, affirme Gazenco. Pour lui comme pour ses confrères, la vraie question est ailleurs. Non pas dans l'espace, mais sur la Terre.

«Nous assistons aujourd'hui à un déplacement du problème, poursuit M. Gazenco. *L'objectif n'est plus, désormais, de savoir si les cosmonautes peuvent séjourner plus ou moins longtemps dans l'espace, mais de leur donner les moyens, une fois de retour sur Terre, de réagir au mieux à la pesanteur!»*

Jambes de poulet

Comment assurer, en conditions de microgravité, le maintien du mécanisme biologique et physiologique qui nous permet, sans même nous en rendre compte, de résister à l'attraction terrestre? C'est sur cet étonnant paradoxe que travaillent aujourd'hui de nombreux professionnels de la médecine spatiale. Car la tâche est loin d'être simple. De l'activité musculaire au système cardio-vasculaire, en passant par la déminéralisation du tissu osseux et la baisse d'efficacité du système immunitaire, c'est tout l'organisme qui, une fois libéré des lois de la pesanteur, réapprend à vivre. Un nouveau code physiologique, en somme, que les chercheurs, à l'aide de méthodes de plus en plus sophistiquées, tentent patiemment de déchiffrer.

Comme on le sait depuis longtemps, la disparition de l'attraction terrestre dans les vaisseaux spatiaux perturbe en premier lieu la répartition du volume sanguin et la pression veineuse entraînant notamment, par un afflux de sang dans les régions supérieures du corps, une amincissement des membres inférieurs, dits en «jambes de poulet». Libérés de toute obligation, les muscles qui, sur Terre, assurent l'équilibre du corps, s'atrophient progressivement. Tandis que le système neurosensoriel, passés les premiers jours, et le fameux symptôme du «mal de l'espace» dont il est responsable, s'adapte lui aussi à son nouvel environnement. Autant de modifications physiologiques dont on découvre aujourd'hui qu'elles sont plutôt bien acceptées par l'organisme en apesanteur, mais qui le rendent singulièrement inapte à assumer son poids, soudainement retrouvé lors du retour sur Terre. Pour pallier ces contrecoups néfastes de la microgravité, Titov et Manarov durent ainsi se contraindre, dans les jours qui précédèrent leur retour, à un véritable régime d'athlète : quatre séances de gymnastique quotidiennes d'une heure chacune, effectuées pour l'essentiel sur le vélo et le tapis roulant prévus à cet effet à bord de la station spatiale. *«Cette expérience en vraie grandeur nous a permis de vérifier que, durant les dernières semaines, deux heures par jour d'exercice sont indispensables pour obtenir une redistribution du volume sanguin vers les membres inférieurs»*, précise A. I. Gregoriev, responsable des vols spatiaux à l'Institut soviétique des problèmes médico-biologiques. Le tapis roulant s'est révélé particulièrement efficace, ainsi que la combinaison «pingouin» : une sorte de pantalon boudiné – de type «bonhomme Michelin» – spécialement conçu pour exercer une pression au niveau des membres inférieurs, que les cosmonautes portaient en fin de séjour jusqu'à dix-huit heures par jour.



NASA/SYGMA

«En l'état actuel des connaissances, le principal problème physiologique auquel risqueraient d'être confrontés, une fois de retour sur Terre, des cosmonautes embarqués pour un vol de plusieurs années serait sans doute d'ordre musculaire et osseux», résument les médecins. De fait, les tests effectués sur Titov et Manarov après leur mission ont montré d'importants changements dans la réponse musculaire de leurs membres inférieurs, ainsi que dans leurs réflexes de coordination. Des symptômes transitoires qui n'ont vraisemblablement pas laissé de traces durables chez les deux hommes, mais dont les conséquences pourraient être autrement plus préoccupantes si l'effet de l'apesanteur s'exerçait sur l'organisme pendant plusieurs années consécutives.

A long terme, la perte d'activité musculaire serait en effet susceptible d'entraîner une déperdition osseuse, voire une modification durable de la colonne vertébrale. *«Même si le temps de vol n'était pas suffisant pour menacer la sécurité des cosmonautes, de telles modifications ont été constatées dans le tissu osseux des cosmonautes soviétiques»*, confirme le docteur Cann, radiologiste à l'université de Californie de San-Francisco. En étroite coopération avec l'Institut soviétique des problèmes médico-biologiques, ce spécialiste américain travaille depuis dix ans sur les éventuelles répercussions de l'apesanteur sur le tissu osseux. Associant analyses de densité minérale, mesures du volume musculaire et tomographie informatisée, son laboratoire a mis au point une nouvelle méthodologie qui permet désormais de simuler, par ordinateur, la déformation et la résistance à la fracture des vertèbres, soumises à différentes charges en conditions de microgravité.

«La déperdition osseuse semble prépondérante au niveau des zones d'attache musculaire, ce qui permet d'espérer que des exercices appropriés suffiront à pallier ce danger lors des vols de très longue durée», précise-t-il. Encore faudra-t-il, là encore, déterminer précisément la nature et la fréquence de ces exercices. Une tâche supplémentaire et indispensable pour tous ceux qui espèrent, dans un avenir pas trop lointain, entraîner l'humanité à la rencontre des Martiens.

CATHERINE VINCENT

L'intuition en équations

Les mathématiciens modernes s'inspirent de la physique théorique parfois au détriment de la rigueur

LE Congrès international des mathématiciens, qui se réunit tous les quatre ans, est traditionnellement l'occasion de faire le point sur les idées, les projets, les collaborations entre chercheurs. Il favorise en particulier les échanges avec les pays de l'Est, certains grands mathématiciens partageant leurs tâches universitaires entre Boston ou Princeton et Moscou ou Budapest. Plus encore qu'à Berkeley en 1986, cette manifestation, qui s'est tenue cette année à Kyoto (Japon), a été marquée par la pénétration en profondeur des idées de la physique dans le champ des mathématiques.

Cette influence, qui prend parfois des allures de raz de marée, est symbolisée par la nature des travaux des lauréats des médailles Fields, l'équivalent des prix Nobel pour les mathématiques, remises lors de la cérémonie d'ouverture (*le Monde* du 22 août), devant plus de 4 000 mathématiciens de 82 pays, dont une forte délégation française (22 conférenciers sur 160, la seconde place après les Etats-Unis, aux côtés des écoles japonaise et soviétique). C'est ainsi qu'Edgar Witten (Etats-Unis) fut récompensé pour des idées issues directement de la physique théorique, comme la supersymétrie, la théorie des cordes, et l'espace des lacets. La théorie des «groupes quantiques», dont le nom seul marque l'alliance des mathématiques et de la physique, est par ailleurs l'un des deux domaines où s'est manifesté le génie créatif de Vladimir Drinfeld (médaille Fields soviétique). Il faut aussi mentionner les liens étroits entre les travaux de Vaughan Jones (lauréat néo-zélandais) et la physique statistique, et les recherches en cours visant à appliquer ses découvertes sur la théorie des nœuds aux entrelacements des molécules d'ADN. Enfin, Shegifumi Mori (lauréat japonais) n'exclut pas que ses travaux de géométrie algébrique (classification des variétés de dimension complexe 3 ou plus) puissent être éclairés utilement par la physique mathématique.

«X doit savoir»

Le phénomène est-il nouveau? Galilée et Newton marquaient déjà la naissance, à la fois de la physique et d'un domaine essentiel des mathématiques, l'analyse, et Descartes pouvait ainsi déclarer à propos de Galilée : Il *«tâche d'examiner les matières physiques par des raisons mathématiques. En cela, je m'accorde entièrement avec lui et je tiens qu'il n'y a point d'autre moyen pour trouver la vérité»*. Mais, sans remonter aussi loin dans le temps, on peut remarquer une osmose certaine entre la plupart des grandes théories élaborées au vingtième siècle dans ces deux grandes disciplines. C'est ainsi, par exemple, qu'à la relativité restreinte et générale en physique correspond la géométrie de l'espace-temps, à l'électromagnétisme, les espaces fibrés, à la théorie quantique, l'analyse fonctionnelle. Les exemples de Poincaré et d'Einstein sont instructifs à cet égard. Le premier a «failli» découvrir la relativité, mais il était «seulement» mathématicien. Einstein, en revanche, se servait des mathématiques pour expliquer les expériences, en bon physicien théoricien. Aujourd'hui, les échanges fonctionnent dans les deux sens. *«Le passage à la physique mathématique, c'est aussi un changement d'échelles de valeurs*, explique Youri I. Manin, éminent mathématicien soviétique (1). *Dans la théorie quantique des champs, «appliquée» à la géométrie algébrique, Witten ou Polyakov ont une intuition que je n'ai pas! Ils posent des questions auxquelles je n'aurais pas pensé, et d'une grande profondeur. Pourtant, je croyais connaître le sujet.»*

Il faut cependant préciser que les théories physiques dont il est question aujourd'hui ne passeront le test de l'expérience que dans des dizaines d'années, voire des siècles. Les énergies nécessaires sont actuellement hors de portée. Cela n'est pas sans conséquence sur les mathématiques qui s'en inspirent. Ainsi, les intuitions magnifiques, qui sont celles d'un Witten, enthousiasment les spécialistes par leur fécondité, leur profondeur et leur nouveauté. Cependant, elles s'accompagnent d'un mouvement – pression sociologique? – qui privilégie l'enthousiasme sur la rigueur, les idées sur les preuves. Certains ont même pu parler, à propos de Witten, de la *«première médaille Fields sans théorème»*. Ce qui a évidemment l'avantage de fournir beaucoup de travail aux autres mathématiciens.

Cette tendance risque de mofifier en profondeur la pratique des mathématiques, car, comme au bridge, les «effets d'annonce» ne sont pas sans conséquences (professionnelles, par exemple). On cite déjà le cas d'articles où certains résultats sont accompagnés de ce genre de commentaire : *«Je ne sais pas démontrer ce résultat. Mais X doit savoir!»* Inquiétant? Manin lui-même, dans une belle conférence sur «Les mathématiques en tant que métaphore», pondère son enthousiasme pour les idées nouvelles : l'existence de l'idéal de rigueur en mathématiques *«est bien plus essentiel que le fait qu'on ne puisse jamais l'atteindre. La liberté des mathématiques ne peut s'exprimer que dans les limites d'une nécessité de fer»*. Adrien Douady (université Paris-Sud) professe, quant à lui, un solide optimisme : *«Les mathématiques sont une forteresse dans la tempête, mais elles en ont vu d'autres.»*

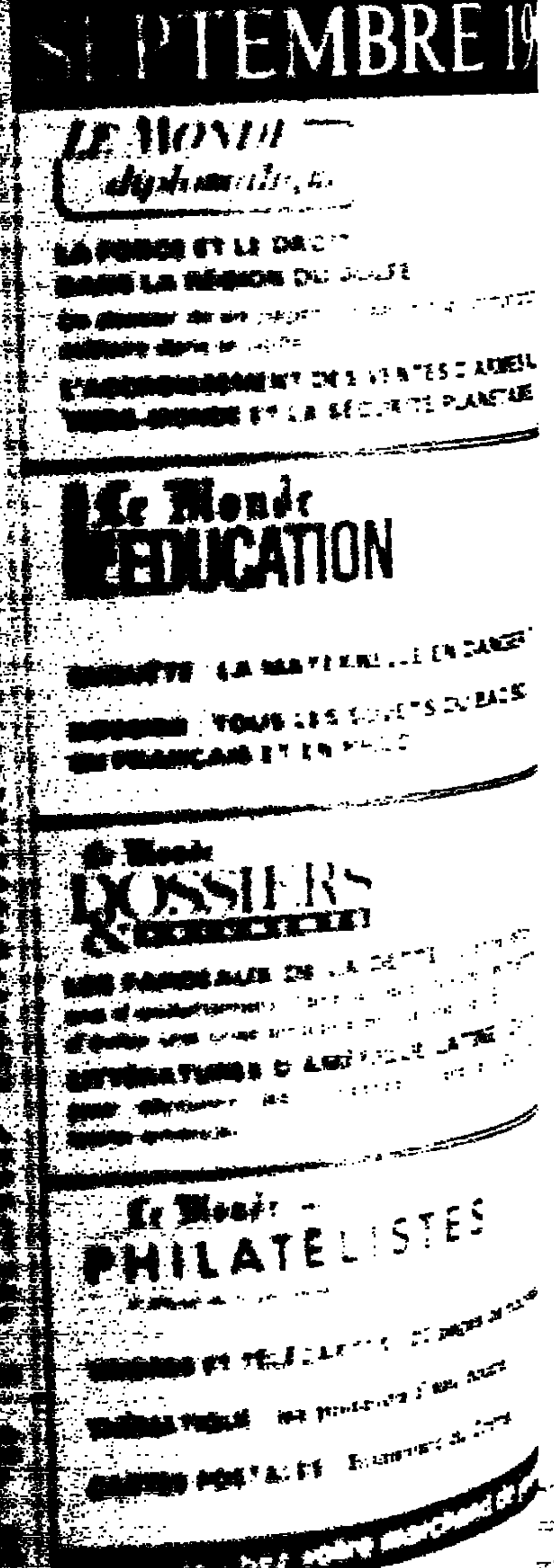
Cet idéal de rigueur doit-il laisser place à une vision romantique de la quête de «l'absolue vérité»? Y. Sinai, spécialiste des systèmes dynamiques, a pu parler de la renaissance de la *Naturphilosophie* de Schelling et Goethe en mathématiques. Le vieux maître André Weil, frère de Simone Weil, et fondateur, avec d'autres, du groupe Bourbaki, estimait quant à lui que *«la rigueur est aux mathématiques ce que la moralité est à l'homme»* (2). Mais on peut, sans doute, à la fois garder ses principes et s'enthousiasmer à l'examen d'une formule conjecturale d'Eward Witten, comme le bouillant Vaughan Jones qui lançait à Kyoto : *«Nous serions bien stupides de négliger l'intérêt de cette formule, les problèmes qu'elle pose, les voies qu'elle ouvre, les conséquences mathématiques qu'elle pourrait avoir, sous prétexte de son manque de précision!»*

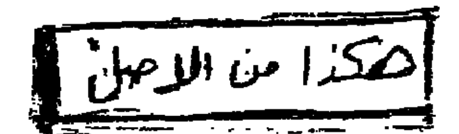
Ce pragmatisme anglo-saxon, partagé par nombre de Soviétiques ou de Japonais, devrait pouvoir se concilier avec un souci français (et souvent fécond) de rigueur. En tout cas, les choses bougent, et il est souhaitable que structures et mentalités s'adaptent avec plus de souplesse à un front en mouvement.

JEAN-MICHEL KANTOR

(1) Film vidéo *Manin à Paris*, entretiens avec Bernard Julia et Jean-Pierre Serre. Productions École polytechnique.

(2) *Sur l'enseignement des mathématiques*, 1931, Indian Mathematical Society, vol I, p. 119, Œuvres complètes, Springer Verlag.





SCIENCES • MEDECINE

Le dos crie misère

Souvent le mal de dos révèle un malaise d'ordre psychologique ou social

« EN avoir plein le dos », « avoir les reins solides » ou encore « le dos large » : autant d'expressions populaires qui soulignent la valeur symbolique de la région lombaire. Les douleurs localisées dans cette partie du corps, appelées « lombalgies », représentent un symptôme fréquent dans les pays industrialisés et concerneraient, tôt ou tard, plus de la moitié de la population. Selon les études anglaises et américaines, on estime qu'environ 60 à 80 % de la population souffre au moins une fois dans sa vie de lombalgies.

Passagères dans la majorité des cas, ces douleurs peuvent toutefois persister des mois, voire des années. Si ces lombalgies chroniques s'expliquent le plus souvent par des causes organiques évidentes (arthrose, hernie discale, etc.), dans certains cas, les causes sociales et psychiques joueraient également un rôle. C'est à cet aspect psychosomatique des lombalgies chroniques que les septièmes Journées du rachis organisées les 7 et 8 septembre à Paris par le service de chirurgie orthopédique de l'hôpital Beaujon, ont consacré récemment une partie de leurs travaux.

La région lombaire serait, selon les spécialistes, un lieu de focalisation privilégié des conflits internes. *« Cette région est très impliquée dans l'activité sexuelle et dans l'expression de l'agressivité. C'est une zone où se stockent et se déchargent un grand nombre d'émotions qui peuvent et doivent être évacuées par l'expression de la motricité. Mais certaines personnes qui ont du mal à exprimer leur conflit le vivront directement au niveau du corps »*, explique le docteur Anne Deburge, psychiatre à l'hôpital Beaujon (Clichy) et à l'Institut psychosomatique, à Paris.

Une des difficultés du médecin ou du rhumatologue consiste à faire la part des causes organiques et psychologiques dans les douleurs exprimées par leurs patients. Les facteurs physiques, psychiques et sociaux sont, le plus souvent, intriqués. Un examen qui ne montre aucun signe organique suffira parfois à mettre en évidence une origine psychologique. Mais, le plus souvent, certains patients peuvent présenter des anomalies qui ne sont pas pour autant la cause principale de leurs douleurs.

« Des examens sophistiqués, comme le scanner ou l'imagerie par résonance magnétique, peuvent faire apparaître des anomalies, comme des saillies discales, sans rapport direct avec la douleur, explique le professeur Marcel-Francis Kahn, chef du service de rhumatologie de l'hôpital Bichat, à Paris. *Les patients peuvent être alors l'objet d'une agression tant sur le plan du diagnostic que de la thérapeutique. Pourtant, dans la majorité des cas, un interrogatoire soutenu et un bon examen clinique suffisent à montrer la prédominance des facteurs psychologiques ou sociaux. »*


BERNARD DESCAMPS/VU

La dépression masquée

La course aux examens de toutes sortes peut alors conduire à l'intervention chirurgicale sans que la personne guérisse pour autant de ses lombalgies chroniques. De médecins généralistes en spécialistes, le malade incompris finit par faire l'objet d'un agacement et d'une hostilité qui peuvent renforcer son désordre psychologique.

Les psychiatres reçoivent souvent les « lombalgiques chroniques » au terme de nombreuses investigations. *« Certains patients refuseront la consultation en s'installant dans un sentiment d'incompréhension. D'autres vont s'y prêter avec l'espoir secret d'un échec ou d'une réfutation de cette démarche »*, explique le docteur Alain Sztern, responsable de l'unité de psychiatrie du service de neurologie du professeur Maurice Masson (hôpital Beaujon, Paris).

« Parmi les différentes causes psychiatriques des lombalgies chroniques, la dépression masquée est la plus fréquente », continue le docteur Alain Sztern. Masquée, car elle ne s'exprime pas à travers les symptômes classiques mais se traduit par l'amplification d'un symptôme organique. L'insomnie, des troubles sexuels et du caractère, l'anxiété accompagnent parfois ces douleurs lombaires. Ces premiers signes peuvent toutefois évoluer vers une dépression franche.

Les travailleurs immigrés sont particulièrement vulnérables à ce type de lombalgies chroniques. Elles surviennent le plus souvent à l'issue d'un accident du travail ou encore de la voie publique. La douleur persiste jusqu'à entraîner un arrêt de travail. Cette invalidité est à l'origine d'un parcours médical jalonné d'examens sans résultats probants. Dans le pire des cas, le malade se voit accusé de simulation, ce qui renforce son sentiment d'injustice. Les problèmes médico-légaux qui découlent de ces situations sont souvent difficiles à résoudre et peuvent déboucher sur une série d'expertises et de contre-expertises sans issue.

Certaines névroses hystériques peuvent, dans une moindre mesure, entraîner des lombalgies chroniques. Quant aux psychoses ou aux « dysmorphophobies » (syndrome psychiatrique dans lequel le malade est convaincu qu'une partie de son corps est déformé), elles sont plus rarement en cause. La prise en charge de ces malades est complexe. *« L'écoute, quand elle intervient suffisamment tôt, suffit parfois à dénouer le problème »*, remarque le professeur Kahn.

Mais, le plus souvent, un traitement antidépresseur, des séances de relaxation ou une psychothérapie, voire une hospitalisation, s'imposent.

Le respect des douleurs et la prise en compte d'éventuelles lésions organiques sont primordiales. Depuis plusieurs années, l'hôpital Beaujon a mis en place une prise en charge multidisciplinaire de ce type de lombalgies chroniques qui associent rhumatologues, chirurgiens, psychiatres, kinésithérapeutes et psychosomaticiens.

Cercle vicieux

« Un traitement antidépresseur peut donner de bons résultats mais doit s'accompagner d'un travail psychothérapique », explique le docteur Alain Sztern. Il arrive cependant que le patient soit dans l'impossibilité d'exprimer son malaise par les mots. Des séances de relaxation et de psychomotricité pourront alors briser le cercle vicieux souffrance-contracture. *« La relaxation peut permettre à travers la prise en compte de toute une palette de sensations, comme la pesanteur, la chaleur ou le rythme respiratoire, de sortir progressivement de l'unique équation corps-souffrance »*, souligne le docteur Anne Deburge.

Dans tous les cas, il n'existe pas de malade imaginaire, et l'acceptation des patients dans leurs plaintes est une première étape nécessaire vers un mieux-être.

MARTINE LARONCHE

AGENDA

CINÉMAS

Programmes du mercredi 19 au mardi 25 septembre

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Hommage à Adolphe Viezzi : la Passion Béatrice (1987), de Bertrand Tavernier, 16 h ; *Moi la femme* (1971), de Dino Risi, 19 h ; Semaine du cinéma coréen : *Chil-su Wa Man-Su* (1987, v.o. s.t.f.), de Park Kwang-Soo, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

MERCREDI

Passages de l'image : la Flèche du temps (1982), la Disparition (1982), d'Alain Jaubert, Auschwitz, l'album de la mémoire (1984), d'Alain Jaubert, Passions électriques (1983), d'Alain Jaubert, Trois Histoires de Chine (1981), d'Alain Jaubert, 14 h 30 ; les Années déclic (1983), de Raymond Depardon, Ici et ailleurs (1974), de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville, 17 h 30 ; Désir meurtrier (1964, v.o. s.t.f.), de Shohei Imamura, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

En voiture, Paris ! : Jeune public : Publicités Publicis, Légende d'un siècle (1988) de François Salas, la Belle américaine (1961) de Robert Dhéry, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Eclair journal, 16 h 30 ; Carte blanche : : Gentlemen Drivers : Gentlemen Drivers, Star Racing Team, les Lolos de Lolas (1974) de Bernard Dubois, 18 h 30 ; Aventure-évasion : André Citroën est mort (1988) d'Henri de Turenne et Jean-Noël Delamarre, le Bon et les Méchants (1975) de Claude Lelouch, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; *Kinopanorama,* 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CYRANO DE *BERGERAC* (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné *Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC *Ermitage, 8e (45-63-16-16)* ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées *Lincoln, 8e (43-59-36-14).*

GREMLINS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LIBERTÉ, C'EST LE PARADIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Pathé Montparnasse, 14e* (43-20-12-06).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

LE PRÉDESTINÉ (Isr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).*

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE SYNDROME DE L'ESPION (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe *Montparnasse, 15e (45-44-25-02)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ZAN BOKO (burkinabé, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi.*

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi).*

LES FILMS NOUVEAUX

L'AUTRICHIENNE. Film français de Pierre Granier-Deferre : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAD INFLUENCE. Film américain de Curtis Hanson, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e *(43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e* (45-22-47-94).

BIENVENUE AU PARADIS. Film américain d'Alan Parker, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOCTEUR PETIOT. Film français de Christian de Chalonge : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

ILS VONT TOUS BIEN. Film italien de Giuseppe Tornatore, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES GRANDES REPRISES

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BRÈVE RENCONTRE (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FALSTAFF (Esp.-Suis.-Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

FANTASIA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

FREAKS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

RÉFLEXION (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

UNE PLACE AU SOLEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VERA-CRUZ (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

VIVA LA MUERTE (Fr.-Tun.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE VOYAGE A SOPOT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., sam., lun. 12 h 20.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h.

BACH ET BOTTINE (Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h 15.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 14 h 30, dim. 18 h.

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e *(45-32-91-68) mer. 15 h 15.*

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 21 h, lun. 17 h.

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., *v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-*91-68) mer. 21 h, dim. 18 h 45.

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer. à 14 h, 16 h 10, 19 h 50, 22 h film 10 mn après.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE *CONVOITERAS PAS LA FEMME* (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., avec.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, *dim.* 13 h 15.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., ven., sam. 12 h 05.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : *Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer.* 17 h, dim. 13 h 40.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 40, sam. 14 h.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., *mar. 21 h, dim. 17 h 20.*

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Républic Ciné-mer., dim. 14 h ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 40, dim. 15 h 15.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 40.

MORE (*) (Fr., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., ven. *21 h,* sam. 17 h, 23 h, dim. 16 h 30, 20 h.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, ven. 14 h, lun. 21 h.

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 19 h 30, jeu. 14 h, dim. 22 h.

LES NUITS BLANCHES (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., mar. 12 h.

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 15.

PERFORMANCE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 20, lun. 19 h 30.

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h, jeu. 17 h 45, ven. 15 h 45, mar. 12 h.

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA NUIT (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 40, sam. 15 h 15.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim. 16 h.

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Studio 28, 18e *(46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.*

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 18 h.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

« Le Musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne (P.-Y. Jaslet).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Martin », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

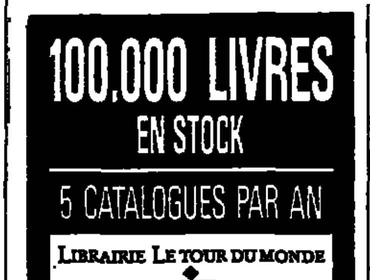
« *Hôtels et jardins du Marais, place* des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Maison de la Légion d'honneur à Saint-Denis », 15 heures, portail de la basilique (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, 15 heures : « Les rituels de purification des Indiens d'Amérique du Nord », par A. d'Athis ; 18 h 30 : « Les bienfaits de l'autohypnose », par J.-P. Guyonnaud (Usfipes).

Bibliothèque de l'ordre des avocats, palais de justice, 4, boulevard du Palais, 20 h 45 : « Georges Simenon. Aspects géographique, climatologique et gastronomique », par J.-R. Farthouat (le Palais littéraire et musical).



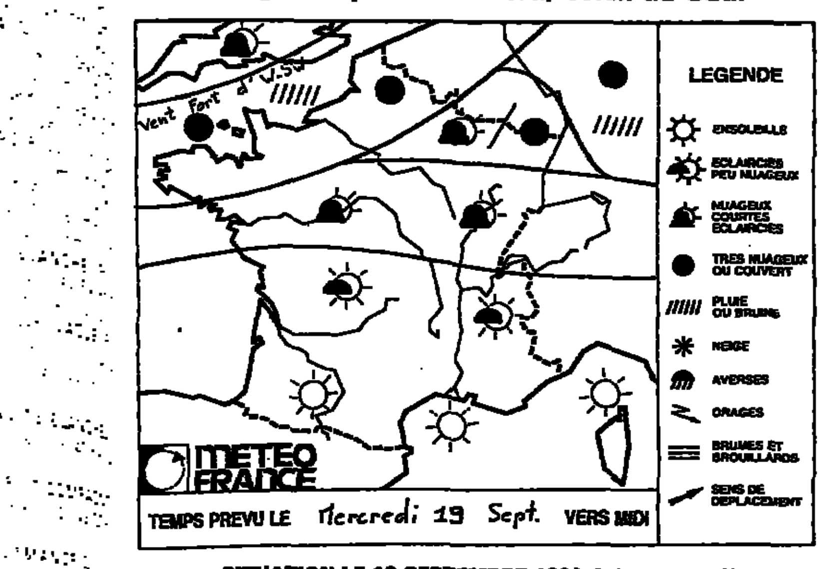


AGENDA

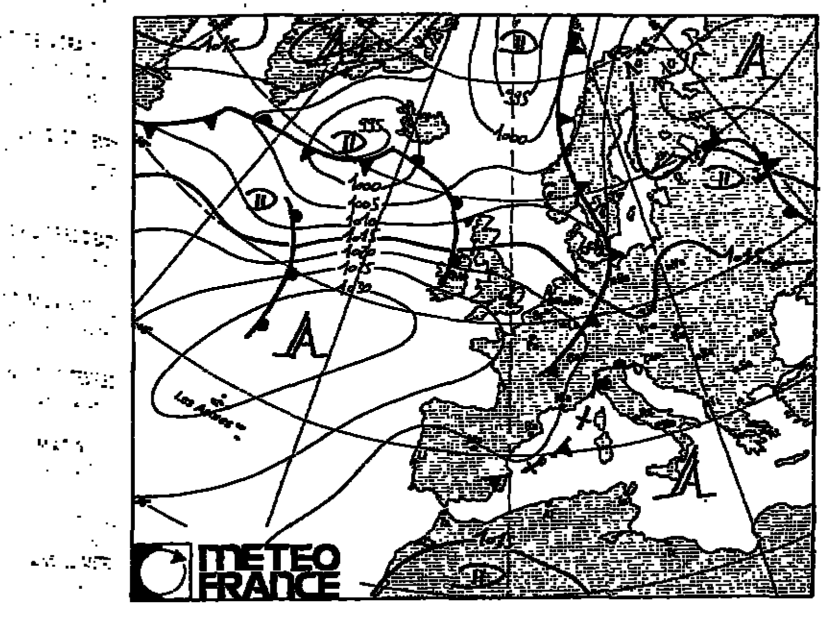
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 19 septembre

Nuages et pluies au Nord, soleil au Sud.



SITUATION LE 18 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Le changement amorcé, mercredi, se poursuivra les jours suivants. Le temps deviendra très variable, plusieurs passages pluvieux se succédant pour traverser la France. Les températures connaîtront également un bouleversement avec une baisse très sensible.

Jeudi 20 septembre : les nuages gagnent la moitié sud.

Les nuages présents la veille sur le *nord de la France se trouveront dès le* matin sur l'ensemble des régions du Sud-Ouest, sur le Massif Central, la Franche-Comté et Rhône-Alpes. Ces nuages auront perdu une grande partie de leur activité et n'amèneront plus que des pluies faibles, éparses et de courte durée. L'après-midi, le soleil fera son *retour* et les éclaircies seront de plus en plus larges, à l'exception du relief pyrénéen qui restera dans les nuages.

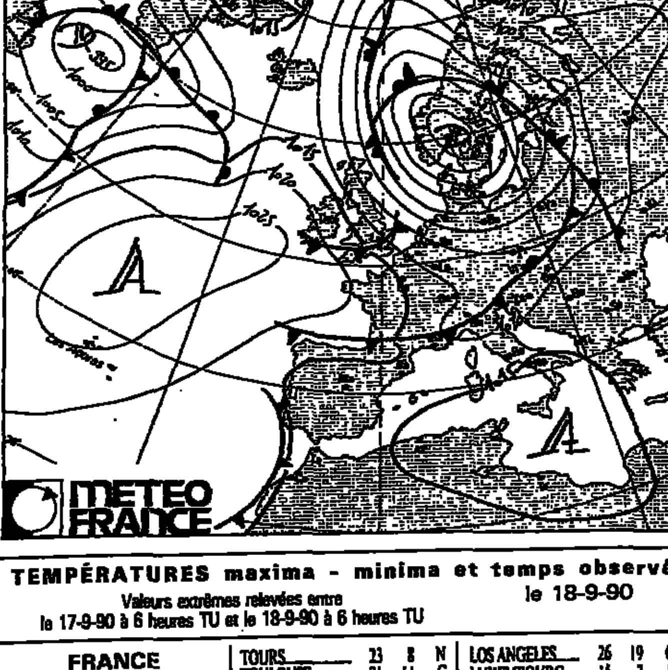
Si ce n'est la levée du mistral en basse vallée du Rhône, le Sud-Est ne sera pas concerné par cette aggravation.

Sur la moitié nord, le ciel sera variable avec de très nombreux nuages qui n'empêcheront pas tout de même de courtes apparitions du soleil. Quelques averses se produiront sur les côtes de la Manche et près des frontières du Nord et du Nord-Est.

Les températures minimales seront comprises entre 5 et 15 degrés sur la moitié nord, entre 10 et 15 degrés sur la moitié sud.

Les températures maximales varieront de 17 à 26 degrés du Nord au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 20 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-9-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-9-90 à 6 heures TU et le 18-9-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	25	18	A
BIARRITZ	22	15	B
BORDEAUX	28	12	D
BOURGES	23	10	N
BREST	20	8	D
CAEN	21	9	C
CHERBOURG	18	10	N
CLERMONT-FER.	23	11	C
DIJON	22	10	C
GRENOBLE-SM-H	26	12	D
LILLE	18	7	D
LIMOGES	22	11	D
LYON	25	12	N
MARSEILLE-MAR.	24	16	B
NANCY	19	11	N
NANTES	24	10	D
NICE	24	16	D
PARIS-MONTS	19	12	C
PAU	22	15	B
PERPIGNAN	24	18	D
RENNES	24	10	N
ST-ETIENNE	23	10	N
STRASBOURG	20	12	A
TOURS	23	8	N
TOULOUSE	21	14	C
POINTE-A-PITRE	33	25	A
ÉTRANGER			
ALGER	36	21	N
AMSTERDAM	16	8	A
ATHENES	26	17	D
BANGKOK	32	32	C
BARCELONE	28	19	D
BELGRADE	21	8	N
BERLIN	17	10	P
BRUXELLES	15	7	D
LE CAIRE	30	18	C
COPENHAGUE	16	10	P
DAKAR	33	22	O
DELHI	33	25	D
DJERBA	30	23	D
GENEVE	25	13	C
HONGKONG	31	26	N
ISTANBUL	21	13	D
JÉRUSALEM	25	15	D
LISBONNE	28	19	D
LONDRES	15	8	P
LOS ANGELES	26	19	C
LUXEMBOURG	16	7	P
MADRID	26	13	D
MARRAKECH	30	19	N
MEXICO	26	13	O
MILAN	21	13	N
MONTRÉAL	14	4	A
MOSCOU	13	6	A
NAIROBI	-	-	-
NEW-YORK	21	12	D
OSLO	13	7	D
PALMA-DE-MAJ.	30	20	N
PÉKIN	21	8	D
RIO-DE-JANEIRO	22	16	D
ROME	25	18	D
SINGAPOUR	-	-	-
STOCKHOLM	16	10	C
SYDNEY	16	7	D
TOKYO	26	25	N
TUNIS	31	23	N
VARSOVIE	15	3	N
VENISE	23	16	C
VIENNE	20	10	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 18 septembre

TF 1

20.35 **Sport : Football.** Coupe de l'UEFA, en direct de Roda. JC Roda/AS Monaco.
22.40 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
0.30 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Les dossiers de l'écran : L'étoffe des héros.** ■■ Film américain de Philip Kaufman (1983). Avec Sam Shepard, Scott Glenn, Ed Harris (2ᵉ partie).
22.10 ▶ **Débat : La conquête de l'espace.** Animé par Alain Jérôme. Avec Scott Carpenter, astronaute, le général Jean-Loup Chrétien, spationaute, Guy Mitaux-Maurouard, chef pilote des essais chez Dassault, Guy Veron, expert en psychologie à l'Agence spatiale européenne, André Turcat, pilote d'essai, Emmanuel Chadeau, professeur d'histoire contemporaine, Claude Terrazoni, pilote d'essai.
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Magazine :** *Sans frontières.*

FR 3

20.35 **Téléfilm : Bouvard et Pécuchet.** Avec J.-P. Marielle, J. Carmet (2ᵉ partie). *La fin d'un éternel recommencement.*
22.10 **Journal et Météo.**
22.30 ***Documentaire : Traverses.***
23.20 **Documentaire : Aux quatre coin-coins** du *Canard enchaîné.* De Bernard Baissat (2ᵉ partie, rediff.).
0.15 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.50 **Cinéma : Un homme parmi les loups.** ■■ Film américain de Carroll Ballard (1983). Avec Charles Martin Smith, Brian Dennehy, Zacharie Itimangnaq.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Faux témoin.** ■ Film américain de Curtis Hanson (1986). Avec Steve Guttenberg, Elisabeth McGovern, Isabelle Huppert (v.o.).
0.25 **Cinéma : Obsédée.** ■ Film canadien de Robin Spry (1986). Avec Kerrie Keane, Daniel Pilon, Saul Rubineck.

LA 5

20.40 **Cinéma : Le choc.** ■ Film français de Robin Davis (1982). Avec Alain Delon, Catherine Deneuve, Philippe Léotard.
22.25 **Magazine : Goool.** De Pierre Cangioni.
23.25 **Série : Thriller.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 ***Téléfilm : Les larmes de l'enfance.*** De Sandy Wilson, avec Geoffrey Bowes, Linda Griffiths. *Un père de famille face au cancer.*
22.20 **Téléfilm :** *SOS Otages. Un « casse » qui tourne mal.*
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.50 **Série : Grafic** (Apothéose de Molière).
21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Dynamo.**
22.30 **Téléfilm : Le village sur la frontière.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.**
20.30 **Archipel médecine.** Le monde vu par les sourds.
21.30 **Marions-les !** (rediff.).
22.40 **Nuits magnétiques.** Naissance.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 31 août lors du Festival de La Chaise-Dieu) ; De profundis, psaume instrumental, Concerto pour piano et orchestre nº 3, de Liszt ; Symphonie nº 5 en ut mineur, op. 67, de Beethoven, par l'Orchestre de la Résidence de La Haye, dir. : Jacek Kaspszyk ; sol. : Steven Mayer, piano.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

Mercredi 19 septembre

TF 1

13.35 **Série : Sonny Spoon.**
14.30 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.17 *Tirage du Tac-O-Tac.*
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
19.50 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Loto.**
20.40 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Gilbert Montagné, Demis Roussos, Lorca, Mark Boys, Vaya con Dios, Sydney Youngblood, Jean-Pierre Mader.
22.35 **Série noire : Pas de vieux os.** De Gérard Mordillat, avec François Dunoyer. *La dure réalité des matches de boxe truqués.*
0.00 ***Journal, Météo et Bourse.***

A 2

13.40 **Série : Falcon Crest.**
14.35 **Eric et toi et moi.**
17.00 **Magazine : Giga.** La fête à la maison ; Reportages.
17.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
18.00 **Magazine : Eve raconte.** Edith Piaf (3ᵉ partie).
18.15 **Série : Quoi de neuf, docteur ?**
18.45 **Série : Mac Gyver.**
19.35 **INC.** Le crédit à la consommation.
19.40 **Divertissement : Drôles de têtes.**
20.00 **Journal, Météo et Une vie de fou.**
20.40 ▶ **Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur.** De François Velle, avec Louis Velle, Diane Bellego (1ᵉʳ épisode). *Une brillante juriste épouse un milliardaire.*
21.35 **Série : La loi est la loi.**
22.30 ▶ **Documentaire : De** ***mémoire*** **d'homme.** Solidarnosc, la vie interdite, de Jean-Michel Meurice (1ʳᵉ partie).
23.25 **Journal et Météo.**
23.45 **Magazine : Du côté de chez Fred.**

FR 3

13.30 ***Magazine : Une pêche d'enfer.***
14.05 **Magazine : Thalassa.** Il était une fois la Transat, de Ramon Gutierrez et Patrick Boileau (rediff.).
15.05 **Feuilleton : L'or et le papier.** (7ᵉ épisode).
15.50 **Variétés : Francofolies.**
16.05 **Jeu : Objectif Tintin.**
17.30 ***Allo Bibizz.*** *Bouli ; Kimboo.*
17.45 **Série : La famille Fontaine.**
18.15 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Magazine : La marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada, en direct du Parlement européen à Strasbourg. Thème : Les voix de la liberté. Avec Elena Bonner, Marek Halter, Doïna Cornea, Robert Badinter, Mario Soarès, Vladimir Boukovski, Simone Veil, Catherine Lalumière, Alexandre Dubcek (sous réserve).
22.15 **Journal.**
22.35 ***Magazine*** **:** ***Faut pas rêver.*** Bulgarie : le monastère de Rila ; Japon : le pays des geishas ; France : les ailes du délire.
23.30 **Série : Chroniques de France.** Les Alsaciens, d'Hubert Knapp (2ᵉ partie, rediff.).
0.35 **Musique : Carnet de notes.** Concerto en la majeur de Vivaldi.

CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : Strip-tease fatal.**
15.05 **Documentaire : Oiseaux d'Islande.** De Magnus Magnusson, Paul Steingrimsson, Ingveldur S. Kristjansdottir et Jon H. Hrafnsson.
15.30 **Magazine : Rapido** (rediff.).
16.00 **Téléfilm : Le prix de la trahison.** De Steven Stern, avec Jason Bateman, Frank Stallone.
17.30 **Documentaire : Les allumés...** Roule ma poule, de Gisèle Toulouzan et José Reynes.
18.00 **Cabou cadin.** Reporter blues ; Dick Tracy show.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.50 **Top albums.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.05 **Sport : Football.** Coupe d'Europe des clubs champions : Marseille-Dinamo Tirana, en direct de Marseille.
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : La fille de quinze ans.** ■■ Film français de Jacques Doillon (1988). Avec Judith Godrèche, Melvil Poupaud, Jacques Doillon.
0.05 **Cinéma : Un homme parmi les loups.** ■■ Film américain de Carroll Ballard (1983). Avec Charles Martin Smith, Brian Dennehy (v.o.).
1.45 **Cinéma : La fin du jour.** ■■■ Film français de Julien Duvivier (1938). Avec Michel Simon, Victor Francen, Louis Jouvet.

LA 5

13.35 **Série : Amicalement vôtre.**
14.35 **Série : L'enquêteur.**
15.35 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.30 **Dessins animés.**
18.30 **Jeu : Télé-contact.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Je compte sur toi.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Histoires vraies.** Droit de tuer, téléfilm de John Erman, avec Frederic Forrest, Chris Collet. *Deux adolescents tuent leur père trop violent.*
22.20 **Débat : Le parricide.** Animé par Gilles Schneider.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

13.20 ***Série : Madame est servie*** *(rediff.).*
13.50 **Série : Docteur Marcus Welby.**
14.45 **Téléfilm : La revanche d'un innocent.** De Claude Binyon, avec Frederic Forrest, Michael Learned.
16.20 **Variétés : Bleu, blanc, clip.**
16.50 **Série : Magnum.**
17.35 **Variétés : Expresso.**
18.05 **Série : Campus show.**
18.30 **Jeu : Zygomusic.**
18.54 **Informations : M 6 info.**
19.00 **Série : La fête à la maison.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 ***Série : Madame est servie.***
20.35 **Téléfilm : Danger à l'université.** D'Eric Laneuville, avec Denzel Washington, Lynn Whitfield. *Pour sauver l'école.*
22.10 **Téléfilm : Un saphir pour des jumelles.** De Dennis Berry, avec Simon Dutton, John Astin. *Nouvelle enquête du « Saint ».*
0.00 **Six minutes d'informations.**
2.00 **Rediffusions**

LA SEPT

15.30 **Cours d'italien** (16).
16.00 ***Magazine : Mégamix.***
16.55 **Documentaire : La mort du grand-père.** De Jacqueline Veuve.
18.25 **Documentaire : Venise sauvée.** D'André Engel.
20.00 **Documentaire : From the history of jazz** (The Coltrane legacy). De Burill Crohn.
21.00 **Documentaire : Klaus Fuchs, espion atomiste.** De Fosco et Donatello Dubini.
22.30 **Cinéma : Los olvidados.** ■■■ Film mexicain de Luis Bunuel (1950).
23.40 ***Court métrage : L'île des fleurs.*** De Jorge Furtado.
23.55 **Court métrage : Churrascaria Brasil.** De Fred Confalonieri.
0.10 **Court métrage : Voyage vers la naissance.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.** Naissance.
0.05 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Grand Auditorium) : Symphonie nº 3, d'Ives ; Concerto pour *alto et orchestre, de Bartok ; Mathis* le peintre, symphonie de Hindemith, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Tabea Zimmermann, alto.
23.05 **Poussières d'étoiles.** Jazz club, en direct du Petit Journal à Paris : le saxophoniste Guy Lafite avec Jean Rabeson, piano et Pierre Boussaguet, contrebasse.

Audience TV du 17 septembre 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50,2	Santa Barbara 16,8	Mac Gyver 10,2	Actu. rég. 17,4	Nulle part 2,4	Je compte sur toi 1,5	F. à la maison 1,7
19 h 45	51,7	Roue Fort. 20,4	Drôles de têtes 9,6	19-20 Info 12,4	Nulle part 2,8	Journal 2,2	Roseanne 4,0
20 h 16	66,4	Journal 26,3	Journal 18,4	La Classe 10,2	Nulle part 2,8	Journal 3,7	Mad. servie 5,1
20 h 55	68,6	Stars 90 20,6	Etoffe des héros 18,1	Bouvard Pécuchet 12,4	Randonnée pour 4,8	Professeur stup. 10,2	Course du lièvre 4,0
22 h 08	56,9	Stars 90 17,7	Etoffe des héros 15,9	Soir 3 6,5	Randonnée pour 4,8	Professeur stup. 9,2	Course du lièvre 3,8
22 h 44	30,0	Perdu de vue 10,2	Casseurs de route 6,4	Chroniques de... 3,6	Hôtel du Nord 1,6	Jack Killian 4,2	Course du lièvre 5,1

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Dominique
et Jean-François

ont la joie d'annoncer la naissance de

Lauréline
GUINNEFOLLAU-ROUÉ.

Créteil, le 12 septembre 1990.

Mariages

– M. et Mme Robert LATTÈS

ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille

Marie-Eve
avec
M. Thierry ECKER,

qui a été célébré dans l'intimité le 8 septembre 1990.

– Marguerite
MICHEL-LA BORDERIE,
Khaled KHALL,
Agnès et Michel MORTREUX,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Tania et Guillaume,

qui aura lieu le 22 septembre 1990, à 11 heures, à la mairie de La Colle-sur-Loup.

Wildersgade 37,
Christianshavn,
Copenhague 1408 K.
Tai Ping Towers, 582 Sukumuit,
Bangkok 10110.
La Rouguière,
275, chemin du Defoussat,
06480 La Colle-sur-Loup.

Mona WARD
et
Alain-René SCHOOFS

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 15 septembre 1990.

Tour Gambetta,
1 et 2, rue Henri-Régnault,
92400 Courbevoie.

– **Paquita MORELLET**
et Rémi STEINER

ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 16 août 1990, aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne).

1 *bis*, rue Eugène-Gibez,
75015 Paris.

– **M. Hubert des MAZERY,**
Mme PIERRE BALLIF,
Pierre BALLIF et Chantal,
née des Mazery,
Marianne REIN,

sont heureux de faire part du mariage de

Rafaèle et Marc,

le 22 septembre 1990, à Pommeréval (Seine-Maritime).

– **Sophie HOANG-TRONG**
et Jean HANSMAENNEL

sont heureux d'annoncer leur mariage, en la collégiale de Molsheim, vendredi 19 octobre 1990, à 16 h 30.

Adresse du jour,
Hôtel de la Monnaie,
67120 Molsheim.

Décès

– Mme Emile-Gabriel Andrès,
Mme Jacques de Lange,
M. et Mme Jacques Grégoire
et leurs enfants,
Mme Monique Andrès et M. Etienne Arcil,
Et les familles parentes et alliées,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

colonel de l'armée de l'air
Emile-Gabriel ANDRÈS,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre,

survenu le 16 septembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Une messe sera célébrée le 19 septembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains.

Ni fleurs ni couronnes.

La famille remercie d'avance tous ceux qui prendront part à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, boulevard de Chantemerle,
73100 Aix-les-Bains.
50, rue Rouelle.
75015 Paris.

– Josyane Horville
Et l'équipe du Théâtre de l'Athénée Louis-Jouvet,
s'associent à la douleur de la famille et des proches de

Roland CAMPANI,

décédé le 14 septembre 1990.

[Roland Campani a longtemps travaillé au Festival d'Avignon, puis au Théâtre de l'Athénée Louis-Jouvet, où il a été administrateur de 1987 à 1989. Il a ensuite tenu la même fonction au Festival d'automne.]

– Angers, Nantes, Paris.

Les familles Bayle, Butikofer, Pariat et Cocard,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, à Angers, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

Mme Valbert BAYLE,
née Andrée Cocard.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 19 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Laud à Angers, suivie de l'inhumation à Beaulieu-sur-Layon.

– Anne et Jean-Pierre Lavaud,
Marie, Thomas et Pierre,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père, le

docteur Lucien BELNA,

survenu le 11 septembre 1990, à Chauny (Aisne).

Un service religieux a été célébré le vendredi 14 septembre, en l'église Saint-Martin de Chauny.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Verrières-le-Buisson.

23, allée de la Garenne,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Neuilly-sur-Seine.

M. et Mme Georges Fichou,
M. et Mme Jean-Pierre Bergeret,
M. et Mme Alan Longhurst,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Disle et Bergeret,
font part du rappel à Dieu de

Mme la générale Jean BERGERET,
née Hélène Disle,

pieusement décédée à Gray (Haute-Saône), le 14 septembre 1990.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, le mercredi 19 septembre, à 15 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Lysinka CARAMANIAN,
née Gulbenkian,

survenu le 17 septembre 1990, en son domicile, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 septembre, à 10 h 30, en l'église Arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris 8e.

De la part de
La famille Gulbenkian,
Et de ses amis de mission d'accompagnement.

100, rue d'Amsterdam,
75009 Paris.

– M. et Mme Ernesto Hernandez Cata,
Et leur famille,
M. Wilhelm Burmann,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfonso CATA,
directeur du Ballet du Nord,
Centre chorégraphique national
de Roubaix-Nord-Pas-de-Calais,

survenu le 15 septembre 1990.

Selon la volonté du défunt, le corps sera incinéré dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 22 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin (centre), à Roubaix.

Un registre de condoléances sera ouvert.

Vous pouvez si vous le souhaitez verser un don au profit de la Recherche médicale, CCP Lille 94.50.28. Z.

Ballet du Nord,
33, rue de l'Epeule,
59100 Roubaix.

– M. André Diligent,
président,
Les membres du conseil d'administration,
La compagnie
Et le personnel du Ballet du Nord,
ont la douleur de faire part du décès de

Alfonso CATA,
directeur du Ballet du Nord,
Centre chorégraphique national
de Roubaix-Nord-Pas-de-Calais.

survenu le 15 septembre 1990.

Selon le vœu du défunt, une messe du souvenir sera célébrée à son intention, le samedi 22 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin (centre), à Roubaix.

Des dons pour la Recherche médicale peuvent être adressés au CCP Lille 94.50.28. Z.

Ballet du Nord,
33, rue de l'Epeule,
59100 Roubaix.

(Lire page 14.)

– M. Pierre Coutant,
son fils,
Carole, Nadia et Pierre-André,
ses petits-enfants,
Les familles Croste et Métadieu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Roger COUTANT,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 13 septembre 1990, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 18 septembre, en l'église de Marsac (Creuse), suivie de l'inhumation au cimetière de Marsac dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

57, rue de Bellechasse,
75007 Paris.

– Arlette Chapoton,
Marianne Constantinidis,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Katia GOLO,

survenu à Paris, le 13 septembre 1990.

La levée du corps se fera le mercredi 19 septembre, à l'hôpital Sainte-Anne, 11, rue Cabanis, Paris-14e, où l'on se réunira à 15 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Thiais, dans le caveau de famille.

4, rue d'Espagne,
91300 Massy.
5 *bis*, rue Henri-Thirard,
94240 L'Haÿ-les-Roses.

– Montpellier, Fraisse-sur-Agout.

La famille
Et les amis de

Jean GUASTALLA,
directeur de recherche honoraire
au CNRS,
chevalier de la Légion d'honneur,

nous prient d'annoncer son décès, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Le défunt était l'époux d'Hélène Guastalla, née Colson ; le père de Bernard Guastalla, de Marie Guastalla et de Bruno Guastalla ; le grand-père de Sylvie Guastalla, de Solène Lalfert, d'Aura Penloup, d'Alice Guastalla et de Miriam Guastalla ; l'arrière-grand-père de Ruben Serpa ; le grand-oncle de Muriel Nathan et de ses cousines Anita et Rosie ; le beau-frère de Madeleine Cardon-Colson.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Fraisse-sur-Agout (Hérault).

– Dans la douleur du décès de

Christian GUÉRIN,

survenu le mardi 11 septembre 1990, à Fontenay-le-Dun, en Normandie,

Sa fille
Et ses amis
invitent à un recueillement le samedi 22 septembre, à 19 heures.

Galerie du Cobra,
5, rue Visconti,
75006 Paris.

– Ses enfants et petits-enfants,
Emmanuel et Geneviève,
Denis, Renaud,
Marie-Geneviève et Robert,
Claire, Elodie, Clément, Christian,
Brigitte et Eric,
Coline, Malik,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean MICHAL,

survenu à Royas, le 27 août 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le 30 août à Royas (Isère), dans l'intimité.

Une messe sera célébrée le samedi 22 septembre, à 10 heures, en la crypte Saint-François-d'Assise de l'église Saint-Sulpice, Paris 6e.

46, boulevard Raspail,
75007 Paris.

– Mme le docteur Myrtha Humbert-Grubert,
son épouse,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Elie G. HUMBERT,

survenu le 15 septembre 1990.

Une bénédiction sera donnée à Paris, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, rue des Entrepreneurs, Paris-15e, le jeudi 20 septembre, à 16 heures.

La messe de funérailles, suivie de l'inhumation, aura lieu le samedi suivant à Montana, Suisse.

75, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

– La présidente
Et les membres de la Société française de psychologie analytique,
ont la douleur de faire part de la mort de

Elie Georges HUMBERT,
membre fondateur,
ancien président de la SFPA,
membre de l'Association internationale
de psychologie analytique,

survenue à Paris, le 15 septembre 1990.

SFPA,
6, rue Rampon,
75011 Paris.

– Le président
Et les membres du groupe d'études C.G. Jung
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 15 septembre, de

Elie G. HUMBERT,
ancien président
et membre fondateur de ce groupe,
membre de son conseil pédagogique.

Son influence et son rayonnement ont été décisifs.

1, place de l'Ecole-Militaire,
75007 Paris.

– Pierre Jullien,
Bernard Jullien,
François et Odile Jullien
et leurs enfants, Guillem, Hélène et Laure,
ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Mme Raymond JULLIEN,
née Marie Cler,

survenu à Grenoble le 14 septembre 1990.

Les obsèques ont été célébrées le lundi 17 septembre, à Guillestre (Hautes-Alpes).

– M. Philippe Labbé,
son époux,
Philippe et Julien,
ses enfants,
font part du décès de

Monique LABBÉ,
professeur agrégé d'anglais,

survenu à Tours, le 10 septembre 1990.

La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière de Luynes ont eu lieu dans l'intimité, le 13 septembre.

– Milan, Ventabren, Padoue.

Mme Giuseppe Lanciano,
M. et Mme Claude Lanciano,
M. et Mme Georges Lanciano,
Emilie, Pascale et Chiara,
Mme Arturo Fornaro,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Dott Giuseppe LANCIANO,

survenu le 11 septembre à Milan.

– Mme Marc Souliman,
son épouse,
Mlle Françoise Souliman,
sa fille,
M. Jean Souliman,
son père,
Mme Charles Chartier,
sa belle-mère,
M. et Mme Philippe Chartier,
ses frère et sœur,
Sophie, Olivier, Florence et Aude Chartier,
ses neveux,
M. et Mme Hippolyte Monfort,
Mme François Roux,
Mme Clément Moreau,
ses oncle et tantes,
Ses cousins et cousines,
Et ses fidèles amis,

ont la douleur de faire part du décès, le 17 septembre 1990, de

M. Marc SOULIMAN,
inspecteur général de l'administration,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 20 septembre, à 9 h 30, en l'église de la Madeleine à Paris, puis ce même jour à 16 h 30, une absoute sera donnée en la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Milton,
75009 Paris.
1, boulevard Anatole-France,
86000 Poitiers.
12, rue du Parc-Sainte-Anne,
22200 Guingamp.

Les inspecteurs généraux
Et inspecteurs de l'administration,
Les chargés de mission à l'inspection générale de l'administration,
Le personnel de l'inspection générale,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Marc SOULIMAN,
inspecteur général de l'administration,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 20 septembre 1990, à 9 h 30, en l'église de la Madeleine à Paris, puis ce même jour à 16 h 30, une absoute sera donnée en la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– **Harry CABELLI**

tient à exprimer sa reconnaissance au professeur Guilmet, chef du service de cardiologie à l'hôpital Foch, ainsi qu'à toute son équipe, pour les soins dévoués qu'ils lui ont prodigués à l'occasion de sa maladie.

Erratum

– M. Michel Dubessy,
Sa famille,
Et tous ses amis,
remercient tous ceux qui, par leur présence ou leur message, se sont associés à leur peine lors du décès de

Josette DUBESSY,
née Ladet,

survenu le 2 septembre 1990.

Anniversaires

– **Jean-Louis GARNAUD**

mourait il y a deux ans.

« Je voudrais te parler cristal fêlé
[hurlant
comme un chien dans une nuit de draps
[battants
comme un bateau démâté que la mousse
[de mer commence d'envahir. »
Benjamin Péret.

– Pour le troisième anniversaire de la disparition de notre cher

Nessim STRUGO,
administrateur civil,

Son épouse,
Ses enfants,
Ses amis,
évoquent le souvenir de celui qui reste vivant en leur mémoire.

Avis de messe

– La famille et les amies de

Huguette GAMONET

vous invitent à participer ou à vous unir d'intention à l'eucharistie qui sera célébrée lundi 24 septembre 1990, à 18 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e (métro Sèvres-Babylone).

– A la mémoire de

Pierre GULPHE,
avocat général honoraire
à la Cour de cassation,

décédé le 19 août 1990.

Une messe sera célébrée le jeudi 27 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye.

Messes anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du décès de

Maxime BREGUET,

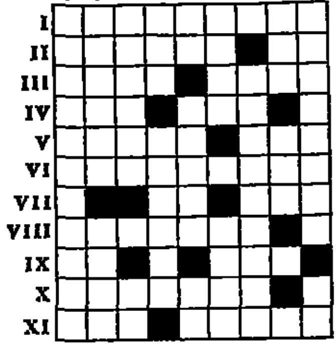
une messe sera célébrée jeudi 20 septembre 1990, à 9 h 30, en l'église Saint-Merri, à Paris-4e.

Manifestations du souvenir

– Une cérémonie de Hazkara dédiée aux victimes sans sépulture de la Shoah aura lieu dimanche 23 septembre 1990, à 10 h 45 précises, sur le parvis du Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.
Orateur : Mme Simone Veil, ancien ministre.
Cette cérémonie sera placée sous la présidence du grand rabbin de Paris, M. Alain Goldmann.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5350



HORIZONTALEMENT

I. Il s'en passe des choses sous ses yeux ! – II. Nombreux sont ceux qui sont doux comme des agneaux ! Article. – III. S'opposa à un profit. Homme du gouvernement. – IV. Nourrit des bêtes. Etait responsable de multiples accrochages. – V. Dont certains ne veulent pas entendre parler. Ne lâche pas facilement prise. – VI. Peut aisément reprendre du poil de la bête. – VII. Qui n'est donc plus à prendre. Est concerné par une élimination. – VIII. Raccourcis par le haut. – IX. Permettait d'y voir clair. Peut être obtenue avec une ficelle et une baguette. – X. Pourvue d'une certaine richesse. – XI. Annonce une absence de changement. Leur présence est appréciée lors des mauvais jours.

VERTICALEMENT

1. On y range des calandres. – 2. Retarde des sorties. Peut être utile à ceux qui ont de l'étoffe. – 3. Reçoit des images. Exprimait un avis favorable. – 4. Pour ceux qui veulent devenir grands. A la Seine en son sein. – 5. Le bac n'est plus obligatoire pour y accéder. S'est éteinte après avoir brûlé très fort. Note. – 6. Avait de nombreux frères. Formule. – 7. Peut vendre cher sa peau. – 8. Avait l'habitude de frapper fort. Moyen d'obtention. – 9. Visibles sur de nombreuses feuilles. Un triangle près d'un trapèze.

Solution du problème n° 5349

Horizontalement

I. Panetière. – II. Laineuses. – III. Urge. Lé. – IV. Aéreras. – V. Ise. – VI. Ondulante. – VII. Elavée. – VIII. Eure. Ru. – IX. Trimerait. – X. East. Dé. – XI. Ers. Times.

Verticalement

1. Pluviomètre. – 2. Aar. Ur. – 3. Nigauderies. – 4. Enée. Uléma. – 5. Té. Râla. Est. – 6. Iule Averti. – 7. Esérine. – 8. Ré. Astéride. – 9. Es. Sée. Utes.

GUY BROUTY

Un appel de Volontaires pour enfants handicapés

Dépendant de la Fondation Claude Pompidou, qui fête cette année son vingtième anniversaire, le service Volontaires pour enfants handicapés (VEH) est victime de son succès. Le nombre des volontaires est insuffisant pour répondre à tous les appels. VEH intervient auprès d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes, handicapés physiques, mentaux, sensoriels, pendant la semaine ou le week-end, pour les garder au domicile, les distraire, les accompagner dans des promenades ou les conduire dans les centres de rééducation.

VEH lance un appel à tous ceux et celles qui peuvent disposer de quelques heures chaque semaine ou chaque quinzaine. Un engagement d'une année leur est proposé ainsi qu'une courte formation.

▶ **Fondation Claude Pompidou, sevice VEH, 42, rue du Louvre, 75001 Paris. Tel. 45-08-45-15.**

□ **La révolution de velours.** – La pensée et l'action de la Charte 77 dans la démocratisation de la Tchécoslovaquie, tel sera le thème du prochain colloque du centre culturel Les Fontaines, les 22 et 23 septembre.

▶ **Renseignements et inscriptions auprès du centre Les Fontaines-sessions, B. P. 219, 60631 Chantilly CEDEX. Tél. : (16) 44-57-24-60.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 15 septembre 1990 :

DES DÉCRETS

– N° 90-814 du 11 septembre 1990 fixant pour 1990 les modalités d'application de l'article 5 de la loi n° 64-706 du 10 juillet 1964 modifiée en vue de favoriser le développement de l'assurance contre les risques agricoles (grêle et tempête sur récoltes) ;

– N° 90-815 du 14 septembre 1990 relatif à l'agrément administratif des entreprises d'assurance ;

UN ARRETE

– Du 11 septembre 1990 portant fixation du prix de vente, en France continentale, de certaines catégories de tabacs fabriqués.

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

La volte-face de FO

Après quinze semaines de grève à la caisse primaire de l'Essonne, la crise de l'UCANSS l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale, est à son comble. Tour à tour, le 17 septembre, la CGC puis la CFDT ont confirmé qu'elles démissionnaient du conseil d'administration pour s'opposer au refus par le gouvernement des augmentations salariales qui avaient été convenues (*le Monde* daté 16-17 septembre).

Contre toute attente, FO, qui détient la présidence *« par accident »*, a finalement décidé de maintenir ses administrateurs. La CFTC devrait se prononcer dans la soirée du 18 septembre, lors de la réunion du conseil. Une chose est sûre : la CGT restera en place parce qu'elle estime que *« toute démission ne pourrait être interprétée par le personnel que comme un signe de faiblesse face au diktat du gouvernement »*.

Les six administrateurs du CNPF ayant déjà quitté cette instance en juin dernier, pour en réclamer une recomposition, l'organisme chargé de la gestion des personnels est désormais privé de toute direction. L'Etat et le ministre de tutelle, M. Claude Evin, se retrouvent en première ligne. Ils devront trouver une issue.

D'une certaine façon, cette échéance était souhaitée, et on s'y préparait, à Matignon. Dans les prochains jours, un administrateur provisoire sera nommé pour lequel on recherche un profil *« de para »*. Il reviendra à ce personnage, doté de pouvoirs, de mener une action de « commando » pour régler tous les dossiers en suspens.

Il y a longtemps, en effet, que la gestion de l'UCANSS pose problème, tant pour sa politique salariale que pour sa grille de classifications et son mécanisme d'ancienneté. Trop d'agents de la Sécurité sociale se retrouvent au sommet de leur carrière au bout de dix ans, sans pouvoir espérer d'évolutions. Cogestionnaires avec le patronat, les syndicats n'ont pu prendre leurs responsabilités et ont longtemps vécu dans l'ambiguïté, à la fois employeurs de fait et défenseurs des salariés. Sur ce terrain, aussi, il faudra une clarification.

A. Le.

Les conséquences de la crise du Golfe

Le prix du pétrole au plus haut depuis huit ans

Méfait de la crise du Golfe et du blocus prolongé de l'Irak : la « rechute » du prix du pétrole depuis 1983 est désormais complètement effacée. Lundi 17 septembre les cours du pétrole brut ont dépassé 33 dollars par baril sur les marchés de New-York et de Londres. Records battus. C'est le niveau le plus haut atteint par les prix du brut depuis novembre 1982, soit presque huit ans. Et l'une des hausses les plus rapides jamais enregistrée : de 15 dollars environ au début juillet à plus de 33 aujourd'hui, soit 18 dollars et 120% d'augmentation en deux mois.

Pour mémoire, il avait fallu presque un an et demi lors du deuxième choc pétrolier de juillet 1979 à novembre 1980 pour que les cours du marché libre augmentent de 16 dollars, passant de 23,25 à 39,25 dollars, le plus haut historique. Il est vrai que les dollars d'alors n'avaient pas la même valeur que les dollars d'aujourd'hui. En monnaie constante, compte tenu de l'inflation, il faudrait que les prix dépassent 70 dollars pour retrouver leur niveau réel d'il y a dix ans. Le *«choc»* pour les économies occidentales ne sera donc pas aussi violent.

N'empêche les appels au calme et les estimations douces faites en août par la plupart des responsables. Agence internationale de l'énergie en tête, apparaissent aujourd'hui bien dépassées. L'hypothèse d'une stabilisation du marché autour de 25 dollars par baril, retenue par presque tous les économistes au début de la crise du Golfe et qui sert de base, entre autres, au budget de la France pour 1991, semble déjà une hypothèse d'école.

Sauf apaisement rapide et improbable de la tension politique internationale, *il n'y a aucune raison* pour que les cours retombent à ce niveau. Au contraire, la plupart des opérateurs sur le marché envisagent désormais sans effroi de dépasser le *cap des 35 dollars*.

Hausse *«spéculative»* ? Affolement *« démesuré»* ? Non pas. Il est vrai que ponctuellement chaque nouvelle envolée des cours a pour origine une rumeur plus ou moins confirmée – lundi c'était une rupture présumée des livraisons soviétiques – et se nourrit de l'appréciation portée par les opérateurs sur l'évolution du conflit du Golfe. Mais si les marchés libres, à New-York, Londres et Singapour, sont si nerveux, c'est que la crise du Golfe a perturbé profondément l'équilibre des échanges pétroliers mondiaux. Le marché est depuis quelques semaines tendu à l'extrême, *«comme un élastique»* explique la société Cambridge Energy Research Associates. Le moindre effleurement, qui dans une situation détendue ne se sentirait même pas, provoque donc des vibrations extrêmes.

Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il manque, du fait de l'embargo près d'*un million de baril par* jour, soit 5 % environ des exportations mondiales, pour boucler la boucle. L'Irak et le Koweït exportaient ensemble environ 4,5 millions de barils/jour avant la crise, soit un tiers des exportations du Golfe ; le blocus les a retirés du marché.

Des capacités de remplacement insuffisantes

Or les production de remplacement assurées par les pays qui disposaient de capacités inemployées – Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Venezuela, etc. – ne suffisent pas à combler ce trou. Bien que les estimations dans ce domaine varient largement d'une source à l'autre, les capacités supplémentaires immédiatement mobilisables sont inférieures à 3 à 4 millions de barils/jour au maximum.

Restent les stocks. Ils peuvent aisément combler le déficit, assure l'Agence internationale de l'énergie. Certes sur le papier, les stocks sont importants. Mais le chiffre, souvent avancé – 99 jours de consommation – englobe pêle mêle : les stocks stratégiques des gouvernements américain, allemand et japonais – gelés jusqu'à nouvel ordre –, les stocks-outil indispensables aux compagnies pour faire tourner le système, – donc incompressibles – et les stocks commerciaux réellement excédentaires. Ceux-ci, tous comptes faits, ne dépassent pas une dizaine de jours de consommation.

De plus les compagnies répugnent à les utiliser. D'une part, car les cours continuant de grimper, ils se valorisent de jour en jour. D'autre part, parce qu'ils constituent un coussin de sécurité précieux en cas de *déflagration militaire* dans *le* Golfe et de rupture plus grave des approvisionnements.

Depuis quelques semaines, les livraisons se raréfiant, les opérateurs sont bien entendu contraints d'utiliser leurs stocks. Mais l'ajustement s'accompagne d'une envolée des cours.

Il n'y a donc aucune raison pour *que les prix retombent, sinon ponc*tuellement. Au contraire la hausse saisonnière de la consommation et l'anticipation des consommateurs finaux ne peuvent qu'aggraver les *choses au cours des prochaines* semaines. Cela d'autant que le marché des produits raffinés est lui aussi tendu à l'extrême du fait de la défection des raffineries koweïtiennes, *irakiennes et partiellement saou*diennes, et passablement perturbé, notamment aux Etats-Unis, par le changement de qualité de pétrole imposé par les circonstances.

Enfin les perspectives offertes aux opérateurs du marché ne sont guère souriantes : soit le conflit continue de s'enliser et la situation actuelle perdure, soit il dégénère et les livraisons en provenance du *Golfe* risquent d'être encore plus perturbées, aggravant le déficit. Seule une solution diplomatique douce, rapidement négociée, pourrait régler le problème en remettant sur le marché les exportations de l'Irak et du Koweït. Mais à mesure que les jours passent, elle paraît de moins en moins probable. Les marchés en *tirent la* conclusion.

VÉRONIQUE MAURUS

Présenté au conseil des ministres du 19 septembre

Le troisième plan-emploi du gouvernement s'efforce de combattre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée

A moins d'une intervention de dernière minute, le troisième plan pour l'emploi du gouvernement Rocard est bouclé. Présenté le 19 septembre en conseil des ministres, il comprendra vingt mesures proposées par le premier ministre, et quelques autres par MM. Roger Fauroux, Jacques Chérèque, Jean-Pierre Soisson et François Doubin.

Plus que jamais, l'abaissement du coût du travail est à l'ordre du jour. A Matignon, où l'on travaille dans la durée, on laisse entendre que l'in*flexion du quatrième plan-emploi*, en septembre 1991, concernera l'aménagement et la réduction du temps de travail, ainsi que les dispositions relatives au rachat des entreprises par les *salariés (RES). La croissance révisée* à la baisse et les mesures du plan-emploi devraient permettre d'absorber l'augmentation annuelle de la population active, de l'ordre de 170 000 personnes, *et garantir une progression de* 1,2 % des emplois supplémentaires, susceptible de stabiliser le chômage.

Nombre de dispositions favorables à l'emploi figuraient dans le projet de loi de finances (*le Monde* du 13 septembre) ou relèvent de la politique économique générale. C'est le cas pour la baisse de trois points de l'*impôt des sociétés sur les bénéfices* réinvestis, par exemple. Ce le sera pour la contribution sociale généralisée (SCG) pour la limitation de l'assiette de la taxe professionnelle, pour le transfert de charges de 3 milliards de francs pour les cotisations accidents du travail, applicable au 1er janvier 1991, et, enfin, pour le déplafonnement des cotisations transports versées par les entreprises dans les grandes agglomérations, compensées par une baisse des taux.

Cependant, et pour renforcer la *tonalité favorable aux PME/PMI*, c'est avec le plan-emploi que sera confirmée la possibilité d'offrir des prêts à taux préférentiels pour ces entreprises (à 9,25 ou 9,5 %), pour un montant de *3 à 4 milliards de* francs.

Des ouvertures sont ménagées

Contrairement aux autres années, le dispositif n'apparaît pas figé et ménage des ouvertures, soit qu'elles répondent à des propositions à l'étude *de partenaires sociaux* – la CGPME et la CFDT essentiellement, – soit qu'elles doivent faire l'objet de négociations sociales avant leur mise en œuvre. Il s'agit ainsi de mesures pour *la formation préventive* des salariés adultes et pour les préretraités que M. Soisson, ministre du travail, souhaiterait faire discuter par le patronat et les syndicats à l'automne.

Il en est de même pour l'ouverture aux chômeurs adultes des stages financés pour les salariés par les FAF (fonds d'assurance formation) ou les ASFO (associations patronales de formation), pour l'aide au déménagement à verser aux chômeurs afin qu'ils acceptent la mobilité géographique, et qui suppose un aménagement avec l'UNEDIC, pour l'extension des contrats de qualification en alternance pour les chômeurs adultes, qui, elle aussi, nécessitera un accord avec le régime d'assurance-chômage.

L'exonération de charges sociales pour l'embauche d'un premier salarié est reconduite, ainsi que celle pour les chômeurs âgés. Cette mesure, qui pèse actuellement sur les comptes de la Sécurité sociale, devrait se révéler bénéficiaire dans quatre ans. Le crédit d'impôt formation, pour lequel ont opté 43 000 entreprises, sera à nouveau ouvert, et simplifié, à compter du 1er janvier prochain.

Le crédit-formation, prévu dans le plan 1989 pour 100 000 jeunes, sera porté à 200 000, dont 125 000 jeunes, le complément étant assuré par l'extension du dispositif aux adultes salariés (30 000) ou chômeurs (45 000). *En outre, élément nouveau, les entre*prises de moins de 50 salariés recevront une aide pour assurer le remplacement de leurs salariés partis en stage de formation.

Divers aménagements interviendront pour tenter de réduire la pénurie de main-d'œuvre. Localement, les administrations du service public de l'emploi et l'éducation nationale feront des diagnostics communs. Dans le cadre de son récent contrat de plan, l'ANPE sera chargée concrètement de rapprocher la demande et l'offre d'emploi. Les anciens stages de mise à niveau, au nombre de 27 000, deviendront 50 000 stages d'accès à *l'emploi actionnés en fonction d'un* poste précis. Désormais, les stages de formation des chômeurs adultes pourront être suivis d'un contrat de retour à l'emploi. Enfin, un petit volet a quand même été retenu pour assurer le développement de l'aménagement et de la réduction du temps de travail, qui devra être accompagné par des modifications correspondantes des conventions collectives. Compensés en salaire, les horaires de nuit pourront l'être également en temps. Un *droit au temps de travail partiel* choisi à l'initiative du salarié est créé et le congé parental d'éducation, actuellement à mi-temps, pourra être lui aussi pris à temps partiel.

Déjà, le précédent plan emploi avait théoriquement ouvert des facilités fiscales aux entreprises qui auraient allongé la durée d'utilisation des équipements en aménageant le temps de travail. Or, un an après, il manque toujours la circulaire d'instruction fiscale...

ALAIN LEBAUBE

Vers un équilibre entre professionnels et consommateurs

Le code de la consommation va enfin voir le jour

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, a présenté au Conseil national de la consommation, réuni mardi 18 septembre, l'avant-projet de loi « tendant à l'équilibre des rapports entre professionnels et consommateurs ». Pièce maîtresse du dispositif : la création d'un « code de la consommation » qui regroupera les textes législatifs et réglementaires régissant les relations, individuelles ou collectives, qui mettent en présence les uns et les autres.

Ce texte est le résultat des travaux menés depuis huit ans par M. Jean Calais-Auloy, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Montpellier *(le Monde* des 5 décembre 1981, 17 juillet 1984, 11 mars 1988, 31 mai 1990). Le Parlement, après approbation de l'actuel projet de loi, aura deux ans pour ratifier la partie législative de ce code.

Le texte présenté par Mme Neiertz va plus loin : il institue en droit français *« l'abus de faiblesse »*, patent lorsqu'un professionnel profite de la situation du consommateur (âge, état de santé, modicité des moyens, ignorance de la portée de l'engagement) pour lui faire souscrire un contrat, souvent léonin. Un tel contrat pourra être annulé, et les peines prévues seront relativement lourdes : prison (un mois à un an), amende (8 000 à 100 000 francs), confiscation du produit de la vente, diffusion d'un message mettant les choses au point.

De plus, pour rééquilibrer des relations trop souvent floues ou peu *loyales, le texte prévoit, pour le pro*fessionnel, une obligation d'information adaptée à l'attente du consommateur, des précisions sur la date de livraison, une adresse claire (au moins celle du siège social de l'entreprise), et l'extension aux prestations de services de la loi du 5 décembre 1951 sur les arrhes.

L'avant-projet de loi prévoit aussi une amélioration de la représentation des consommateurs auprès de la justice par les associations nationales de consommateurs; c'est le début des actions de groupe (les *« class actions »* à l'américaine).

Enfin, le texte organise le *« congé représentation des consommateurs »* pour permettre aux militants des associations de se libérer, sans perte de revenu, pour remplir les obligations prévues par la loi. Le texte présenté par Mme Neiertz ne fait pas allusion à la publicité comparative. Un groupe de travail se met en place pour étudier ce sujet controversé, qui devra donner ses conclusions d'ici un mois . Le ministre a écrit au BVP (Bureau de vérification de la publicité) pour lui demander une contribution à cette étude.

JOSÉE DOYÈRE

Compagnie de Saint-Gobain

a acquis par offre publique d'achat
98 % des actions ordinaires de la

Norton Company

*Les soussignés ont été retenus au plan financier
comme conseillers responsables
de la transaction pour la Compagnie de Saint-Gobain.*

LAZARD FRÈRES & CO. — LAZARD FRÈRES ET CIE

10 septembre 1990.



PAIEMENT DU DIVIDENDE

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 19 juin 1990 a fixé le dividende distribué au titre de l'exercice 1989 à 22 F net par action, soit, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 11 F, un revenu global de 33 F. Ce dividende est attribué tant aux actions anciennes qu'aux actions gratuites distribuées en exécution de la décision du conseil d'administration en date du 15 mars 1990.

Le paiement du dividende sera assuré, à partir du 28 septembre 1990, par les établissements financiers suivants :

Banque Rivaud - Crédit Lyonnais - Société Générale - Banque Nationale de Paris - Crédit Commercial de France - Banque Bruxelles Lambert France - Banque Industrielle et Commerciale du Marais.

---

845 000 LECTEURS CADRES, *le Monde* est le premier titre d'information des cadres.

(IPSOS 90)



2e ANNEE

Informations financières, rapports annuels,
assemblée générale des actionnaires,
publicité financière, le monde change.

La communication financière occupe une place
prépondérante dans l'activité des entreprises
à vocation internationale.

Aussi, LE MONDE a créé les ECUS OR
de l'Image Financière Internationale
pour récompenser les entreprises qui
se sont particulièrement distinguées
dans ce domaine.

En 1989, pour la première année,
le prix a été attribué à SAINT-GOBAIN.

En 1990, un prix sera attribué pour chacun
des secteurs d'activités suivants :

– banques, assurances, établissements financiers
– grandes entreprises, industries et autres services
– petites et moyennes entreprises, industries et autres services.

Le grand prix récompensera
la meilleure communication internationale.

Si vous avez communiqué en 1990
vers les places boursières et les investisseurs étrangers
vous pouvez concourir,
quelle que soit la taille de votre entreprise.

Pour recevoir un dossier de participation,
appelez Valérie CHRISTIN au 40 93 98 40

Quand les chiffres prennent la parole.

Le Monde

CFCE — info

Votre ingénierie financière
et le Crédit Agricole.

**"PME du Jura,
nous avons conquis
l'Amérique
sans en faire
une montagne."**

Christian Dalloz, PDG de Christian Dalloz SA : un chercheur, trouveur de technologies et de marchés, en oculaire et lunetterie solaire ou de protection.

"De 1986 à 1989, nous confie Christian Dalloz, notre PME a connu une forte progression sur les lunettes de protection.

Notre introduction au Second Marché, en 1986, par Segespar-Titres, la filiale spécialisée du Crédit Agricole, nous a donné un nouveau souffle pour attaquer le marché américain.

Aux USA où les normes de prévention sont draconiennes, le créneau des lunettes de protection est très porteur, et grâce à notre produit d'une technologie avancée, nous avons su en profiter, en rachetant notre distributeur.

Mais tout de même, racheter une société qui fait 500 millions de FF en chiffre d'affaires soit 5 fois plus que nous, ce n'était pas évident !

Essilor, 25 % de notre capital, nous a apporté son soutien.

Et le Crédit Agricole nous a permis de transformer l'essai par une augmentation de capital, dont 140 millions par appel public à l'épargne."

Le Crédit Agricole, partenaire des entreprises.

BALMAIN : chef de file lors de la reprise de la société, prise de participation et organisation de tour de table. RALLYE : maintien de cours pour la reprise de Genthy Cathiard. BERNARD TAPIE FINANCE : introduction en bourse. DARNAL EXPANSION : introduction en bourse. HERMÈS (industrie de luxe) : prise de participation. SFIE-CHEVILLOT (identification animale) : montage d'une reprise avec effet de levier. UNION NORMANDE INVESTISSEMENT (holding industriel) : prise de participation...

CA SEGESPAR TITRES

P R E M I E R   G E S T I O N N A I R E   D ' E U R O P E



ÉCONOMIE

Les conséquences de la crise du Golfe dans les pays pauvres

Deux « grands » parmi les pays pauvres ont été touchés de plein fouet par les conséquences de la guerre du Golfe : l'Egypte et le Pakistan, qui avaient fourni à profusion de la main-d'œuvre à l'Irak et au Koweït. Ils doivent à présent rapatrier dans les pires conditions ces travailleurs migrants, *tandis que leurs fragiles équilibres économiques* sont menacés.

Pakistan : vers un marasme durable

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

Au moment où le Pakistan semble hésiter entre la démocratie et la dictature, l'un des proches conseillers de l'ancien chef du gouvernement de Mme Benazir Bhutto, destituée le 6 août, peu rancunier, donne ce conseil : « *Les militaires auraient tort de reprendre le pouvoir : le Pakistan se dirige vers des années extrêmement difficiles sur le plan économique.* » Les conséquences de la crise du Golfe vont porter un coup sévère à l'économie pakistanaise, d'autant que le choc pétrolier arrive à un bien mauvais moment. Pays de 110 millions d'habitants dont le taux de croissance démographique est l'un des plus forts de la planète (3,1 % par an), le Pakistan est fragilisé par une crise multiforme.

Son partenaire économique le plus important, les Etats-Unis (aide annuelle d'environ 600 millions de dollars), effectue, lentement mais sûrement, un désengagement, pour son assistance tant civile que militaire. Pion essentiel de la présence américaine dans la région lorsque les troupes soviétiques étaient présentes en Afghanistan, le Pakistan perd une grande part de son importance stratégique dans le nouveau climat de détente américano-soviétique. Washington et Moscou souhaitant un règlement rapide de la crise afghane, il n'est plus question pour les Etats-Unis de continuer à accorder une aide militaire massive à Islamabad, qui nourrit, d'autre part, une dangereuse course aux armements avec l'Inde, allié traditionnel de l'URSS.

Enfin, le Sénat américain réduit de façon drastique les budgets d'aide extérieure, et cette tendance va s'accentuer avec l'incidence financière de la crise du Golfe. Ce désengagement se produit au moment où les tensions régionales incitent, au contraire, les responsables pakistanais à dépenser de plus en plus d'argent pour leur armée. Dans le budget 1989-1990, les crédits militaires représentent 63,27 milliards de roupies (1), en augmentation de 21,16 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est cependant limitée à 2,17 %, si l'on tient compte d'une « rallonge » en cours d'année pour faire face à la « *menace indienne* » dans la crise du Cachemire.

Les crédits militaires représentent près de 33 % des dépenses, suivis par le service de la dette (30 %). L'encours de la dette extérieure (15,2 milliards de dollars au 30 juin) a, d'autre part, augmenté de 7 % en 1989-1990, et les charges de remboursement s'accentuent : le service de la dette atteint 1,3 milliard de dollars par an, soit un doublement en dix ans. La charge de ces deux postes budgétaires représente un déséquilibre structurel dont pâtissent les dépenses de développement. La croissance générale de l'économie (5,1 % en 1989-1990, en retrait sur les prévisions) semble favorable, mais certaines tendances récentes conduisent à relativiser ce constat.

Le poids de la facture pétrolière

L'agriculture, qui emploie plus de 51 % de la population active, affiche une croissance de 4 % cette année, contre 7,1 % l'année précédente. Engagé depuis décembre 1988 dans un programme d'ajustement structurel avec le FMI (Fonds monétaire international) et la Banque mondiale, le Pakistan, qui avait jusque-là bien respecté ses engagements, a nettement relâché ses efforts depuis un an. Le FMI en a tiré les conséquences et, selon la presse pakistanaise, serait sur le point de différer le versement de prêts d'un montant total de 260 millions de dollars. Pour des raisons politiques, les « dérapages » budgétaires se sont succédé et les réformes structurelles (privatisation d'une partie du secteur public, restructuration du réseau bancaire) n'ont été que timidement engagées.

S'agissant de projets plus ambitieux, comme la réforme foncière et la réforme de la fiscalité, le gouvernement de Mme Bhutto n'a rien entrepris, en partie, il est vrai, parce qu'il ne disposait pas d'une majorité parlementaire suffisante. Le déficit budgétaire s'est creusé (environ 58 milliards de roupies), et tout porte à croire que cette situation va s'aggraver au cours des prochains mois, s'accompagnant d'une hausse, jusque-là modérée, de l'inflation : le Pakistan est entré dans une période électorale, traditionnellement propice à de nouvelles dépenses.

Les uns et les autres étaient déjà de plus en plus réticents à s'engager, dans un pays en proie à une situation de quasi-guerre civile dans la province du Sind, notamment à Karachi, la grande ville portuaire et poumon économique du pays, où les meurtres et les enlèvements d'hommes d'affaires sont devenus monnaie courante. C'est dans ce contexte que vient se greffer la crise du Golfe. Déjà victime d'un important déficit énergétique (capacité installée de 7 200 MW pour des besoins d'environ 10 000 MW), le Pakistan, en dépit d'une production domestique en constante progression, est obligé d'importer 60 % de ses besoins en pétrole brut.

La fermeture du « robinet » en provenance du Koweït porte un coup dur au Pakistan, puisqu'il importait la totalité de ses produits pétroliers finis de ce pays, à des tarifs préférentiels. Dorénavant, obligé d'acheter son pétrole au prix fort, il devrait voir sa facture pétrolière augmenter de plus de 200 millions de dollars par an. Dans l'hypothèse où l'augmentation du prix du baril ne serait pas répercutée sur le consommateur, le surcoût pourrait dépasser 500 millions de dollars. Ce n'est pas tout... Les envois de fonds des quelque cinq cent mille Pakistanais qui travaillent au Proche-Orient, notamment dans les pays du Golfe, bien qu'en nette régression ces dernières années, représentent encore une source de devises considérable (de l'ordre de 1,8 milliard de dollars par an).

La crise du Golfe, qui va entraîner le retour d'une partie des travailleurs émigrés en Irak et au Koweït, pourrait se traduire par un manque à gagner supplémentaire de l'ordre de 380 millions de dollars. L'accumulation de ces déficits, qui vient se greffer sur une situation politique encore incertaine mais probablement instable, entraîne donc le Pakistan vers un marasme économique durable.

LAURENT ZECCHINI

(1) Un franc français vaut environ 4 roupies pakistanaises.

Egypte : touchée de plein fouet

LE CAIRE

de notre correspondant

Neuf heures du matin, place Sabaa Omarat, à Héliopolis, l'une des banlieues résidentielles où l'on construit le plus au Caire : des centaines d'hommes, pour la plupart en djellaba, sont assis sur le trottoir ou sur la pelouse d'un jardinet. C'est le souk al Anfar, le marché des journaliers. Dès qu'un automobiliste s'arrête, même pour acheter un paquet de cigarettes, il est assailli par des dizaines d'ouvriers. Depuis le début de la crise du Golfe, près d'un quart de million d'expatriés égyptiens sont revenus du Koweït et d'Irak. Deux cent vingt-cinq mille autres sont parqués dans des conditions épouvantables par les Irakiens dans le désert, à la frontière avec la Jordanie. Plus d'un demi-million d'autres sont encore en Irak ou au Koweït. Ceux que l'on appelait les « oiseaux migrateurs » s'en reviennent ruinés. Les uns ont perdu leurs économies déposées dans des banques koweïtiennes, les autres ont perdu des mois de salaire que leur devaient les Irakiens.

Ils sont venus alourdir un marché du travail où l'on compte déjà deux millions de chômeurs (15 % de la main-d'œuvre). Dans les villages, la situation est encore plus sérieuse. Les journaliers doivent s'estimer heureux quand ils parviennent à trouver du travail à la moitié de leur salaire d'il y a un mois.

L'effondrement du tourisme

Mais les oiseaux migrateurs n'étaient pas seulement des hommes à tout faire. Nombre d'entre eux étaient professeurs, médecins, ingénieurs. Leur trouver du travail sera d'autant plus difficile qu'il s'agissait d'une caste de privilégiés dont les salaires allaient de 1 000 à 4 000 dollars par mois. Ce sont eux qui étaient parvenus à économiser entre 3 et 10 milliards de dollars déposés en dinars dans les banques maintenant fermées du Koweït. Restent les fonctionnaires d'État et du secteur public qui avaient pris deux ans de congés non payés (5 à 10 % des expatriés). Eux pourront réintégrer leur poste à la suite d'une décision du conseil des ministres.

Tous ces expatriés, qui représentent aujourd'hui un fardeau, étaient, il y a un mois encore, la première source de devises de l'Egypte, avec plus de 2 milliards de dollars de virements annuels. 500 millions venaient du seul Koweït. Si l'on y ajoute la *dévaluation de toutes les devises du* Golfe, la perte s'élève à 700 millions de dollars. Il y a aussi les 500 millions de dollars que le gouvernement irakien doit aux travailleurs égyptiens (retard d'un an sur les virements) et les 150 à 200 millions de dollars dus aux compagnies égyptiennes publiques (Egypt Air) et privées.

La seconde importante source de revenus en devises fortement touchée par la crise du Golfe est le tourisme. Un secteur qui a rapporté l'an dernier près de 2 milliards de dollars. La première conséquence de l'invasion du Koweït a été l'effondrement de la saison d'été. Une saison qui n'a rapporté que 40 % environ de la recette normale. Les Arabes, Koweïtiens en tête, étaient les touristes les plus dépensiers. Les cafés au bord du Nil, où les habitants du désert venaient contempler durant des heures cette masse d'eau, avant-goût du paradis promis par le Coran, sont au bord de la faillite. Le dinar koweïtien s'est effondré et les Saoudiens sont rentrés au pays.

Même la saison d'hiver, qui commence en octobre, est d'ores et déjà affectée : 30 % à 50 % des voyages organisés en provenance des États-*Unis et d'Europe ont été annulés*. Les Japonais, quant à eux, ont pratiquement rayé le Proche-Orient de leurs voyages. La plupart des compagnies touristiques avaient déjà pris leurs engagements : réservations d'hôtels, billets d'avions, etc. Une bonne partie d'entre elles ne peuvent plus tenir leurs engagements. Le problème a nécessité l'intervention du ministre du tourisme qui a reporté *sine die* les dettes à l'Etat des compagnies en difficulté.

Le canal de Suez a, lui aussi, été fortement affecté. Le trafic a nettement baissé depuis l'application des sanctions contre l'Irak. Les pétroliers venant du Golfe ainsi que les cargos s'y rendant sont moins nombreux. Selon les prévisions, les pertes pourraient être de l'ordre de 200 millions de dollars en un an.

Seul le pétrole a augmenté. Sur la base d'un baril à 26 dollars en moyenne, les revenus annuels augmenteront de quelque 600 millions de dollars. La solution qui s'impose à première vue est d'augmenter la production. Mais l'Egypte, avec ses huit cent cinquante mille barils/jour, n'est pas en mesure de le faire. Nombre de ses puits sont vieux et ne peuvent produire plus sans danger pour les réserves. D'ailleurs, les experts estiment que la manne pétrolière est trompeuse. L'accroissement des revenus pétroliers ne permettra pas de couvrir l'augmentation des prix des produits importés qui s'ensuivra. Or l'Egypte importe deux fois plus qu'elle n'exporte.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le gouvernement égyptien soit très préoccupé par la situation économique. Une situation d'autant plus inquiétante que le déficit budgétaire pour l'année 1990-1991 était déjà de l'ordre de *6 à 11 milliards de livres* (16 % à 29 %) avant la crise du Golfe ; sans oublier une dette étrangère de 50 milliards de dollars. Si des émeutes éclatent un jour en Egypte, ce ne sera pas à cause des appels à la révolte du président Saddam Hussein, mais à cause d'une pénurie de pain puisque 70 % du blé et de la farine sont importés.

ALEXANDRE BUCCIANTI

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Changement à la tête de la filiale de la CGE

M. Philippe Dargenton remplace M. Ambroise Roux à la présidence de la Générale occidentale

Mardi 18 septembre, lors du conseil d'administration qui devait se tenir à l'issue de l'assemblée générale de la Générale occidentale, M. Philippe Dargenton, actuel directeur général de la « GO », devait être nommé président, en remplacement de M. Ambroise Roux atteint par la limite d'âge. Ce dernier, qui avait pris ces fonctions à la suite de sir James Goldsmith le 5 novembre 1987, devrait rester administrateur et président d'honneur de la Générale occidentale. M. Roux, qui dirigea la CGE de 1970 à 1982, est également président d'honneur de la CGE depuis cette date.

« Depuis son plus jeune âge, Ambroise Roux a pris l'habitude de fréquenter les sommets : c'est moins encombré, disait le général de Gaulle (...). Dès qu'Ambroise Roux entre dans un lieu, quelque chose se produit. Du silence qui n'est pas du silence. Une présence qui déborde sa présence. » Ces propos tirés du « prière d'insérer » de l'ouvrage que M. Roux publia en 1986 sur la parapsychologie (1) donnent le ton de tout ce qui a été écrit depuis plus de vingt ans sur cet homme dit « d'influence ». Celui qui aujourd'hui se retrouve à la présidence d'honneur de la Générale occidentale a représenté pour les milieux d'affaires français l'archétype du patron lié au pouvoir, tirant les ficelles de la politique industrielle du pays depuis son bastion de la CGE.

Son départ représente un peu plus qu'un simple mouvement au sein d'un conseil d'administration et la reprise en main de la « GO » par sa maison-mère : c'est peut-être un tournant dans la façon dont sont dirigés les groupes industriels depuis la révolution « managériale » et financière des années 80, et singulièrement depuis la perte d'influence de l'Etat français sur le destin des grands groupes après 1986.

La communication par l'aura

M. Ambroise Roux, né en 1921, polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées et ingénieur « Sup-élec », est entré en 1955 à la CGE comme directeur général adjoint, après un passage à EDF et surtout au ministère de l'industrie comme conseiller technique puis directeur de cabinet. Son « roman d'amour » avec la CGE durera vingt-six ans : il la quittera dès qu'elle sera nationalisée en 1982. Sous sa férule, le groupe multipliera ses effectifs par dix et son chiffre d'affaires par 70.

Surtout, il deviendra une pièce majeure du dispositif industriel français, présent sur tous les grands dossiers, depuis le nucléaire jusqu'aux télécommunications. En même temps, M. Roux devenait l'un des piliers du CNPF, jusqu'à en devenir le vice-président. Il ne tenta jamais vraiment d'en devenir le président tant est grande son aversion pour tout rôle public un peu trop voyant.

De 1982 à 1986, il connut une traversée du désert toute relative, restant administrateur d'une bonne douzaine de sociétés et animateur d'un lobby patronal-*bis*, très libéral, l'Association française des entreprises privées. Avec la cohabitation, on crut le voir revenir au premier plan : grand admirateur et ami de Georges Pompidou, il ne pouvait que bien s'entendre avec les pompidoliens historiques (MM. Jacques Chirac et Edouard Balladur), *qui prenaient* alors les rênes du pays.

Las ! Les temps avaient changé. M. Roux était certes toujours un homme d'influence, réglant ici une tentative de prise de contrôle sauvage du groupe ami Rivaud et négociant là avec Havas une alliance entre la Générale occidentale et le groupe de communication CEP, mais son outil principal de *pouvoir*, la CGE, lui échappait. M. Pierre Suard, un temps présenté comme sous son influence, se révéla un patron de premier plan.

Avec le départ à la retraite de « Bob », c'est une ère qui s'achève. Mais l'homme est toujours aussi fascinant, impressionnant et majestueux. L'histoire dira peut-être que cet admirateur de Jorge Luis Borges et Ernst Jünger a su créer un nouveau mode de communication. La communication par l'aura.

DIDIER POURQUERY

(1) *La Science et les pouvoirs psychiques de l'homme*, Editions Sand, 1986, 295 pages

Valable trois ans

General Motors conclut un accord salarial avec les syndicats

Le groupe américain General Motors et le syndicat de l'automobile UAW (*United Auto Workers*) sont parvenus, lundi 17 septembre, à un accord social qui définira pour trois ans les relations de travail chez le numéro un de l'automobile américaine et qui, selon la tradition, a toutes les chances de s'appliquer aussi chez Ford et chez Chrysler.

L'accord donne une hausse des salaires de base de 3 % la première année (chiffre inférieur à l'inflation) plus un paiement forfaitaire de 3 % par an pour chacune des deux autres années. General Motors s'est aussi engagé à prendre des mesures assurant la sécurité d'emploi, thème dont l'UAW avait fait sa priorité.

□ **Rectificatif.** – A la suite d'une confusion technique, la rubrique « Capital et intérêts » parue dans *le Monde* du 18 septembre comportait un titre erroné. A la place de « Les Français de plus en plus tentés par l'assurance-dommages », *il* fallait lire : « Les Français de plus en plus tentés par le consumérisme en assurance-dommages ». D'autre part, les citations entre guillemets n'émanaient pas de la SOFRES, mais des chercheurs du Centre de recherches sur le budget familial.

Pour créer un ensemble dont il aurait le contrôle

Pirelli propose de fusionner ses activités pneumatiques avec l'allemand Continental

Le groupe italien Pirelli a proposé lundi 17 septembre au groupe allemand Continental de fusionner leurs activités pneumatiques dans un ensemble dont il aurait le contrôle. Isolés, Pirelli et Continental souffrent d'une taille trop faible mais, réunis, les deux manufacturiers auraient 14 % environ *du marché mondial et rejoindraient* les géants de la profession que sont le français Michelin (24 % du marché mondial), l'américain Goodyear (18 %) et le japonais Bridgestone (16 %).

Cette proposition de Pirelli, qui doit encore être acceptée par Continental, a donné lieu à une confusion, car dans la matinée de lundi le groupe allemand a publié un communiqué indiquant que l'italien lui vendait sa division pneumatique *(nos dernières éditions du mardi 18 septembre).* Pirelli devait immédiatement démentir et préciser qu'il s'agissait de l'inverse : une fusion et un contrôle italien.

Continental est le deuxième groupe européen du secteur et le quatrième dans le monde avec 8 % du marché mondial et Pirelli le cinquième avec environ 5,9 %. Pirelli et Continental ont subi de plein fouet au premier semestre les contrecoups de la guerre des prix que se livrent les principaux fabricants mondiaux, aujourd'hui en surcapacité. Continental a vu ses profits chuter de 39 % dans la mi-année. M. François Michelin a déclaré il y a quelques semaines que les années à venir seront difficiles, provoquant une chute de ses cours en Bourse. Goodyear s'attend à une perte au troisième trimestre.

Continental a répondu qu'il allait étudier la proposition italienne. Mais Pirelli a affirmé qu'il détenait déjà 5 % du capital du groupe *allemand* et qu'il avait l'assurance qu'une majorité des actionnaires de Continental allaient accepter son offre.

FISCALITÉ

Précision sur le délai de paiement des impôts locaux

De nombreux contribuables *ayant à payer leurs impôts locaux* (taxe d'habitation, taxes foncières) hésitent sur la signification à donner à un communiqué publié au début du mois par le ministère de l'économie. Ce communiqué disait que les contribuables ont jusqu'au 15 novembre pour régler leurs impôts locaux au lieu des 15 et 30 octobre.

L'ambiguïté du communiqué – qui avait été rectifié par la suite – tient en ce qu'il ne concernait que les contribuables dont la date de paiement avait été avancée par rapport à l'année dernière. Ainsi les personnes qui, en 1989, avaient payé le 15 novembre et auxquelles étaient réclamés cette année les impôts locaux au 15 ou au 30 octobre bénéficient du report au 15 novembre. Les autres – celles qui l'année dernière avaient payé en octobre – ne sont pas concernées par le délai supplémentaire dont faisait état le communiqué.

LOGEMENT

Un entretien du ministre du logement avec « le Monde Rhône-Alpes »

M. Besson prépare une loi « pour un habitat plus équilibré et plus harmonieux »

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Selon un entretien accordé à notre édition régionale « le Monde Rhône-Alpes », M. Louis Besson, ministre du logement, annonce la mise en chantier d'une nouvelle *« législation en faveur d'un habitat plus équilibré, plus harmonieux »*, destinée à favoriser l'intégration du logement social dans les villes.

« La volonté nationale, a-t-il expliqué, *doit affirmer, avec le plus de vigueur possible, que chaque parcelle de son territoire doit être l'expression de la réalité de la composition sociale du pays. Pas seulement au niveau de la commune, mais quartier par quartier. Il ne devrait plus être possible d'accepter des quartiers à marquage social, où se lisent et s'opposent richesse et pauvreté. »*

Pour le ministre, la *« notion de seuil ne peut être récusée, s'il s'agit de la recherche d'équilibres difficiles à atteindre. Par contre, elle est pervertie, si on veut lui donner une traduction mathématique en un pourcentage d'application générale. Les quotas*, indique M. Besson, *sont absurdes et n'ont pas de sens lorsqu'ils visent les familles françaises et étrangères. »* Pour sa part, il préconise une *« gestion coordonnée de proximité, au cas par cas, par unité de voisinage. »*

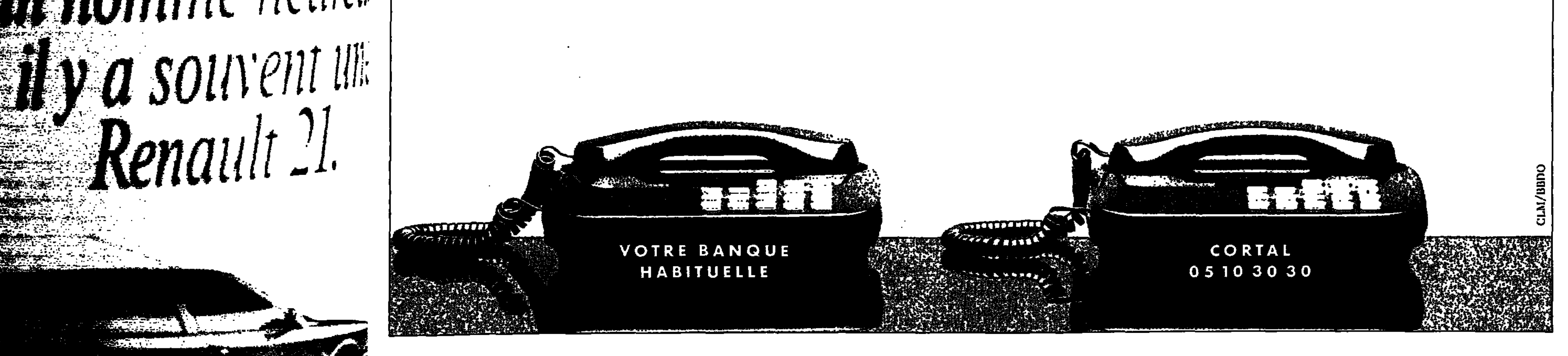
Revenant sur la loi du 31 mai 1990 affirmant le *« droit au logement »* des plus démunis, le ministre du logement a affirmé que sa priorité était de mobiliser le parc immobilier vacant, évalué à 1 800 000 logements vides et inoccupés.

« Même à hauteur de 700 000 à 800 000 réellement disponibles, ils représentent un gisement réel, l'équivalent au minimum de dix années de constructions locatives nouvelles. Il suffirait d'en mobiliser la moitié ou même le quart. » Pour cela, M. Besson n'hésite pas à en appeler à la responsabilité des propriétaires, autant pour les avantages qu'ils pourraient en tirer (*le Monde* du 8 septembre) que par *« obligation morale. »*

MICHEL DELBERGHE

NE PLACEZ PAS VOTRE ARGENT AVANT D'AVOIR POSÉ CETTE QUESTION À VOTRE BANQUE ET À CORTAL.

"Pouvez-vous me parler des inconvénients, et pas seulement des avantages, de chacun de vos placements ?"



Placer son argent c'est une question de confiance et de compétence plus que jamais d'actualité en cette période d'incertitude. Alors, avant de prendre une décision, soyez sûr d'être bien informé : appelez en parallèle, votre banque habituelle et Cortal, banque spécialisée dans les placements et l'épargne, au 05 10 30 30. Comparez leurs réponses : il n'y a que vous qui puissiez juger à qui vous allez confier votre argent. Dernière précision : pour devenir client de Cortal, 25 000 F suffisent répartis sur un ou plusieurs placements.

CORTAL LA GARANTIE COMPAGNIE BANCAIRE.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Dans un entretien avec « Les Echos »

M. Fauroux évoque l'éventualité d'une privatisation de Bull

Le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, évoque l'éventualité d'une privatisation partielle de Bull et exprime sa préférence en faveur d'une alliance européenne pour le constructeur informatique : *« Bull a intérêt à chercher une alliance avec d'autres opérateurs européens (...). il n'y en a pas trente-six. Vous en avez deux : Siemens et Olivetti »*, déclare-t-il dans *un entretien publié dans les Echos* du 18 septembre.

Le ministre ajoute : *« Bull, si un partenaire européen se présentait, pourrait être un cas comme Renault. On peut imaginer aussi entre eux la solutiion de filiales communes. » « Lorsqu'il y a une raison industrielle forte, cela* (NDLR : la privatisation partielle) *mérite d'être regardé. Je ne crois pas qu'il faille faire des privatisations pour des privatisations, ce qui serait le cas pour EdF »*, assure le ministre, qui déclare en outre que *« ouvrir le capital d'EdF serait aujourd'hui une opération à caractère purement financier »*.

Le PDG de l'Aérospatiale conteste les conclusions d'un rapport américain sur l'Airbus

M. Henri Martre, PDG de l'Aérospatiale, conteste les conclusions du rapport Gellman sur l'Airbus. Commandé par le département américain du commerce à cette firme de consultants et récemment publié, celui-ci estimait qu'*« aucun programme Airbus n'est commercialement viable »* et que l'aide des gouvernements européens faussait la concurrence.

Pour M. Martre, ces conclusions sont *« hasardeuses, hâtives et mal fondées »*. Elles reposent sur des *« hypothèses fragiles »* (notamment sur l'évolution du dollar d'ici à 2008), *a-t-il dit le 17 septembre*, sous-évaluent les prix de vente des appareils, surévaluent les frais financiers, et surtout assimilent les apports en capital des Etats actionnaires aux constructeurs à des subventions. Résultat : *« les erreurs dépassent le cash-flow »* d'Airbus.

Quant aux distorsions de concurrence, M. Martre les juge inverses des conclusions du rapport : *« Toutes les industries aéronautiques sont soutenues par les gouvernements. L'industrie américaine est celle qui l'est le plus »* par des contrats gouvernementaux (représentant 65 % à 70 % du chiffre d'affaires) ou de la NASA, les aides *à l'exportation militaire, voire l'apport* d'anciennes installations.

COMMUNICATION

Considéré comme le plus ancien quotidien aux Etats-Unis

Le « New York Post » échappe de peu au dépôt de bilan

NEW-YORK
de notre correspondant

Pas de photo, et encore moins de titre accrocheur comme il en a trop souvent l'habitude. Simplement un mot pour barrer la « une » de son édition du 18 septembre : *« Yes »*. *« Oui »*, c'est finalement ce que les neuf cents salariés du *New York Post*, l'ancêtre de la presse américaine, ont répondu la veille, la rage au ventre, au patron du quotidien qui menaçait de mettre la clé sous la porte si les syndicats n'acceptaient pas les réductions de salaires et d'effectifs qu'il exigeait pour poursuivre l'activité. Après une semaine d'intenses négociations, les dix syndicats présents dans l'entreprise ont accepté une réduction de 10 % des effectifs (dont les trois quarts sous forme de départs volontaires) et de 20 % des salaires (sur la base de quatre jours de travail) face au propriétaire du quotidien, M. Peter S. Kalikow, qui exigeait une réduction de 30 % de la masse salariale, seul moyen, selon lui, de retrouver un équilibre financier inconnu depuis plus de dix ans.

Lorsque son prédécesseur, M. Rupert Murdoch, lui avait vendu le *Post*, en mars 1988, pour se conformer à la législation qui lui interdisait d'être propriétaire à la fois d'un quotidien et d'une station de télévision à New York, le célèbre tabloïd avait coûté 150 millions de dollars en onze ans au magnat australien. Depuis, M. Kalikow, un promoteur immobilier souvent critiqué pour sa méconnaissance du monde de la presse et pour ses méthodes expéditives, avait rapidement perdu l'espoir de rentabiliser les 37 millions de dollars initialement investis dans le rachat du titre et des 3 millions destinés à moderniser l'équipement. En dépit d'un tirage de 504 000 exemplaires, en baisse, il est vrai, par rapport aux 535 000 exemplaires quotidiens de l'année précédente, le *New York Post* aura perdu 93 millions de dollars en un peu moins de deux ans et demi. Un rude coup pour l'un des titres historiques de la presse new-yorkaise, laquelle traverse une nouvelle *passe difficile – marquée par une* baisse sensible de ses recettes publicitaires, conséquence directe de la récession économique – après plusieurs années de concentration sauvage.

Au début du siècle, la ville de New-York comptait encore vingt quotidiens. Après guerre, il en restait encore *une dizaine dont certains ont continué* à paraître l'après-midi jusqu'à ce que la télévision leur porte un coup fatal. La métropole ne compte plus que quatre survivants. Devancé par le *New York Times*, qui tire à un peu moins de 800 000 exemplaires et, surtout, par le *Daily News* (1,8 million), le *Post* doit batailler ferme pour résister à l'assaut du *New York Newsday*, un journal initialement implanté à Long Island et venu chasser sur ses terres. Avec quelque succès, puisque ce titre du groupe Times Mirror tire déjà son *édition new-yorkaise* à plus de 200 000 exemplaires.

Sa présentation avec une « une » en couleurs, le contenu même du journal, particulièrement étoffé, la sobriété des articles, expliquent cette montée en puissance face aux deux autres titres de la presse populaire qui, empêtrés dans d'interminables négociations avec des syndicats généralement hostiles à la modernisation, perdent des bataillons entiers de lecteurs. Pour autant, le *Newsday* perd encore de l'argent sur son édition new-yorkaise et le *Daily News* autant que le *New-York Post* – *fondé en 1801* par Alexander Hamilton – accumulent les déficits. Seul le *New York Times* affiche encore des bénéfices, en baisse toutefois. Lui aussi est engagé dans d'âpres négociations, notamment pour pouvoir imprimer des pages couleurs dans son usine ultra-moderne d'Edison (New-Jersey) qui n'attend que cet accord pour commencer à tourner. C'est pour lui le seul moyen de freiner une chute sévère de ses recettes publicitaires, aggravée depuis 1987 par le krach boursier, au profit d'une presse magazine qui sait jouer de toutes les ressources de la technique pour attirer le lecteur.

SERGE MARTI

□ **M. Antoine Griset, administrateur délégué du *Monde*, entre au conseil d'administration du CESP.** – M. Antoine Griset, administrateur délégué du *Monde*, a été nommé au conseil d'administration du Centre d'études supports de publicité (CESP) en tant qu'administrateur représentant la presse quotidienne nationale. Il succède à M. Dominique Delprat, ancien directeur du développement du *Monde*.

□ **M. Quilès annonce la diffusion d'*Antenne 2* par satellite.** – Le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, M. Paul Quilès, a annoncé qu'Antenne 2 serait diffusée sur les satellites de télévision directe TDF1-TDF2. Cette décision attendue (*le Monde* des 16-17 septembre) fait partie d'un *« accord complet »* sur les normes de télévision qui devait être exposé, mardi 18 septembre, en clôture du sommet franco-allemand réuni à Munich.

□ **Rupert Murdoch lance un nouveau quotidien hongrois.** – Le groupe de presse News International, dirigé par M. Rupert Murdoch, lancera, jeudi 20 septembre, un nouveau quotidien populaire en Hongrie en association avec Mai-Nap, éditeur du journal du soir de Budapest. Baptisé *Mai Reggel*, le nouveau « tabloïd » sera diffusé dans tout le pays et publiera des éditions locales imprimées dans les différentes villes de province. News International et Mai-Nap *avaient constitué une société* conjointe début 1990.

□ **Hachette et la CAMIF se lancent dans la distribution de livres par correspondance.** – Le groupe livre Hachette et la CAMIF (la centrale d'achat des enseignants) créent une société *commune*, Eclectis Catalogue, pour distribuer des livres et des produits culturels par correspondance. Dirigée par *M. Bernard* Willerval, Eclectis Catalogue aura un capital de 10 millions de francs.

Un nouvel hebdomadaire d'informations générales en Belgique

Lancement réussi pour « l'Instant »

Le premier numéro du nouvel hebdomadaire belge francophone *l'Instant* a paru la semaine dernière. Selon sa direction, 80 % des *60 000 exemplaires de ce nouveau* magazine d'informations générales ont été vendus dès le premier jour de parution et la totalité du tirage *a été épuisée* dans la semaine. Le second numéro a été tiré à 71 000 exemplaires. *L'Instant* est publié par une société qui comprend la holding belge Investcom SA (Canal Plus Belgique), la filiale belge des Editions mondiales et l'hebdomadaire français *le Point (le Monde* du 14 août), pour lesquels la Belgique, compte tenu de ses quatre millions et demi de citoyens francophones et d'un marché publicitaire en plein développement, constitue une terre d'élection.

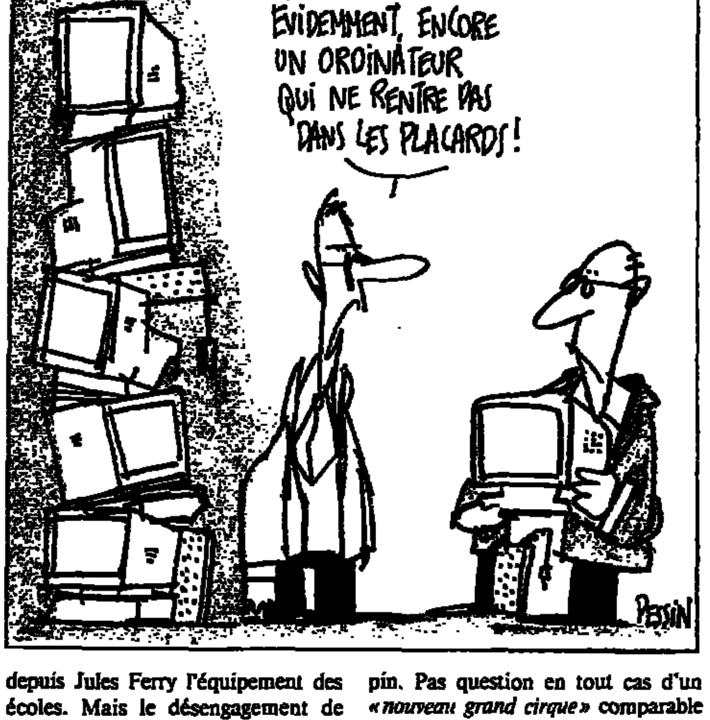
Le sous-titre de *l'Instant* annonce clairement la couleur puisqu'il le présente comme « l'hebdo des années nonante ». Ainsi, le premier numéro, doté d'une maquette en quadrichromie, propose à ses lecteurs 162 pages d'enquêtes sur la famille royale belge, sur la présence de la marine du plat pays dans la crise du Golfe ainsi qu'un entretien entre le premier ministre, M. Wilfried Martens, et Raymond Devos, et diverses rubriques. Le nouvel hebdomadaire est réalisé par une douzaine de journalistes. Vendu 75 francs belges, soit environ 12 francs, *l'Instant* prend place auprès des autres *news magazines* belges : le néerlandophone *Knack* (96 365 exemplaires) et les hebdomadaires francophones *le Vif-l'Express-Pourquoi pas ?* (90 332 exemplaires) et *la Cité* (20 000 exemplaires).

Y.- M. L.

En dépit de la livraison de 150 000 nouveaux ordinateurs dans les écoles

L'informatique scolaire nage en plein brouillard

Cent cinquante mille micro-ordinateurs flambant neuf vont *prochainement être installés* dans les écoles. Dans la plus grande discrétion. Cinq ans après l'énorme tapage politique et médiatique du plan Informatique pour tous (IPT), qui s'était traduit par le premier parachutage massif de matériel informatique dans le réseau scolaire français, tout se passe apparemment comme si le renouvellement de ces machines dépassées ne soulevait guère plus d'enthousiasme et d'interrogations que celui de simples manuels scolaires. L'informatique à l'école est pourtant loin *d'avoir surmonté ses errements* de jeunesse. Le rôle de l'ordinateur dans les classes demeure flou, et l'industrie des matériels *comme des logiciels, soumise* aux à-coups de la politique de l'éducation nationale, reste fragile.



C'est dans un climat des plus brumeux qu'intervient la décision de remplacer dans les 40 000 écoles élémentaires les déjà antiques ordinateurs Thomson distribués par l'Etat en 1985, moyennant 1,5 milliard de francs de l'époque. *Cette fois*, on est aux antipodes du plan Informatique pour tous. L'Etat n'a pas un centime à mettre dans l'opération et se tourne vers *les communes, qui financent* depuis Jules Ferry l'équipement des écoles. Mais le désengagement de l'éducation nationale ne se limite pas à l'aspect financier du dossier. Alors qu'IPT avait été accompagné d'un spectaculaire plan de formation des enseignants et de livraisons massives de logiciels, rien de ce type n'est prévu aujourd'hui. *« L'Etat n'apporte rien de nouveau sur le plan pédagogique par rapport à 1985 »*, confirme sans ambages M. Roland Peylet, directeur *adjoint du cabinet de M. Lionel Jospin*. Pas question en tout cas d'un *« nouveau grand cirque »* comparable au plan IPT, jure-t-on dans l'entourage de M. Jospin, où l'opération de 1985, *diligentée par M. Fabius, n'est décidément* pas en odeur de sainteté.

L'éducation nationale s'est bornée à constater qu'il était temps de renouveler les micro-ordinateurs et à *« conseiller sur ce qui paraît être l'intérêt des établissements »*. Mais, contrairement à ce qui s'était passé en 1985, l'Etat *s'est bien gardé de prendre* en main l'aspect industriel et commercial du dossier, préférant s'abriter derrière un paravent, l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), la centrale d'achat de l'administration à statut d'établissement public. Au début de 1989, l'UGAP a lancé un appel d'offres aux fabricants afin qu'ils conçoivent l'oiseau rare réclamé par la direction des écoles du ministère de l'éducation nationale : une machine de moins de 5 000 francs, aux normes PC actuelles, mais permettant aussi d'utiliser les logiciels et certains périphériques-moniteurs, imprimantes des Thomson obsolètes. Arguments : *« mieux vaut récupérer le matériel qui peut l'être »* et ne pas décourager les maîtres qui ont investi dans l'informatique en les obligeant à changer de standard et à abandonner leurs logiciels habituels. Ce choix, contesté par les principaux fabricants français, l'est aussi par nombre de spécialistes. *« A force de demander la lune pour 5 000 francs, on risque d'hériter d'un matériel éphémère car inutilisable »*, remarque M. Jacques Baudé, secrétaire général de l'EPI, l'association qui regroupe les enseignants férus d'informatique. Mme Monique Grandbastien, professeur d'informatique à l'université Nancy-II, auteur d'un rapport sur l'ordinateur et l'éducation remis à M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique, estime que l'option retenue *« ne tient pas la route »* en raison du faible prix des matériels récupérés, et préconise le choix de compatibles PC moyennant l'obligation pour les fournisseurs de fournir un lot de programmes existants réécrits aux nouvelles normes. Quant à M. Jacques Naymark, dirigeant de Jeriko, une PME spécialisée dans la conception de logiciels pédagogiques, il juge *« séduisante mais illusoire »* l'exigeance de compatibilité avec les anciens matériels : *« Cela ne suffira pas à séduire ceux des enseignants qui ont été découragés par la faiblesse des Thomson ; les « branches », eux, n'auront aucune peine à mettre au rancart ces Trabant de l'informatique. »*

Tout dépendra en réalité des demandes des instituteurs, influencés par leur ministère, de la pression des parents d'élèves, mais aussi des choix techniques et des possibilités financières des communes, qui ne sont nullement obligées de commander à l'UGAP mais peuvent préférer, par exemple, la CAMIF, coopérative d'achat des instituteurs, dont le savoir-faire informatique va grandissant. Cette situation incertaine, qui risque d'accroître la disparité entre les écoles, apporte de l'eau au moulin de ceux qui regrettent l'absence de politique globale de l'informatique pédagogique.

« Y a-t-il un pilote dans l'avion ? »

La loi d'orientation de M. Jospin est muette sur l'informatique et aucune structure ne rassemble les nombreuses compétences de l'éducation nationale en la matière. *« Y a-t-il un pilote dans l'avion ? »*, s'interrogeait voici un an Mme Grandbastien dans son rapport, qui réclamait une politique cohérente. Elle répète la question aujourd'hui en stigmatisant *« le laisser-faire du ministère »*, qui se contente selon elle de *« laisser végéter ce qui existe »*. Le Syndicat national des instituteurs (SNI-FEN) tout comme l'EPI s'indignent de *ne pas avoir été associés aux choix du* ministère et affirment découvrir ces jours-ci l'opération de renouvellement des ordinateurs du primaire. Pour eux, l'informatique scolaire ne décolle pas en France, faute d'un pilotage global de l'équipement informatique des établissements, de la fabrication des logiciels – secteur en péril après avoir connu l'état de grâce d'IPT, – et de la formation des maîtres. Les futurs instituteurs n'ont droit qu'à soixante-dix heures d'informatique réparties sur deux années d'école normale et rien ne garantit que les futurs instituts de formation des maîtres seront plus largement ouverts à l'ordinateur. Le responsable de l'EPI enfonce le clou : *« Tout se fait dans le désordre. L'administration nomme, dans des établissements dépourvus d'ordinateurs, des enseignants qui sortent d'une longue formation en informatique. Pire, certains recteurs transfèrent sur d'autres postes des moyens attribués à l'informatique. »* A l'amertume des militants de l'informatique éducative, au désarroi devant l'absence de discours ministériel, s'ajoute à présent l'impression que l'éducation nationale esquive les questions de fond au profit d'une vague d'équipement ponctuelle. L'institution scolaire n'aurait donc pas tiré les leçons de son passé. Et l'informatique pédagogique serait aujourd'hui à deux doigts de connaître le sort funeste de l'audiovisuel à l'école dans les années 70.

PHILIPPE BERNARD

Les industriels dans l'expectative

Si le nouveau plan d'équipement des écoles en ordinateurs provoque la grogne des enseignants, *il ne séduit guère plus* les constructeurs.

A la différence de ce qui s'était passé en 1985, ce sont les communes *qui décideront – et surtout financeront !* – les achats d'ordinateurs destinés aux écoles. Il est probable qu'à la demande des enseignants – généralement attentifs aux orientations de leur administration – *elles suivront* les recommandations de la direction des écoles en choisissant des machines figurant dans le catalogue de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) et ayant son label, mais formellement rien ne les oblige à le faire. Si elles le désirent, les communes et les écoles peuvent soit ne pas acquérir de nouveaux matériels, soit se tourner vers d'autres fournisseurs que ceux recommandés par l'administration.

Cette nouvelle donne, ainsi que la relative faiblesse des sommes en jeu (1 milliard de francs au mieux étalés sur plusieurs années), explique le malaise suscité chez les constructeurs en lice qui aimeraient évidemment mieux avoir devant eux un gâteau à la taille bien définie à se partager pour une période donnée, plutôt qu'un ensemble à géométrie variable. D'autant que la procédure traîne en longueur et que, la direction des écoles n'ayant pas fait encore connaître son choix, de nouveaux industriels français (Bull-Zenith et SMT-Goupil) prennent le train en marche : au départ, ne croyant pas au dossier, ils avaient assez peu misé sur lui. Aussi suite à l'appel d'offres lancé début 1989 *(voir ci-dessous)* l'industrie française n'était-elle représentée que par une petite entreprise tricolore ayant réalisé 55 millions de francs de chiffre d'affaires en 1989 et en prévoyant 100 cette année, ADDX. Sous la houlette de son nouveau patron, M. Jean-François Villetard, rompu aux dédales administratifs (juriste de formation, il vient du ministère de l'équipement et des transports), ADDX était le seul constructeur français parmi les quatre industriels en tête de peloton au début de l'été (1) ! On comprend d'autant plus mal le désintérêt manifesté par nos industriels qu'ils avaient vivement protesté, il y a deux ans, lorsque l'éducation nationale avait commandé 60 % des nouveaux micros destinés aux collèges et aux lycées à des groupes étrangers (*le Monde* du 12 août 1988) !

Seule donc, dès l'origine, ADDX (allié à Praxial, premier distributeur de Bull) s'intéresse à l'affaire et propose en septembre 1989 trois prototypes permettant de garder une partie du matériel Thomson existant. Ces machines, affirme M. Villetard, fonctionnaient, démontrant qu'il était possible de sauver des éléments du parc en place. Mais, en décembre 1989, hésitant à confier le marché à une entreprise aussi petite qu'ADDX, l'administration déclare l'appel d'offres infructueux et décide de continuer l'opération gré à gré en définissant plus précisément le cahier des charges. Fin mai, les compétiteurs remettent leur copie et un jury se tient un mois plus tard. Il retient les *quatre entreprises citées plus haut*. Depuis, les industriels en question n'ont reçu aucune notification : avant de mettre à jour son nouveau catalogue, l'UGAP attend que l'équipe de *test de la direction des écoles lui fasse* savoir par écrit que les logiciels tournent sur les machines.

Sans attendre, ADDX a décidé de commencer à produire dès juillet *1 000* machines commercialisables, selon elle, en septembre. *« J'ai pris le risque d'être le premier »*, explique M. Villetard. Car on peut s'interroger sur le retard pris par la notification de *l'administration : y a-t-il désaccord* entre la direction des écoles et l'UGAP ? S'agit-il de faire une place aux autres industriels français ? Bull et SMT-Goupil se sont justement mis *sur les rangs pendant l'été. Ou tout* simplement, les tests ne sont-ils pas terminés ? Les écoliers, eux, avec ou sans ordinateurs, ont déjà fait leur rentrée.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Les quatre constructeurs en tête étaient Olivetti, Léanord (racheté par Siemens), Philips et ADDX.

Les objectifs manqués d'Informatique pour tous

C'est le 25 janvier 1985 que M. Laurent Fabius, alors premier ministre, décidait de frapper un grand coup pour familiariser les jeunes à l'informatique dès l'école. Jusqu'à cette date, les expériences avaient été plutôt timides et hésitantes. Le plan *« Informatique pour tous »* (IPT) visait à mettre en place, dès la rentrée de 1985 dans 50 000 établissements, plus de 120 000 machines et à assurer *la formation, pour la même date*, de 110 000 enseignants. Son coût était évalué à 1,8 milliard de francs (1,5 milliard pour le matériel, le reste pour la formation et les logiciels).

Louable dans son principe, IPT a suscité dans son application un tollé tant son financement a été *critiquable* et sa mise en œuvre difficile. Epinglé par la Cour des comptes, il est devenu l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire en matière de marchés publics.

La pénurie budgétaire chronique a entraîné un recours massif au crédit-bail, formule onéreuse *qui a abouti à imputer* la plus grande partie des sommes sur le budget du ministère des PTT, utilisé une fois de plus comme vache à lait. *« L'intervention du budget annexe des PTT pour payer les annuités du crédit-bail est irrégulière »*, compte tenu de la faiblesse du volet télématique du plan, notait la Cour.

Mais ce sont surtout les retards – souvent de plusieurs mois – dans la livraison des logiciels qui ont été préjudiciables, car ils ont non seulement gêné l'utilisation des matériels mais entraîné chez les enseignants *« une perte de savoir-faire et une baisse de motivation »*. Aussi le jugement des utilisateurs sur la qualité et l'utilité des logiciels a-t-il été assez sévère, *« le degré d'insatisfaction croissant avec le niveau des établissements : 38 % des écoles, 48 % des collèges et 55 % des lycées ont fait des réponses franchement négatives »* sur ce point. Les critiques étaient à la fois d'ordre pédagogique et technique : en général, *« l'opinion la plus souvent exprimée est que le temps passé devant les consoles (...) est disproportionné par rapport à l'acquis pédagogique escompté »*.

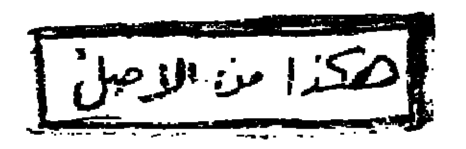
Enfin, la formation des enseignants, trop rapide, est *« jugée peu appropriée par les intéressés, qui, dans leur majorité, ne se sentent pas en mesure d'utiliser valablement l'informatique dans leur enseignement »*.

Très concrètement, les ordinateurs sont donc souvent restés dans les armoires. L'utilisation par élève a été déplorable : dans 61 % des écoles, elle n'a même *pas atteint trois heures par mois* et par élève.

On ne peut même pas dire qu'IPT a bénéficié à l'industrie française, dont le retard en micro-informatique est notoire : en 1989, Thomson – qui avait obtenu la part du lion dans le contrat (93 000 machines) – abandonnait la micro. *La même* année, Matra (6 750 ordinateurs) jetait l'éponge aussi. La CGCT (9 000) a été vendue à Ericsson et Léanord (750) à Siemens. Quant à Bull (6 500 machines), il ne s'affirmera réellement dans la micro-informatique qu'après le rachat de l'américain Zenith.

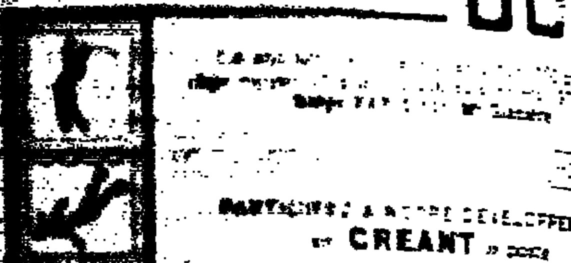
F. V.

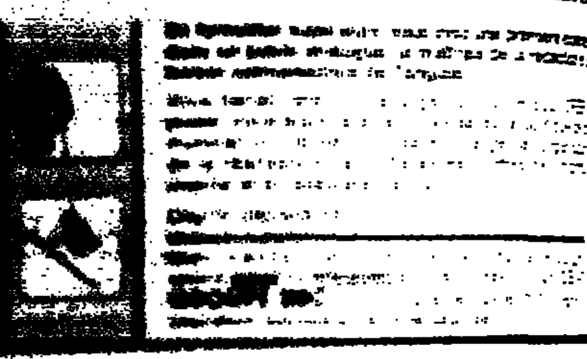

Le Monde des Cadres


هكذا من الاصل

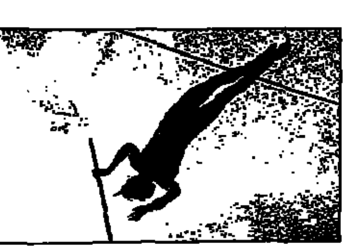
هكذا من الأصل



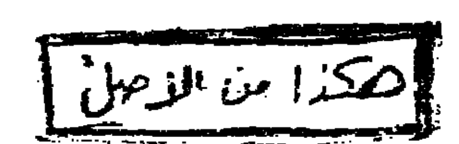




Le Monde des Cadres







La Direction des Ressources Humaines de la filiale française (plus de 2 000 personnes) d'un puissant groupe industriel international fortement implanté en Europe recherche son

RESPONSABLE ORGANISATION ADMINISTRATION DU PERSONNEL

"Bras droit" de la DRH, vous aurez une **triple mission** :

- **Opérationnelle** en animant une petite équipe chargée de la paye, de la gestion administrative du personnel et des régimes sociaux et de la consolidation des données sociales avec les sociétés du même groupe sur le plan européen.
- **D'organisation** auprès des reponsables ressources humaines des usines et des directeurs de filiales de la société française (implantées en France et en Europe) dont vous définirez les besoins afin de concevoir et de réaliser en relation avec le service informatique les outils et procédures permettant d'améliorer les systèmes existants et de les harmoniser.
- **De conseil et d'information** sur le plan législation sociale auprès des responsables des sites et de l'ensemble du personnel.

Ce poste s'adresse à un candidat de niveau supérieur disposant de 4 à 5 ans d'expérience en administration du personnel, familiarisé avec les sytèmes de traitement d'information sociale et les logiciels de paye (de préférence Pacha) ayant des connaissances en législation sociale et désireux d'évoluer dans un environnement dynamique, ouvert sur l'international.

Ses qualités de contact, d'organisation, d'ouverture d'esprit et d'autonomie lui permettront ensuite d'élargir ses fonctions dans le domaine des relations sociales dans la société ou dans le groupe.

La connaissance de l'anglais est nécessiare.

Poste banlieue Nord Ouest de Paris.

Ecrire sous réf. 38C 1857-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec **etap**
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



DU VERRE ET DES HOMMES

Le groupe Boussois (2 200 personnes, 3 usines, 19 filiales en France et à l'étranger, C.A. : 2,2 milliards de francs dont près de 50 % réalisés à l'exportation), filiale de PPG Industries, groupe américain de 37 000 personnes à fort niveau d'investissement en Europe, offre au sein de son usine la plus importante située à Boussois (proximité de Maubeuge) un poste :

RESPONSABLE FORMATION

Rattaché au Directeur de l'usine (1 100 personnes), il sera le moteur de l'élaboration et de la mise en place de la politique de formation.

Son action s'exercera dans le cadre d'un projet d'entreprise privilégiant l'évolution des hommes, l'initiative, la sécurité et la qualité totale. Il sera responsable de l'élaboration du plan de formation et de la gestion d'un budget important (environ 4 % de la masse salariale).

Ce poste s'adrese à un candidat de formation supérieure disposant d'une expérience de 4 à 5 ans acquise en milieu industriel et témoignant d'une forte motivation pour les relations humaines.

Des capacités de réflexion et de conception alliées à un esprit de réalisation, une grande force de persuasion ainsi qu'une bonne aisance relationnelle sont nécessaires.

La réussite dans ce poste ouvre de réelles opportunités d'évolution au sein du groupe.

Ecrire sous réf. 38 C 1829-0M.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec **etap**
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

AVIS DE CONCOURS

Le département de la Seine-Saint-Denis

organise un concours sur épreuves en vue du recrutement de

9 inspecteurs délégués des agences du service extérieur de l'aide sociale à l'enfance

Le nombre de postes à pourvoir se répartit comme suit :
- concours externe : 6 postes ;
- concours interne : 3 postes.

Les dates des épreuves sont les suivantes :
- épreuves écrites d'admissibilité : les 8 et 9 janvier 1991 ;
- épreuves orales d'admission : les 12 et 13 février 1991.

La date limite d'inscription est fixée au 10 décembre 1990 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats devront :
- être titulaires de l'un des diplômes exigés pour la participation au 1er concours externe d'entrée à l'Ecole nationale d'administration ;
- être âgés de 40 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours ;
- posséder la nationalité française.

Les demandes de participation peuvent être retirées au :
Département de la Seine-Saint-Denis
Conseil général - Service du personnel
Bureau de la formation permanente et des concours
Immeuble « le Colombe »
Av. Paul-Vaillant-Couturier
Bureau n° 318 - 93000 BOBIGNY.
Tél. : 48-95-60-60. Postes : 6510/6306.

" Le marketing au GAN, une assurance de réussite. "

Parmi les tout premiers dans le domaine de l'assurance, nous renforçons les structures de notre *Département Professions Libérales, Artisans...* au sein de notre Direction des Marchés, en créant deux postes de

Responsables de marché

Vous êtes responsable à part entière d'un segment de clientèle multiproduit et vous assumez plusieurs missions :

- Analyse et segmentation du marché.
- Audit de l'existant, création, lancement et développement de nouveaux produits.
- Recherche de nouvelles sources de production.
- Animation de groupes de travail.

Diplômé d'une Ecole de Commerce - option marketing - vous justifiez d'une première expérience significative de même nature. Au-delà de vos solides compétences techniques, votre force de conviction, votre sens des contacts et votre capacité à innover seront les garants de votre intégration et évolution dans notre groupe situé à Paris 9e.

Merci d'adresser lettre mansucrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. FS/02 à Emploi et Carrière, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex.

L'énergie de tous les projets **gan** assurances

MEDIA-SYSTEM

Le Conseil au Pluriel

10 CABINETS DE RECRUTEMENT SE REGROUPENT EN GIE

ADH	Denis HEFTRE	NANCY-BORDEAUX
AETOS	Françoise GAUTIER	LYON
CLAUDE DEBRAY CONSEIL	Claude DEBRAY	PARIS
FRANCOIS DOLLE CONSULTANTS	François DOLLE	TOULOUSE-ALBI
FRANCE CONSEIL INDUSTRIE	Anne de la ROCHE	CHARTRES
JEANNEAU LACASSAGNE	Marie LACASSAGNE	CHOLET
JC2	Jacqueline COUTURET	PARIS
JEAN-PAUL BRIAUMONT	J.P BRIAUMONT	PARIS
SENANQUE	Hubert TESTE	PARIS
VARIANT	Albert AUPETIT	LE MANS-NANTES

Pour tout savoir sur l'échique, le partenariat et la synergie des 10 cabinets de recrutement associés du groupe PLEIADE, contactez Jacqueline COUTURET.

Tél : 48.74.47.52 - Fax : 45.98.00.14

FBO CONSULTANTS

Finance Bourse Organisation

Vous avez quelques années d'expérience au sein d'un cabinet d'audit, de conseil en organisation ou dans le département Organisation/Inspection d'un établissement financier.

Votre dynamisme et votre esprit d'entrepreneur vous inclinent naturellement à rechercher une structure performante en très forte croissance afin de réaliser vos ambitions.

FBO Consultants est un cabinet spécialisé dans le **conseil auprès des établissements de crédits, des sociétés de bourse et des institutions financières.** Nous formons une équipe **de 45 consultants** et recherchons pour accompagner notre développement :

1 SENIOR CONSULTANT

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce ayant 5 ans d'expérience dans la conduite de missions d'organisation informatique, *financière et comptable dans le domaine Banque/Bourse.*

2 CONSULTANTS

Diplômés d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce ayant 1 à 2 ans d'expérience de conseil en organisation.

Nous vous offrons :
- un environnement intellectuel de qualité auprès d'associés et de consultants praticiens du conseil issus des plus grandes écoles,
- une participation à des missions au sein d'établissements prestigieux vous permettant d'affirmer rapidement vos capacités techniques et managériales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions à Bernard Nicolas, **FBO Consultants**, 34 boulevard Haussmann, 75009 PARIS.

FBO Consultants, l'alternative en matière de conseil

AXIAL

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

Importante société industrielle du secteur aéronautique et spatial (5000 P.), participant à des programmes internationaux, nous cherchons à renforcer nos équipes de :

JEUNES CADRES RESSOURCES HUMAINES

Au siège ou en établissement, ils seront chargés de :

Développement du Management Participatif
Au sein de la Direction des Ressources Humaines du siège, à Paris, il devra contribuer à développer et améliorer le système d'entretien annuel existant. Cela implique des déplacements fréquents dans les différents établissements. Réf. : 63.01

Recrutement
Au sein de la Direction des Affaires Sociales de l'établissement en Région Parisienne, il assurera des missions de recrutement de l'analyse de la demande à l'accueil et l'intégration des nouveaux embauchés. *Par ailleurs, il participera à l'organisation de forums* emploi et école. Réf. : 63.02

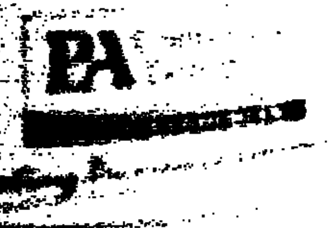
Gestion administrative du personnel
Au sein de la Direction des Affaires Sociales de l'établissement d'Aquitaine, il sera responsable de l'administration du personnel et notamment de l'application de la règlementation sociale, du suivi des contrats de travail, de la paie, ainsi que des relations syndicales. Réf. : 63.03

Pour ces trois postes, très évolutifs, nous souhaitons rencontrer des candidats à potentiel élevé, de formation supérieure, et ayant éventuellement une première expérience. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo), à notre Conseil :



Anne BRUGE-ANSEL
65 Avenue de Wagram
75017 PARIS
PARIS - BORDEAUX



Le Monde des Cadres

"VIVRE L'EXPANSION ET PROMOUVOIR NOS PROJETS EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES"

ce sont les challenges offerts par

UN TRES GRAND GROUPE FRANÇAIS DE SERVICES

(2000 collaborateurs, 70 implantations en France)

DIRECTEURS REGIONAUX RESSOURCES HUMAINES

30/35 ans

• De formation supérieure (BAC + 4), vous avez mené depuis 4/5 ans au minimum une expérience en Développement des Ressources Humaines de préférence dans une Société de Services en forte expansion.

• **Homme de terrain**, vous êtes apprécié par les équipes opérationnelles pour vos capacités de communication, votre savoir-faire dans la résolution des problèmes concrets.

• Vos aptitudes techniques, vos capacités d'analyse sur les évolutions de nos projets, en matière de Ressources Humaines, vous permettent de jouer pleinement **votre rôle de Conseil auprès des opérationnels.**

• Votre capacité à travailler en partenariat avec les opérationnels, **votre forte personnalité** apte à saisir rapidement les dimensions techniques et culturelles de la fonction, seront des atouts considérables pour assister nos Directeurs des Opérations lors de fréquents déplacements dans nos unités décentralisées.

Si notre projet vous intéresse, merci d'adresser une lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre Conseil, s/réf. DRH/01 M.

Philippe OLIVIER

PB International Management 75, rue de Miromesnil - BP 385 - 75008 PARIS

---

digital™

« L'art du management, la science de Digital »

DIGITAL, leader mondial des Réseaux Informatiques et des Systèmes Intégrés d'Information recherche son Responsable

pour animer une équipe de spécialistes Import/Export

Vous serez responsable du contrôle et de la gestion des Transitaires et serez l'interface permanent avec l'administration des douanes ainsi qu'avec les services Import/Export des autres filiales de Digital. Vous serez en contact permanent avec nos usines et le garant du respect de l'application de la réglementation et des normes internes.

Agé d'une trentaine d'années minimum, vous êtes un professionnel de l'Import/Export, et avez acquis votre expertise en entreprise. Vous avez une expérience de cinq ans environ dans le management d'équipe.

Vos qualités relationnelles et managériales vous permettront de réussir à ce poste. Bien sûr, vous parlez couramment l'Anglais.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence MON 952 à : **Isabelle LE CORVAISIER DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 9/13, avenue du Lac - BP 235 91007 Evry Cedex.**

Digital Equipment France

DATAID TRADUCTION

Filiale du Groupe DATAID (1500 personnes, 700 MF de CA) recherche des

TRADUCTEURS ET REDACTEURS TECHNIQUES (H/F)

Anglais-Français INFORMATIQUE

VOUS avez une solide formation linguistique
VOUS possédez de bonnes connaissances en informatique
VOUS maîtrisez parfaitement la langue française
NOUS vous proposons de rejoindre une de nos équipes et d'y exprimer vos talents
NOUS vous offrons, dans un environnement technologique de pointe, un statut cadre et une rémunération évolutive en fonction de vos performances.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :
Dataid Traduction - 116, rue de la Tour - 75116 PARIS

HCA





AMIENS

La Ville d'Amiens (Somme)

Capitale régionale de Picardie
136 000 habitants. A 130 km au nord de Paris

recherche

pour sa nouvelle École Supérieure d'Art et de Design (ESAD)

LES PROFESSEURS

pouvant assurer les enseignements suivants :

– Technologies de fabrication du volume et de l'espace, technologies de fabrication de l'image, plastique et technique du projet design, formation à l'investigation et à la création design, connaissance des matériaux, design graphique, méthodologie du design, histoire du design, micro-édition, introduction à la 3D, aspects théoriques et pratiques liés à la médiatisation, anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation accompagnée d'un C.V., photocopies des titres et diplômes) avant **le 26 SEPTEMBRE 1990 à :**

Monsieur le Député-Maire d'Amiens
Service Ressources humaines
B.P. 2720 – 80027 AMIENS CEDEX

Renseignements auprès du Service des Affaires Culturelles :
TÉL. : 22-92-00-67

L'Institut National des Télécommunications

recrute

UN ENSEIGNANT MARKETING-VENTE

De formation supérieure, le candidat aura acquis une courte expérience en entreprise ou en cabinet-conseil.

Une connaissance du domaine des Télécommunications et de l'informatique serait appréciée.

UN ENSEIGNANT-CHERCHEUR EN MANAGEMENT

De formation supérieure, le candidat aura une expérience de l'enseignement et de la recherche dans le domaine management-Politique générale d'entreprise-Sociologie des organisations.

Adresser lettre de candidature + CV + photo + prétentions à :
INT - DEPARTEMENT GESTION - Pièce D 108-02
9, rue Charles-Fourier - 91011 EVRY CEDEX

Important bureau d'études

AMENAGEMENT ET URBANISME recherche

JEUNES INGENIEURS

TRANSPORTS ET CIRCULATION

Diplômés d'une grande école (Ponts, Mines, Centrale, ESTP etc...) Formation complémentaire en urbanisme appreciee.

Ils participeront à des études concernant l'organisation générale des reseaux de voirie et de transports en commun, en liaison avec l'évolution de l'urbanisation et les contraintes de l'environnement.

Esprit de synthèse - Initiative - Goût des contacts humains et sens des relations à haut niveau.

Quelques années d'experience souhaitées.

Envoyer lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 15651 à OPeA - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

Participer au développement d'un cabinet conseil

Cabinet conseil en Ressources Humaines, 17 ans d'expérience, 4 implantations pour une vingtaine de personnes, nous souhaitons continuer notre expansion par le lancement de produits pointus mis au point par CDPA.

Dans ce contexte, nous recherchons un candidat à fort potentiel commercial pour organiser et animer la fonction commerciale de CDPA, et être ainsi un acteur privilégié de notre développement.
Obligatoirement diplômé de l'enseignement supérieur, *votre expérience vous a amené à créer et à pérenniser des contacts à haut niveau auprès d'entreprises importantes.*
A cela s'ajoutent des compétences intellectuelles et humaines indispensables à une activité de conseil.
Poste basé à Paris.

■ *Si votre projet est susceptible de coïncider avec le nôtre, prenez contact avec moi : Françoise Petit, Directeur Général, CDPA, 110 rue de Sèvres, 75015 Paris. Tél. : 42.73.30.58.*

DIJON PARIS **CDPA** LYON BESANÇON

VILLE DE BEAUVAIS (OISE)

recherche

chargé(e) de mission économique

– Gestion et promotion des parcs d'activités.
– Accueil des entreprises.
– Mise en œuvre d'une politique de communication.

Expérience professionnelle
et niveau universitaire demandés

Statut : contrat.
Rémunération selon références.

Dépôt des candidatures avant le 15 octobre 1990

Monsieur le Maire – Service des ressources humaines
Mairie de Beauvais (Oise), BP 330 – 60021 Beauvais Cedex

L'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise recherche aujourd'hui :

SON DIRECTEUR

En liaison avec les partenaires de l'aménagement urbain, l'AUDIAR est à la fois :

- un outil d'aide à la décision pour les Collectivités locales et l'Etat ;
- une entreprise de 30 salariés au service du développement urbain ;
- des observatoires permanents des évolutions (habitat, emploi-formation, activités économiques...).

Vous serez chargé d'animer et de coordonner des équipes pluri-disciplinaires composées de professionnels de haut niveau.

Vous avez une expérience confirmée de l'urbanisme.

Envoyer CV + prétentions **avant le 28 septembre 1990 à :**
Monsieur le Président du District
16, bd Laënnec, 35000 RENNES.

BANQUE INTERNATIONALE

recherche pour
LYON

EXPLOITANT

Classe V

Votre mission : prendre en charge et développer, au sein d'une petite unité décentralisée, une clientèle d'entreprises en région Rhône-Alpes.

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez complété votre formation initiale par une première expérience de 3 ans minimum dans l'exploitation bancaire.

Doté(e) d'un sens commercial affirmé, vous savez apprécier le risque.

Vos qualités personnelles et vos compétences vous ouvriront des perspectives d'évolution au sein de nos structures.

Nous recherchons de préférence un candidat ayant une bonne connaissance de la région lyonnaise. La maîtrise de l'italien sera un atout.

Merci d'adresser lettre, CV, photo, prétentions sous réf. 5812 à PLAIN CHAMPS, 57, avenue du Général-Leclerc, 75014 PARIS, qui transmettra.



Le N° 1 des Vacances et des Stages Sportifs

450 permanents dont 140 cadres
(âge moyen 35 ans) - 1800 saisonniers
80 Centres - C.A. 400 M.F.

25 ans mini - De formation **BAC + 2**, vous avez une expérience de paie informatisée de 3 ANS MINI. (conception, production et contrôle).

Participez à notre développement en créant à **PARIS** (M° Glacière) le poste

RESPONSABLE PAIE

Relevant du Directeur des Ressources Humaines, vous animerez une équipe de 3 personnes et serez notamment responsable de la totalité de la paie informatisée, de l'établissement des déclarations sociales et des relations avec tous organismes sociaux.

Statut Cadre
Perspectives certaines d'évolution

Adresser C.V. + photo + prétentions à : **UCPA - Direction du Personnel - 62, rue de la Glacière - 75013 PARIS**

P.R.

L'Association Régionale des Activités Musicales du Languedoc-Roussillon,

association subventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon,

recrute

UN ADMINISTRATEUR

La candidate ou le candidat devra justifier :
– d'un diplôme universitaire d'enseignement supérieur (licence) ;
– d'une solide culture musicale et chorégraphique ;
– d'une expérience de la gestion d'entreprise culturelle ;
– d'une bonne connaissance des principes de fonctionnement de l'administration.

Déplacements et réunions seront fréquents nécessitant disponibilité et sens des relations humaines.

Les candidats intéressés devront adresser avant le 1er octobre 1990 une lettre de candidature manuscrite accompagnée d'une photo, d'un C.V. ainsi qu'une note sur la manière dont ils envisagent cette fonction à :

Monsieur le Secrétaire Général de l'ARAM
5, rue la Salle-L'Evêque, BP 2051, 34026 MONTPELLIER CEDEX 1.

A l'issue d'une présélection sur dossier, les candidats seront convoqués pour être entendus par un jury.

هكذا من الأصل

Le Monde des Cadres



CHARGEE DE RECHERCHE

Recrutement dans le secteur des hautes technologies - Nous attendons de cette candidate des qualités de rigueur, de contact, une grande aisance au téléphone et un intérêt réel pour les technologies et les langages liés à l'informatique et à l'électronique. En liaison avec les consultants, elle participera aux différentes étapes des missions, de l'élaboration du profil de poste à l'interview téléphonique des candidats identifiés. Elle pourra s'appuyer sur la notoriété de PA Consulting Group, leader européen du recrutement de dirigeants et cadres. Ce poste conviendrait à une diplômée de l'enseignement supérieur possédant une première expérience professionnelle. Ecrire à J. HENNO en précisant la référence A/064M.

PA Consulting Group — ADVERTISING & COMMUNICATIONS, 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex, Tél. 40.88.79.79



SCIC REGIONS

Société de Prestation de Services
Filiale d'un important groupe intervenant
dans tous les domaines de l'immobilier recherche :

RESPONSABLE D'UNE SOCIETE IMMOBILIERE

LE MANS

Vous prendrez en charge l'administration générale et le développement d'une Société Immobilière d'économie mixte, spécialisée dans la construction et la gestion de logements.

Diplômé d'études supérieures vous avez une première expérience dans un domaine similaire et une solide connaissance en droit de la construction et des Sociétés.

Réf. 35035

RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT

ORLEANS

Vous prendrez en charge la recherche d'opportunités foncières, la négociation et l'ensemble des contacts avec nos partenaires actuels et futurs sur la région et vous participerez au montage des opérations : logement, immobilier d'entreprise, hospitalier, etc...

Diplômé d'études supérieures, vous avez acquis une première expérience de la négociation et du montage d'affaires importantes et vous possédez une solide connaissance en droit de la construction.

Réf. 35036

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération souhaitée, sous la référence choisie à Fabienne BAUM - CEGOS Division Recrutement - Tour Vendôme -92516 BOULOGNE Cedex.

cegos

Bruxelles - Lisbonne - Londres - Madrid - Milan - Paris

Membre de Syntec

Un des leaders de l'agro-alimentaire qui possède une très forte notoriété pour avoir su développer des gammes de produits de qualité, crée une nouvelle société spécialisée dans la production de jus de fruits par la mise en œuvre d'un process ultra-moderne d'embouteillage à froid.
Elle s'implante dans la Drôme en construisant une usine pour laquelle elle recherche un :

CHEF DE LABORATOIRE

Sous l'autorité du Directeur de l'Usine, il sera chargé d'assurer la qualité des produits finis par un suivi rigoureux de la fabrication et par les contrôles physico-chimiques et bactériologiques des matières premières, des emballages et du process de fabrication. Il sensibilisera l'ensemble du personnel au respect des règles de l'asepsie qui permettront à chacun d'atteindre les objectifs de qualité qui lui auront été assignés. Il sera au départ chargé de la création et de l'implantation de son laboratoire.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 28 ans, de formation type IUT ou BTS Physico-Chimie, ENSBANA, ENIL... possédant quelques années d'expérience similaire acquise au sein d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de boissons, de produits frais ou de produits laitiers. Il est à pourvoir dans une région agréable, dynamique et en plein développement.
Ecrire sous référence 1306 M à :

GRH Conseils — Discrétion assurée
43, rue de la Brèche-aux-Loups – 75012 PARIS

Construisez les stratégies du futur

■ Siris Partenaires, conjugue projection dans le futur et pragmatisme sur le terrain. En complet partenariat avec nos clients, nous anticipons leur évolution et définissons leur entreprise telle qu'elle sera demain. Nous les aidons à tracer une trajectoire cohérente et à mettre en place ce qui leur permettra d'atteindre l'objectif fixé à partir de l'existant.
■ Pour traduire le futur en terme de besoins - et non de moyens - nos collaborateurs ont donc une mission globale : percevoir ce que sera demain et lancer la mise en œuvre du projet construit à partir de l'analyse du présent. Ils interviennent dans tous les domaines : gestion, production, organisation, relations sociales... pour faire adhérer l'ensemble de l'entreprise à des objectifs ambitieux et à une forte dynamique.
■ Aujourd'hui, vous occupez un poste de responsabilité, vous avez une formation supérieure et vous avez acquis une grande compétence professionnelle dans votre domaine. Pragmatique et concret, vous avez un esprit d'analyse et de synthèse développé, une réelle aptitude à anticiper et à communiquer avec, en plus, un enthousiasme indéfectible.
■ Pour rejoindre notre équipe, adressez votre dossier de candidature, sous réf. 4847 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.



MEDIA-SYSTEM

Cabinet Conseil, nous assistons depuis une dizaine d'années, les entreprises dans leur réflexion et action en matière de communication interne ou externe et de management des ressources humaines. Notre approche, basée sur la sociologie des organisations, nous a permis de nous positionner de manière spécifique auprès d'une clientèle d'entreprises privées et publiques. Pour nous permettre, aujourd'hui d'offrir un service plus complet à nos clients, nous créons le poste de :

Consultant formateur
Communication et management

Dans l'esprit qui est le nôtre, mais en toute autonomie, vous développerez l'activité formation du cabinet. Vous serez chargé de la négociation et de l'animation de stages que vous aurez vous-même conçus dans les domaines communication et management.
Environ 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez déjà à votre actif une expérience réussie de formation en cabinet ou en entreprise et souhaitez maintenant élargir votre domaine de responsabilités. Pour ce poste, basé à Paris, merci d'adresser un dossier de candidature, sous réf. JAS/1M, à notre Conseil : INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — ◆ FORCE ◆ 5 ◆

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

Centre de recherche et de conseil à vocation nationale et internationale

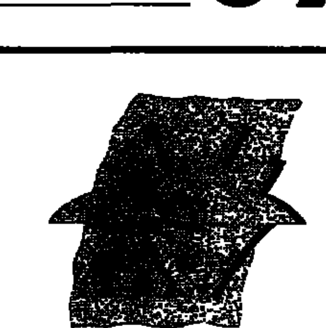
Développant des activités de recherche, formation et contrôle de qualité au profit de cabinets d'audit et commissariat aux comptes, d'expertise comptable et conseil, d'entreprises ou organisations.

Souhaite intégrer à son équipe pluridisciplinaire (audit, commissariat aux comptes, expertise conseil, conseil en gestion, conseil en communication)

un consultant PME/PMI

ayant plusieurs années d'expérience dans le conseil de gestion auprès d'entreprises de taille moyenne et petite.
Il participera aux travaux de conception de méthodologies conseil aux PME/PMI, à la mise en place d'outils micro-informatique, aux actions de formation et aux publications pour un potentiel de plusieurs milliers de PME/PMI.

Adresser candidature sous n° 8035, au Monde Publicité, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.



AMIENS

La Ville d'Amiens (Somme)
Capitale régionale de Picardie
136 000 habitants. A 130 km au nord de Paris
recherche

UN DIRECTEUR

pour sa nouvelle École Supérieure d'Art et de Design (ESAD)

Professionnel du design graphique et de produit, il possédera une expérience concrète en packaging.
Il sera également sensible au problème de l'image, et inscrira sa démarche de designer dans la pédagogie spécifique des écoles d'Art.
Fortement motivé par la création d'un nouvel établissement, il devra faire sien le projet de développement de l'école.
Le candidat retenu sera recruté en qualité de contractuel.
Recrutement par concours sur titres et sur épreuves.

Les personnes intéressées doivent demander un dossier d'inscription à :

Monsieur le Député-Maire
Service Ressources humaines
B.P. 2720 – 80027 AMIENS CEDEX
Avant le 12 octobre 1990
Renseignements auprès du Service des Affaires Culturelles :
TÉL. : 22-92-00-67

A l'Ouest ...

du nouveau

Poursuivant son développement, le Groupe EGOR, leader français et européen dans la recherche et sélection des cadres par annonce et approche directe, a le plaisir de vous faire part de l'ouverture de sa nouvelle implantation à RENNES.

Pour de plus amples renseignements, merci de prendre contact avec Mr J. LOUIS, Directeur de l'entité à :

EGOR REGION OUEST
1, Place de la Gare - 35000 RENNES
Tél. 99.35.16.16.

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPAÑA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHARENTE

recrute

UN CHEF DE SERVICE CHARGÉ DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

FONCTIONS :
Participation à la définition des politiques et à la mise en œuvre des décisions de l'assemblée départementale.
Encadrement de cinq agents.
Prise en charge personnelle de l'initialisation et du suivi de dossiers ponctuels.

FORMATION ET EXPÉRIENCE :
Formation universitaire économique ou juridique bac + 4 minimum.
Capable de faire preuve d'esprit de synthèse et d'initiative.

Adresser C.V. manuscrit détaillé et photo d'identité à Service des ressources humaines - 31, bd Emile-Roux 16017 ANGOULÊME CEDEX (Tél. : 45-90-74-60 ou 67).



FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Monde de la Fonction Commerciale

ICI quatrième groupe chimique dans le monde (en France 4 000 personnes et 15 sociétés) renforce sa présence sur le marché des semi produits plastiques.

Une équipe motivée, des investissements importants consacrés au développement de nouveaux produits et à leur fabrication, autant d'atouts dont dispose, au sein d'ICI FRANCE, notre département feuilles et composites acryliques. Pour nous accompagner dans la poursuite d'un objectif ambitieux nous recherchons un nouveau collaborateur :

INGENIEUR COMMERCIAL (H/F)

Basé(e) à Lyon et très autonome dans la conduite de votre activité, vous serez chargé(e) d'identifier les industries potentiellement utilisatrices de nos produits, de faire évoluer notre gamme, en concertation avec les équipes marketing basées en Angleterre, et la production (nouvelle usine en France). Vous aurez d'emblée des objectifs de vente et d'action auprès des prescripteurs.

Diplômé(e) d'une école de commerce ou ingénieur, maîtrisant l'anglais, vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience dans la vente de biens ou de services à une clientèle industrielle. Une formation de plusieurs semaines en France et en Angleterre, des moyens logistiques performants vous seront accordés pour réussir dans votre mission.

Si cette opportunité vous intéresse, nous vous remercions d'adresser un dossier de candidature, sous référence FIC/3M à notre conseil : **INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail 75006 PARIS.**

I.C.I.-France



LA VOLONTE D'ENTREPRENDRE

SOMFY, groupe français de 800 personnes, leader mondial dans la motorisation et l'automatisation de l'habitat, exportant 75 % de sa production à travers des filiales en Europe, USA, Japon... avec une croissance de 25 % par an, renforce sa structure Marketing.

Chef de produit international

Ingénieur ou E.S.C.

Responsable du plan marketing et du plan produit pour une nouvelle génération de matériel, en prise directe avec le bureau d'études et les filiales qu'il visite régulièrement, il recueille les besoins du marché, élabore le cahier des charges et orchestre les opérations de lancement.

Ce poste constitue une opportunité particulièrement intéressante pour un diplômé (Ingénieur ou ESC) d'environ 30 ans ayant acquis une expérience significative du marketing dans les biens d'équipements ou de consommation durable.

Une bonne maîtrise de l'anglais va de soi. L'allemand serait un atout supplémentaire.

La Société est implantée au coeur de la Haute-Savoie entre Genève et le Mont Blanc.

Les personnes sélectionnées seront reçues dans l'entreprise le 10 octobre après une première étude des candidatures précisant la rémunération souhaitée sous réf. 0095 par Josette Vanden Borre, Chamandre, 01340 Foissiat.

SOMFY

MOTEURS ET AUTOMATISMES POUR LA PROTECTION SOLAIRE ET LA FERMETURE

MEDIA-SYSTEM

La réussite d'une première expérience de vente au service du lancement d'une nouvelle ligne de Produits.

Filiale (+ de 1,5 Milliard de Francs de CA) d'un grand groupe chimique recherche pour assurer le démarrage d'une ligne de produits techniques à base de PVC son

FUTUR CHEF DE VENTE

Il assurera le développement des ventes en France et en Europe et participera à la mise en place et à l'organisation d'un réseau de vente qu'il sera chargé par la suite d'animer et de gérer.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation commerciale supérieure (ESCAE ou équivalent) possédant une première expérience de commercialisation acquise si possible dans le secteur des matériaux composites.

Maîtrise parfaite de l'anglais - Qualités de négociateur et d'organisateur indispensables.

Lieu de travail : Région d'Evreux.

Ecrire sous réf. 37 A 1925-0M
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Notre groupe est le n° 1 mondial de l'électrotechnique : 130 milliards de francs de chiffre d'affaires, 240.000 salariés dans 180 pays ; ces deux dernières années, plus de 60 acquisitions, pour 22 milliards de francs ; plus de 6 milliards de francs de résultats en 1989 : une progression de 65 %... En France, nous ne sommes "que" 3.800 personnes, mais nous y avons aussi des objectifs de développement ambitieux. En particulier, pour notre filiale ABB Drives (450 personnes, 3 établissements) spécialisée dans la conception, la production et la vente de systèmes d'entraînements à base de moteurs électriques et de variateurs. Nous recrutons, pour cette filiale, trois collaborateurs :

CREER LA FONCTION MARKETING

Produits industriels

Fontainebleau - Rattaché au directeur général, ce responsable devra assurer la mise en place de la fonction marketing dans l'entreprise, définir une politique dans ce domaine et la mettre en œuvre, en liaison avec les responsables des quatre centres de profit : analyse du marché et de son évolution, positionnement des produits, détermination du "mix-marketing", identification des créneaux de développement... Ce poste, basé près de Fontainebleau, s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, parlant anglais, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, possédant une expérience de 5 ans minimum dans une fonction marketing et/ou commerciale relative à des produits industriels (Réf. A/S8587M).

RESPONSABLE D'UN CENTRE DE PROFIT

Variateurs de vitesse (courant continu et fréquence variable)

Fontainebleau - Il dirigera et animera une équipe constituée d'une quinzaine de personnes (ingénieurs commerciaux, techniciens, responsables produits, administration commerciale). Cette équipe a pour vocation le négoce de produits industriels achetés dans le groupe (à l'étranger essentiellement) et intégrés dans les solutions techniques proposées aux clients. Ce poste, basé près de Fontainebleau, s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, parlant couramment anglais, diplômé d'une école d'ingénieurs (électricité, électrotechnique) et possédant une expérience de 5 ans minimum dans une fonction technico-commerciale comportant l'animation d'une équipe (Réf. A/S8588M).

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Moteurs et systèmes d'entraînement

Nantes - Intégré au réseau de vente qui comprend une vingtaine d'ingénieurs technico-commerciaux, il sera chargé de développer sur l'Ouest, à partir de Nantes, la vente de nos systèmes d'entraînement électriques à vitesse variable. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 25 ans, ayant au minimum une formation Bac + 2 (DUT, BTS ou ingénieur en électrotechnique) et une première expérience dans la vente de produits électriques industriels (Réf. A/S8589M).

Pour ces trois postes, la rémunération de départ sera fonction du niveau de compétence acquis par les candidats. Elle inclut une part variable sur réalisation des objectifs. Des perspectives de carrière intéressantes peuvent être envisagées dans le groupe. Ecrire en indiquant vos prétentions et en précisant la référence choisie à Christine BERNET pour la référence A/S8587M, à Gil MASSON pour les références A/S8588M et A/S8589M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.51.** (PA Minitel 36.15 code PA)



ASEA BROWN BOVERI

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Depuis sa création, PRECILEC étudie, conçoit et réalise des matériels électromécaniques et électroniques à très forte valeur ajoutée technologique. 270 collaborateurs, 3 établissements à PARIS, COURTENAY et AUXERRE. 90 MF de C.A. ce sont les chiffres significatifs de notre entreprise.

En Bourgogne une fonction pivot: l'administration des ventes.

Chez nous, l'administration des ventes est une fonction clé. En effet, elle est le véritable pivot entre le commercial, le client, les études et la production.

Nous recherchons, aujourd'hui, LE PATRON DE CE DEPARTEMENT. A la tête d'une équipe de 3 personnes que vous animez, vous êtes l'interface dynamique de notre entreprise.

Esprit carré et rigoureux, mais très adaptable vous assurez la gestion des commandes et le suivi du tableau de bord commercial. De plus, vous participez à l'implantation d'un logiciel de gestion commerciale adapté à nos ambitions de développement.

Pour réussir dans ce poste, à la mesure de votre talent d'organisateur et d'animateur, vous avez environ 35 ans, une formation supérieure et une expérience confirmée d'au moins 10 ans dans une fonction similaire en milieu industriel. Vous connaissez l'anglais et les procédures d'exportation.

Basé à AUXERRE et rattaché au siège parisien, vous concilierez management et qualité de vie.

Ecrivez avec CV et prétentions, sous réf. LM/922/1 à A.L CONSEIL - 35 rue de Naples - 75008 Paris.

PRECILEC

LE DYNAMISME TECHNOLOGIQUE

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE REGIONALE. 257 AGENCES. 2 800 COLLABORATEURS.

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

JEUNES DIPLOMES

ILE-DE-FRANCE

Diplôme en poche, vous souhaitez faire carrière dans une grande banque : apprendre vite un métier, l'apprendre bien pour progresser vite !

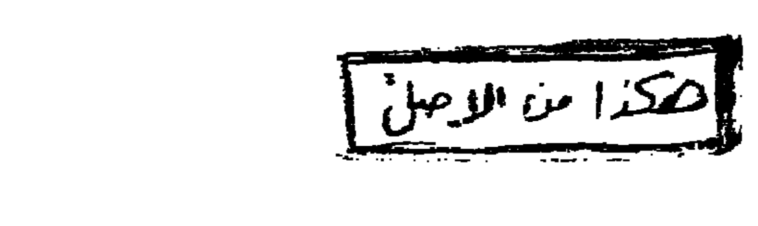
Le challenge que nous vous proposons vous permettra de faire la preuve dès le départ de votre efficacité commerciale.

Vous mettrez en valeur vos qualités relationnelles sur le terrain, auprès d'une clientèle attentive avant tout à la qualité du conseil, avant d'évoluer dans notre réseau commercial vers de plus hautes responsabilités.

Merci d'adresser lettre, CV et dossier de candidature sous réf. JDM 52, au Service de Recrutement - Crédit Agricole 26, Quai de la Rapée - 75012 Paris.

NC communication


Le Monde de la Fonction Commerciale


هكذا من الاصل



Le Monde des Cadres

GMV conseil

Recherche pour compléter son équipe de 25 consultants

DEUX CONSULTANTS MARKETING

– 1 confirmé : 4 à 5 ans d'expérience
– 1 débutant : au moins 2 ans d'expérience

- Formation grande école de gestion ou d'ingénieurs
- Maîtrise de l'anglais nécessaire
- Allemand, espagnol ou italien appréciés.

Vous trouverez auprès de notre société :
– La possibilité d'acquérir une expérience diversifiée dans le domaine du marketing ;
– Une formation pratique approfondie aux techniques modernes ;
– Un travail en équipe, dans une ambiance jeune et dynamique.

Adresser C.V., photo et prétentions à : GMV Conseil, 64-66, rue Escudier 92100 BOULOGNE

une société CGI
SYNTEC, ADETEM, EUREQUIP.

PROGRESS, un des leaders européens du Conseil en recherche de dirigeants crée, pour accompagner son développement, le poste de

DOCUMENTALISTE

De formation 3ème cycle (INDT ou DESS d'information et de documentation) vous possédez une première expérience de la gestion documentaire.

Vous constituerez, à la demande, des dossiers documentaires et mènerez des études de fond pour nos associés à Paris et en Europe.

Vous gérerez et enrichirez le fonds documentaire du groupe en utilisant l'outil informatique et des banques de données extérieures.

Une connaissance de la micro-informatique est nécessaire ainsi que la maîtrise de l'anglais.

Si cette opportunité vous intéresse, envoyez votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. DOC/SB à Martine BOURNERIAS Consultant-Associé de PROGRESS 57, avenue F.D. Roosevelt 75008 PARIS

JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL

fait la rentrée à Nantes avec une nouvelle adresse.

PATRICK MEVEL et son équipe vous accueillent désormais au :
10, rue Charles Brunellière - 44100 NANTES
TEL : 40.69.74.74 - FAX : 40.69.60.89

JC — LA RESSOURCE HUMAINE

CENTRE DE DOCUMENTATION recherche pour son département Edition

TECHNICIEN

AGENT DE FABRICATION
Deviseur sur travx d'imprimerie, chargé du contact avec la clientèle, devis, études et lancement des commandes d'impression. Formation : Bac C, D ou BTS arts graphiques. Connaiss. de tte la chaîne de fabric. en imprimerie, bureaut. de gestion des commandes. Expér. profession. souhaitée. Envoyer c.v. et prétentions au nº 33 830 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e qui transmettra.

ENTREPRISE DE PRESSE
Centre de Paris
recrute

JOURNALISTE

Excellente formation économique pour informat. macro-économique. Bonnes connaissances activités industrielles et questions sociales et/ou mécanismes monétaires et financiers souhaitées.

Disponibilité immédiate.

Adresser c.v. + photo sous nº 8039 La Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

Agence Architecture urbanisme à Paris
recherche

URBANISTES

Expérience professionnelle indispensable : POS, ZAC, études pré-opérationnelles, programmation, etc. en région parisienne. Permis de conduire. Tél. : 43-45-35-16.

P.M.E. (Paris 13e)
recherche

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE 6 MOIS

(Remplacement congés de maternité)

Adresser c.v. et prétentions à Madame VINCENT L.C.A. S.A, 167, rue du Chevaleret, 75013 PARIS.

Cherche LICENCIÉ de

MATHÉMATIQUES

Tél. : 30-41-58-42 ap. 19 h.

Quotidien départemental

150 km de Paris recherche son

RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

En liaison directe avec le rédacteur en chef, il est garant de la qualité éditoriale. C'est un animateur d'équipe. Attentif aux évolutions du métier, il est ouvert aux nouvelles techniques.

Adresser CV, lettre manuscrite et photo à : CINQ sur CINQ + MVA Ressources Management, 39, rue des Jeûneurs 75002 Paris.

MAIRIE DE STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
ESSONNE
40 000-80 000 habitants
recrute d'URGENCE

son SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Adresser lettre et c.v. à : Monsieur le Maire Hôtel de ville Place Roger-Perriaud, 91700 Ste-Geneviève-des-Bois.

GROUPE INTER-INSTITUTIONNEL
recherche

CONSEILLER(E) PÉDAGOGIQUE

Public : formateur pour bas niveau et insertion ; formation initiale niv. II.
Expérience : formation formateurs.
Mission : organisation, animation, gestion d'un centre documentaire, d'un réseau de partenaires, d'activités sur terrain.
Poste régional basé à Lyon.

Candidature, CV avant le 21 septembre 1990 CLAP, 5, rue Sala, 69002 Lyon. Tél. : 78-37-70-89.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
recherche

PROFS DE VENTE

Ecrire sous Nº 8041 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

RÉELLE OPPORTUNITÉ

Sté Nationale Filiale d'un groupe international de matériel de nettoyage et produits professionnels recrute

10 COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS

Vous serez responsable d'un département ou plus. Votre salaire sera constitué d'un fixe + % + prime + frais.

Ecrire avec c.v. :

D.M.P. FLOORPUL FRANCE, 35, rue de l'Enche 13400 AUBAGNE

LE FOYER RÉMOIS

Chaque année nous
- construisons 100 à 200 logements ;
- réhabilitons 500 logements ;
- gérons un patrimoine de 14 000 logements.

Nous recherchons un

JEUNE INGÉNIEUR BATIMENT

CHARGÉ D'OPÉRATIONS

Vous conduirez la réalisation de programmes de construction et de réhabilitation sur les plans technique, administratif et financier.
Passionné par la stratégie pour l'habitat social et urbain, vous voulez vous investir dans un poste valorisant votre créativité, votre efficacité et votre sens de la négociation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. 1741 à notre conseil CABINET GENTILHOMME conseil en recrutement, BP 1035, 51052 REIMS Cedex.

SSC INFORMATIQUE

Montpellier
recherche

INGÉNIEURS LOGICIEL CHEF DE PROJET

Compétences UNIX, C. Expérience X WINDOW. Adresser CV, lettre + prétentions à « MELODIE » le ROUERGAS 34980 St-Gely-du-Fesc.

ORGANISME PROFESSIONNEL ASSURANCES
recrute

CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

MISSION : enquêtes, analyse de l'environnement, économique, réalisation des statistiques professionnelles, études régionales.

Bonnes compétences statistiques, rigoureux, goût des contacts, Débutants ou première expérience. ENSAE, ISUP, ÉCONOMÉTRIE...

Env. votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à CAPA Service statistiques 17, rue La Fayette 75009 Paris.

ORGANISME DE FORMATION EN LANGUE (RP) recherche

ASSISTANTE PÉDAGOGIQUE

Langue maternelle anglaise. Env. CV + prétentions ss réf. 2064 à PARFRANCE 13, rue Charles-Lecocq 75015 Paris qui transmettra.

PARIS 1er
Sté crédit immobilier recherche RESPONSABLES chargés d'animer une équipe de correspondants
Env. CV + photo à SMO, 219, rue St-Honoré, 75001 Paris.

CH. JEUNE FILLE

Pour garder enfant CP de 16 h 30 à 19 h, lundi, mardi, jeudi et vendredi. Place Clichy, 17e. Tél. : 45-22-06-36.

Petite mécanique de précision recherche TOURNEUR P2, P3, HQ, travail sur tour Cazeneuve HPX360. Tél. : 60-08-19-76.

IMPORTANT ADMINISTRATEUR DE BIENS
recherche

COLLABORATEUR CONFIRMÉ

DIPLOMÉ FACULTÉ OU GRANDE ÉCOLE

POUR GESTION DE PATRIMOINES

Exp. IMMOBILIER D'ENTREPRISE souhaitée. Env. CV et prét. à : GERER – B.P. 140 93508 PANTIN CEDEX à l'attention de M. ALBERTINI.

STAR
CABINET DE TRADUCTION ET CONSEIL
recherche

COMMERCIAL

(H./F.)

Même débutant mais ambitieux. Bilingue minimum (français, autre). Poste évolutif si capable d'assumer expansion rapide. Région parisienne.

Env. lettre manus., c.v., photo et prétentions à : STAR, 9, place de Rungis, 75013 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
Filiale du groupe HACHETTE
recherche pour la durée de réalisation d'un programme encyclopédique

SECRÉTAIRE D'ÉDITION SENIOR (H./F.)

ayant une formation supérieure en géographie. Expérience de l'édition et travail d'équipe indispensable. Pratique de la micro-informatique et de l'anglais souhaitée.

Merci d'envoyer lettre, C.V., photo et prétentions s/réf. : SE/GEO à J. de Poix, LE LIVRE DE PARIS 3-5, avenue de Garlande 92220 BAGNEUX.

L'OFFICE DU TOURISME DE LAON
recrute

1 ANIMATEUR DU PATRIMOINE

Détenir l'un des diplômes suivants :
Licence :
– histoire de l'art ;
– histoire ;
– urbanisme.
Diplôme :
– Ecole des Chartes ;
– Ecole du Louvre ;
– Université pédagogique d'architecture.

Envoyer candidature, c.v. et photo à : Monsieur le Président Office du Tourisme Place du Parvis. 02000 LAON Tél. : (16) 23-20-28-62.

Importante association INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

CHARGÉS D'ÉTUDES

conseiller-assister recherche action-évaluation

ANIMATEURS DE FORMATION

Conception, organisation, animation de form./action.
Vous : Form. sup. Expér. aptitudes rédactionnelles.
Nous : soutien doc., travail d'équipe, publications.
Base : 16 100 F brut/an/cadre.

Lettre + photo + c.v. à Notre conseil AXSIS 11, rue D.-Casanova 75001 Paris. 42-86-93-63.

ARTISANS DU MONDE
recrute

UN RESPONSABLE

pour sa boutique du 9e, diplôme et/ou expérience, intérêt tiers-monde.
Env. CV à : Artisans du monde, 20, rue Rochechouart, Paris 17e

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
filiale du groupe HACHETTE
recherche pour la durée d'un annuel et d'une mise à jour encyclopédique,

UN/UNE SECRÉTAIRE D'ÉDITION

ayant une formation pluridisciplinaire et une expérience éditoriale d'ouvrages destinés à la jeunesse.

Merci d'envoyer lettre, CV, photo et prétentions s/réf. SE/T.U. à J. de Poix LE LIVRE DE PARIS 3-5, av. de GARLANDE 92220 BAGNEUX.

Etablissement technique d'enseignement supérieur cherche

RESPONSABLE (H/F)

chargé du développement et du suivi de nouvelles formations (Bac + 2 à Bac + 5) au sein d'une petite équipe.
Poste situé à Paris.
Anglais courant, aptitudes au dialogue et relations extérieures nécessaires. Rémunération annuelle brute : environ 200 KF

Envoyer CV + photo s/réf. 8879 à LTA St-Lazare, 4, r. Fbg-Poissonnière, 75004 Paris qui transm.

LETTRE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE (Paris)
recherche

JOURNALISTE

connaissant secteurs : politique, administration, économie
Formation supérieure
Bonne connaissance PAO

Ad. CV et lettre manuscrite Publications du Moniteur Mme S. Nicolas 17, rue d'Uzès, 75002 Paris

---

Jeune maison d'édition, Paris 4e
cherche

UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉDITION EXPÉRIMENTÉ(E)

pour seconder directeur d'une série de guides touristiques. Rewriting, corrections, suivi de fabrication, connaissance de langues européennes souhaitée.
Nous sommes non fumeurs.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à N & N Editions, 38, rue des Blancs-Manteaux, 75004 Paris.

ORGANISME NATIONAL
recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

(français-anglais) confirmée
TTX Mac-Word-4. Exel.
Poste à pourvoir immédiat.

Adresser CV à ANDEM 5, rue P.-Cézanne, Paris-8e.

Etablissement consulaire
recherche

JURISTE

(Droit rural)

Maîtrise en droit (DEA en droit rural apprécié). Connaissances agriculture et organisations agricoles.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo d'identité, avant le 15 octobre 1990 à :

M. le Directeur de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, 10, rue Dieudonné-Costes 28024 Chartres Cedex.

Etab. privé enseig. sup.
recherche

ENSEIGNANTS

TECH.-CIALES
INFO. PSYCHO.
STYLISME
Exp. BTS exigée.
Tél. : 40-37-74-27.

VILLE DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY (76800)
30 000 habitants
Agglomération rouennaise (76)
recrute au service financier

UN CHEF DE SERVICE

sur emploi d'attaché vacant. Mutation ou jeune diplômé(e) titulaire maîtrise ou équivalent 3e cycle.

Profil du poste :
– coordination de l'activité du service comptabilité (5 agents dont 1 rédacteur) ;
– participation à l'élaboration de la politique financière et budgétaire de la ville ;
– développement des procédures de contrôle de gestion, comptabilité analytique, gestion financière, dette, emprunts, trésorerie.
Connaissances informatiques souhaitées.

Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Maire, mairie, BP 458, 76806 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY CEDEX.

Dans le cadre de son projet d'entreprise groupe privé assurances recrute

2 CHARGÉS DE RECRUTEMENT

1 poste R.P. Champagne-Ardenne, base R.P., réf. R 806 A
1 poste Poitou-Charentes, base Poitiers, réf. R 806 B.
Profil : 30/35 ans, connaissance des entreprises de services, formation psycho du travail appréciée, indispensable pour poste R 806 A.

2 CHARGÉS DE FORMATION

1 poste Picardie (AMIENS) Réf. F 806 C
1 poste Nord-Pas-de-Calais. Réf. F 806 D.
Profil : 30/40 ans, connaissance assurances ou banques avec suivi de clientèle indispensable. Bac + 2 mini.
Adresser C.V. en indiquant réf. du poste à : PRÉVOIR recrutement nº 806, 20, rue d'Aumale, 75009 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

NEERL. F. 38 a., 15 a. exp. Prof. dessin et hist., 3 a., informat. Plusieurs fonctions organis. exp. groupes internat. quadrilingue néerl., all., angl., serbo-croate. Ch. donner nouv. impuls. à carrière. Étud. ttes propos. S. de VRIES, 10 bd H-RUEL, 94120 Fontenay-s.-bois

---

JF 30 a., FORMATION IGS, SPÉCIALISÉE EN GRH (niv. DESS), 8 ans d'expérience en entreprise, maîtrise de L'ANGLAIS et de la MICRO-INFORMATIQUE, étudierait proposit. fonct. Personnel (gest., recrutem., format.). 42-83-39-32, répondeur.

ATTACHÉ DE PRESSE cherche poste stable. Tél. : 42-70-51-21, le soir.

Cadre 49 a., inspecteur animateur ventes actuel. et d'une équipe de 9 VRP. 20 a., exp. sur le terrain. Maîtrise l'encadrement recrutement. Rech. poste similaire « mobile ». Tél. : 46-82-69-55.

DIRECTION STÉ

H. 43 a., étude sup. gestion et admin., 21 ans exp. contrôle gestion et audit pluridiscip., aisance tech. et rel., rigueur et fibre cciale, négociateur, animateur rech. poste direction entreprise, Paris ou rég. Tél. : 42-70-91-53

J.F. DESS droit social. 5 ans d'exp., ch. poste à responsab. et contacts. Tél. : 39-97-92-58.

Homme 46 ans, 22 ans exp. administ. et financière, sens discret et relat. hum., licencié en droit, ch. poste cadre. Ecrire sous nº 8950 Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Journaliste ch. situation. Ecr. à M. A. BADIBANGA, 4, rue de la République, 92170 VANVES.

J.F. 33 ans, dipl. Ecole de commerce + DECS, ch. emploi à temps partiel. 46-26-12-15 ap. 18 h 30.

J.H. 32 ans, nat. camerounaise, maîtrise AES gestion des entreprises, 1 an d'exp. prof, rech. place stable dans entreprise. 43-77-94-92.

J.F. Maîtrise his.-art et DESS gest. aff. cultur. Paris-Dauphine + anglais, espag. T.T.X. ch. poste gestion, section cult. et artistique. Tél. : 46-55-02-13.

J.F. 25 ans, bac + 5, histoire de l'art, anglais, étudie ttes propos. concernant édit., presse, pub. Ecrire à Dersch Véronique, 207, route de Versailles, 92410 Ville-d'Avray.

J.F. 39 ans, 15 ans exp. administ. communicat. (agence de communic. événement., cultur., télé et polit.). Étudie ttes propos. 43-55-47-74 (répondeur).

SPÉCIALISTE

PLANIFICATION ADMINISTRATION ORGANISATION
Français, espagnol, anglais. Longue expér. Amér. latine (Gouvt., OEA, UNESCO), ch. institutions ou entreprises intéressées liaisons France-Amérique latine, cherche poste RESPONSABLE permanent ou occasionnel. SWANN : (1) 42-38-49-97. Ecrire sous nº 8037 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

FISCALITÉ

Expér. 30 ans (administ. et cabinet). Propose collab. « ht de gamme » à domicile. Temps plein ou partiel. Tél. : (16-1) 45-39-99-95 (matin).

H. 54 ans, opticien dipl. ayant un sens aigu des contacts humains, sachant diriger et motiver des équipes, bonne connais. de l'anglais, ch. poste à responsabilités dans entreprises Paris ou région parisienne. Ecrire sous nº 8038 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

J.F. 23 ans. Irlandaise. Diplôme universitaire de commerce. Expér. service marketing, ch. emploi. Tél. : 46-62-07-27.

CADRE ASSURANCE

Responsable branche maritime et transports de compagnie et de cabinet de courtage. 12 ans d'expérience souscription, sinistres, corps et facultés animation d'une équipe et gestion d'un service. Bonnes connaissances micro-informatique, rech. poste simil. 34-22-02-76.

Homme 31 ans. Directeur commercial. Niveau maîtrise d'économie. Aptitude à motiver, ch. à donner nouvelle impulsion à sa carrière. Etudie ttes propos. sér. Ecr. s/réf. M/11 à : HYPERBOLE, 2, bd de Magenta, 75010 qui transmettra.

PEINTRE en DÉCOR TROMPE-L'ŒIL (IPEDED) Spécialités : faux bois, marbre, ornementation, dorure, panoramique, cherche emploi. Tél. : 43-80-47-48 ou 40-35-82-44.

Vous recherchez

CHARGÉE D'ÉTUDES DOCUMENTAIRES

avec capacité de recherche données, d'analyse et de synthèse.

4 ans d'exp. ds un groupe de presse important
Maîtrise de l'anglais et connaissances en informatique.

Ecrire sous nº 8040 Le Monde Publicité 75007 Paris.

formation professionnelle

ÉDUCATION NATIONALE
propose stage

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

sous UNIX et langage C 300 h + 2 mois en entreprise, ouvert aux demandeurs d'emploi niveau bac + 2 ans minimum. env. lettre + CV au Centre de Rueil, 84, rue Georges-Sand, 92500 RUEIL. Tél. : 47-49-64-11.

FORMATION ASSISTANTS GESTION DU PERSONNEL

Dimension européenne du 15-10-90 au 13-07-91. Gratuit – 3 mois en entrep. Limite dépos. doss. 24-09-90. IFACE, Chambre de Commerce de Paris, 79, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : 43-55-39-08 p. 1207.

deux-roues

Vds 1100 GSX/ES SUZUKI, modèle 84, TB état, 53 000 km, bleu et blanc, 16 000 F ferme, visite à Brie-Comte-Robert (77). Tél. HB : (16) 54-44-72-93.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

Studio 20 m² à rénover, 6e arrondt 850 000 F. Tél. : 60-66-11-80, entre 12 et 14 h.

11e arrdt

AV. RÉPUBLIQUE

Im. pierre, 6 p., 2 bains, gde cuisine, tt cft. 3 500 000 F. 43-44-43-87.

14e arrdt

Zone en pleine restructuration A vendre 2 pièces à rénover. Tél. : 43-35-09-10.

16e arrdt

16e PTE SAINT-CLOUD vd direct. 2 p. cft rénové, gde cuis., 3e ét. sans asc. Calme 980 000 F. 45-67-42-70.

16e. PTE ST-CLOUD Beau studio tt cft, 10e ét., petite terrasse. 285 000 F + 3 500 F. occupé fme 75 a. F. CRUZ, 42-66-19-00.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY

URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.

TÉL. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

pavillons

NORMANDIE A BERNAY (27) Part. v. pavillon 1950 Plain-pied, rue calme, 3 ch., séjour ensoleillé, cuisine, s.-de-b., wc, gar., jard., centre-ville et commerces à 3 mn 480 000 F. Tél. : 45-75-77-18 W-E : (16) 32-44-36-44

propriétés

RECHERCHONS

POUR NOTRE CLIENTÈLE EUROPÉENNE PROPRIÉTÉS, DOMAINES, CHATEAUX. EXPERTISES GRATUITES, DISCRÉTION ASSURÉE. Demander personnellement ÉMILE GARCIN Tél. : (16) 90-92-01-58. FAX : (16) 90-92-39-57. TÉLEX : 432 482 F.

viagers

LIBRE DANS 3 ANS

17e, Mº La Fourche, 2 poes. Tt cft, 2e ét. Bel imm. 740 000 F sans rente. F. CRUZ, 42-66-19-00.

bureaux

Locations

GROUPE ASPAC

1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunions, minibar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes ENTREPRISES. Fax, permanence tél., secrét., TTX, assurance, imprimerie, financement... et tous services personnalisés.
ÉTOILE, 16e 47-23-61-61
GRENELLE, 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE, 8e 42-93-50-54
LAFAYETTE, 9e 47-23-61-61
BOULOGNE, 92 46-20-22-25
+ 25 centres en France
Prix compét. délais rapide. Depuis 1978 à votre service.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques

43-55-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/M. CIDES 47-23-84-21.

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM 42-67-06-99.

DOMICILIATION BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.

AGECO 42-94-95-28

boutiques

Ventes

BAIL A CÉDER Boutique 42 m², centre commerciale Vitrolles, Bouches-du-Rhône. Tél. : (16) 91-61-06-63.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX, BRILLANTS

Le plus formidable choix, « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens 4, Chaussée-d'Antin. Achat tous bijoux ou échanges. Autre magasin autre gd choix. ETOILE 37, avenue Victor-Hugo.

Cours

COURS D'ARABE

JOURNÉE, SOIR, SAMEDI AFAC, 42-72-20-88.

Décoration

Entreprise

MILLET DÉCO

Agencement, décor., bureau, appartement, etc. Tvx : peinture, menuiserie, élect. Délai respecté.

Tél. : 43-96-19-38

Jeune fille au pair

Famille franco-finlandaise (bord de mer) cherche jeune fille au pair énergique pour environ un an. Nina et Alain Laude, 21660 Nagu, Finlande. Tél. 358 2651353.

Jeune fille au pair, allemande, 22 ans, cherche famille à Paris qui accepterait son chien. Ira Schneider, Neunkirchener Str. 19, D-3300 Braunschweig.

Meubles

Pour son ouverture

UNIC AMEUBLEMENT

vous offre des prix sacrifiés sur un grand choix de salons. 33, rue du Fbg-St-Antoine, 75011 Paris. Tél. : 43-07-42-52.

Service

N E B V

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

Bureaux et vitres
SARL DE 50 000 F

Vous propose ses travaux de nettoyage dans tous locaux : industriels, commerciaux, bureaux, collectivités, ainsi que l'entretien des espaces verts
26, rue des Bons-Enfants 77090 Collégien Tél. : 60-17-77-01

Vidéo

V.O. ONLY

Spécialiste du Vidéo Disc en v.o. en Europe (PAL et NTSC). Plus de 1 200 titres disponibles immédiatement. Ouvert 7 jours sur 7 25, bd de la Somme 75017 Mº Porte de Champerret Tél. : 42-67-76-17 ou 42-67-76-27.

Vacances Tourisme Loisirs

Home d'enfants à la montagne (Jura 900 alt., près frontière suisse)

TOUSSAINT-NOËL

agrément Jeunesse et sports, Yves et Liliane accueillent vos enfants ds anc. ferme XVIIe siècle confortablement rénovée, chbres 2 ou 3 avec s. de bns, wc, située au milieu des pâturages et forêts, accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas 1re séparation, ambiance familiale et chaleureuse. Activités : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, initiat. échecs, fabrication du pain. 1 900 F sem./enft. Tél. : (16) 81-38-12-51.

MARCHÉS FINANCIERS

La BERD recrute l'un des dirigeants de la Banque d'Angleterre

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) que préside M. Jacques Attali, vient d'embaucher son premier cadre dirigeant en la personne de *M. John Flemming, directeur* des études économiques de la Banque d'Angleterre. Quatrième dans la hiérarchie de la banque centrale britannique, M. Flemming occupera à la BERD les fonctions de conseiller et de directeur des études économiques.

D'autre part, M. Ernest Stern, l'un des vice-présidents de la Banque mondiale, sera nommé premier vice-président de la BERD et bras droit de M. Attali. Une autre personnalité viendra rejoindre l'équipe des vice-présidents de la BERD, M. Anders Jungh, l'actuel *directeur de la Svenska Handels*banken suédoise. Un représentant des actionnaires est-européens devrait en outre être nommé prochainement.

Convention entre la BNP et l'ONIC sur le financement de la commercialisation des céréales

La Banque nationale de Paris (BNP) *a signé, lundi 17 septembre*, avec l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC), la convention pour le financement de la commercialisation des céréales. Après la Société générale et le Crédit lyonnais, la BNP a désormais le droit d'escompter les billets à ordre signés par les coopératives agréées par l'ONIC.

Selon M. Daniel Lebègue, directeur général de la BNP, la signature de cette convention marque la chute du deuxième bastion du Crédit agricole après la banalisation des prêts bonifiés en début d'année. *« Les banquiers attendent maintenant la banalisation des dépôts des notaires en milieu rural »*, qui reste le privilège du Crédit agricole, a-t-il indiqué. Avec la convention ONIC, la BNP, comme les autres banques signataires, sont *« en situation de concurrence normale avec le Crédit agricole »*, a ajouté M. Lebègue.

En attendant les dépôts des notaires, le Trésor s'est attaqué pendant l'été au Livret bleu du Crédit mutuel. Une réforme est en cours qui pourrait transférer à la Caisse des dépôts tout ou partie des ressources collectées, dans le *but de financer le logement social.*

Le Crédit lyonnais aiderait M. Vincent Bolloré à accroître sa participation dans Rivaud

M. Vincent Bolloré, PDG de Bolloré Technologies, négocie avec *MM. Giancarlo Paretti et Florio* Fiorini, patrons de la holding suisse Sasea, le rachat des 43,6 % qu'ils détenaient dans Socfin, l'une des holdings du groupe Rivaud. Il serait pour cela appuyé par le Crédit lyonnais. Rien ne serait cependant bouclé, même si les négociations sont en phase finale.

Le prix demandé soulèverait encore quelques difficultés. Ces négociations, affirme-t-on du côté de chez Bolloré, auraient lieu avec l'accord de M. Edouard de Ribes, président du groupe Rivaud.

La vente de ces titres découle du veto mis par M. Pierre Bérégovoy au rachat par M. Paretti de Pathé, l'un des fleurons du groupe Rivaud. Pathé ayant été cédé depuis au groupe Chargeurs SA de M. Jérôme Seydoux, les participations de M. Paretti dans Rivaud devenaient cessibles. Si la transaction a lieu, M. Bolloré occupera une position dominante au sein de *la nébuleuse Rivaud. MM. de* Ribes et Bolloré avaient jusqu'à présent soigneusement veillé à ce que leurs prises de participation croisées soient parfaitement équilibrées.

SOCIAL

Peugeot condamné pour « licenciement abusif »

Le tribunal des prud'hommes de Montbéliard (Doubs) a estimé, lundi 17 septembre, que le licenciement de M. André Fallot par la Société des automobiles Peugeot était *« abusif »* et qu'il était *« fondé sur une cause réelle mais non sérieuse »*. En conséquence, l'employeur est condamné à verser 60 000 francs de dommages et intérêts et à rembourser aux ASSEDIC les indemnités de chômage qui ont été attribuées.

Membre de la CGT, âgé de quarante-huit ans et ouvrier à l'usine de Sochaux depuis trente-deux ans, *M. Fallot avait été licencié au lende*main de Noël 1989, peu après la fin du conflit. On lui reprochait d'avoir sorti un fer à souder de l'usine, sans les autorisations nécessaires. L'ou*vrier avait prétendu* qu'il s'agissait d'un emprunt et que cette pratique était courante. La CGT avait voulu voir dans cette sanction la preuve de *« l'attitude revancharde »* de la direction.

NEW-YORK, 17 septembre ↑

Légère hausse

Malgré la flambée des prix du pétrole et une nouvelle progression des taux d'intérêt, la Bourse de New York a réussi à terminer la séance de lundi sur une note positive. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 567,32 points en hausse de *3,21 points (0,12 %)*.

La forte hausse des cours du pétrole a entraîné une remontée du taux des bons du trésor à 30 ans à 9,05 % contre 9,01 % à la clôture de vendredi. Cette évolution a *intensifié les inquiétudes* des milieux boursiers sur une reprise de l'inflation. Les opérateurs seront fixés mardi sur les chiffres d'août dans ce domaine avec la publication de l'indice des *prix au détail*.

D'autre part, le Département américain du Commerce a annoncé une progression de 0,7 % des stocks des entreprises américaines en juillet alors que *leurs ventes diminuaient* de 0,5 %. En confirmant le ralentissement marqué de l'activité économique avant même l'éclatement de la crise du Golfe, ces chiffres pourraient pousser la FED à baisser les taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 14 sept.	Cours du 17 sept.
Alcoa	68 3/4	67 1/2
ATT	30 5/8	30 5/8
Boeing	44 1/8	45 3/4
Chase Manhattan Bank	16 3/8	15 7/8
Du Pont de Nemours	35 1/8	35
Eastman Kodak	40 1/4	41
Exxon	51 3/8	51 5/8
Ford	34 5/8	34 3/4
General Electric	59 3/8	59
General Motors	37 1/2	37 1/8
Goodyear	19 3/4	19 1/8
IBM	104 1/4	105 1/8
ITT	50 7/8	50 3/4
Mobil Oil	65 1/2	68 1/2
Pfizer	71	72 3/8
Schlumberger	66 1/4	67
Texaco	64 1/2	65 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	99	97 1/2
Union Carbide	15 3/4	15 1/2
USX	32 3/4	33
Westinghouse	29 7/8	29 3/8
Xerox Corp.	39 3/8	38 5/8

LONDRES, 17 septembre =

Indécision

Après une baisse initiale, les valeurs britanniques ont terminé la *séance de lundi sur une note indé*cise au London Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 0,5 point, à 2 094,3. Le marché est resté très étroit avec seulement 286,6 mil*lions de titres échangés, contre* 418,0 millions vendredi, les investisseurs ayant adopté une attitude prudente au début d'une semaine lourde en résultats de sociétés. La plupart des secteurs se sont mon*trés irréguliers, notamment* les magasins, les industrielles et les compagnies d'eau.

Les valeurs pétrolières se sont effritées, tandis que les chimiques ont gagné du terrain. Le constructeur aéronautique British Aerospace s'est nettement replié, malgré le démenti officiel de rumeurs de suspension du contrat saoudien portant sur quarante-huit avions de chasse Tornado. Le groupe alimentaire Grand Metropolitan s'est déprécié en raison de la querelle qui l'oppose à la compagnie de loisirs Brent Walker sur le prix payé par celle-ci pour les anciens bureaux de Paris de Grand Met. Brent Walker a, en revanche, gagné du terrain.

PARIS, 18 septembre ↓

Nouvelle détérioration

Le découragement de la Bourse *augmente à la mesure de la* hausse des prix du pétrole ces derniers jours.

Une fois encore le volume des transactions est très faible. En repli de 0,66 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 cédait en début d'après-midi 1,45 %.

Quelques ventes effectuées à deux jours de la liquidation de septembre ont pesé sur un marché où les opérateurs se gardent bien de prendre une initiative. Tout est sujet d'incertitudes, la situation au Moyen-Orient, les conséquences de cette crise sur les économies mondiales, l'état de l'économie américaine.

Selon les dernières statistiques, les Etats-Unis seraient victimes d'une « stagflation », voire d'une récession. Toutefois le président George Bush a affirmé, lundi, que l'économie connaissait seulement un ralentissement de sa croissance.

Une chose est sûre aux yeux des analystes, la hausse continue du pétrole donnera un coup d'accélérateur aux prix, donc inévitablement conduira à une nouvelle *hausse des prix d'intérêt*. Ces derniers progressent un peu partout, notamment aux Etats-Unis et au Japon.

Quelques secteurs de la cote suscitent quelque intérêt auprès *des analystes : l'agro-alimentaire*, le pétrole et la communication. Mais même le cours attrayant de plusieurs valeurs de ces secteurs ne parvient pas à attirer l'acheteur.

A la reprise de leurs cotations, Strafor et Facom, qui vont fusionner, ont perdu un terrain appréciable : Strafor 11 % et Facom 6 %.

Le MATIF était par ailleurs morose en raison de l'évolution des *taux d'intérêt*.

TOKYO, 18 septembre ↓

Nouvelle chute

La Bourse de Tokyo a connu mardi une mauvaise séance en raison de la hausse persistante des taux d'intérêt et de la nouvelle flambée des prix du pétrole.

L'indice Nikkei a cédé 480,78 points, soit 1,97 % à 23 884,82 yens. Dans le courant de la journée, cet indice était tombé au plus bas de l'année à la suite d'un recul de 4 % environ.

Lundi, le Nikkei avait cédé 2,1 %.

Selon les boursiers, le marché, qui est resté calme, a baissé tout au long de la matinée, parallèlement à la montée des taux d'intérêt à des niveaux records (8,59 % sur les *emprunts d'Etat de référence à dix* ans) et des prix du pétrole brut (négocié au-dessus de 33 dollars le baril).

« Il n'y a aucun facteur susceptible de soutenir le marché boursier japonais », estimait mardi matin une professionnelle.

VALEURS	Cours du 17 septembre	Cours du 18 septembre
Akai	627	631
Bridgestone	1 170	1 130
Canon	1 560	1 530
Fuji Bank	2 250	2 180
Honda Motors	1 480	1 510
Matsushita Electric	1 710	1 700
Mitsubishi Heavy	761	744
Sony Corp	6 860	6 690
Toyota Motors	1 900	1 890

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Davies et Newman vend sa division maintenance** – Davies et Newman, propriétaire de la compagnie de charters Dan Air, a annoncé lundi 17 septembre la mise en vente de sa division maintenance, qui compte 1 625 *salariés, et travaille sur onze aéro*ports pour 30 compagnies aériennes outre Dan Air, avec un chiffre d'affaires de 50 millions de livres (environ 470 millions de francs). Davies et Newman souhaiterait cependant en conserver une *part minoritaire*.

□ **Fusion de Strafor et de Facom.** – Les groupes français Strafor (aménagement de bureau) et Facom, numéro 3 mondial de l'outillage à main, ont annoncé lundi 17 septembre qu'ils *fusionneront, afin de donner nais*sance à un groupe international pesant près de 10 milliards de francs de chiffre d'affaires et employant 15 000 personnes.

Le projet sera soumis aux conseils d'administration de Facom le 26 septembre et de Strafor le 27 septembre. Concrètement, les activités industrielles de Facom vont être filialisées au sein du nouveau groupe Strafor-Facom.

A l'issue de l'opération, Strafor sera la holding du groupe et détiendra la quasi-totalité des actions de la société Facom. Les actionnaires de Facom seront rémunérés en actions Strafor sur la base de 13 actions Strafor pour 10 actions Facom. Strafor verra en conséquence son capital passer de 2,5 millions de titres à 4 millions.

Pour 1990, le nouveau groupe devrait réaliser un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs et dégager un résultat net part du groupe de 400 millions de francs. Strafor avait en mai dernier pris une participation *de 16,5 % dans le fabricant d'outil*lages et était devenu son principal actionnaire.

□ **Rossignol prend le contrôle d'un fabricant américain de matériel de golf.** – Skis Rossignol va prendre l'intégralité du capital de la société américaine Roger Cleveland Golf Company Inc., spécialisée dans le matériel de golf. Une lettre d'intention a été signée en ce sens le 12 septembre. Skis Rossignol ne précise pas le coût d'acquisition de cette société de la région de Los Angeles définie comme étant « de taille moyenne », en forte croissance » et commercialisant des « produits d'une technologie élaborée ».

□ **Sofinco rachète 60 % de Ribank.** – La banque Sofinco (groupe Crédisuez), spécialisée dans le crédit à la consommation, vient de racheter 60 % du capital de la banque néerlandaise Ribank (prêts personnels, crédit revolving) à la banque de Suez Nederland.

La banque de Suez Nederland conserve 40 % du capital. Avec cette opération, Sofinco poursuit son développement international. Elle avait pris 34 % de l'établissement financier marocain Wafa Salaf en 1988 et 49 % de la société italienne Agos Service (groupe Ferruzzi) en 1989.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	404	398
Asystel	105	....
B.A.C.	205	208
Bqe Tarneaud	170	....
B.I.C.M.	800	800
Boiron (Ly)	388	377
Boisset (Lyon)	205	....
Câbles de Lyon	2910	2880
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1070	1049
Calberson	419	408 50
Cardif	475	475
C.E.E.	340	342
C.E.G.E.P.	260	253
C.F.P.I.	242	248
Ciments d'Origny	585	....
C.N.I.M.	1169	1123
Codetour	280	289
Comareg	292	286
Conforama	825	818
Creeks	312	308 20
Dafsa	210 50	....
Dauphin	495	....
Delmas	780	755
Demachy Worms Cie	552	550
Desquenne et Giral	258	248
Devanlay	920	....
Deville	468	....
Dollfus	180	176
Editions Belfond	245	....
Elysées Invest.	12	11 75
Europ. Propulsion	361	361
Finacor	160	153 60 o
Gerono	850	....
GFF (group.fon.f.)	375	365
Grand Livre	429	420
Gravograph	188	183
Guintoli	770	770
I.C.C.	235	241
IDIA	320	315
Idianova	130	131
I.M.S.	1000	1010
IN2	280	....
I.P.B.M.	130	128
Loca investis.	310	300 70
Locamic	104 10	107 20
Marie Comm.	145	139 90
Métal Minière	177 50	172 20
Molex	180	174
Olivetti Logabax	590	599
Om. Gest. Fin.	620	617
Presbourg	90	90
Présence Assur.	330	335
Publ. Filipacchi	510	510
Razel	585	598
Rhone-Alp. Ecu (Ly.)	294	290
St-H. Matignon	225	219
S.C.G.P.M.	470	465
Segin (Li)	292	295
Select Invest (Ly)	103	103
Serbo	449 90	449 80
S.M.T. Goupil	192	189 50
Sopra	200	....
Supra	187	180
TF1	256	258
Thermador H. (Ly)	251	248
Unilog	170	170
Union Fin. de Fr.	400	400
Viel et Cie	145 50	141 20
Y. St-Laurent Groupe	852	827

Marché des options négociables le 17 sept. 1990

Nombre de contrats : 26 542

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	520	–	–	56	–
CGE	480	31,50	49	4,90	21
Elf-Aquitaine	680	19	42,25	8	–
Eurotunnel SA-PLC	40	3,30	6,50	1,10	2,30
Euro Disneyland SC	100	–	–	13,58	–
Havas	487	15	–	11	–
Lafarge-Coppée	350	5,50	–	12	–
Michelin	80	1	4	11	–
Midi	880	20	60	33	58
Paribas	520	–	20	–	56
Pernod-Ricard	1 000	–	–	–	57
Peugeot SA	520	20	53	10	33
Rhône-Poulenc CI	240	–	15	22	–
Saint-Gobain	440	–	13,45	64,90	64
Source Perrier	1 200	–	–	10,50	40
Société générale	480	–	19	32	–
Suez Financière	320	6	26	10	20
Thomson-CSF	100	0,30	6,80	–	10 05

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 sept. 1990
Nombre de contrats : 60 005.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	97,08	97,12	97,02
Précédent	97,42	97,46	97,88

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
101	0,20	0,53	3,84	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,203 F =

La devise américaine est restée pour l'essentiel autour de ses niveaux de la veille, avec une légère tendance au raffermissement, mardi 18 septembre à Paris. Elle s'est échangée en fin de matinée à 1,5533 deutschemark, 137,70 yens et 5,203 francs français. Les opérateurs attendaient la publication dans l'après-midi des résultats de la balance commerciale américaine.

FRANCFORT	14 sept.	17 sept.
Dollar (en DM)	1,5650	1,5570
TOKYO	**14 sept.**	**17 sept.**
Dollar (en yens)	136,55	137

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (17 sept.) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (14 sept.) .... 7 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	14 sept.	17 sept.
Valeurs françaises	76,70	76,10
Valeurs étrangères	84,10	83,30
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	443,90	437,60
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 614,93	1 604,02

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	14 sept.	17 sept.
Industrielles	2 564,11	2 567,33

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	14 sept.	17 sept.
Industrielles	1 609,60	1 606,10
Mines d'or	189	188,60
Fonds d'Etat	78,27	78,31

TOKYO

	17 sept.	18 sept.
Nikkei Dow Jones	24 365,60	23 884,82
Indice général	1 860,19	1 816,33

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,21	5,2120	+ 85	+ 90	+ 184	+ 190	+ 605	+ 615
$ can.	4,4950	4,4970	– 115	– 85	– 195	– 145	– 355	– 260
Yen (100)	3,7851	3,7893	+ 44	+ 63	+ 104	+ 136	+ 338	+ 404
DM	3,3498	3,3526	+ 41	+ 58	+ 97	+ 121	+ 271	+ 331
Florin	2,9705	2,9735	+ 35	+ 55	+ 80	+ 100	+ 230	+ 290
FB (100)	16,2836	16,3000	+ 72	+ 205	+ 199	+ 414	+ 739	+ 1230
FS	4,0466	4,0513	+ 72	+ 92	+ 148	+ 176	+ 412	+ 484
L (1 000)	4,4717	4,4773	+ 21	+ 68	+ 9	+ 64	+ 171	+ 65
£	9,9431	9,9521	– 443	– 398	– 770	– 706	– 1989	– 1836

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8	8 1/8	8	8 1/8
Yen	7 1/2	7 3/4	8 5/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16
DM	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
Florin	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
F.B.(100)	8 3/4	9	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4	9 1/8	9 3/8
F.S.	6 1/8	6 3/8	7 5/8	7 3/4	7 7/8	8	8 1/4	8 3/8
L(1000)	3 1/2	5 1/2	8 5/8	9 1/8	9 5/8	10 1/8	10 5/8	11 1/8
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
Franç.	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 5/16	10 7/16	10 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT AGRICOLE D'ILE-DE-FRANCE

PREMIER SEMESTRE 1990
EXCELLENTS RESULTATS COMMERCIAUX ET FINANCIERS

• **Une activité commerciale soutenue**

Dans le domaine du crédit, les réalisations de prêts à moyen et long terme se sont accrues de 70%, permettant une augmentation de l'encours total de plus de 30% par rapport au 30 juin 1989.

L'activité de collecte a été marquée par la poursuite d'une forte hausse de la moyenne journalière des dépôts à vue (+ 11,8% sur un an) et par le succès du lancement du Plan d'Epargne Populaire (près de 1,4 milliard de francs collectés en 6 mois).

• **Croissance du résultat net de 23%**

Ce vif essor de l'activité a permis la progression des différents niveaux de résultats :

(en millions de francs)	1er semestre 1989	1er semestre 1990	variations
Produit net bancaire	1 016	1 179	+16%
Résultat brut d'exploitation	464	540	+16%
Résultat net	167	205	+23%

BONNES PERSPECTIVES POUR LA FIN DE L'ANNEE

Le niveau des résultats au 30 Juin 1990 ainsi que la poursuite d'une forte activité constituent une bonne assise pour le maintien d'une croissance du résultat net de l'ordre de 20% par rapport à celui de 1989.

AGF ISCG FINANCES

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 26

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

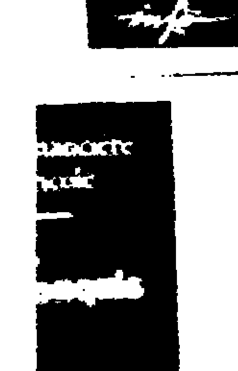
Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 17/9



Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 203	5 203	4 070	5 920
Ecu	6 941	6 941	....	....
Allemagne (100 dm)	334 980	334 950	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 289	16 278	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 150	297 130	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 479	4 472	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 790	87 830	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 932	9 953	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 397	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	405 800	404 200	392 500	417 500
Suède (100 krs)	91 170	91 110	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 540	86 480	82	90
Autriche (100 sch)	47 618	47 611	46 100	49 200
Espagne (100 pes)	5 320	5 311	5 150	5 750
Portugal (100 esc)	3 777	3 778	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 486	4 490	4 320	4 720
Japon (100 yens)	3 788	3 787	3 660	3 860

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/9
Or fin (kilo en barre)	65200	65200
Or fin (en lingot)	65500	65900
Napoléon (20f)	409	415
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	482	478
Pièce Latine (20 f)	378	386
Souverain	495	497
Pièce 20 dollars	2260	2260
Pièce 10 dollars	1320	1302 50
Pièce 5 dollars	826	.....
Pièce 50 pesos	2495	2435
Pièce 10 florins	399	390

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

TURQUIE

Vingt-neuf ans après...

ISTANBUL

de notre correspondante

La dépouille de l'ancien premier ministre turc, Adnan Menderes, exécuté après le coup d'Etat militaire du 27 mai 1960, a été transférée lundi 17 septembre dans un mausolée construit en son honneur à Istanbul.

Propriétaire terrien originaire de la ville égéenne d'Aydin, Adnan Menderes avait accédé au pouvoir en 1950 à la tête du Parti démocrate. Les dix années de son gouvernement furent une période de prospérité économique pour le pays. La Turquie se tournait vers l'Ouest et rejoignait l'OTAN. Mais la corruption s'était rapidement installée et les promesses électorales – respect des droits de l'homme et démocratie – furent oubliées.

Renversé lors du coup d'Etat militaire de mai 1960, Adnan Menderes avait été condamné à mort et exécuté en 1961, en compagnie de deux de ses ministres, Fatin Rusdu Zorlu et Hassan Polatkan. Les trois hommes avaient été réhabilités en avril dernier par un vote du Parlement. Le président Ozal, plusieurs membres du gouvernement, ainsi que les familles des victimes se trouvaient à la tête d'un cortège de plusieurs milliers de personnes qui ont défilé, lundi après-midi, le long de l'ancien boulevard de la Nation – aujourd'hui rebaptisé boulevard Adnan-Menderes – jusqu'au mausolée.

La réhabilitation d'Adnan Menderes a été accueillie dans l'indifférence par les partis de gauche, qui ont choisi de ne pas participer aux funérailles officielles. Certains commentateurs rappellent que les vingt-huit personne – pour la plupart des militants de gauche – exécutées à la suite du coup d'Etat de septembre 1980 ne devraient pas être oubliées.

NICOLE POPE

IRAK : membre du Conseil du commandement de la révolution

M. Saadoun Chaker est « mis à la retraite »

Le Conseil du commandement de la révolution irakienne, la plus haute instance dirigeante, a décidé la mise à la retraite de l'un de ses membres, M. Saadoun Chaker, cinquante et un ans, pour *« raisons de santé »*, indique mardi 18 septembre le journal irakien *Al-Waqa'i al-Iraqiya*. Le journal précise que cette décision a été prise *« à la demande personnelle de M. Chaker »*, qui a fait savoir qu'il *« n'est plus en mesure de remplir ses fonctions pour des raisons de santé »*.

Initialement composé de neuf personnes – principalement des dirigeants du parti Baas au pouvoir – le Conseil ne compte plus aujourd'hui que sept membres, après le décès dans un accident d'hélicoptère, le 6 mai 1989, selon la version officielle, du ministre de la défense, le général Adnane Khaïrallah.

Figure historique du Baas et proche compagnon de M. Saddam Hussein avant l'accession de ce dernier à la présidence de la République, M. Saadoun Chaker s'est toujours occupé, au sein du gouvernement, des affaires de sécurité. Mais son étoile avait pâli avec la désignation des membres de la famille du président aux postes-clés des renseignements. En octobre 1987, accusé de laxisme, il avait été démis de ses fonctions de ministre de l'intérieur et remplacé par un homme à poigne, M. Samir El Cheikhly, qui passe pour être l'exécuteur des basses œuvres du régime.

Sa disgrâce relative avait coïncidé à l'époque avec la montée en puissance d'un des cousins du président Saddam Hussein, M. Ali Hassan El Majid, nommé gouverneur du Kurdistan et qui vient d'être désigné il y a trois jours gouverneur du Koweït. M. Majid, surnommé le « boucher du Kurdistan », avait été le principal artisan de la politique de terre brûlée au Kurdistan irakien.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Avis de recherche

POURQUOI tu refuses de me voir ? T'es mon frère. Je t'aime, moi. J'ai besoin de toi. Elle sanglote à l'appareil, elle s'entortille dans le fil du téléphone, complètement tourneboulée. Et nous, l'œil collé à la glace sans tain de notre écran, partagés entre la gêne et une curiosité un peu malsaine, on savait plus où se mettre. Du jamais vu, ce *Perdu de vu*, lundi soir sur TF 1.

C'est une séropositive, apparemment rejetée par sa famille, qui veut renouer le contact en direct et en public. Elle aurait pu les joindre de chez elle. Elle a essayé. Ça n'a pas marché. Elle les sentait distants, évasifs, visiblement débectés par sa maladie, alors que là, devant des millions de témoins, ils se sont sentis obligés de répondre à son appel. On entendait leur voix : Mais non, tu viens quand tu veux. Ton truc que t'as, ça n'a rien à voir.

Toute à son chagrin, elle protestait, oubliant qu'on était là. Il a fallu la virer : Vous poursuivrez cette conversation en régie. C'était au tour de parents dont le gosse a disparu il y a dix-huit mois de lancer un avis de recherche, film et photos à l'appui. Fructueux. Plusieurs personnes se sont manifestées : Oui, je l'ai aperçu, en effet, dans un supermarché... Dans un vol Marseille-Dakar...

C'est quand même fantastique, avouez, le pouvoir et la portée de ce formidable agent de la circulation, capable de débloquer des situations sans issue tant qu'elles ne débouchent pas sur la voie express de l'opinion publique. Vous me direz : Bon, OK, mais c'est une question d'éthique, pareil que les progrès de la génétique. Regardez les Italiens et les Allemands, ils dénoncent les gens à l'antenne, sous prétexte d'aider la police, lancée sur les pistes brouillées de malfaiteurs en fuite.

Et alors ? Ça vous choque ? Franchement, pas moi. Ils le font bien spontanément, sans passer par la télé, chaque fois que la presse ou les médias titrent sur un braquage,un assassinat. A bon ou à mauvais escient, d'accord. La question n'est pas là. Elle est d'arriver à comprendre pourquoi, dans ce pays, la population est dressée contre ceux qui sont chargés de la protéger. Nous, on préfère le voleur au gendarme. Jusqu'au jour où, victime de l'ún, on appelle l'autre au secours.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 18 septembre 1990 a été tiré à 564 412 exemplaires.

La mort de Lucien Barrière

Un terrien dans les affaires

PDG de la première chaîne française de casinos et d'hôtels de luxe, Lucien Barrière est mort lundi 17 septembre à l'âge de soixante-sept ans, à la suite d'une crise cardiaque. Il sera inhumé dans sa commune natale de Rosières dans le Gard.

NICE

de notre correspondant régional

Lucien Barrière est un Cincinnatus à l'envers que son chemin a conduit de la terre aux affaires. Né le 14 janvier 1923 à Rosières, dans le sud de l'Ardèche, fils unique de parents agriculteurs, il était destiné à prendre leur succession à la tête d'une petite exploitation de 6 hectares plantée d'arbres fruitiers et de vigne. Il est élève de l'école d'agriculture Sandart, à Limonest, dans le Rhône, qui prépare au concours de l'École nationale d'agronomie de Grignon, quand la guerre éclate et interrompt ses études.

Après avoir participé à la campagne de France, il revient à Rosières et travaille avec son père jusqu'en 1952 lorsque son oncle, François André – qui a bâti, à partir de 1923, un véritable empire des jeux et d'hôtels de luxe, à Cannes, Deauville, Le Touquet, La Baule, Aix-les-Bains, Contrexéville, Juan-les-Pins, – l'appelle à ses côtés et lui fait subir un apprentissage sans complaisance. L'élève est courageux, persévérant et intelligent. Après avoir dirigé, de 1952 à 1957, le Cercle Haussmann, à Paris, il exercera des responsabilités de plus en plus étendues et lorsque François André, qui en a fait son légataire universel, décède, en 1962, il prend la relève.

En février 1989, Lucien Barrière s'associe avec le groupe hôtelier Accor qui rachète au groupe Axa 20 % des actions de la Société des hôtels et casinos de Deauville (SHCD) et prend une participation de 15 % – susceptible d'être portée à 50 % par le biais d'une souscription à un emprunt obligataire – dans le capital de la société d'exploitation du Palm-Beach de Cannes. Il est également prévu, à terme, une opération financière permettant à Accor de prendre une participation de 50 % dans la société fermière du casino municipal de Cannes.

Les deux groupes sont convenus, dans la perspective du grand marché européen de 1993, de promouvoir, sous le label de qualité Lucien Barrière, un produit *« d'inspiration totalement française »* comprenant, à côté d'une hôtellerie de grand luxe, des activités de jeux et de loisirs.

Avant et après cet accord, le groupe Lucien Barrière s'est encore agrandi. Principales acquisitions : le Grand Hôtel et le casino d'Enghien ainsi que le casino de Trouville (1988), par la SHCD. Il a également acheté plusieurs petits casinos – Royan (1986), Dinard, Saint-Malo, Ouistreham (1989), Menton (1990) – en pariant sur la généralisation des jeux automatiques et pour en faire, sur le modèle américain, des établissements à thèmes. Omniprésent à la tête de son groupe, Lucien Barrière, qui avait de nombreux autres projets, était un homme très différent de son oncle, un personnage fastueux, dont il a subi l'influence sans jamais songer à l'imiter. Discret, travailleur, scrupuleux (il avait été très affecté par une récente affaire de « baronage » au Palm-Beach), de goûts simples et faisant preuve d'un solide bon sens qui lui venait de ses origines paysannes, il tranchait incontestablement dans le monde particulier des jeux. Il était resté très attaché à sa commune natale de Rosières dont il fut maire (sans étiquette politique) de 1971 à 1977. Il avait su s'adapter à l'évolution de la clientèle des casinos en misant sur des formules modernes de loisirs.

Le groupe a annoncé le 17 septembre que sa fille, Diane, trente-trois ans, et le mari de celle-ci, M. Dominique Desseigne, notaire et proche conseiller de son beau-père, *« ont pris toutes les mesures pour assurer la poursuite du développement »*.

GUY PORTE

□ **Jeux Olympiques.** – La ville d'Atlanta, capitale de la Georgie, organisera les Jeux olympiques d'été de 1996, a annoncé officiellement M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, réuni mardi 18 septembre à Tokyo. Cinq autres villes étaient candidates : Athènes, Belgrade, Manchester, Melbourne et Toronto.

Casinos, hôtels, golfs...

Le groupe Lucien Barrière comprend onze casinos dont sept situés sur la façade atlantique. Il s'agit des casinos de Deauville, Trouville, Ouistreham (Calvados), La Baule (Loire-Atlantique), Royan (Charente-Maritime), Dinard, Saint-Malo (Ile-et-Vilaine) ainsi que ceux du Palm-Beach, de Cannes-Croisette, à Cannes, de Menton (Alpes-Maritimes) et d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise). Parmi ceux-ci, cinq se sont classés parmi les quinze premiers casinos français au cours de l'exercice 1988-1989, dont Deauville (226,3 millions de francs de recettes brutes) et Cannes-Croisette (171,7 millions de francs) aux deuxième et troisième places.

S'y ajoutent neuf hôtels (à Cannes, Deauville, Enghien et Dinard), dont huit palaces, représentant au total 1 555 chambres, trente-trois restaurants (essentiellement ceux des hôtels et casinos), sept discothèques, ainsi que quatre golfs, quarante courts de tennis, neuf piscines, deux centres de thalassothérapie (Deauville, La Baule) et un établissement thermal.

En 1989, le chiffre d'affaires du groupe s'élevait à 833 millions de francs, en augmentation de 46 % par rapport à l'année précédente grâce aux acquisitions nouvelles (il devrait atteindre un peu moins d'un milliard de francs en 1990), dont environ 300 millions de francs de recettes nettes des jeux. Pour 1989, les casinos ont enregistré 3 200 000 entrées, et la fréquentation des hôtels a progressé de 16 % sur l'année précédente, avec 270 000 nuitées. L'effectif moyen du groupe est de deux mille deux cent cinquante personnes.

Dans les deux ou trois années à venir

La France va retirer plus de 30 000 soldats de RFA

La France va retirer dans les deux ou trois années à venir plus de 30 000 des 51 000 soldats actuellement stationnés sur le territoire de l'Allemagne de l'Ouest, a-t-on appris mardi de source gouvernementale à Bonn. Le Conseil franco-allemand de sécurité et de défense, réuni mardi matin à Munich, dans le cadre du sommet franco-allemand, a décidé de laisser une division en Allemagne, ce qui représente de 15 000 à 20 000 hommes.